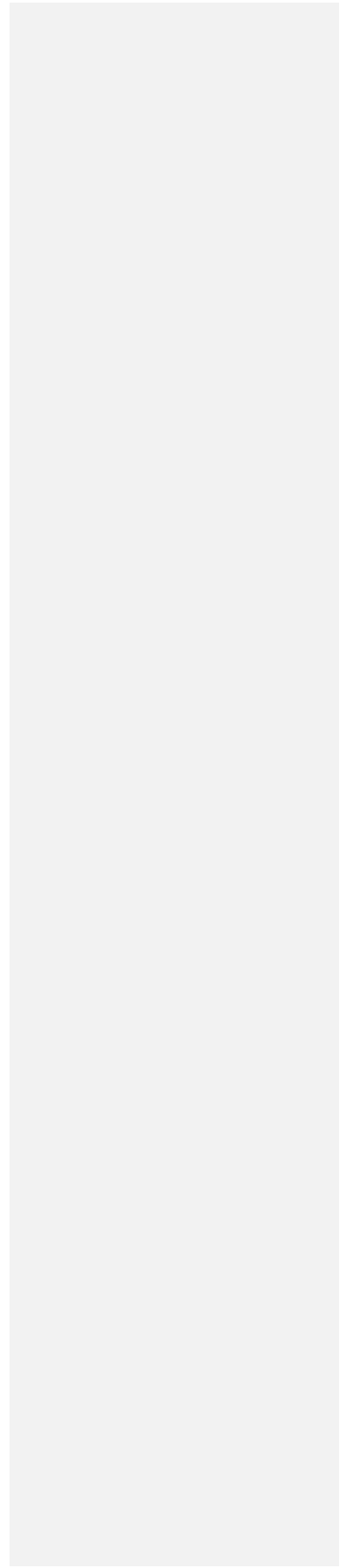


ABDOU DIOUF

MEMOIRES



AVANT-PROPOS

Dans son autobiographie, « Si le grain ne meurt », publiée en 1924, André Gide écrit : « Les mémoires ne sont jamais qu'à demi sincères, si grand que soit le souci de vérité. ». C'est peut-être vrai pour un auteur qui rédige son autobiographie mais ce n'est pas le cas en ce qui me concerne car je ne suis animé que du souci d'apporter ma part de vérité dans la relation de faits que j'ai vécus soit comme témoin, soit comme acteur de la vie publique du Sénégal, que ce soit aux abords du sommet ou au sommet de l'Etat. C'est d'autant plus nécessaire que ça et là, au gré des circonstances et du public ciblé, on assiste à une véritable réinvention de l'histoire, soit pour se mettre en valeur, soit pour jeter l'opprobre sur ceux que l'on croit emmurés dans un silence éternel. Au demeurant, de tels propos fallacieux, s'ils n'étaient infirmés, risqueraient de tenir lieu de vérité. C'est pourquoi, j'ai décidé de prendre la parole, en toute sérénité, mais au nom de l'équité, celle qui a toujours guidé mes pas de tout temps et en toutes circonstances.

Pendant quarante ans, en effet, de 1960 à 2000, j'ai été au service de mon pays où j'ai été tour à tour, haut fonctionnaire, Directeur de cabinet et Secrétaire général de la Présidence de la République, Premier ministre et enfin Président de la République..

Du côté du Parti, j'ai été militant à la base de l'UPS, responsable d'Union régionale, Secrétaire général adjoint, Secrétaire général, puis Président du PS. C'est dire que j'ai été mêlé dès le début de notre indépendance à l'évolution politique, administrative, économique, sociale et culturelle du Sénégal. C'est dire que j'ai pratiqué des hommes et des femmes de toutes les catégories sociales. En somme, pendant quarante ans de vie publique, j'ai entendu et j'ai vu, j'ai fait et j'ai défait, j'ai aussi subi.

Il ne s'agit pas, pour moi, à travers ce récit, de faire une sorte de rapport en conseil d'administration, ni de tresser des lauriers ou de vouer aux gémonies qui que ce soit. Mon propos est autre. Il s'agit simplement de faire en sorte que pour nous-même, pour nos contemporains et pour les générations futures, nous nous employions à restituer la part de ce que nous avons vécu, bien souvent de l'intérieur et quelquefois, sans d'autre témoin que notre propre conscience.

Le moment me semble donc venu de partager mon vécu car j'ai encore ma mémoire intacte, une mémoire qui est généralement reconnue comme bonne mais je crains que l'âge aidant,

elle ne s'affaiblit et que des faits qui sont encore clairs dans mon esprit, ne se brouillent avec l'usure du temps.

Un tel exercice n'est jamais facile. Quarante ans de vie publique ne peuvent être restitués en quelques centaines de pages, quelle qu'en puisse être la densité. J'ai essayé, autant que faire se peut, de me remémorer des faits qui me paraissaient les plus marquants de cette période. J'en ai certainement oublié. Qu'on me le pardonne.

En rappelant les faits, j'ai été amené à citer des noms de personnes, parce que simplement, elles se trouvaient liées au contexte. Que tous les autres, parents, collaborateurs, amis, camarades ou adversaires politiques, pairs et autres acteurs qui ne figurent pas dans ce texte, n'en soient nullement troublés. Qu'ils soient convaincus qu'ils bénéficient, tous, de mon affection et de mon estime indéfectibles et que je n'ai oublié personne.

Enfin, je voudrais remercier toutes celles et tous ceux qui m'ont accompagné dans ce projet de rétablissement de la vérité. Ils se reconnaîtront. Je leur renouvelle toute ma bienveillante et cordiale attention.

Paris, le...

Abdou Diouf

CHAPITRE 1

DE LOUGA A L'ENFOM (1935-1960)

J'ai vu le jour le samedi 7 septembre 1935, sous le signe de la Vierge, à Louga, au quartier Thiokhna. Cette ville, située aux portes du Sahel, enclavée entre la région historique du Djolof à l'est, le Walo au nord, le Cayor au sud, était une zone de contacts entre agriculteurs et pasteurs, un point de rencontre de groupes ethniques différents : Wolofs, Peuls, Maures. Il n'y a rien de surprenant que je sois le fruit d'un métissage. Mon père, en effet, avait du sang toucouleur par sa mère et du sang sérère du côté paternel, tandis que ma mère était fille d'un peulh et d'une wolof..

Beaucoup d'évènements marquèrent cette année 1935.

Au plan international, le Congrès de Nuremberg qui s'ouvre le mois de ma naissance, annonce le début de l'expansion du Reich vers l'Est. Le canon italien tonne en Ethiopie, au moment où l'AOF fait le deuil de son ancien Gouverneur général Martial Merlin. Le Sénégal rend hommage au premier député africain à l'Assemblée nationale française, Blaise Diagne décédé en France en 1934.

Heureusement dans cette morosité ambiante, dardent les premiers rayons d'espoir pour le Sénégal et l'Afrique. Trois jeunes Sénégalais, en effet, terminent leurs études universitaires en France : Léopold Sédar Senghor est agrégé en grammaire et philologie ; Joseph Ka, sort comme médecin des Troupes coloniales, et Ousmane Socé Diop, l'auteur du premier grand succès romanesque sénégalais, Karim, est diplômé de l'Ecole vétérinaire d'Alfort.

Je m'imagine ma ville natale durant ces années où la colonie se relevait des affres de la crise économique des années 30. Louga avec son paysage arbustif, brûlé une grande partie de l'année par le souffle chaud de l'harmattan. Louga et ses habitations de paille, ses maisons de commerce comme Maurel et Prom, Devès et Chaumet, Buhan et Teisseire, Vézia. La ville avait aussi son fort militaire, son huilerie, son bureau de poste, sa gare du chemin de fer Dakar-Saint-Louis, son école d'agriculture, sa section de la Croix Rouge, dont l'action était tournée vers la protection de l'enfance. Louga, c'était aussi le grand marché de bétail, appelé *Marbath*, qui faisait de la ville le centre carrefour du Ndiambour.

Jadis placée sous domination tiédo, Louga devint avec le temps un grand centre islamique. De grands marabouts mourides vivaient dans le cercle de Louga : Serigne Ibra Faty Thierno Mbacké à Darou Mousty, Serigne Sarr à Moukmouk, et Serigne Bara Mbacké à Louga même.

Il faut également signaler la présence de marabouts tidianes dont le plus connu reste Serigne Malick Sall, muqaddam d'Elhadj Malick SY.

Mon père Ndiaye Diouf, fils de Mbagnick, est né à Saint-Louis. A l'instar des Originaires des Quatre Communes, il était citoyen français et votait lors des élections législatives et municipales. Une grande partie de sa famille vivait encore à Saint-Louis. Je me souviens de ses frères, mes oncles, mais aussi et surtout de ma grand-mère paternelle, Fama Bass, de sa sœur, Magatte Bass et de sa nièce, Toutane Bass. Mon père était un homme calme, avare en paroles. Un des traits de sa personnalité qui m'a cependant le plus marqué est sa générosité, sa loyauté, et surtout sa grande humilité.

La tradition saint-louisienne voulait que l'éducation des enfants fût faite par les tantes ou grand mères paternelles. Je ne pouvais ainsi échapper à cette règle.

Aussi à l'âge de deux ans et demi, je quittais Mbacké, dans le Baol, où mon père était affecté trois mois après ma naissance, pour la fraîcheur des nuits saint-louisiennes. Au demeurant, Mbacké constitue, pour moi, le royaume d'enfance. J'y revenais passer mes vacances jusqu'en 1945, année où mon père quitta cette ville. A Saint-Louis, ce fut ma grand-mère paternelle Fama Basse qui devait se charger de mon éducation.

La maison familiale, sise au 43 rue André Lebon, entre les rues de France et l'avenue Jean Mermoz (ex rue Brière de L'Isle), se trouve en fait dans le sous quartier que les Saint Louisiens appellent « Boppu Ndaru Lodo » ou pointe nord, à un jet de pierre de la grande mosquée de la ville. Je vécus là dans l'insouciance, sous le regard protecteur de ma grand-mère, de sa sœur et de sa nièce, Toutane Basse. C'est cette dernière, qui, après le décès de ma grand-mère, s'occupa particulièrement de mon éducation, en même temps que de celle de ses propres enfants. Je porte le nom de son père. Elle était mariée à Abdoulaye Damimou Ly qui travaillait au Bas-Sénégal. Sa fille, Aïda Ba avait épousé Doudou Guèye, un cheminot, mais les difficultés matérielles et financières engendrées par la grève du Chemin de fer de 1947 eurent raison de ce mariage qui finit par se rompre. Ce fut un véritable drame familial.

Comme la quasi-totalité des enfants de Saint-Louis, j'ai fréquenté très tôt l'école coranique.

Saint Louis était un important centre religieux, fortement influencé par la Mauritanie voisine. De grands érudits islamiques s'y signalèrent dès le XIX^e siècle, comme Amat Ndiaye Ann et Bou El Modgad Seck., tous deux cadis et tamsirs, pour ne citer que ceux-là. La ville accueillit aussi de grandes figures de l'Islam au Sénégal, à l'image d'El Hadj Malick Sy qui y institua une mosquée-Zawiya. D'ailleurs, Saint Louis est la seule ville à jouir de ce privilège, avec Dakar et Tivaouane, capitale de la Tidjanya au Sénégal. La ville était donc réputée pour ses

écoles d'enseignement coranique appelées communément *jangu ou* *alxuraan*, et *Daara* dans les autres localités du Sénégal. Ma grand-mère confia les soins de mon éducation à Serigne Baye Mbaye et ensuite à Samba Seck qui m'initièrent à la récitation du Coran. Il s'agissait d'apprendre par cœur des versets et de les restituer sans rien y comprendre. En fait, c'est avec Ousseynou Sarr qui avait son école à la Zawiya, que j'ai appris réellement à lire le Coran. C'était un ancien sous-officier de l'armée française qui manipulait la langue française avec dextérité et qui avait un sens élevé de la pédagogie. Il nous apprenait à déchiffrer les lettres de l'alphabet arabe, à rassembler les syllabes, en somme à lire. Il avait également le talent de nous faire réviser les leçons apprises à l'école française. Il lui arrivait même d'anticiper sur le maître de l'école française. C'est lui, en effet, qui m'apprit, le premier, les nombres complexes.

L'école coranique démarrait très tôt le matin, aux premières lueurs du jour. Mon Dieu, qu'il était difficile de braver les matinées glaciales de Saint-Louis ! La ville s'enveloppait dès la tombée de la nuit d'un manteau de brouillard ; le froid qui semblait monter du sol laissait de douloureuses gerçures aux mains, aux pieds et sur les lèvres. Il fallait néanmoins, tous les matins, braver ce froid, pour aller psalmodier quelques versets du Coran, jusqu'à la première pause, vers huit heures. Je retournais alors à la maison pour le petit déjeuner, avant la reprise des cours coraniques de l'après midi, jusqu'au crépuscule.

Saint Louis fut le berceau de l'éducation en AOF. Jean Dard, puis les Frères de Ploërmel et les Sœurs de Saint Joseph de Cluny y ouvrirent les premières écoles primaires. C'est dans cette ville que fut construite la première école publique en 1857, qu'on baptisa plus tard du nom d'un ancien Gouverneur du Sénégal, Brière de l'Isle. C'est là où fut ouverte en 1923 l'école des Enfants de Troupe qui deviendra plus tard l'Ecole militaire préparatoire, puis le lycée militaire. A Saint Louis enfin, on trouvait le lycée Faidherbe, le premier établissement d'enseignement secondaire d'AOF créé en 1919. Saint Louis contribua donc à la formation de beaucoup de cadres africains, civils comme militaires. Elle peut à juste titre se targuer d'être ville avant-gardiste, dans l'édification de l'unité africaine, et de la francophonie.

Lorsque j'ai atteint l'âge d'aller à l'école publique française, ma grand-mère procéda à mon inscription à l'école Brière de l'Isle, située à côté de la Salle des Fêtes, à mi chemin entre l'actuel pont Moustaph Malic Gay (ex pont Servatius) et le pont Masseck Ndiaye (ex pont de la Geôle), qui reliaient le quartier nord à Ndar Toute et à la Langue de Barbarie. Du coup, je devins Diouf Abdou, nom que je devais garder durant toute ma scolarité primaire, secondaire

et universitaire. L'administration coloniale, sous le prétexte qu'elle n'était pas assez familiarisée avec les patronymes africains, choisit, en effet, de faire précéder le ou les prénoms par le nom de famille. Il faudra attendre un décret du Président Senghor, en 1963, pour que l'ordre naturel des noms soit rétabli. Dès lors mes journées se retrouvèrent réparties en trois temps : l'école coranique à l'aurore, l'école française le matin et l'après midi, et à nouveau l'école coranique jusqu'au crépuscule.

Saint Louis n'était pas seulement un lieu d'études, mais aussi de loisirs. La ville offrait, en effet, un cadre idéal pour l'épanouissement du corps et de l'esprit. Elle avait une bibliothèque municipale et ses associations de jeunes qui perpétuaient l'héritage de l'Aurore qui a marqué la génération de Maître Lamine Guèye servaient de lieux d'épanouissement à la jeunesse qui y pratiquait des activités intellectuelles et sportives. On découvrait, à l'occasion de conférences, le génie d'hommes talentueux comme Abdoulaye Sadiq.

Les fêtes de fin d'année avec le Réveillon, comme les fêtes du 14 juillet étaient l'occasion des défilés de Signares, mais aussi du fanal, des régates, des courses hippiques et des grands fobines ou séances de danses.

La musique était bien ancrée dans les mœurs. Depuis les années 20, on dansait dans la ville le charleston, le black bottom, des sonorités que reprenait avec brio l'Orchestre Jazz Saint Louis. Saint Louis rayonnait en AOF par ses équipes de football : l'Espoir, la Saint-Louisienne, le Réveil, l'Avenir.

Enfin les solitaires pouvaient profiter des grands espaces de méditation que constituaient les berges du fleuve avec les quais. Le Jardin d'Essai de Sor à la végétation luxuriante offrait aux visiteurs, dont les élèves, un cadre idéal pour l'oxygénation, la découverte, et la réflexion.

Je profitais des moments de détente pour me promener dans le quartier avec les camarades. C'est donc dans la capitale du Sénégal colonial que j'ai grandi, entouré de l'amour d'une grand-mère bienveillante mais néanmoins rigoureuse en matière d'éducation.

Beaucoup de souvenirs se bousculent dans ma tête quand j'évoque Saint Louis, cette doyenne des villes du Sénégal qui pendant longtemps s'est glorifiée de son statut de ville française, une des premières communes de plein exercice érigées par la métropole dans ses colonies de l'Afrique noire.

Les dix sept ans passés dans cette ville font que je la connais mieux que Louga où je suis né et où je n'allais que pendant les périodes de vacances scolaires.

Les années qui précèdent la seconde guerre mondiale sont à vrai dire des années difficiles pour Ndar, la ville de Faidherbe. En fait, depuis la fin de la crise économique des années trente, elle était concurrencée par Dakar alors capitale de l'AOF et qui, par l'importance de

son port et de sa position stratégique, était en passe de devenir la ville la plus importante de la colonie. De fait, Saint-Louis, avait amorcé une agonie lente mais inexorable à la fin des années trente.

A l'âge de sept ans, je fus donc inscrit à l'école primaire Brière de L'Isle, du nom d'un ancien gouverneur qui dirigea la colonie du Sénégal de 1876 à 1881. Elle était construite selon le style que Saint Louis partage avec les villes des provinces méridionales de la France. C'est là, dans le bâtiment à un étage avec balcon en bois de l'école, que j'ai effectué tout mon cycle primaire sous la direction de maîtres aussi bien français que sénégalais.

Même si je ne peux, dans le cadre de ces réminiscences, parler de tous ceux qui pendant six ans ont été à la base de ma formation primaire, je ne peux m'empêcher de me souvenir de certains parmi eux qui ont eu à me marquer véritablement.

Il y a incontestablement Monsieur Monfraix, le directeur de l'école. Son physique disgracieux était largement compensé par une beauté morale dont le souvenir indélébile me poursuit encore. C'est son épouse Madame Monfraix qui m'accompagna au Cours moyen et c'est sous son magistère que j'ai passé avec succès, en 1948, l'entrée en sixième et le Certificat d'études.

Parmi les maîtres sénégalais, il me revient Monsieur Oumar Camara, pédagogue et paternel. Comme l'école Brière abritait également un centre de formation de moniteurs, il arrivait qu'en l'absence d'un maître titulaire, un moniteur prêt en charge les élèves. C'est ainsi que j'en ai bien connu et apprécié certains.

Durant tout mon cursus primaire, je fus placé sous la houlette de ma grand-mère paternelle Fama Bass, chargée de m'inculquer aussi bien les bases de l'éducation traditionnelle que de l'amour du travail bien fait. Elle se faisait aussi un point d'honneur de me faire aimer la langue française, même si elle insistait beaucoup pour me faire connaître mes racines Toucouleur et Wolof. Décédée pendant que j'étais encore au cycle moyen de mes études secondaires, elle fut relayée par la fille de son frère, ma tante Toutane Basse, forte personnalité s'il en est.

C'est au moment où j'entre au lycée Faidherbe, mon nouvel établissement, que Léopold Sédar Senghor après un « appel au lecteur » dans la *condition humaine*, (le journal qu'il animait) écrit sa lettre de démission à Guy Mollet, quitte la SFIO et annonce la naissance du Bloc démocratique sénégalais (BDS).

Si j'insiste sur cette concomitance, c'est en fait parce que tout au long de mon cursus secondaire, la politique s'est invitée dans ma vie.

Sans vraiment l'avoir cherché, je me suis trouvé très tôt dans le cercle des rares Senghoristes du Saint Louis du début des années cinquante.

C'est dans l'ambiance d'une famille « senghoriste », devant faire face à une forte adversité politique que j'ai grandi.

Dans cette cité majoritairement acquise aux partisans de Lamine Guèye, c'était une gageure que de prétendre animer un parti opposé à la SFIO. C'est pourtant le défi que ma tante Toutane Bass, cousine de mon père, a essayé de relever.

Présidente du comité des femmes « senghoristes » à Saint Louis, elle fut la grande amazone du leader du BDS, dans cette ville ; Senghor y était certes minoritaire, mais son parti y était malgré tout implanté. La section au sein de laquelle militait ma tante avait son local appelé « Tagou Thioly », dans le quartier nord de l'île.

Je pense avoir joué à l'époque déjà, un rôle dans la marche du BDS naissant, tout au moins à Saint Louis. J'étais chargé, en effet, de lire pour ma tante et ses amis militants qui n'étaient pas alphabétisés, tous les journaux qui paraissaient, aussi bien ceux favorables à Senghor que ceux qui lui étaient hostiles. Je jouais aussi le rôle d'écrivain public, puisque chargé de rédiger tout le courrier adressé au secrétaire général du BDS, et de traduire ses réponses.

En somme, avec le recul, je peux dire qu'entre le BDS, (branche importante de l'arbre généalogique de l'actuel parti socialiste du Sénégal) et moi, la greffe effectuée par ma tante date de longtemps. Quant à Senghor, déjà élève, je l'admirais, je le suivais dans les rues de Saint-Louis et j'étais parmi les enfants qui suivaient son cortège et assistaient à ses meetings. On le savait agrégé de grammaire et la rumeur populaire voulait qu'un agrégé fût capable de reconstituer un dictionnaire quand bien même on l'aurait déchiré. Alors on était là, on l'admirait, on écoutait ses phrases non seulement pour le fond mais également pour la forme parce qu'il articulait bien, il parlait lentement et c'était un plaisir de l'écouter même si à l'époque, je ne l'avais encore jamais rencontré physiquement.

Quelques fois, il descendait chez MEDOR à côté de chez nous et lorsque ma tante y allait, je l'accompagnais et lui serrais la main furtivement. Mais un jour, ma tante Toutane BASS a décidé que je devais rencontrer SENGHOR. Ce jour là, SENGHOR avait déjeuné chez André PEYTAVIN à la pointe nord. Je crois que c'était en 1956 car après la loi-cadre André PEYTAVIN était ministre des finances dans le premier gouvernement du Président Mamadou Dia, en 1957. Je suis allé et c'était un privilège énorme pour le jeune étudiant que j'étais. SENGHOR après le déjeuner,- je n'ai pas participé au déjeuner, je l'attendais-, a dit : Ah ! vous êtes le neveu de Toutane BASS, venez avec moi dans ma voiture ; et je suis allé avec lui

de la pointe nord jusque chez moi et nous avons discuté dans la voiture. Qu'est ce que vous voulez faire ? Je veux faire l'Ecole Nationale de la France d'Outre Mer. Quelle section voulez vous faire ? A l'époque, la mode, c'était l'inspection du travail, je veux faire l'inspection du travail ; et nous voilà arrivés chez ma tante, il m'a encouragé et je suis sorti.

Cette atmosphère bruyante du monde politique ne m'a cependant pas empêché de mener à bien mes études secondaires dans ce grand lycée qui, à l'époque, recevait une bonne partie de ceux qui deviendront les élites du Sénégal indépendant et même de certains pays de la sous-région.

En 1948, voilà donc que je commence mes études secondaires .Le lycée Faidherbe, créé en 1919, en remplacement du cours secondaire de Saint Louis pour permettre à la bourgeoisie de la ville de faire accéder ses enfants à l'enseignement secondaire, porte le nom de celui qui, au milieu du XIX^e siècle a su par son dynamisme et sa forte volonté, faire de la cité de Ndar, le point de départ pour la conquête de l'intérieur de l'espace sénégalais et même de ce qui deviendra l'Afrique Occidentale française : il s'agit de Louis Léon Faidherbe. On ne peut évoquer la ville de Saint Louis sans se référer à celui dont le nom a été attribué à l'emblème de la ville, en l'occurrence le Pont reliant l'île à la grande terre, celui dont la statue trône au milieu de la place qui porte encore son nom.

Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale, quand l'enseignement fut réorganisé (un arrêté réorganisa le primaire et en fixa la durée à six ans) avec un accent mis sur l'enseignement intégral incluant l'apparition des diplômes classiques (brevet élémentaire, brevet d'études du premier cycle et Baccalauréat) que l'accès du lycée Faidherbe fut beaucoup plus facilité.

Je vécus mon entrée au lycée comme un passage de l'enfance à l'adolescence. Bien que saint-louisien, je n'avais aucune familiarité avec le lycée qui me semblait, jusqu'alors, hermétiquement fermé aux non initiés. C'est pourquoi, j'eus l'impression d'entrer dans un monde nouveau. A quelle section s'inscrire ? Fallait-il faire moderne ou classique ? Je n'y vis que du feu. J'étais certes bon en français et en rédaction mais ce n'est pas ce qui détermina mon inscription en section classique. Personne n'était là pour me conseiller. C'est ainsi que voyant deux files, je me suis mis tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre. Or voilà que celle où j'avais fini mon chassé-croisé s'ébranle et je suis le mouvement ; c'était la file de la section classique et ainsi d'office je me trouve inscrit en latin.

Pour la bourse, c'est encore le même scénario. Au départ, je n'avais pas demandé de bourse tout simplement parce que j'avais ma famille à Saint-Louis. Or voilà qu'on nous remet des formulaires de demande de bourse. Que fallait-il y mettre ? Je n'en eus aucune idée et ceux que j'interroge me disent que peu importait que l'on demandât une bourse entière ou une

demi-bourse d'internat car cela revenait au même. Ils disaient, en effet, que ceux qui avaient une demi-bourse d'internat prenaient leur repas à midi au lycée et se faisaient rembourser en argent la moitié de la bourse. Ils me conseillaient même, puisque j'avais ma famille à Saint-Louis, qu'il était de mon intérêt de demander une demi-bourse d'internat. Ainsi c'est moi même qui ai coché « demi-bourse d'internat » et c'est ce que j'obtins. Or la vérité était toute autre. Je ne tardai pas à m'en apercevoir. En fait, avec les excellentes notes que j'avais à l'examen d'entrée en sixième, j'avais droit à une bourse entière d'internat. Mais ignorance, quand tu nous tiens !

Je fus donc titulaire d'une demi-bourse d'internat durant les cinq premières années passées dans cet établissement et d'une bourse d'externat plus habillement les deux dernières années.

Pour moi passer de l'école primaire au lycée, c'était comme le moment de la circoncision ; c'était vraiment le passage de l'enfance à l'adolescence. Cependant, comme l'ambiance était extrêmement fraternelle, je me suis fait beaucoup d'amis à tous les niveaux. Quand j'étais en 6ème par exemple, j'étais dans la même classe que Ndiogou Ba dont le frère, Babacar BA était un de nos aînés. Tous les jours, Babacar Ba, se privait de son goûter pour le donner à son frère et à moi-même. C'est ce qui expliquera plus tard une certaine qualité de nos rapports.

Quand je suis arrivé en 6ème, j'étais bon en français et en rédaction et puis notre professeur qui s'appelait Monsieur André Denat, Denat André, disions-nous à l'époque, nous a donné notre première interrogation écrite en latin. Tous les bons élèves en rédaction ont eu de bonnes notes, alors que paradoxalement, je me suis retrouvé avec une très mauvaise note. Monsieur Denat m'a donné huit heures de colle durant lesquelles, je fus astreint à recopier cent (100) fois les déclinaisons latines. C'était une punition, certes, mais elle avait une valeur pédagogique parce qu'après cela, je connaissais mes déclinaisons latines par cœur et conséquemment j'étais dans le peloton de tête de la classe.

Au lycée, nous avons d'excellents professeurs, pétris de sens pédagogique et extrêmement dévoués à la cause de l'enseignement. Parmi ceux qui m'auront le plus marqué, il y avait bien entendu, Monsieur Denat qui devint, par la suite, censeur du lycée. Il faut y ajouter Monsieur Robert, professeur agrégé de Français, Latin et Grec, Jean Vigneau, qui quatorze années durant, a formé à la philosophie des générations de Sénégalais, Lorenzini, professeur d'histoire et de géographie, un corse dont la fibre patriotique française résonnait à nos oreilles, Félix Brigaud qui aura consacré beaucoup d'ouvrages à l'histoire du Sénégal. Il y en a certainement beaucoup d'autres. Tous ont été des professeurs éloquents, pétris de sens pédagogique et conscients de leurs responsabilités de formateurs d'une jeunesse qui devait se préparer à assurer l'avenir du Sénégal.

.A Saint-Louis, l'ambiance entre élèves du lycée et des collèges était bonne, voire fraternelle. Nous avons des amis partout et on se voyait souvent à l'occasion des manifestations sportives et culturelles au cours desquelles nous fraternisons. Certes, au cours des épreuves sportives interscolaires, nous nous mesurons dans une ambiance de compétition, mais elle restait fraternelle car nous avons des camarades partout. D'autant qu'au Collège Ameth Fall et au collège Blanchot, les études s'arrêtaient à la troisième. C'est ainsi que les plus brillants venaient continuer leurs études au lycée. Les autres terminaient là, ou bien allaient faire une formation pédagogique pour devenir instituteurs adjoints. C'est comme ça que Léna Diagne devenue bien après Léna Fall Diagne, parce qu'elle était brillante, est venue nous rejoindre au lycée en classe de seconde. .

De 1948 à 1955, mon séjour à Saint Louis fut entrecoupé de voyages que j'effectuais soit à Louga au sein de ma famille maternelle, soit à Linguère, pour rendre visite à mon père qui s'y était établi après avoir quitté Mbacké.

Linguère et Louga ont été dans mon adolescence, les villes où j'allais me ressourcer pendant la durée des vacances scolaires

A partir des années 47 / 48, j'allais régulièrement à Linguère rendre visite à mon père pendant les vacances en empruntant la ligne du train Louga –Linguère. Dans cette ville du Djoloff, nous nous retrouvions, pendant les vacances, en famille. Mes frères aussi y passaient les vacances. Ces séjours me rapprochèrent beaucoup de mon père. Cet ancien fonctionnaire des postes, sorti de Blanchot, avait beaucoup d'admiration pour l'administration. Il s'est établi à Linguère et a été un proche collaborateur du commandant de cercle de l'époque. Sa fidélité, sa loyauté et son sérieux ont fait qu'en plus de sa mission dans les sociétés de prévoyance, la bibliothèque créée par les administrateurs coloniaux dans la ville lui fut confiée. Mon père me demandait alors de m'occuper des livres de la bibliothèque à sa place pour le décharger un peu de son double travail. C'est d'ailleurs dans ce cadre que je connus un jeune administrateur du nom de Monteil. C'était un jeune homme, administrateur adjoint au commandant de cercle. Il était très bien et chaque fois qu'il venait à la bibliothèque, il prenait un livre et se donnait le temps de discuter avec moi, de savoir ce que je faisais, où j'en étais avec mes études et vraiment il me donnait un maintien extraordinairement responsable. Il était bon, humble et je me suis pris d'admiration pour cet homme. Je l'ai retrouvé d'ailleurs, bien après, quand je suis revenu au Sénégal. Nous étions dans le même ministère, chez Karim Gaye. Il y était Directeur de l'Action pour le Développement. Il n'est certes pas resté très longtemps, mais il s'entendait bien avec Karim Gaye et a fait un travail remarquable. Il m'a frappé plus que les

administrateurs de Louga avec lesquels je n'entretenais pas ce genre de rapports. Mon admiration pour lui, a dû, certainement, avoir une influence sur ma décision de faire plus tard l'école nationale de la France d'Outre-mer.

Mon père n'était pas du Jolof et comme la vie à Linguère ne devait pas susciter un enthousiasme délirant, les fonctionnaires qui y étaient affectés, avaient l'habitude de se retrouver chez nous, à la fin de la journée pour prendre le thé et combattre l'ennui. C'était l'occasion pour mes frères et moi de nous affairer autour des fourneaux, théières et autre matériel nécessaire pour le thé. Ce regroupement spontané des fonctionnaires autour de mon père fut dénoncé au commandant de cercle comme une manœuvre des Saint-Louisians qui ne désiraient pas partager avec les autochtones du pays, voulaient faire bande à part. Mon père, interrogé par le commandant de cercle, dut rassurer ce dernier qui le comprit fort bien. Il n'y avait là aucun ostracisme : notre porte était ouverte à tous et naturellement, y venait qui voulait.

Mon père était un excellent joueur de dames. S'il avait été plus jeune et avait pu participer aux compétitions sportives comme il en existe aujourd'hui, incontestablement, il aurait été sacré champion du Sénégal et peut-être champion du monde. Il avait vraiment du talent. Je dois avouer que de mes frères, excepté Djiby qui est moins fort que moi, je suis celui qui est le moins doué au jeu de dames. En revanche ma fille Yacine a largement hérité des talents de son grand-père. Chaque fois qu'il m'arrive de l'affronter, elle me bat, sans difficulté, alors qu'elle n'a pas d'entraînement. Figurez vous que mon père, alors qu'il était à la retraite, a été défié par Baba Sy, alors champion du monde du jeu de dames qui est venu l'affronter à Linguère. Mon père l'a non seulement tenu en échec mais lui a tendu un piège dans lequel il était près de tomber. Il a fallu qu'un spectateur indélicat, ait malicieusement fait un bruit qui éveilla l'attention de Baba Sy. C'est ainsi qu'il se reprit et finalement ils firent match nul.

A Louga, je retrouvais l'entourage de ma famille maternelle. C'était ma grand-mère Tening Gaye Massar et sa sœur Yacine Gaye Massar qui en étaient l'autorité morale. C'est après leur décès, en 1953-1954, que ma mère monta en première ligne. Elle devint ainsi l'âme de la maison et de la grande concession familiale où son autorité était incontestée.

Louga, c'était aussi pour moi l'occasion d'être au cœur de la compagnie enrichissante des jeunes de mon âge avec qui je pus discuter et échanger. Une année repère, fut celle de 1952, lors de la création de l'Amicale scolaire et universitaire de Louga. Cette association

regroupait tous les lycéens, collégiens et universitaires qui passaient leurs vacances dans cette escale du Ndjambur. J'en fus d'abord le secrétaire général, avant d'en prendre la tête en 1955. Lorsque je quittai la présidence, ce fut Cheikh Ba qui me remplaça. C'est encore lui qui me succéda à la tête des Associations Scolaires et Universitaires de tout le Sénégal qu'on appelait « la Coordination des Associations Scolaires et Universitaires du Sénégal » dont je devins le Président avant d'aller poursuivre mes études en France.

Cette amicale de Louga organisait des cours de vacances pour les jeunes élèves et également des soirées artistiques et culturelles. Sur ce terrain, elle rencontrait le Cercle de la Jeunesse de Louga qui regroupait les jeunes qui vivaient de manière permanente sur le terrain. On sait avec quel talent le Cercle a dominé pendant des décennies, la scène artistique et culturelle du Sénégal. Les deux associations cultivaient une certaine rivalité mais elle n'était jamais bien méchante car tout nous unissait.

Si à Saint Louis, je découvris les réalités de la politique du Sénégal de l'époque grâce au militantisme de ma tante, je peux dire que mes vacances à Louga et ma participation à la vie de l'Amicale furent pour moi un laboratoire d'exercice à la vie communautaire, avec tout ce que cela demande comme compréhension et sacrifice pour le bonheur et l'entente avec autrui. Ma vie de lycéen a été ainsi rythmée par ces déplacements entre Saint Louis, Louga et Linguère, étant entendu que, du fait de mes études, je passais plus de temps dans la vieille capitale. C'est cela qui explique le fait que je la connaisse bien mieux que Louga ma ville de naissance, même si plus tard, les vicissitudes de l'histoire m'ont amené à militer dans la dernière. C'est le lieu de reconnaître que les liens noués entre adolescents sont très forts et peuvent être de qualité. Je pense, en effet, que mon action au sein de l'Amicale scolaire et universitaire de Louga (participation à la vie culturelle de l'association, animation des cours de vacances, etc.) n'est pas étrangère au fait que j'aie pu réussir, en politique, après un passage à la première coordination de l'Union Régionale du Cap Vert, à être secrétaire général de la coordination communale de Louga avant de me retrouver à la tête de l'Union Régionale de Diourbel.

Je souligne ce fait pour rendre hommage à tous ceux qui, se rappelant notre compagnonnage au sein de l'Amicale, n'ont pas hésité à me soutenir pour asseoir une base politique dans une ville où j'étais certes né, mais où je ne séjournais que le temps des vacances scolaires.

En 1955, j'obtins la deuxième partie du baccalauréat en série « Philosophie. ». Le lycée était alors terminé et la scolarité, à Saint-Louis, aussi. Désormais, je devais m'établir à Dakar.

Il faut rappeler qu'à la suite de la Conférence africaine française de Brazzaville (janvier-février 1944) et de la Conférence africaine de l'enseignement tenue en juillet 1944 à Dakar, l'administration coloniale a répondu favorablement à la revendication légitime des élites africaines. Depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, il y'avait en effet la généralisation des programmes métropolitains dans le niveau du primaire. Il s'y ajoute que les lycées de Dakar et Saint-Louis étaient désormais, habilités à préparer et avec toutes les options, au baccalauréat de type métropolitain.

Saint-Louis était non seulement la capitale du Sénégal, mais également la capitale de la Mauritanie. Elle revêtait incontestablement les atours d'une grande ville où se côtoyaient administrateurs coloniaux, fonctionnaires européens et africains, conseillers territoriaux du Sénégal, commerçants marocains, libanais, mauritaniens et sénégalais, élèves du lycée et des collèges Blanchot et des jeunes filles, pêcheurs de Guet-Ndar et agriculteurs de l'hinterland venus à la recherche de revenus complémentaires après la période des récoltes ; A ceux-là, venait s'ajouter une population laborieuse, souvent confrontée à la recherche d'un quotidien qui n'est pas toujours assuré.

A Saint-Louis donc, tout m'était familier et tout m'était agréable aussi.

Or, voilà que la nécessité de poursuivre des études supérieures m'amenait à quitter cette ville si chère pour aller vivre à Dakar.

Dakar, capitale de l'Afrique occidentale française (AOF) était le siège du Gouvernement général et du Grand Conseil. Ville ouest-africaine où on retrouve une certaine concentration humaine ainsi que des activités administratives, économiques et sociales, elle est incontestablement, une grande ville, avec les avantages et les inconvénients que l'on peut retrouver dans ce genre d'agglomération. J'y allais certes de temps à autre rendre visite à un cousin de ma mère, Soulèye Ndoye. Il habitait la rue Thiers et au cours de ces visites, j'avais tissé des amitiés de jeunesse qui d'ailleurs, survivront à l'usure du temps.

Dakar abrite l'Institut des Hautes Etudes (IHE) créé par décret du 6 avril 1950 et qui fut transformé en Université par décret du 24 février 1957. Il est lié au rectorat d'académie de Bordeaux et est ouvert aux originaires des territoires de l'AOF. Il comprend uniquement, au premier cycle, une école de droit, une école de médecine, une école de lettres et une école de sciences.

Installé à Fann, entre la route de Ouakam et la corniche ouest, l'Institut occupe une surface d'environ un kilomètre carré. C'est là que se dressent, les quatre facultés séparés par des jardins, le Rectorat, la Bibliothèque universitaire et l'Institut français d'Afrique noire (IFAN) devenu, bien plus tard IFAN/Cheikh Anta Diop. Face à la route de Ouakam, la cité

universitaire où trône un beau bâtiment colonial couvert de tuiles rouges, le Pavillon A où j'ai logé pendant mes années d'études à Dakar. Le restaurant universitaire occupait le sous-sol du bâtiment. Le Professeur Assane Seck, intellectuel brillant et distingué était le directeur de la cité. Il avait été le colistier de Lamine Guèye sur la liste SFIO aux élections législatives du 2 janvier 1956. Sa défaite n'entachait nullement le respect et la parfaite considération que nous lui portions

Dans cet Institut qui comptait en 1954-1955, 365 étudiants devenus 1040 en 1957-1958, mon monde s'élargissait et se diversifiait. Non seulement, je me retrouvais avec d'anciens camarades du lycée Faidherbe, mais il fallait aussi compter avec les anciens élèves du lycée de Dakar, des étudiants français dont les parents travaillaient, pour leur grande majorité, en Afrique mais aussi les étudiants venus des autres pays de l'Afrique occidentale et même équatoriale. Ce beau monde, malgré les diversités culturelles qu'on pouvait noter çà et là, constituait, incontestablement, un terreau fertile où se développait harmonieusement l'arbre de l'intégration africaine et que nous arrosions tous, chacun, à sa manière

Cependant, dans cet unanimisme qui fédérait presque tous les étudiants, les camarades ivoiriens, eux, faisaient bande à part. Je me souvins encore des discussions que nous avions eues dans la cour de l'Université. Ils épousaient les positions de leur leader Houphouët qui préconisait la décentralisation au niveau des territoires alors que Senghor que l'on considérait comme son rival, se battait contre la balkanisation et pour le maintien des groupes de territoires et la création d'un exécutif fédéral, ce que l'on aurait dû faire. Les Ivoiriens se plaisaient, en effet, à dire « non, non, nous on a assez d'être la vache à lait de l'AOF, il faut que chacun soit indépendant dans son territoire et vous Sénégalais qui faites le malin, vous verrez, vous verrez ce que vous allez pouvoir faire avec vos arachides. »

Dakar a été, en effet, une excellente étape où j'ai pu nouer des amitiés qui iront se raffermir lorsque le destin aura placé bien d'entre nous aux postes de responsabilité dans nos pays respectifs.

C'est à Dakar, également, que ma prise de conscience politique, certes éclose à Saint-Louis, a été stimulée. L'Association générale des Etudiants de Dakar (AGED) se faisait l'écho des prises de position avant-gardistes de la Fédération des Etudiants d'Afrique noire en France (FEANF). A Dakar, nous avons créé la CECAS «Coordination des Associations Scolaires et Universitaires du Sénégal » dont je devins le Président avant de passer la main à Cheikh Ba au moment où j'allais poursuivre mes études en France. J'ai également été le premier Président

de l'Association de la Coopération du Devoir que nous avons créée. Cheikh Sarr « Le Petit » en était membre et Habib Thiam en était le Secrétaire Général.

Nous étions, en effet, à un tournant important de l'histoire de l'Afrique sous obédience française. L'Union Française était, en effet, critiquée de toutes parts. Qui pouvait être sourd aux conclusions du Sommet afro-asiatique de Bandoeng tenu en avril 1955 en Indonésie ? Qui pouvait ignorer la lutte de libération nationale courageusement engagée par les Algériens contre la France qui venait de s'écrouler devant la résistance indochinoise ? Qui pouvait être insensible au panafricanisme de Kwamé N'krumah, le Ghanéen ?

En Afrique, les leaders politiques et les syndicats ne cessaient de dénoncer, en effet, les limites de l'Union Française et demandaient davantage de participation des Africains à la gestion de leurs propres affaires.

C'est dans cette atmosphère mouvementée à l'extérieur et contestataire à l'intérieur que nous prenions conscience des obstacles qui jalonnaient l'évolution de l'Afrique vers davantage d'autonomie, voire vers l'indépendance.

Au Sénégal, la loi municipale de 1955 voyait arriver, à la tête des mairies, suite aux élections municipales du 18 novembre 1956, des hommes comme Léopold Sédar Senghor à Thiès, Mamadou Dia à Diourbel. A Louga, un cousin de ma mère, Momar Gaye Diop, instituteur de son état, homme de résistance et de refus, quitta les rangs du Bloc Populaire Sénégalais (BPS) de Léopold Sédar Senghor et créa avec quelques amis dissidents, un parti local dénommé Bloc Démocratique du Ndiambour (BDD) qui remporta les élections. Il fut élu maire. N'est-ce pas là une belle illustration de la démocratie sénégalaise ?

Le parti de Senghor qui avait désormais pris l'ascendant sur la SFIO de Lamine Guèye travaillait à l'unification des partis politiques et attirait de plus en plus d'intellectuels regroupés au sein du groupe « Réalités ».

Des syndicats revigorés par le vote du Code du Travail outre-mer, en 1952, se formaient et exigeaient que l'administration coloniale prît en compte leurs revendications pour plus d'égalité et de participation des autochtones aux affaires.

De grandes réformes se préparaient et ne laissaient personne indifférent. L'avenir de l'Afrique était en jeu et il fallait bien, avec patience et discipline, forger les outils nécessaires pour assumer au mieux les responsabilités qui seraient les nôtres.

A l'Institut des Hautes Etudes, je me suis inscrit à l'Ecole de Droit. J'avais toujours eu d'excellentes notes en lettres et en mathématiques, mais c'est le droit qui m'attirait. Pourquoi ? Peut-être parce que le droit colle à la réalité quotidienne et j'avais le sentiment que rien de bon ne se faisait sans la justice et l'équité. Il s'y ajoute que j'ai toujours pensé qu'une bonne administration constitue la condition sine qua non du développement et j'avais envie d'entrer à l'Ecole nationale de la France d'Outre-Mer. C'est pourquoi, en 1955, au moment de postuler à une bourse d'internat pour l'enseignement supérieur, je précisais que je comptais préparer des concours administratifs.

A la Faculté de droit, nous étions 183 en 1955-1956, 193, en 1956-1957 et 482 en 1957-1958. Les programmes universitaires restaient dans leur contenu, leur organisation, et leur pédagogie, strictement identiques à ceux des universités métropolitaines.

Nos professeurs étaient d'excellents maîtres, fêrus de l'esprit du droit et ayant une grande dextérité à communiquer avec simplicité leur immense savoir. Je garderai toujours un excellent souvenir des cours de Messieurs Chabas sur le droit civil, Bruyas et Seurin sur le droit administratif et Alliot sur l'Histoire des Institutions et faits sociaux. Il faut y ajouter Roche, pour le droit constitutionnel, Cappet, pour l'économie, Larguier, pour le droit pénal et Decottignies.

Ces trois années passées à l'école de droit furent couronnées de succès. A tous mes examens, je réussissais à la session de juin, ce qui me laissait le loisir d'aller passer mes vacances à Louga, l'esprit libre. C'est vrai que ma préoccupation première était la réussite aux études, persuadé que j'étais que de grandes responsabilités pesaient sur nos épaules, nous qui étions déjà considérés comme ceux qui devaient assurer le développement de notre pays et le bien-être de ses populations.

L'année 1956 avait été marquée par le vote de la Loi-cadre, dite encore loi Gaston Defferre, du nom de son initiateur. Cette loi du 23 juin, mise en application en 1957, accentuait la personnalité des territoires africains en mettant en place, notamment, un Conseil de Gouvernement, véritable Conseil des ministres. Au Sénégal, Mamadou Dia, secrétaire général adjoint du BPS majoritaire à l'Assemblée territoriale fut investi vice-président du Gouvernement dirigé par le Chef du Territoire Pierre Lami. En 1958, il en devint le président. Mamadou Dia avait la fibre patriotique et l'engagement nécessaire pour mener les réformes que nous étions en droit d'attendre ; il suscitait tous les espoirs. Son compagnonnage harmonieux avec Léopold Sédar Senghor était rassurant et l'avenir s'annonçait prometteur.

Incontestablement, le Sénégal était sur la bonne voie et je comptais bien apporter ma pierre à l'édification et à la consolidation de l'édifice national.

En 1957, pour la première fois, je me rendis, à Paris. J'étais lauréat de la faculté de droit et à ce titre, j'ai bénéficié d'une bourse de vacances pour découvrir la France. C'est depuis Kankan, en Guinée, où je passais mes vacances, auprès de mon oncle Badara Dème, alors greffier en chef des Tribunaux en AOF, que me parvint le télégramme m'annonçant la bonne nouvelle.

A mon retour des vacances passées en France, je terminai ma troisième année de droit tout en préparant le concours d'entrée à l'Ecole nationale de la France d'Outre-mer. Depuis 1951, l'Ecole, en effet, recevait parcimonieusement des Africains qui, à leur retour, se retrouvaient, en général, placés à de hauts postes de responsabilité, notamment dans le cabinet du Haut-commissaire de l'AOF. Des noms étaient cités, notamment ceux du Guinéen Diallo Telli, du Sénégalais Daniel Cabou, mais c'est en 1956 qu'intervint la grande ouverture motivée par l'« africanisation des cadres » voulue par la loi-cadre qui a décidé que 66% des cadres de l'Administration seraient désormais des Africains. Cette élite devait, dans l'esprit du colonisateur, prendre, en douceur, la relève des fonctionnaires métropolitains. Nous n'étions pas dupes : ces mesures, comme bien d'autres, avaient essentiellement pour objectif d'inciter les Africains à retarder l'échéance de l'accession à l'indépendance.

Je dois avouer que l'idée de faire l'ENFOM a été renforcée par mon amie Mamy Sow qui ne cessait de me répéter avec insistance « Abdou, je veux que tu fasses l'école de Daniel ». Daniel, c'était Daniel Cabou qui était fiancé à Eléonore Mendy qui se trouvait être une cousine de mon amie. Bien plus tard, je n'ai pas manqué de rappeler à Daniel Cabou que si je m'étais présenté à l'ENFOM, c'est bien à lui que je le devais indirectement.

C'est à l'ENFOM que j'ai rencontré pour la première fois Habib Thiam. Habib était déjà étudiant en France, alors que moi j'ai passé le concours à partir de Dakar. J'avais prévu de faire le droit public mais dans mon esprit c'est seulement après la licence. Est-ce que j'allais faire les impôts ? Est-ce que j'allais faire les Douanes ? Est-ce que j'allais en France pour préparer une autre Grande école ? Je me tâtais et juste à ce moment là, dans la foulée de la loi-cadre et des réformes qu'elle a engendrées, notamment le besoin d'africaniser les cadres, on a décidé d'ouvrir aux Africains, les portes de l'Ecole Nationale de la France d'Outre mer. Alors, pour y accéder, il fallait, au minimum obtenir, deux certificats, ce qui n'était pas obligatoire pour la section administrative mais qui était obligatoire pour la section

Magistrature. Mais comme me disait Babacar BA un jour, il ne faut pas rester à Dakar pour soi même, mais il faut terminer la licence. C'est ainsi que je suis resté au campus de Dakar. J'aurais pu me présenter déjà à l'ENFOM quand j'étais en 2^{ème} année de droit. Mais en fin de compte, j'ai attendu l'année d'après pour affronter le concours. A cet effet, on nous avait organisés des cours de préparation à l'université, dispensés par des professeurs, notamment Roche, professeur de droit constitutionnel, Bruyas, professeur de droit administratif et Assane Seck qui était notre professeur de langue nationale, le wolof. On faisait le cours préparatoire, on lisait un peu car il fallait non seulement avoir des connaissances en droit administratif, mais aussi donner des preuves de culture générale. .

Donc on se préparait bien et comme d'habitude je travaillais avec beaucoup de sérieux et eus le bonheur de réussir brillamment mon entrée à l'ENFOM. Le jour où je devais passer cet examen, je me suis réveillé à quatre heures (4h) du matin ; il restait encore du temps avant de prendre le car pour partir, et j'ai alors pris mon livre de droit administratif. Quand je l'ai ouvert, je suis tombé sur la page « CONSEIL DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF DE L'AOF » ; je l'ai lu et relu jusqu'à l'heure de prendre le car. Quand le concours a commencé, je me suis tout de suite dis que les voies du Seigneur étaient impénétrables quand j'ai vu que la première épreuve portait sur le « Conseil du Contentieux Administratif de l'AOF ». Je crois avoir obtenu 20/20 et c'est pourquoi que je ne suis pas étonné d'avoir été Major. Pour l'épreuve orale, j'avais choisi le Wolof et j'ai été interrogé par Mr Ba, un examinateur qui se trouvait être le Directeur de l'Ecole de Médina. Il a commencé à parler avec moi et tout au long de l'entretien, il prenait des notes. A la fin, j'ai eu 16/20. Je crois que c'est à l'Université déjà, que j'ai assuré la maîtrise de mon Wolof, ce qui m'a d'ailleurs servi, puisque lors d'un magal, (j'étais Premier Ministre à l'époque) quand j'ai livré à Serigne Abdoul Ahat le message du Président Senghor, Bassirou Diagne, le père de Bassirou Marème m'a dit : « Abdou tu as été magnifique ; tu sais que pendant tout ton discours, tu n'as dit qu'un seul mot français ! », je lui ai alors dit : « c'est une répétition. » , je pensais bien entendu aux cours de Wolof du Professeur Assane Seck.

Je ne peux m'empêcher de noter que cette année de 1958, était aussi celle du transfert de la capitale du Sénégal, de Saint-Louis à Dakar. C'était un moment important de l'histoire de notre pays. Quel enfant de Saint-Louis ne l'a pas vécu comme une écorchure très vive. Les habitants de Saint-Louis en garderont longtemps encore une animosité contre le Président Mamadou Dia qui était considéré comme l'auteur de cette décision. Cependant, d'après les

explications que nous avons reçues, Dakar risquait, ou : de faire sécession du Sénégal pour devenir un Département français, ou bien, elle tombait sous la concupiscence des Etats de l'AOF qui voulaient en faire une ville indivise.

Quoiqu'il en soit, ma raison a primé sur mon sentiment. J'étais, comme bien des Saint-Louisians, présent au meeting du cinéma VOX. Ce jour là, Maître Babacar Sèye qui était à la tête de la contestation a fait une intervention remarquable qui a été applaudie, mais qu'il a dû payer le lendemain car un télégramme du Président du Conseil le remettait à la disposition de la République Française. A la fin du meeting, il y a eu la marche jusqu'à la place Faidherbe et là, comme maire de Saint-Louis, Maître Babacar Sèye est monté sur la statue de Faidherbe qu'il a embrassé et lui a dit : « si tu avais été là on ne nous aurait pas fait ça »

Avec ma réussite au concours d'entrée à l'ENFOM, les portes de Paris s'ouvraient à moi, me donnant l'occasion d'élargir encore mes horizons pour mieux me mettre au service de mon pays et de mon peuple.

J'avais, comme je l'ai déjà dit, visité à Paris pendant les vacances de 1957. Paris qui avait hanté mes rêves d'élève et d'étudiant amoureux de la culture française me parut bien décevante. Non seulement le temps y était gris, les rues recouvertes de pavés, mais des murs sombres cachaient la majesté des bâtiments. Très vite cependant, je retrouvais mon enthousiasme car Paris restait Paris et j'étais bien content, en 1958, d'y revenir et de la redécouvrir à nouveau. Les deux années passées à l'Avenue de l'Observatoire allaient me faire aimer davantage cette belle ville qui offre toujours quelque chose à découvrir et à savourer. Paris, en effet, est la ville des musées et des spectacles, la ville de l'osmose culturelle. Elle est également la ville des rencontres amoureuses car elle me donna l'occasion de rencontrer en 1959, Elisabeth, la chance de ma vie. Elle est devenue mon épouse.

J'arrivai dans la capitale française, le 30 septembre 1958, c'est à dire deux jours après le référendum du 28 septembre 1958 ; Le Sénégal et les autres territoires de l'AOF, de l'AEF et Madagascar, à l'exception de la Guinée avaient voté « oui » et acceptaient d'être des Etats-membres de la Communauté franco-africaine proposée par le Général de Gaulle revenu au pouvoir en juin 1958. La Guinée de Sékou Touré accédait, elle, à l'indépendance, rompant ainsi tout lien avec la France. J'étais à la Place Protet, le 26 août et j'étais tout à fait d'accord avec le discours de De Gaulle : « Si vous voulez l'indépendance, Prenez-la », avait-il dit. De Gaulle avait préparé son discours écrit, mais quand il a vu les porteurs de pancartes, il s'est d'abord adressé à eux : « je veux dire un mot d'abord aux porteurs de pancartes. Voici ce

mot : s'ils veulent l'indépendance qu'ils la prennent le 28 septembre. Mais s'ils ne la prennent pas, alors, qu'ils fassent ce que la France leur propose : la Communauté franco-africaine....

Nous ne sommes pas à l'époque des démagogues. Qu'ils s'en aillent, les démagogues d'où ils viennent, où on les attend ! » Moi j'étais d'accord avec lui tout comme j'étais d'accord, pas avec le ton, mais avec le fond du discours de Valdiodio Ndiaye qui disait ; que « demain tous les OUI ne comporteront pas une renonciation délibérée à l'indépendance et que tous les NON ne traduiront pas une volonté de rupture complète. »

Je sais que les chefs religieux n'étaient pas d'accord avec lui parce que c'était surréaliste, Senghor n'était pas là. Senghor n'avait pas de responsabilité mais quand même. Dia n'était pas là en tant que Président du Conseil. On a laissé Valdiodio faisant l'intérim de Dia, prononcer le discours et plus tard De Gaulle s'en souviendra puisque c'est Houphouët – Boigny qu'il choisira comme ministre d'Etat dans son gouvernement.

De Gaulle avait été surpris et énervé par le discours de Sékou Touré à Conakry.

A Dakar il a pris les choses en main, a reçu tous les chefs religieux, Seydou Nourou Tall, Abdoul Aziz Sy, Falilou Mbacké. Ils étaient tous là et ils l'ont assuré de leur fidélité en lui disant que si les responsables politiques appelaient à voter « NON », ils perdraient car le peuple les suivrait eux qui allaient voter et faire voter « Oui ».

Le climat politique était lourdement chargé par la guerre d'Algérie qui battait son plein, avec son lot de morts et d'atrocités. L'empire français avait déjà perdu l'Indochine. L'indépendance semblait inéluctable et il nous fallait dès à présent, nous préparer à l'assumer et à la rendre gagnante pour nos peuples et nos Etats qui avaient beaucoup donné pour notre éducation. C'est dans cet esprit engagé que je commençai mes cours à l'ENFOM le premier novembre 1958 et devais y rester jusqu'en juillet 1960.

L'Ecole était dirigée par le professeur François Luchaire. Son adjoint, John Gilmer était en même temps, Directeur des études de la section administration, tandis que celle de l'inspection du Travail était sous la direction de Faraut, Gilbert Mangin s'occupant de la section Magistrature. Ferréol de Ferry, ancien archiviste Du Gouvernement d'Indochine, était le secrétaire général de l'école

Quand j'ai intégré l'ENFOM, nous étions, je crois, si je ne compte pas les stagiaires qui étaient envoyés par leurs Etats, trois Sénégalais : moi-même, Thiékouta Sidibé et Habib Thiam que j'ai connu là. La ligne à l'époque, disons la tradition, consistait à ne pas accepter d'être administrateur parce qu'être administrateur, dans l'esprit de l'époque, c'est se voir dans

l'obligation d'appliquer la politique coloniale ; pour éviter cela, il ne fallait être ni administrateur, ni magistrat ; il valait mieux être inspecteur du travail. C'est ainsi qu'à l'issue des deux premiers concours, les majors ont tous choisi de faire l'inspection du travail. C'est au moment du choix que j'ai fait la connaissance d'Habib Thiam. On était sur le banc et on attendait d'être appelé. On commence par moi puisque j'étais le major ; « Diouf Abdou qu'est ce que vous choisissez ? « l'administration » dis-je. Alors ça a été comme une peur dans la salle. Habib Thiam me dit alors : « on ne vous a rien dit à DAKAR sur l'inspection du travail ou sur la magistrature ? » Je lui répondis que moi je veux faire administration car je pense que, le pays allant vers l'indépendance, cette section m'ouvrira plus de portes et plus d'horizon. Je choisis donc l'administration et dans la foulée presque tout le monde a choisi l'administration. Ce furent le quatrième, Keita Namory qui était un malien (ex Soudanais) et le sixième Thiécouta Sidibé qui était Sénégalais qui choisirent l'inspection du travail. D'ailleurs, tous les deux avaient déjà leur licence. Ce qui était une des caractéristiques de ce concours, c'est qu'on y rencontrait des gens qui étaient Docteurs en Droit, d'autres qui avaient des diplômes d'Etudes Supérieures de droit public et d'autres qui avaient déjà la licence. Ainsi, nous étions très peu nombreux à faire notre licence complète. C'est donc là que j'ai connu Habib Thiam et vraiment nous nous sommes attachés l'un à l'autre. Nous habitons Paris et il a été vraiment pour moi un ami, un frère. J'étais au Pavillon d'Afrique à la Cité internationale de l'Université de Paris, tandis que lui logeait à Anthony avec sa femme et ses deux enfants. Il m'amenait souvent manger chez lui et vraiment ça s'est très bien passé entre nous. D'ailleurs au moment de faire notre stage, nous devions en tant qu'administrateur le faire en préfecture. Je suis allé voir le Directeur de l'Ecole et celui des Etudes et leur ai dit que j'aimerais, si possible, faire mon stage au ministère des finances puisque je voulais en ce moment là, me spécialiser en finances. En fait, ce que je voulais, parce qu'on était encore en fédération du Mali, c'était d'aller travailler à la Direction Générale des Finances et faire une carrière en me spécialisant dans les Finances Publiques. C'était cela mon ambition et finalement, après discussion, les autorités de l'Ecole ont donné leur accord et on m'a organisé un stage aux finances. Habib Thiam m'y a suivi ; il a dit que lui aussi voulait faire un stage en finances et d'autres ont aussi profité de cette occasion. C'est ainsi que j'ai fait Rue Deschamps, j'ai fait la Banque Centrale, en somme j'ai fait tous les services du ministère des finances et j'ai même travaillé comme contrôleur des Dépenses engagées au Ministère des Travaux Publics. J'étais à côté du Contrôleur des Dépenses engagées pour apprendre mon métier ; donc, en définitive, j'ai fait un stage formidable. Pour moi le souvenir de l'ENFOM, c'est aussi mon mémoire, ce mémoire dont on me dit qu'il est aujourd'hui introuvable. S'il a

disparu, c'est peut-être le fait de ceux qui voulaient l'utiliser contre moi au moment où je devais être Président de la République. Mon sentiment est qu'en fait, ce mémoire tire moins sa valeur de son intérêt scientifique, car je ne lui reconnais pas de valeur scientifique particulière, mais, il faut plutôt le voir comme une manifestation de révolte contre ce que je considérais comme des avatars de la religion. C'est comme ça qu'il faut le voir, la révolte d'un jeune homme de vingt-trois ans qui était au bord de l'Athéisme, au bord du Marxisme-Léninisme, mais qui avait quand même encore la foi et trouvait que ce que ces marabouts là faisaient, était inacceptable ; c'était vraiment écrit au vitriol. Quand nous avons réussi le concours, personne ne nous a dit qu'il y aurait un mémoire à écrire. La rentrée a été effectuée en octobre et à la mi-octobre, on nous fit savoir que nous devons fournir le mémoire avant Noël. Il me fallait alors mener le travail à l'école, de pair avec les cours et les travaux pratiques en faculté. Finalement d'ailleurs, je choisis de ne faire que les Travaux dirigés, n'allant que très peu aux cours. Je me contentais des photocopies. C'était la seule alternative, puisqu'à l'école, l'assiduité était de rigueur ; non seulement il y avait un contrôle strict, mais en plus il fallait écrire un mémoire. Alors, je me suis dit qu'est ce que je vais choisir comme mémoire ? J'ai alors choisi de travailler sur l'islam et la société au Sénégal. Quand je me suis lancé dans l'entreprise, tout ce que j'ai souffert pendant les années d'école coranique, tout ce que j'ai vu dans ma jeunesse, tous les défauts ayant un lien si ténu soit-il avec la religion musulmane, me sont revenus en mémoire. Le Gouverneur Général Robert De Lavignette comparant mon style à celui de Camara Laye me donna 18,5/20. On me dit que l'appréciation a été retrouvée dans mon dossier, aux Archives d'Outre-mer à Aix-en-Provence.

Je terminai donc ma licence en droit et mes études à l'ENFOM furent couronnées de succès. Je m'étais spécialisé dans les affaires économiques et financières et François Luchaire, Directeur de l'Ecole, portant des appréciations très élogieuses sur ma personne termina ainsi ses propos : « C'est un élément de choix pour une administration de conception. Je suis persuadé qu'il réussira brillamment dans sa carrière. »

Si Paris fut pour moi un haut lieu pour mes études, elle me donna également l'occasion de faire du syndicalisme étudiant. J'ai été, en effet, vice-président de l'Association des étudiants sénégalais. J'ai été attiré par le marxisme et j'ai participé à toutes les activités de l'Association des étudiants sénégalais et de la FEANF (Fédération des étudiants d'Afrique noire en France). J'assistais également aux conférences des hommes de gauche. Mais ma conviction était que si notre pays a besoin d'hommes politiques, il a également besoin

d'administrateurs de qualité. Ma vocation, c'était d'être un administrateur, de diriger des circonscriptions administratives, des administrations centrales ou des établissements publics, un peu comme les grands commis de l'Etat français. Je ne rêvais pas d'un destin politique. La vie en a décidé autrement.

Le 20 juin 1960, le Sénégal venait solidairement avec le Soudan, d'accéder à l'indépendance sous la bannière de la Fédération du Mali. Mais on sait ce qu'il advint de la fédération. C'est à la terrasse d'un café que mon ami Habib Thiam et moi-même apprenions l'éclatement de la fédération, laissant orphelins, tous ceux qui, comme moi, croyaient à la nécessaire intégration africaine, seule voie de salut pour nos micro-Etats. Nous nous sommes dit que sans aucun doute ce serait Doudou Thiam qui serait le ministre des Affaires Etrangères du Sénégal indépendant. C'est ce qui advint.

Mes études terminées en juillet, je décidai de rentrer à Dakar en septembre. Mon premier mouvement fut de prendre l'avion, tant j'avais hâte de retrouver mon pays et ma famille. C'est Habib Thiam, qui, avec sa force de persuasion habituelle, me fit changer d'avis. C'est ainsi que je me résolus à prendre le Lyautey avec lui qui voyageait avec son épouse et ses deux enfants. Son frère Mohamed, connu sous le nom de Baba, ne se laissa pas convaincre et préféra prendre l'avion. En pleine mer quand nous parvint la nouvelle alarmante d'un avion qui s'était abîmé au large de Dakar, nous priions pour que ce ne fût pas l'avion que devait prendre Baba. C'est du bateau, alors qu'il venait à peine d'accoster, qu'Habib Thiam, interpella ses parents qui l'attendaient sur le quai et nous eûmes la tristesse d'apprendre que Baba était bien dans l'avion et qu'il n'y avait aucun survivant.

Habib et moi sommes restés très liés malgré les éloignements provisoires auxquels nous contraignaient nos différentes affectations. Nous avons tout fait ensemble et l'épisode de l'avion qu'il a raconté dans son livre, (c'est moi qui le lui ai rappelé d'ailleurs), prouve que quelque part, nos destins étaient liés. Quand j'ai été nommé Gouverneur à Kaolack, il devait être nommé Gouverneur à Ziguinchor, mais c'est Doudou Thiam qui a refusé en disant qu'il le gardait comme Directeur de Cabinet.

Le Mali, étant mort et l'Etat du Sénégal proclamé, il nous fallait à présent nous retrousser les manches pour assurer, aux côtés des Présidents Léopold Sédar Senghor et Mamadou Dia, le développement économique, social et culturel de notre pays. J'avais vingt cinq ans.

CHAPITRE 2
LE HAUT-FONCTIONNAIRE
1960 - 1964

A notre retour au Sénégal, on a tout de suite dit : « le Major de la Promotion c'est Abdou Diouf, puisque le pays veut assurer son développement, il faut donc le mettre dans le ministère qui s'occupe du plan ». Tandis qu'Habib allait aux Affaires Etrangères, où Il a aussitôt eu des responsabilités comme Directeur de cabinet, je me suis retrouvé au Plan avec Christian Valantin et on m'a nommé Directeur de la Coopération technique internationale. J'ai surtout travaillé à l'ouverture du Sénégal vers les bailleurs de fonds autres que la France, notamment la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, la Société Financière Internationale, le Fonds Européen de Développement et la Banque Européenne d'Investissement.

J'estime y avoir fait ce que je devais faire, mais à l'époque, je me disais que ce n'était vraiment pas mon poste. Je voulais un poste me permettant de temps en temps de faire du droit, de l'administration rurale et de la fonction publique. Je dois dire que je ne garde pas beaucoup de souvenirs de cette époque, même si je suis resté à ce ministère de septembre à novembre 1960.

Comme la Cour Suprême a été créée par la constitution du 29 août 1960, même s'il faut préciser que l'élaboration de son statut avait commencé en 1959 pendant la période d'autonomie interne, Ibrahima Boye qui était le Directeur de cabinet du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, Gabriel D'Arboussier, m'a appelé au téléphone pour me demander si je voulais être auditeur parce qu'il avait entendu dire que je ne me plaisais pas là où j'étais. Ce qui était vrai ; Il voulait comme auditeurs me dit-il, des jeunes qui aiment le droit. Je lui donnais donc mon accord. La création de cette Cour Suprême obéissait à deux impératifs : la simplification de l'organisation judiciaire de la période coloniale caractérisée par la multiplicité des juridictions et la nécessité pour un pays en développement d'avoir une seule justice. La Cour Suprême constituait donc une synthèse des institutions judiciaires antérieures, tout en laissant subsister des juridictions d'exception qui lui étaient toutes subordonnées par la voie de la cassation.

Elle était à la fois le Conseil Constitutionnel, le Conseil d'Etat, la Cour de Cassation, la Cour des Comptes et la Cour Supérieure d'Arbitrage des conflits collectifs du travail. Ce faisceau d'attributions reposait sur une organisation très simple en deux ou trois sections composées de magistrats et d'auditeurs choisis pour la plupart d'entre eux parmi les hauts fonctionnaires.

Quand donc, en Conseil des ministres, Isaac Forster qui était jusque là Secrétaire Général du Gouvernement fut nommé Premier Président de la Cour Suprême et quand on en arriva à la nomination des auditeurs, quelqu'un avança mon nom, ce qui fit aussitôt sortir Karim Gaye de ses gonds :

« On a besoin de lui au Plan », dit-il ; « Il y est et va y rester ».

Son attitude ne surprit pas, puisque je savais qu'il était satisfait de mon travail au Plan et le faisait savoir à qui voulait l'entendre. Je savais donc qu'il allait me retenir là bas.

Comme Karim Gaye ne voulait pas me laisser partir, le Président Senghor qui d'ailleurs avait voulu me prendre comme Chargé de mission dans son Cabinet quand je suis rentré de France, réitéra sa demande. Le Président Mamadou Dia s'y était opposé à l'époque, en disant qu'on avait besoin de moi au Plan. Devant l'insistance de Senghor qui lui rappelait que j'étais le neveu de Toutane Basse, le Président du Conseil trancha en disant :

- De toute façon, Léopold, il n'ira pas chez toi ; il ne restera pas non plus chez toi Karim, ni n'ira à la Cour Suprême avec D'Arboussier. Vous venez d'enlever Forster pour le mettre Premier Président de la Cour Suprême, je propose donc Jean Collin comme Secrétaire Général du Gouvernement et comme il a besoin d'un adjoint, je veux que ce soit Abdou.

Comme adjoint au Secrétaire Général du Gouvernement, j'avais l'ensemble des services rattachés et ils étaient nombreux ! Je me souviens de cette période où jeune adjoint au Secrétaire Général du Gouvernement, j'ai été nommé membre dans la Commission des coûts et rendements des administrations en fin 1960, début 1961. La commission était présidée par Cheikh Fall qui sera plus tard Président Directeur Général d'Air Afrique et parmi les membres, il y avait Kéba Mbaye.

Le Président du Conseil avait mis sur pied des comités d'études et des commissions dont la mission était de faire des propositions en amont pour l'élaboration du premier Plan quadriennal de développement économique et social du Sénégal.

Je me souviens du premier jour où nous étions allés devant le Président du Conseil Mamadou Dia pour lui rendre compte du travail de la commission. En tant que rapporteur, c'était mon baptême de feu. Je devais donner des explications et au beau milieu de mon rapport, le Président Dia m'avait interrompu en me disant :

- Monsieur le Rapporteur, il n'appartient pas à la commission de me dire comment je vais former mon gouvernement.

Je lui répondis :

- Monsieur le Président, nous ne vous faisons que des propositions sur les structures que nous croyons utile de mettre en place au sein du Gouvernement. C'est à vous et à vous seul de décider de la taille de votre Gouvernement.

Et il dit :

- Merci beaucoup, Monsieur le Rapporteur, vous pouvez continuer.

J'étais donc adjoint au Secrétaire Général du Gouvernement au moment où la République du Sénégal commémorait le premier anniversaire de son indépendance. C'était le 4 avril 1961. Il y avait eu 72 délégations étrangères. La France était représentée par André Malraux, les Etats-Unis par le Vice-Président Lyndon Johnson, la communauté ismaélienne par Karim Aga Khan.

Du côté africain, plusieurs Chefs d'Etat avaient répondu à l'invitation du Président Senghor : Félix Houphouët-Boigny de la Côte d'Ivoire, Hubert Maga du Dahomey, Hamani Diori du Niger, Moctar Ould Daddah de la Mauritanie, Philibert Tsiranana de Madagascar et bien d'autres encore. Certains, à l'époque, avaient expliqué l'absence du président malien Modibo Keita par la détérioration des relations entre le Sénégal et le Mali au lendemain de l'éclatement de la Fédération du Mali. Les blessures ouvertes par le divorce entre les deux peuples n'étaient pas encore complètement cicatrisées.

Ce ne sera que dans le courant du mois de mai suivant, que le dialogue allait être renoué entre les deux pays avec la tenue à Dakar de la conférence de liquidation des biens de la défunte fédération.

Dans la même journée du 4 avril 1961, le Président Mamadou Dia prononçait à l'Assemblée nationale son discours de politique générale dans lequel il exposait à la représentation nationale les orientations du premier Plan quadriennal de développement économique et social du Sénégal. Le pays était alors à l'ère du Socialisme africain si cher au Président Dia qui avait beaucoup travaillé avec le Père Lebreton pour l'émergence de cette nouvelle vision politique et économique.

En réalité, les options économiques du premier Plan étaient sorties des réflexions qui avaient été menées d'octobre 1958 à juillet 1960, au temps de l'autonomie interne. C'est ainsi qu'à partir du 1^{er} août 1960, quelques jours après la fin des études générales, le gouvernement avait fixé les directives pour le plan. Une commission nationale du plan avait été créée avec des sections techniques et des groupes de travail. On avait procédé à une étude de l'ensemble

des réalités économiques, sociales et humaines du pays et produit un rapport objectif dans lequel on avait dégagé une projection à long terme et défini des lignes d'action.

Le rapport établissait dans l'ensemble du pays des structures administratives et économiques : création de nouvelles régions administratives, découpage des cercles en arrondissements et suppression des anciens cantons, création de centres d'expansion rurale (CER) au niveau des terroirs, de centres d'assistance au développement (CRAD) au niveau régional, d'un office de commercialisation agricole (OCA) et d'une banque de développement (BNDS) au niveau national. L'objectif recherché tenait essentiellement en trois points :

- la promotion du sens des responsabilités en rendant chaque citoyen, chaque groupe, chaque communauté comptable du devenir du pays en fonction de ses capacités et des charges qu'il assume ;
- l'Africanisation de l'ensemble des secteurs essentiels sans exclure pour autant la coopération technique des experts venus de l'extérieur ;
- la mobilisation de toutes les forces vives du pays en suscitant les efforts de chaque niveau et en tenant compte de ces efforts dans la répartition de l'aide de l'Etat selon un mécanisme dit de « développement contractuel ».

Dans le premier Plan quadriennal de développement économique et social 1960-1964, la priorité avait été donnée à la préparation de l'avenir. Les efforts avaient essentiellement porté sur l'investissement. Il fallait favoriser la participation des capitaux privés en les aidant à s'insérer dans les opérations de croissance prévues par le plan en leur donnant, en plus d'avantages fiscaux raisonnables, une efficacité dans la construction nationale.

Le taux de scolarisation par exemple devait passer de 28% en 1960-1961 à 51% en 1964-1965 en tenant compte de l'accroissement de la population avec la création de 2500 nouvelles classes. Les dépenses du service de la santé qui étaient de 600 Fcfa par habitant en 1959 devaient passer à près de 800 Fcfa en 1964 soit une croissance de plus de 30%. Le total des investissements était de 92 milliards de Fcfa dont 42 milliards de fonds privés et 50 milliards de ressources publiques en comptant 1,3 milliard d'investissement humain et environ 27 milliards d'aide extérieure.

A terme, le taux de croissance annuel attendu du produit intérieur brut était de 8% alors que la hausse prévue du niveau de vie par tête était de plus de 3,5% par an.

Si à ce moment-là, sur le plan économique, le Sénégal démarrait l'exécution de son premier plan de développement, sur le plan diplomatique survenait dans le courant du mois de mai 1961, le premier incident avec la rupture des relations avec le Portugal qui refusait d'examiner avec réalisme les problèmes de la décolonisation.

Je suis resté au poste d'adjoint au Secrétaire général du Gouvernement jusqu'en juin 1961, date de ma nomination comme Secrétaire Général du ministère de la Défense. Là aussi, il faut dire que c'était arrivé très vite. A l'époque, le Président du Conseil des ministres Mamadou Dia détenait en même temps le portefeuille de la Défense après qu'on l'eut retiré au Ministre de l'Intérieur le 13 mai 1961. Je sentais déjà, qu'il y avait des positionnements.

Le Président Dia a voulu donc avoir un Secrétaire Général et j'ai été nommé à ce poste. C'est Samba Alassane Mademba SY qui m'a remplacé comme adjoint de Collin. Je dois cependant dire, qu'en tant que Secrétaire Général du Ministère de la Défense, j'ai été combattu par le Général Amadou Fall qui était Chef d'Etat Major Général des armées.

Le Président Dia avait commis l'erreur d'avoir un Directeur de cabinet pour la Défense, ce qui fait que j'étais court-circuité à la fois par le Général Fall qui allait directement à Arona Sy qui était alors le Directeur de cabinet du Président Dia et par le Général Potin qui était le conseiller militaire. C'était d'autant plus facile que géographiquement j'étais éloigné du Président Dia puisque mes bureaux situés en dehors du Building administratif, étaient à l'Immeuble qui allait, par la suite, abriter Air Afrique. Le Président Dia avait fini par se rendre compte de la situation et décida de mettre les deux Généraux face à face en prenant le Général Potin comme secrétaire Général du ministère de la Défense. Moi, je fus nommé Gouverneur du Sine Saloum.

Les problèmes auxquels j'ai été confronté à la Défense ne m'ont cependant pas empêché de rédiger les textes fondamentaux de l'Armée sénégalaise, en particulier les textes sur la défense. J'ai vraiment fait tout ce que je devais faire. A un certain moment, le Général Potin était devenu Conseiller Militaire du Président Senghor. Au mois de novembre ou début décembre, j'ai accompagné le Président du Conseil à Tananarive pour la fondation du système de l'UAM (Union Africaine Malgache) : Politique, Economie, Défense et Télécommunications. J'y suis allé comme Chef de la délégation, substitut du ministre de la Défense qui était alors le Président du Conseil donc, comme ministre de la Défense. J'étais à cette rencontre avec le Général Potin. C'est pendant ce temps là qu'a été conçue l'armature de ce qui devait être par la suite le ministère de la Défense.

Au mois de novembre 1961, Jean Collin, était Secrétaire Général du Gouvernement a eu une crise d'appendicite et Il décida que c'est moi qui serai son intérimaire et non son adjoint. J'étais donc Secrétaire général par intérim et j'assistais donc au Conseil des ministres. Comme je tenais la plume comme intérimaire de Jean Collin, le Président Mamadou Dia me dit : « *Abdou, voulez-vous sortir ?* ». Je sortis et quelques instants après, François Dieng, le Ministre de l'Education nationale d'alors vint me chercher et me dit : « Abdou, félicitations, tu viens d'être nommé Gouverneur du Sine-Saloum, la plus importante région du pays, vraiment félicitations ». Je remplaçais René Ndiaye, un Inspecteur des contributions directes. Ibrahima Faye était nommé en Casamance en remplacement d'Arona Sy, Ibrahima Sow à Thiès en remplacement de Christian Valantin, nommé Gouverneur de la région du Cap-Vert, poste précédemment occupé par Guibril Ndiaye, Mbaye Diouf au Fleuve en remplacement d'Abdou Ndéné Ndiaye nommé au Sénégal oriental et Médoune Fall remplaçait Ibrahima Tall à Diourbel.

C'est après qu'on m'a raconté la scène. En fait, le Président Dia était venu avec sa liste sur laquelle il avait mis Abdou Diouf comme Gouverneur de la région du Fleuve et Abdou Ndéné Ndiaye comme Gouverneur du Sine-Saloum. Abdoulaye Fofana lui avait tout de suite dit :

« Attention ! M. le Président on ne nomme pas quelqu'un chez lui. Abdou Ndéné est du Sine-Saloum et Abdou Diouf est de Saint-Louis. Vous devez donc inverser ».

Ainsi donc, j'ai été nommé Gouverneur de la région du Sine-Saloum. C'était une tâche passionnante. A l'indépendance, le Sénégal avait été divisé en sept régions administratives dont le Sine-Saloum. Chaque région était constituée de cercles administrés par des Commandants de cercle et chaque cercle, d'arrondissements à la tête desquels, il y avait des Chefs d'arrondissement. C'est à la faveur d'une réforme administrative et territoriale intervenue en 1964 que les cercles ont été transformés en départements dirigés par des Préfets.

En qualité de Gouverneur du Sine-Saloum, j'avais sous ma juridiction six cercles : Kaolack, Fatick, Gossas, Kaffrine, Foundiougne et Nioro du Rip. La résidence du Gouverneur se trouve à Kaolack, chef-lieu du cercle, éponyme et capitale de la région. Le Sine-Saloum est le bassin arachidier et plus de la moitié des récoltes du pays provient de cette région.

J'y ai été accueilli avec beaucoup de méfiance. « Qui est ce blanc-bec qui vient nous gouverner ? Sa nomination est une erreur et, quels que soient ses diplômes, il ne peut pas

gouverner le Sine – Saloum ». De mon côté, je savais que c'était une tâche lourde, compte tenu de mon jeune âge et que si je ne m'appuyais pas sur les grands notables de la région, je risquais de rencontrer des difficultés dans l'accomplissement de ma mission.

J'avais à l'époque comme conseillers coutumiers des gens exceptionnels que tout le Sénégal connaissait : Fodé Diouf, Mahécor Diouf, Thiendella Fall et bien d'autres ; vraiment, de grands chefs de province. Les gens m'appuyaient de façon constante. Quand il y avait un problème de frontière entre deux villages, je savais que ni moi ni le Commandant de cercle ne pouvions le régler. Un jour je me suis rendu à Somb, un village du Sine dans le cercle de Fatick, pour demander à Mahécor de me représenter chaque fois qu'il y avait un problème.

Quand j'avais besoin de mobiliser des gens pour l'animation rurale, pour la commercialisation de l'arachide, pour le remboursement des semences, je m'appuyais sur ces conseillers coutumiers et c'était passionnant. J'ai appris aussi à connaître les hommes. Je connaissais les textes, j'avais la culture administrative, mais je n'avais pas cette connaissance des hommes et ce sont ces chefs extraordinaires qui m'ont entouré comme leur fils et qui m'ont aidé.

Au mois d'août 1962, le Président du Conseil avait décidé de faire une tournée dans la région. Je l'ai accueilli, entouré des élus de la région : les députés Mamadou Moustapha Dramé, Ibrahima Diouf, maire de Fatick, Amadou Alcaly Diouf, Ousmane Ndiaye Thiass, Moustapha Baïdy Sow, Ousmane Alioune Sylla, Président de la commission des finances et le Président de l'Assemblée régionale, Alioune Sarr.

A travers les thèmes utilisés à l'époque et malgré mon jeune âge, j'avais le sentiment que quelque chose d'anormal se passait. Ces thèmes étaient beaucoup moins politiques ou économiques. Ils n'avaient pas l'air d'être dirigés contre qui que ce soit, mais c'était des thèmes moralisateurs qui convoquaient nos traditions, nos vertus, nos valeurs. J'étais un peu étonné et, après cette tournée, j'ai vu les événements se précipiter. Les événements politiques se sont succédés. On a commencé à parler de divorce entre Senghor et Dia.

Un jour, j'ai pris mon courage à deux mains parce qu'en tant que Gouverneur de Région, j'avais audience avec le Président du Conseil pour lui rendre compte de mes activités et prendre des instructions. On avait réunion tous les mois mais on ne parlait pas de politique,

on parlait de développement. Un jour donc – c'était ma dernière audience avec lui au mois de novembre - je lui dis :

« Nous sommes très étonnés, nous entendons les rumeurs d'un divorce entre le Président Senghor et vous ».

Il me dit :

« Oh Abdou ! N'écoute pas les rumeurs, il y a des gens qui veulent briser une amitié vieille de 17 ans et nous ne les laisserons pas faire. Senghor et moi nous sommes ensemble depuis 17 ans ; je vous assure que personne ne peut nous séparer ».

Senghor et Dia s'étaient connus, en effet, depuis 1945, année où, sous la férule de Lamine Guèye, Senghor avait fait son entrée en politique.

Les choses se sont cependant précipitées avec le remaniement ministériel du 12 novembre 1962. Le 17 décembre 1962, 41 députés favorables à Senghor ont voulu voter contre le Gouvernement, une motion de censure que leur collègue Théophile James avait déposée 48 heures plus tôt.

Pour eux, le premier homme politique du pays ne pouvait pas se contenter d'inaugurer des chrysanthèmes. Comme tous les autres Présidents africains, Senghor voulait, en effet, instituer un régime présidentiel, avec Mamadou Dia comme Vice-président. Mais celui-ci avait refusé parce qu'il voulait rester le Chef du Gouvernement et par conséquent le véritable chef de l'exécutif. Il voulait continuer à gouverner en cantonnant Senghor aux chrysanthèmes et à la poésie.

La motion de censure avait toutes les chances d'obtenir la majorité au Parlement. Mamadou Dia souhaitait que l'affaire soit tranchée au sein du parti car pour lui, le parti avait la primauté sur l'Etat, ce qui n'était pas le point de vue de Senghor.

Devant la détermination des députés à voter la motion, Mamadou Dia avait aussitôt donné à la force publique l'ordre d'occuper les locaux de l'Assemblée pour les en empêcher. Quatre députés avaient même été arrêtés à l'époque ; il s'agit d'Ousmane Ngom, Abdoulaye Fofana, Magatte Lô et Moustapha Cissé.

Ne pouvant dès lors tenir session à l'Assemblée nationale, les élus avaient regagné le domicile du Président Lamine Gueye où ils avaient voté la motion à la majorité absolue des 47 voix des 47 députés présents. Dès lors, le gouvernement n'avait plus d'existence légale. Le coup de force était passé. Et Senghor institua un régime présidentiel. Les députés arrêtés

furent libérés dans la journée sur ordre du Président Senghor et avec l'intermédiation de André Guillabert.

Dans la nuit du 17 au 18 décembre, sur les conseils du colonel Jean Alfred Diallo, les unités de gendarmerie, avec à leur tête le commandant Tamsir Ba de la Garde Républicaine iront assurer le chef de l'Etat de leur fidélité. Le 18 décembre 1962, à 18 heures, Mamadou Dia était arrêté. Certains des ministres du gouvernement qui lui étaient favorables seront également arrêtés : Il s'agit de Valdiodio Ndiaye, Alioune Tall, Joseph Mbaye et Ibrahima Sarr.

Nous qui étions dans les régions, nous ne savions pas ce qui s'était réellement passé. Dans la nuit du 16 au 17 décembre, on écoutait la radio ; on passait tantôt le discours de Senghor qui était coupé, tantôt celui de Dia qui était également interrompu.

Le lendemain, la décision avait été prise de forcer la main à tous les gouverneurs de région. On avait, en effet, demandé aux commandants des régions militaires de retirer le pouvoir aux gouverneurs et de se substituer à eux. On demanda également aux gouverneurs de signer un document dans lequel ils devaient faire acte d'allégeance à Senghor.

Personnellement, j'ai refusé, estimant qu'étant soumis aux institutions de la République, je n'avais à faire allégeance à personne.

Le Commandant Sy qui était à l'époque commandant de la région militaire du Sine-Saloum me dit : « En tous cas, Monsieur le Gouverneur, les choses sont claires ».

A l'époque, Mamadou Diop était mon commandant de Gendarmerie mais comme il était en vacances, c'est son adjoint, un adjudant, qui est venu se présenter devant moi avec beaucoup de respect.

On ne savait pas qui allait gagner et pendant toute la durée du duel, je reçus à mon bureau toutes sortes de notables. J'avais des rapports fréquents avec les responsables politiques de la région et notamment avec Valdiodio Ndiaye qui était en même temps Ministre de l'Intérieur. J'observais les allées et venues des uns et des autres et je sentais au plan local une déchirure au sein du parti qui était un parti unique de fait. Chacun y allait de ses interrogations ou de ses supputations. Mais je dois dire que tous avaient été prudents dans cette affaire. Il est vrai qu'à cette époque, j'entretenais des rapports réguliers avec le Président Dia puisqu'il recevait les

gouverneurs de région une fois tous les mois. Je communiquais également avec lui par l'intermédiaire du RAC qui est le Réseau Administratif de Commandement.

Je n'avais cependant, pas d'alliance personnelle. Je transmettais les télégrammes de soutien qui aboutissaient au Président du Conseil et aussi au Ministère de l'Intérieur ; ce qui fait que quand Doudou Thiam a été nommé Commissaire à l'Intérieur, mon ami Habib Thiam qui était son Directeur de cabinet aux Affaires Etrangères a cru que j'avais signé l'acte d'allégeance au Président Dia car il pensait que c'était moi qui m'exprimais dans les télégrammes, alors que je ne faisais que les transmettre. Je n'avais pas d'alliance personnelle puisque je m'étais dit que c'était un combat entre deux hommes.

Je me souviens, d'une veille dame, amie de ma mère, que je n'avais pas vue pendant tout le temps où j'étais gouverneur et qui est venue me voir pendant cette période pour me dire en langue wolof « *Mon fils, ne te mêle pas de ça. Ce combat ne concerne que Senghor et Dia. Ne sacrifie pas ton avenir* »¹.

Mamadou Dia et les ministres arrêtés seront jugés par un tribunal spécial et condamnés à des peines de prison qu'ils purgeront à Kédougou dans le sud-est du pays.

Passé l'orage au sommet de l'Etat, j'ai donc été relevé de mes fonctions de Gouverneur du Sine-Saloum, mais Senghor m'a néanmoins reçu pour me dire que ce n'était pas une sanction. Le nouveau Ministre de l'Intérieur Abdoulaye Fofana me dit au téléphone : « On ne te reproche rien, mais on considère seulement que tu es jeune et que tu n'as rien à faire là-bas dans les régions. On voulait donc que tu reviennes ici nous aider au niveau central, dans la conception de la Politique nationale ».

Je vis ensuite mon ami Habib Thiam qui, lors du déjeuner que nous eûmes, me décrit l'atmosphère du Conseil des ministres. Il paraît que celui qui m'avait le plus chargé était André Peytavin qui soutenait que j'étais un *Diaïste*, tandis que Khar Ndoffène Diouf m'avait vigoureusement défendu.

Il est vrai que quelques jours avant que le conflit n'éclate, Ibou Diouf, le père de Madieyna, qui était sur le plan politique, le grand patron du cercle de Fatick, ne voulait pas que Khar Ndoffène organise un meeting et Mamadou Massamba Niang qui était le commandant de cercle était du même avis. Je ne pouvais accepter une telle entrave à la liberté de réunion. J'ai alors pris ma voiture et je suis allé jusqu'à Fatick pour dire au commandant du cercle qu'il avait tort et que Monsieur Khar Ndoffène Diouf devait tenir son meeting.

¹« *Sama doom lu ci sa yoon ? Xeexu Senghor ak Dia séen afeer la. Yow bu ci dugg. Bul yaxx sa awëniir* »

Khar Ndoffène était du côté de Senghor et Ibou Diouf, du côté de Dia. Et pendant que j'étais dans le bureau de Mamadou Massamba Niang, Valdiodio Ndiaye qui était ministre de l'Intérieur me téléphone à mon bureau à Kaolack et on lui dit de m'appeler dans le bureau du Commandant de cercle de Fatick. Lorsqu'il m'eut au bout du fil, je lui fis savoir que le Commandant de cercle refusait à Monsieur Khar Ndoffène Diouf l'autorisation de tenir un meeting et que j'avais donné un ordre contraire.

« *Très bien, Monsieur le Gouverneur* », fit-il. Le meeting eut effectivement lieu.

C'est à partir du moment où j'ai été relevé de mes fonctions de Gouverneur du Sine - Saloum que, pour la première fois, je fus confronté à l'ingratitude des hommes. J'ai pu dès ce moment, constater que, tant que vous êtes une autorité, les hommes vous sont fidèles et sont à vos pieds, mais dès que vous êtes en disgrâce, ou qu'ils vous y croient, ils n'ont plus de considération pour vous et vous tournent le dos.

C'est le cas de ce grand chef religieux qui, lorsque j'étais encore Gouverneur, m'avait demandé de lui installer une coopérative dans un village du Sine. Au moment de quitter mes fonctions, j'ai pensé qu'il valait mieux prendre l'arrêté avant de partir afin que mon successeur puisse finaliser rapidement le projet. J'avais fait cela, avec un zèle qui correspondait au respect que je vouais à ce guide. J'ai donc signé l'acte et je voulais lui dire au téléphone de ne pas s'inquiéter, puisque que j'avais tout fait. J'ai eu une grande surprise. Un de ses talibés m'a fait attendre longtemps au téléphone et à la fin quelqu'un d'autre a pris l'appareil pour me dire : « Gouverneur, le marabout vous salue bien, il m'a chargé de vous dire qu'il est très occupé en ce moment mais qu'il vous souhaitait le meilleur ».

Je lui répondis que c'était tout juste pour lui dire que j'avais signé l'arrêté pour la coopérative. Dans mon for intérieur je me disais que ce n'était pas possible qu'il me traitât ainsi.

Que dire également du comportement de ce griot qui était toujours dans nos cortèges en train de crier « *Maintenant nous avons le meilleur Gouverneur du pays, un Gouverneur qui nous porte bonheur* » ? Il le faisait avec tout ce qu'on pouvait imaginer comme obséquiosité, louanges, ovations et autres envolées dithyrambiques. Pourtant, quand j'ai quitté mes fonctions, il ne savait pas encore que j'étais affecté à un nouveau poste et un jour, sortant du ministère des Affaires Etrangères, je l'aperçus devant la Pharmacie du Rond-Point et me suis dirigé vers lui ; Il me tourna aussitôt le dos et je compris que s'il avait agi de la sorte, c'est qu'il ne voulait pas se compromettre avec quelqu'un qui était en disgrâce ou en tout cas qui était considéré comme tel. Pour le jeune homme de vingt-sept ans que j'étais, qui croyait à tant d'idéaux, voir les hommes se comporter de cette façon fut un choc.

Il y a eu certes ce griot et ce grand chef religieux que j'admiraient tant, mais il y en a eu bien d'autres encore. Cependant je dois dire que, malgré tout, j'ai été beaucoup regretté quand j'ai été appelé à d'autres fonctions. J'ai été remplacé au poste de Gouverneur du Sine-Saloum par Amadou Clédor Sall.

Il y eut donc un remaniement ministériel technique avec les nominations de Abdoulaye Fofana comme ministre de l'Intérieur, du docteur Ibra Mamadou Wane comme Ministre de l'Education nationale et de la Culture, d'Habib Thiam comme Secrétaire d'Etat chargé du Plan et du Développement et de Khar Ndoffène Diouf comme Secrétaire d'Etat à la Présidence chargé des liaisons avec le Parlement.

Le Président me reçut un samedi, au Palais et me dit : « Abdou, il faut que tu saches que j'ai une meute après moi mais je ne me laisserai pas faire ».

Ses partisans voulaient effectivement une véritable chasse aux sorcières. « Alors, qu'est-ce que tu veux ? » me dit-il.

Je lui répondis :

« Monsieur le Président, je ne veux rien, je suis un haut fonctionnaire et c'est vous, en Conseil de ministres, qui m'aviez nommé Gouverneur de la Région du Sine-Saloum, vous m'avez enlevé de ce poste, je suis un fonctionnaire de la République, je reste à votre disposition ».

Il dit : « Bon, tu as raison ». Se ravisant, il ajouta :

« Ah ! Je sais qu'aussi bien Magatte Lô, Babacar Sarr que Doudou Thiam aimeraient chacun te prendre comme Directeur de cabinet. Mais je laisse de côté Babacar Sarr et Magatte Lô, tu n'es pas un financier, tu vas aller aux Affaires Etrangères ».

Dans le courant même du mois de décembre 1962, j'ai été nommé Directeur de cabinet du Ministre des Affaires Etrangères en remplacement de mon ami Habib Thiam.

Je suis resté aux Affaires Etrangères jusqu'en juin 63. Mais dès mars- avril, le Président Senghor avait fait savoir à Doudou Thiam qu'il voulait me prendre dans son cabinet. Je dois cependant dire que le passage aux Affaires Etrangères était très impressionnant parce que Doudou Thiam était non seulement un homme intelligent et brillant, mais il avait aussi beaucoup d'autorité. Il n'avait pas les mêmes heures que tout le monde mais ça a été une expérience intéressante.

Pendant cette période, où j'ai été à ses côtés, il y'eut l'organisation du colloque des ambassadeurs. Le jour de l'ouverture de cette conférence, j'étais dans mon bureau, et le ministre des Affaires Etrangères n'était pas encore arrivé. Soudain la secrétaire du ministre me dit :

« Monsieur le Directeur de cabinet, dépêchez vous, on entend le cortège du Président Senghor et le ministre n'est pas là ».

Le Président Senghor était d'une ponctualité telle qu'il en arrivait toujours à être en avance. Je me suis alors précipité, je suis descendu au rez-de-chaussée et j'ai accueilli le Président Senghor en lui disant : *« Mes respects, Monsieur le Président de la République »*. J'ai ensuite trouvé les excuses qu'il fallait.

Alors le Président me dit qu'il voulait se laver les mains. Comme je venais d'arriver aux Affaires Etrangères, je n'avais pas encore eu le temps de faire le tour de la maison. J'ouvris les toilettes mais elles étaient dans un état tel que j'en ai eu honte. A sa sortie cependant, le Président n'a pas formulé la moindre critique, pas la moindre remarque si ce n'était de dire merci. C'était un trait de son caractère sur lequel je veux insister. Plusieurs fois, il lui arrivait de répondre lui-même au téléphone. S'il s'agissait de personnes qui s'étaient trompées de numéro, il répondait, toujours avec courtoisie et calme, *« Ici, la Présidence de la République, non Monsieur, non Madame, c'est un faux numéro »*. Une fois, cela pouvait se comprendre mais un jour, une dame a appelé quatre fois le même numéro et à chaque fois on entendait le Président lui répondre sans s'énerver *« C'est une erreur Madame, je vous en prie Madame, mes respects Madame »*. Il mettait toujours en avant le respect.

C'est pourquoi, quand les gens disent *« Abdou Diouf est très poli »*, que je raccompagne toujours mes hôtes jusqu'au pas de la porte, que je ne salue jamais les personnes en restant assis, je dois dire que c'est aux côtés du Président Senghor que je l'ai appris. Même son planton, il ne l'a jamais salué assis et il raccompagnait toujours ses visiteurs.

Le 15 mars 1963, le Président Senghor soumettait au peuple sénégalais, par référendum, une nouvelle constitution instituant un régime présidentiel après une campagne d'information menée par l'UPS² et le BMS³.

La nouvelle loi fondamentale comportait onze titres. Le titre 3 consacré au Président de la République apportait quelques innovations quant au mode d'élection et à la suppléance de celui-ci. Il est notamment précisé dans le texte que le Président de la République est détenteur du pouvoir exécutif, qu'il détermine et conduit la politique de la nation, qu'il est le chef de l'Administration et des Armées et qu'il est responsable de la défense nationale.

² Union Progressiste Sénégalaise

³ Bloc des Masses Sénégalaises

Aux termes de cette nouvelle constitution, le Président de la République pouvait également soumettre tout projet de loi au référendum après avis du Président de l'Assemblée nationale et de la Cour suprême.

Il s'agissait pour les Sénégalais de répondre par oui ou par non à une seule question à savoir s'ils acceptaient ou rejetaient la nouvelle constitution. Les résultats du référendum ont été un vrai plébiscite pour le régime présidentiel dans la mesure où 95% des électeurs étaient allés aux urnes et 99% parmi eux avaient voté oui. Dès lors, la page du régime parlementaire était définitivement tournée. C'était l'avènement de la deuxième république, à peine trois ans après l'indépendance du pays.

J'étais encore au ministère des Affaires Etrangères au moment où le Sénégal organisait les troisièmes Jeux africains de l'Amitié après les éditions de Tananarive en 1961 et Abidjan en 1962. Le ministre de l'Education populaire, de la Jeunesse et des Sports Demba Diop était le Président du comité d'organisation et Kéba Mbaye en était le Secrétaire général. Ces jeux qui étaient organisés en avril 1963 avaient été un véritable succès avec la participation de plusieurs pays africains et de la France.

A la veille de leur ouverture, le Sénégal avait saisi le Conseil de sécurité des Nations Unies suite au bombardement du village casamançais de Boumack dans l'arrondissement de Nyassia, par l'aviation portugaise basée en Guinée Bissau. Le Sénégal avait eu dans cette affaire le soutien de plusieurs Etats africains dont particulièrement le Gabon et le Congo-Brazzaville.

Je me souviens que c'est le Maroc et le Ghana qui, à l'époque, avaient déposé au Conseil de sécurité une résolution condamnant l'intrusion des forces portugaises du Général Salazar en territoire sénégalais. Devant le Conseil de sécurité, le représentant du Portugal, visiblement à court d'arguments, avait tenté de justifier cette inqualifiable agression en disant que le Sénégal avait des visées sur la Guinée-Bissau.

La vérité est que le pays qui était alors sous le joug colonial du Portugal luttait pour son indépendance et avait comme base arrière la Casamance, la région méridionale du Sénégal. Il est vrai que dans cette guerre de libération menée par le PAIGC⁴ dirigé par Amilcar Cabral et le FLING⁵, l'aide multiforme apportée par le Sénégal aux frères africains en lutte gênait beaucoup les colonisateurs portugais. Au mois de juillet 1963, ce fut la rupture

⁴ Parti Africain pour l'Indépendance de la Guinée et des îles du Cap-Vert

⁵ Front de Lutte pour l'Indépendance Nationale de la Guinée

des relations consulaires avec le Portugal - pays avec lequel le Sénégal n'entretenait d'ailleurs plus de relations diplomatiques depuis juillet 1961- et avec l'Afrique du Sud où avait cours la politique de l'Apartheid.

Au mois de mai 1963, à la demande des Chefs d'Etat, les ministres africains des Affaires Etrangères se réunissaient à Addis-Abeba pour examiner la charte africaine proposée par l'Ethiopie. A ces assises du continent, Doudou Thiam, ministre des Affaires Etrangères du Sénégal, était le Président de la commission politique alors que son homologue algérien Ahmet Boumendjel en était le rapporteur.

La charte de l'Organisation de l'Unité Africaine avait été, par la suite, adoptée par la Conférence des chefs d'Etat. Quelques jours avant de se rendre à Addis-Abeba, le Président Senghor avait reçu en visite officielle le Président Ahmet Sékou Touré de Guinée pour harmoniser les positions des deux pays et le président guinéen en avait profité pour visiter les villes de Thiès et Kaolack.

Presque au même moment, s'ouvraient à Bamako, les négociations pour la normalisation des rapports entre le Sénégal et le Mali. La délégation sénégalaise était conduite par Alioune Badara Mbengue qui était à l'époque ministre des Travaux publics et des Transports. Avant cela, à la fin du mois de janvier, le ministre malien du Développement, le Docteur Seydou Badian Kouyaté, était venu à Dakar. Il était porteur d'un message du Président Modibo Keita au Président Senghor. En février, le Gouvernement décidait d'abolir le visa d'entrée au Sénégal des nationaux maliens et la réouverture des lignes aériennes entre les deux pays. C'est finalement le 8 juin 1963 que les accords de Bamako avaient été signés et, le 22 juin, les présidents Senghor et Modibo Keita se rencontraient sur le pont de la Falémé à Kidira. Les discours prononcés par les deux hommes, à cette occasion, étaient de véritables hymnes à la fraternité retrouvée.

Un mois avant cela, c'est-à-dire dans le courant du mois de mai 1963 que j'avais été nommé Directeur de cabinet du Président de la République.

Le secrétaire Général de la Présidence de la République, Bamba Diarra, était aussi Directeur de Cabinet. et avait réussi par ses agissements, à se mettre à dos, tout l'appareil d'Etat, le Parti et le Gouvernement. Diarra était Directeur de l'Office des changes et Senghor l'a pris comme directeur de Cabinet -Secrétaire Général. A la suite des agissements non avisés de Diarra, il y a eu, au bout de quelques mois, une levée générale de boucliers de toute la classe politique sénégalaise, et Senghor a été obligé de le démettre. En fin de compte, le Président Senghor

décida de séparer les deux fonctions. Jean Collin fut nommé Secrétaire Général pendant que je me retrouvais au poste de Directeur de Cabinet.

Doudou Thiam était très malheureux après mon départ du ministère des Affaires Etrangères mais il reconnaissait néanmoins que c'était pour la bonne cause. C'était une période riche pour moi, parce que Jean Collin dont j'ai déjà été l'adjoint a démontré ses capacités de grand administrateur et j'ai continué à ses côtés.

Je gérais les questions diplomatiques, les questions de politique intérieure et j'assurais la liaison entre le Président Senghor et les différents Chefs religieux. Il m'envoyait souvent à Touba auprès du khalife Général des mourides El Hadji Falilou Mbacké. Je partais d'habitude le dimanche très tôt à 7 h, j'arrivais à Touba, je discutais avec le khalife avant de reprendre le chemin du retour sur Dakar à la mi-journée.

El Hadji Falilou Mbacké était l'ami du Président Senghor. Et il en avait fait un témoignage éloquent devant plus de cinquante mille talibés mourides venus de toutes les contrées du pays pour assister à l'inauguration par le Président Senghor de la mosquée de Touba. C'était le 7 juin 1963. Ce jour-là, j'accompagnais le Président à Touba. Plusieurs personnalités politiques et administratives faisaient également partie de la délégation officielle. On remarquait la présence de Maître Doudou Thiam, ministre des Affaires Etrangères et qui, en sa qualité de Maire de Mbacké, était, si l'on peut dire, dans son fief. Il y avait aussi tout un aréopage de dignitaires religieux parmi lesquels El Hadji Seydou Nourou Tall et Chérif Macky Aïdara.

C'est d'abord son secrétaire et porte-parole Dame Dramé qui, au nom du Khalife, avait prononcé la première allocution. El hadji Falilou Mbacké avait commencé son propos en adresser ses chaleureux remerciements au Président Senghor qui avait tenu la promesse qu'il lui avait faite en 1946 à Touba - quelques mois après son installation comme Khalife Général des mourides - de lui apporter son aide pour la reprise des travaux de la mosquée commencés quelque trente-cinq ans plus tôt par son prédécesseur le Khalife Serigne Mouhamadou Moustapha Mbacké. Parlant du Président Senghor, le Khalife avait révélé à l'assistance, l'appui déterminant du Chef de l'Etat en affirmant que sans son aide, il aurait fallu attendre quarante ans avant de pour pouvoir prier dans la mosquée.

Le deuxième orateur était Gaston Scatena, l'architecte de la mosquée qui avait fourni des informations techniques sur le magnifique ouvrage qui avait coûté la somme de 688.000.000 de Fcfa.

Quand il prit la parole, le Président Senghor commença par dire que sa présence à la cérémonie était d'abord un hommage rendu à l'amitié et à la fidélité. Il avait ensuite rassuré l'auditoire sur la laïcité de l'Etat en précisant que pour lui, la laïcité n'est ni l'athéisme, ni la propagande anti-religieuse. Dans un pays où plus de quatre-vingt pour cent de la population est de confession musulmane, cette précision avait toute son importance surtout lorsqu'elle est faite par un non-musulman.

C'est au cours de la même année qu'il y a eu les élections présidentielle et législatives, précisément le 1^{er} décembre 1963. Deux mois avant cette échéance, lors du IV^{ème} congrès national de l'UPS, le BMS des Abdourahmane Diop et Boubacar Guèye s'était dissous dans le parti au pouvoir. L'autre parti d'opposition, le PRA-Sénégal⁶, moins conciliant, avait pris part aux élections législatives avec sa liste dite de défense de l'unité sénégalaise. Quant à l'élection présidentielle, seul le Président Senghor était candidat à sa succession.

Si dans l'ensemble du pays, les élections s'étaient normalement déroulées malgré quelques échauffourées ici et là notamment à Tivaouane où un mort et quelques blessés avaient été signalés, c'est à Dakar qu'il y avait eu de graves incidents. Je dois d'ailleurs signaler qu'à l'avant-veille des élections, après la prière du vendredi, quelqu'un avait lancé un appel en disant « *Allons vers le palais !* ». La foule s'était alors dirigée vers le Palais. Je fis là, montre d'une grande maîtrise de moi-même, car dès que j'avais entendu cet appel, j'avais été prendre rapidement Jean Collin dans ma voiture - parce que j'avais amené ma voiture - et nous avons foncé vers le Palais.

Tout s'était finalement relativement bien passé jusqu'au moment où, à quelques heures de la clôture du scrutin, une foule de manifestants, scandant les slogans du PRA, s'était regroupée aux Allées du Centenaire et avait décidé de rallier le centre-ville. D'après les renseignements qui nous parvenaient, ils étaient un bon millier, voire deux mille. Toujours est-il que les manifestants en furie s'étaient retrouvés face à un barrage des forces de l'ordre à la hauteur de l'entrée du Parc municipal des Sports juste à l'endroit où se trouve actuellement le siège de la Banque de l'Habitat du Sénégal. La confrontation était dès lors, devenue inévitable. Malgré les sommations des forces de l'ordre et la pluie de grenades lacrymogènes, la foule avançait. Elle ripostait même en usant de cailloux, de gourdins et même d'armes à feu. Une jeep de la police avait même été incendiée. Devant la tournure que prenaient les événements, la police

⁶ Parti du Rassemblement Africain/ Sénégal

en était venue à faire usage de la force et la foule s'était dispersée, laissant sur le pavé, quelques blessés.

Après une petite accalmie, les manifestants s'étaient donné rendez-vous sur l'Avenue de la République où ils avaient encore une fois été dispersés par les forces de l'ordre malgré leurs tentatives de résistance. Au soir du scrutin, on avait dénombré 11 morts et plus de 80 blessés. Le couvre-feu à partir de 19 heures était décrété et les forces de l'ordre déployées pour protéger certains immeubles : la Présidence, le ministère de l'Intérieur, la Radio, etc. Le ministre de l'Intérieur Abdoulaye Fofana avait ensuite publié un communiqué dans lequel il disait que le PRA avait échoué dans sa tentative d'intimidation et de subversion.

Malgré cet épisode tragique, les élections du 1^{er} décembre 1963 ont été remportées haut la main par le parti au pouvoir. Son candidat à la présidentielle, le Président Senghor, avait été plébiscité avec 85,08% des inscrits et sa liste aux législatives menée par Lamine Gueye avait obtenu 94,2% des voix. C'est la première fois qu'une femme était élue député en la personne de Caroline Faye, alors secrétaire générale de l'Union progressiste sénégalaise de Mbour et épouse du ministre Demba Diop.

L'année 1963 réveille en moi beaucoup de souvenirs dont le plus beau reste mon mariage le 23 décembre avec Elisabeth. C'est une belle histoire, la plus belle histoire de ma vie. « Un beau soir en Alsace » dit la chanson. Moi aussi j'ai rencontré celle qui allait être mon épouse un beau soir de printemps. Plus exactement au mois de mai, rue du Cherche-Midi, à Paris. Elle était très belle. Je l'ai abordée. Elle était sénégalaise. Nous avons discuté. Et c'est ainsi que tout a commencé. Depuis le premier jour, elle est la lumière de ma vie. C'était comme je l'ai déjà dit en 1959. J'étais encore étudiant. C'est vrai que tout n'a pas été aussi simple : la famille, nos religions différentes, etc.

CHAPITRE 3

AUX COTES DU PRESIDENT SENGHOR (1964-1968)

C'est en février 1964, à peine deux mois après mon mariage avec Elisabeth, que j'ai été nommé Secrétaire Général de la Présidence de la République en remplacement de Jean Collin, cumulativement avec mes fonctions de Directeur de cabinet. Le Ministre André Peytavin qui avait quitté les Finances pour aller au Ministère du Commerce et de l'Industrie étant subitement décédé, Daniel Cabou l'y remplaça, et Jean Collin fut nommé Ministre des Finances.

Le Président n'avait pas d'autre choix que de me demander de cumuler les deux fonctions. C'était une tâche extrêmement lourde car dans un régime présidentiel concentré tel que c'était le cas, où il n'y avait pas de Premier Ministre, le Secrétaire Général de la Présidence de la République est le chef d'orchestre de l'ensemble de l'appareil gouvernemental et administratif. Ainsi, je gérais le cabinet mais aussi tous les services rattachés à la Présidence de la République parce qu'il faut savoir que pendant cette période, certains ministères n'existaient pas encore. C'est par exemple le cas du ministère de la Culture.

Le Président Senghor qui trouvait qu'on ne s'occupait pas assez de la culture en fit une Direction rattachée au Secrétariat Général de la Présidence de la République. La Direction des Parcs Nationaux et le Service des logements étaient également rattachés à la Présidence de la République. A un certain moment même il n'y avait pas de ministère de l'Information. On a alors mis en place un commissariat à l'Information rattaché à la Présidence de la République. Il y a eu énormément de services rattachés au Secrétariat Général de la Présidence de la République.

A partir du mois de décembre 1965 je me suis concentré sur le poste de secrétaire Général qui était une tâche trop lourde parce qu'il y avait toujours des rattachements. C'était très exaltant mais pas facile. Il fallait prévoir et coordonner l'activité des Ministres sans avoir l'air de leur donner des ordres.

A part cela, il n'y a rien de spécial à signaler sur cette période. Les choses sont allées normalement et j'ai même trouvé une méthode, une innovation dans le travail. Il y avait une

réunion de tous les Directeurs de Cabinet des ministères qui se tenait le samedi matin au Secrétariat Général de la Présidence. Au moment de ma prise de fonction, la réunion était uniquement consacrée à l'examen des textes dans un souci de bonne coordination et de bonne circulation des textes. Chacun devait faire ses observations. Les directeurs de cabinet avaient quinze jours pour donner leurs avis afin que le travail législatif et réglementaire puisse aller plus vite. J'ai ajouté une autre dimension, celle de compte rendu de travail au Secrétaire Général de la Présidence et au Directeur de Cabinet du Président. Cette méthode permettait de vérifier si les instructions données par le Chef de l'Etat aux différents ministres étaient bien exécutées. J'ai introduit cette dimension nouvelle et cela a finalement permis d'huiler un peu plus la machine gouvernementale.

On a ensuite mis sur pied un comité d'animation des affaires sociales qui finalement débouchera sur la création du Bureau Organisation et Méthode (le BOM). C'est d'ailleurs sur proposition de l'Inspecteur Général d'Etat Babacar Diallo que j'avais lancé l'idée, jetant ainsi les bases de ce qui sera plus tard le Bureau Organisation et Méthode. Comme cela coïncidait avec le moment où je quittais le Secrétariat Général pour aller au ministère du plan, on a alors amené Claude Fournau qui eut comme expert et associé le Sénégalais Moustapha Fall.

C'est pendant que j'étais Secrétaire Général de la république qu'il y a eu aussi ce que l'on a appelé l'affaire de la Grande mosquée de Dakar. Il était prévu la construction d'une grande mosquée en remplacement de celle qui se trouve à la Rue Blanchot ; le Président Senghor, par souci d'efficacité, s'était alors adressé à une haute personnalité qui voyageait beaucoup dans les pays arabes, pour s'occuper du projet. Il s'agit de Mass Diokhané. Avec d'autres personnes, ils mirent sur pied une structure dénommée : « l'association pour l'édification de la grande mosquée de Dakar ».

Ils se chargèrent de trouver l'argent nécessaire à la réalisation de l'ouvrage dont les chantiers furent inaugurés par le Président Dia au début du mois de mai 1961. En un peu moins de trois ans, la Grande Mosquée avec son style architectural almohade inspiré de celle de Casablanca, fut achevée. Elle fut inaugurée le 27 mars 1964 par le Président Senghor et par Sa Majesté le Roi Hassan II du Maroc.

La visite du souverain chérifien a d'ailleurs été un temps fort et je me souviens que c'est le khalife général des tidianes Abdoul Aziz Sy qui, ce jour-là, avait prononcé en arabe un discours fort remarqué. Comme c'était un vendredi, c'est également lui qui, en début d'après-midi, avait dirigé la prière

Il se posa après le problème de l'Imam Ratib. Qui allait être l'Imam Ratib de cette grande Mosquée ?

Pour certains, Amadou Lamine Diène qui, quand il n'y avait que la Mosquée de Blanchot était l'Imam Ratib de Dakar, devait continuer à l'être à la grande Mosquée de Dakar.

Pour d'autres, il devait rester à la Mosquée de la rue Blanchot, tandis qu'Aziz Sy dirigerait la prière à la nouvelle Grande Mosquée. Il y avait un dilemme parce que certains disaient que selon les règles de l'Islam, c'est l'Imam Râtib qui doit diriger la mosquée la plus importante. Le Président ne voulait pas prendre parti entre les confréries mouride et tidiane en prenant le khalife Général de l'une d'elles pour le mettre à la tête de la Grande Mosquée.

Finalement, il y a eu beaucoup de polémique autour du choix de l'imam et cela avait même créé un différend entre Seydou Nourou Tall et le Président Senghor, différend rendu complexe par l'intervention non avisé d'un Conseiller Islamique du nom de Cheikh Tahirou Doucouré

Comme je l'ai signalé plus haut, à partir de 1965, je fus complètement absorbé par ma fonction de secrétaire général de la Présidence surtout quand en 1966, le Sénégal organisa le Premier festival mondial des arts nègres.

C'était un moment fort dans le triomphe de toutes les idées que le Président Senghor a défendues et qui sont encore plus actuelles que lorsqu'il les défendait. Triomphe parce que personne n'a pu le rééditer depuis lors. On a essayé au Nigeria avec beaucoup plus de moyens mais on n'a pas été à la hauteur de l'édition sénégalaise qui avait enregistré la présence d'éminentes personnalités du monde de la culture comme le Français André Malraux et de la diaspora noire comme l'écrivain martiniquais Aimé Césaire et le jazzman américain Duke Ellington.

Un tel succès n'était pas évident ; on s'était lancé dans cette opération avec de grands intellectuels qui certes avaient de grandes idées, mais à qui il manquait le sens de l'organisation. A un moment, on a eu l'impression qu'on allait à la catastrophe. On tournait en rond. Comme j'avais à côté de moi, Secrétaire Général de la Présidence, Souleymane Sidibé que tout le monde connaissait, qui était vraiment le type du haut fonctionnaire, dévoué, compétent, sûr, très rigoureux et très méthodique. J'ai alors proposé au Président de lui confier la commission d'organisation. Il a donné son accord et a dit aux gens : « Abdou Diouf ne peut pas être au four et au moulin ». A l'époque donc, Souleymane Sidibé était mon bras droit dans l'organisation et on l'a installé comme Secrétaire Général du Festival. Il avait

méthodiquement organisé la commission. Il me rendait compte et je rendais compte au Président. Toutes les infrastructures avaient été livrées à temps. C'était un succès fabuleux.

L'année 1967 quant à elle avait été marquée par des attentats politiques. Le 3 février 1967 en effet, Demba DIOP, député-maire de la ville de Mbour était assassiné. Il avait été victime d'une agression au couteau alors qu'il venait de sortir d'une réunion à la résidence du Gouverneur de la région de Thiès. Cet assassinat avait les relents d'un règlement politique et tout le monde savait qu'aux élections de février 1966 quand Demba Diop avait été élu maire de Mbour en remplacement d'Ibou Kébé, ce dernier n'avait pas accepté sa défaite et avait constitué avec le député Jacques D'Erneville un front contre Demba Diop. D'ailleurs, si par la suite, Jacques D'Erneville était, de sa propre initiative, allé se présenter devant le juge d'instruction, Ibou Kébé, quant à lui, avait pris le parti de se fondre dans la nature et avait été activement recherché par la police. L'exécutant, lui, un nommé Abdou Ndafakhe Faye avait été maîtrisé non sans peine par la foule et livré à la Police.

Quant à la tentative d'assassinat du Président Senghor, j'étais témoin car j'étais dans la voiture avec lui. C'était le 22 mars 1967, deux mois à peine après le meurtre de Demba Diop. On était encore dans le style traditionnel de commémoration de la Tabaski, nom local de la fête musulmane de l'Aïd-el-Ada. Il y avait une tribune dressée avec le Président de la République, les membres du Gouvernement et les diplomates. Pendant que les musulmans allaient prier dans la mosquée, les non musulmans restaient à la tribune.

A la fin de la prière, tout le monde se retrouvait à la tribune, le Président saluait l'imam et puis on partait. Comme j'étais donc Secrétaire Général de la Présidence, j'accompagnais le Président et on était ensemble dans la voiture. Soudain j'ai perçu un bruit derrière moi. A ce moment précis, je me disais que c'était certainement des admirateurs du Président qui se bouscuaient pour pouvoir l'approcher ou le toucher. J'ai aussitôt entendu quelqu'un dire « *on a tiré sur le Président !* » et j'ai vu qu'on attrapait la main d'un homme - on apprendra par la suite qu'il se nommait Moustapha Lô - qui tenait encore son pistolet. Il avait tout préparé. On avait distinctement perçu le « clic » de la détente de l'arme mais la balle n'était pas partie et l'aide de camp du Président Senghor Abel Ngom s'était levé et avait dit au chauffeur « *partez ! Partez !* » et on est parti. Le Président n'a prononcé qu'une seule phrase « *ce sont les risques du métier* ».

Au Palais, Madame Senghor qui était déjà au courant de la nouvelle était dans tous ses états. Elle a parlé à son mari pendant quelques temps, ensuite, nous avons discuté un peu. Le Président donnait chaque fois une réception à l'occasion de cette fête religieuse ou de la Korité ; les chefs religieux et coutumiers étaient reçus dans l'après midi.

Madame Senghor a tenté de le dissuader d'organiser la réception ce jour-là ; le Président n'avait rien voulu entendre et Mme Senghor m'a alors dit « *vous, il vous écouterait, parlez lui* » Je lui ai parlé et il accepta d'annuler la réception. On décida aussi de mettre fin à cette tradition qui consistait à inviter les non musulmans à s'asseoir dans une tribune et à attendre la fin de la prière.

A l'époque où il avait été perpétré, cet attentat manqué contre la vie du Président avait aussitôt provoqué une vague d'indignation à travers tout le pays et à l'étranger où la nouvelle avait été connue dès la fin de la matinée. Les innombrables télégrammes parvenus à la Présidence de la République témoignaient tous de l'émotion que l'attentat avait suscitée partout et traduisaient la vive sympathie dont jouissait le Président Senghor à travers le monde entier.

Ces perturbations intérieures n'avaient pas empêché le Président Senghor de s'occuper des questions internationales pour lesquelles il était sollicité. Ainsi, devant les menaces de déchirure de la nation nigériane, le Général Gowon avait dépêché à la mi-mars auprès du Président Senghor le Docteur Arikpo, commissaire aux relations extérieures du Nigéria quelques jours seulement après la venue discrète à Dakar, du Docteur Azikiwe, ancien Président du Nigéria. Ces visites avaient été suivies par celle que Maître Léon Boissier-Palun, envoyé spécial du Président Senghor, avait effectuée au Nigéria à la fin du mois de mars. Malgré toutes les tractations, à la fin du mois de mai 1967, le lieutenant-colonel Odumegwu Ojukwu proclama l'indépendance de la République du Biafra, région située à l'Est du Nigéria. Dès le début de cette guerre de sécession, le Président Senghor a été très net. Il s'est tout de suite placé du côté de l'unité du Nigéria au moment où le Président Houphouët-Boigny soutenait le Biafra. D'ailleurs, après la défaite, Ojukwu a vécu en Côte d'Ivoire.

C'est aussi en 1967 qu'il y a eu ce qu'on appelait la rénovation de la Médina. Il fallait casser des maisons, ouvrir des voies et il y avait des levées de boucliers. Au sein de la population, des bruits circulaient selon lesquels le Gouvernement voulait transférer les

habitants de la Médina à Diamniadio voire à Mbour, raser le cimetière musulman de Soubédioune pour construire un grand hôtel sur le site. En réalité, il n'en était rien, même si quelques années auparavant les populations installées aux abords des Allées du Centenaire et celles du quartier Baye Gaïndé près des HLM de Bopp avaient été déplacées après avoir été indemnisées par l'Etat.

En fait, le projet de rénovation de la Médina, n'était pas nouveau ; il remontait, en effet, à l'année 1959 et avait été initié par le premier Conseil de gouvernement du Sénégal pendant la période d'autonomie interne. Le projet avait été inscrit aux premier et deuxième plans de développement économique et social et, à l'époque, un Commissariat à l'urbanisme et à l'habitat avait même été créé. C'est ce Commissariat qui avait réalisé le deuxième plan directeur d'urbanisme du Cap-Vert en 1961, le premier plan directeur datant de 1946. La réalisation de ce premier plan directeur avait d'ailleurs occasionné dans les années 1950-1951 les premiers déplacements de populations avec la création de Pikine-Dagoudane. Les habitants des quartiers Ndongy et Diacksao avaient été respectivement recasés à Grand-Yoff qui se développait au nord de la Route du Front de Terre et au kilomètre 14 de la Route de Rufisque.

Contrairement aux craintes des populations, le projet de rénovation de la Médina visait un double objectif d'urbanisme : la création d'infrastructures et d'habitat et le remplacement des baraques par des logements plus adaptés. Le Gouvernement avait même signé le 21 février 1962 un protocole d'accord avec la Caisse Centrale de coopération économique pour le financement de l'opération qui portait sur un montant de 6 milliards de FCFA pour la réalisation par l'OHLM⁷ de 6000 logements économiques.

C'est tout cela que le Président Senghor avait expliqué à la population le 19 juillet 1967 dans une allocution radiodiffusée. Il avait également précisé que le périmètre à rénover concernait seulement 20% de la superficie totale de la Médina, un périmètre limité par la mer et le Canal IV d'une part, par la route de Fann, le Canal de la Gueule Tapée et la Rue 6 d'autre part. Il s'agissait de procéder à l'élargissement de l'Avenue Blaise Diagne mais aussi de mieux valoriser le site unique que constitue la Baie de Soubédioune. Il était prévu d'indemniser tous les propriétaires de titres fonciers ou de permis d'habiter et en plus de les

⁷ Office des Habitations à Loyer Modéré

réinstaller ailleurs. Pour les 80% restants de la superficie de la Médina, on avait opté pour une rénovation en concertation avec les populations.

Le Commissariat à l'urbanisme et à l'habitat avait été par la suite remplacé par la Direction de l'urbanisme et de l'habitat, placée sous la tutelle du Ministère de l'urbanisme et de l'habitat. La nouvelle structure s'était tout de suite attelée à la révision du plan directeur de 1961 compte tenu de l'accroissement rapide de la population.

C'est ainsi qu'en juillet 1967, le Gouvernement avait adopté un nouveau plan d'urbanisme et d'habitat également connu sous l'appellation de plan Ecochard, du nom de l'architecte français qui avait inventé ce type de plan directeur en réalisant quelques années plus tôt la rénovation de la ville de Damas en Syrie. Le plan directeur de 1967 couvrait la presque île du Cap-Vert jusqu'à la forêt de Mbao. Il prenait en compte l'expansion spatiale de la commune de Dakar et de la zone ouest de Pikine-Guédiawaye, ainsi que la rénovation des vieux quartiers de la Médina, de Rebeuss et de Grand Dakar. Le nouveau plan directeur ambitionnait de stopper l'urbanisation à l'Est de Pikine afin d'organiser l'extension de l'agglomération dakaroise à partir des deux pôles qu'étaient Dakar-ville à l'Ouest et Pikine à l'Est.

Le travail aux côtés du Président Senghor était vraiment passionnant, même si je dois avouer que, dès après les élections de 1963, j'avais vraiment eu envie de changer de poste. Je savais cependant que le Président n'était pas favorable à mon départ du poste de Secrétaire général de la Présidence de la République. « *Abdou me permet de travailler* », se plaisait-il à dire.

À quelqu'un qui lui demandait de me nommer ministre, le Président Senghor avait répondu : « non, non, non, j'ai besoin de lui ; il faut qu'il reste à mes côtés parce qu'il me permet de travailler ». Il disait ouvertement que je lui étais plus utile à ce poste.

La vérité est qu'il avait besoin de moi pour tenir l'intendance, et assurer la coordination quotidienne au niveau de la Présidence de la République. Cela lui permettait d'avoir la vision générale, les orientations politiques, de s'occuper de ses voyages, et de ses activités de poète. En somme, je lui permettais de se consacrer à ce qu'il considérait comme essentiel, c'est-à-dire laisser éclore son génie créateur dans le domaine littéraire ou politique. Non seulement il gouvernait mais il s'occupait parfaitement de la gestion de son parti. Il savait gérer les hommes et maîtrisait aussi bien la politique nationale qu'internationale. Ses positions étaient extrêmement justes. A l'époque, quand Senghor parlait de la détérioration des termes de

l'échange, de la civilisation de l'universel, du dialogue des cultures, on n'y prêtait pas l'attention nécessaire. On constate cependant que tout ce qu'il disait est repris aujourd'hui.

Il était un homme de vision qui savait ce qu'il voulait et aimait la perfection ; le Président Senghor voulait que ses discours soient toujours parfaits, sa gestion de l'Etat aussi. Il choisissait ses collaborateurs en conséquence parce qu'il avait besoin d'être en permanence le meilleur. C'était, je l'avoue, à la fois, un peu dur et difficile, même si tout cela était tempéré par l'appréciation positive qu'il ne manquait pas de faire sur mon travail.

Ainsi, pendant que j'étais Secrétaire Général de la Présidence de la République, le Gouverneur Pierre Lami, dernier gouverneur du Sénégal au nom de la France et premier Président du conseil de gouvernement du Sénégal au moment de l'autonomie interne, était revenu au Sénégal. Le Président l'a reçu, m'a demandé de le recevoir et ensuite de l'accompagner chez Amadou Cissé Dia qui était ministre de l'Intérieur. Dans les échanges que nous eûmes dans la voiture, le Gouverneur Lami me fit part des propos élogieux que le Président Senghor avait eus à mon égard, lors de leur discussion. « Le Président Senghor dit qu'il a un Secrétaire Général extraordinaire qui parvient à coordonner, à faire appliquer les instructions, à contrôler, à allier le gouvernement et l'administration sans choquer », me dit-il.

J'avais déjà eu conscience de cette appréciation à travers une confiance qui m'avait été faite par mon épouse. J'étais encore Directeur de Cabinet et en janvier 1964, il y avait une réception au Palais. Le Président Senghor avait longuement discuté avec mon épouse et je m'étais d'ailleurs posé des questions sur le sujet de cette discussion. Après la réception, une fois à l'abri des regards et des oreilles indiscretes, elle me révéla ce que le Président lui avait textuellement dit : « Madame Diouf, je vous demande de soutenir votre époux ; il a toutes les qualités ; c'est d'ailleurs à lui que je pense pour ma succession ».

A l'époque, il n'y avait aucune crise latente ; Doudou Thiam, le numéro deux du gouvernement, était Ministre d'Etat chargé de la suppléance du Président de la République.

Il y avait aussi autour du Président, des hommes politiques de premier plan qui avaient beaucoup de responsabilités. Mais malgré tout cela, le Président avait fait cette confiance à mon épouse. Nous avons alors décidé tous les deux de n'en jamais parler. Mon épouse étant un tombeau, j'ai continué à travailler comme si de rien n'était. Je n'en ai parlé que bien après, même si je voyais comment, avec beaucoup de méthode, il menait son projet.

Il est vrai qu'avec le temps que j'ai passé aux côtés du Président Senghor en tant que Directeur de cabinet et plus tard Secrétaire général de la Présidence, j'ai pu voir comment progressivement ses relations avec Doudou Thiam, le numéro deux du Gouvernement de l'époque se sont détériorées. Je me souviens par exemple de certains épisodes de la brouille et

aussi de beaucoup d'événements qui, à l'époque ont gêné et même quelques fois blessé le Président Senghor.

Le Président ne m'en a jamais parlé, mais Doudou Thiam disait qu'il lui avait promis de le nommer Vice-président. Il ne cessait de me téléphoner lorsque j'étais Directeur de Cabinet de Senghor pour me demander si le Président n'avait encore rien dit. Ce à quoi je répondais invariablement qu'il fallait s'adresser à lui.

Une année, le Président étant allé en vacances, Doudou Thiam assurant l'intérim avait alors décidé, de renvoyer le chargé d'affaires de Taïwan. Le Président était mécontent mais il ne pouvait rien faire car après tout, il était Ministre des Affaires étrangères. Une autre fois en tant qu'intérimaire du Président en voyage, Doudou Thiam prit un décret mettant fin aux fonctions du conseiller islamique Tahirou Doucouré. Ce dernier avait, il est vrai, par ses agissements, réussi à mettre tout le monde contre lui. Je m'y suis cependant opposé car en tant qu'intérimaire, Doudou Thiam ne pouvait pas prendre un décret pour changer un membre du cabinet du Président, ni même un arrêté.

Il y a eu beaucoup de faits comme ça qui ont fini par énerver le Président Senghor. Il y a eu entre autre exemple l'affaire de Bambey qui avait opposé Mass Diokhané, oncle de Doudou Thiam, à Pierre Senghor le frère du Président.

Une autre chose qui avait blessé le Président, c'est quand il y'avait eu l'affaire de l'Afrique du Sud sur la décolonisation. En conseil des ministres, Doudou Thiam avait proposé et obtenu la rupture des relations diplomatiques.

Le Président en était arrivé à me dire : « Abdou je ne lirai plus une lettre en provenance des Affaires étrangères tant que ce n'est pas Doudou Thiam lui-même qui les signe car toutes les lettres sont signées de Massambé Sarré, son Directeur de cabinet. Cela veut dire que lui, ne les a pas lues. Il ne me propose donc rien et me demande, à moi, Président de la République, de prendre une décision ».

J'avais commencé à sentir qu'il était vraiment remonté contre lui. Un jour le Président Senghor devait aller à Touba et Doudou Thiam avait fait savoir au Chef du Protocole qui dépendait alors des Affaires étrangères – Il y a eu Albert Sarr puis Cheikh Lèye – que c'est lui qui devait l'accompagner dans sa voiture. Le Président avait aussitôt dit « *c'est Abdou qui m'accompagne* ».

En fait, Doudou Thiam faisait comme on dit, une sorte de politique étrangère indépendante à la manière d'Henri Kissinger dont on disait qu'il était « le Président des

affaires étrangères des Etats-Unis ». Il jouait un peu à ça. Tout cela avait cependant tellement grossi que le Président Senghor décida finalement, au début de l'année 1968, de le mettre au Conseil économique et social où il remplaçait Maître Léon Boissier- Palun.

Le Conseil économique et social avait été créé par une ordonnance du 4 juillet 1963. C'était une assemblée consultative dont le rôle consistait à assurer la représentation des principales activités économiques et sociales, à favoriser la coopération des différentes catégories professionnelles entre elles et à assurer leur participation à la politique économique et sociale de la nation. Elle était compétente pour examiner les projets de loi de caractère économique et social à l'exclusion du budget et des conventions internationales d'ordre économique et social qui, elles, étaient soumises à l'approbation de l'Assemblée nationale. Le conseil économique et social tenait deux sessions ordinaires par an. Le premier Président du Conseil économique et social était Maître Léon Boissier-Palun.

En mars 1968, une loi organique était venue réorganiser le conseil et renforcer les pouvoirs de son président en faisant de lui le troisième personnage de l'Etat. Mais, malgré tout cela, le Président Senghor n'avait pas pu éviter de se livrer à une véritable passe d'armes avec le nouveau président en l'occurrence Doudou Thiam, le jour de l'ouverture de la première session ordinaire du conseil le 28 mars 1968. Tous les ans en effet, le Président faisait le point sur l'économie, dans un discours au conseil économique et social. Or ce jour-là, dans son discours, Doudou Thiam avait encore une fois irrité le Président Senghor en insinuant que le conseil manquait d'autonomie et qu'il était nécessaire d'instaurer un dialogue ouvert pour permettre à tout le monde d'exposer ses vues et de parvenir à des accords conciliants. Doudou Thiam aurait notamment été déçu - disait-on alors- de n'avoir pas réussi à faire donner au Président du Conseil économique et social le titre de ministre d'Etat.

Dans sa réponse et relativement à la question de l'autonomie du Conseil, le Président Senghor avait dit que les pouvoirs du conseil venaient d'être renforcés et qu'il regrettait qu'on ne l'eût pas donné acte de ces changements. Au demeurant, disait-il encore, s'il était bien dans la nature d'une assemblée consultative de discuter sur les limites de son pouvoir, elle ne pouvait pas en discuter l'augmentation.

Après avoir précisé que le conseil ne jouissait pas d'une autonomie financière parce que celle-ci n'était pas prévue par le législateur, le Président Senghor en était venu à la liberté

de pensée et d'opinion. Sur cette question, il avait répondu que cette liberté existait pour tous les Sénégalais et qu'à sa connaissance il n'avait jamais convoqué un membre du Conseil économique et social pour lui dicter les réponses à faire aux avis qu'il demandait. Et le Président Senghor avait poursuivi son propos en affirmant qu'au contraire, ce qu'il aurait voulu c'est qu'on lui donnât des réponses plus claires et plus précises, qu'on évitât au conseil de donner l'impression de poursuivre un monologue et qu'un véritable dialogue fût organisé afin de permettre à toutes les opinions de se manifester avant la recherche « d'accords conciliants ». Mais surtout, Doudou Thiam avait été indélicat avec le Président Senghor. En épousant ce que disaient à l'époque les institutions financières internationales, le Président Senghor avait en effet l'habitude de dire qu'un pays qui avait deux cent dollars de revenu par tête d'habitant avait décollé. Par conséquent, que le Sénégal qui avait atteint ce seuil avait donc décollé. Mais Doudou Thiam était très critique. Il avait en effet écrit son discours, et l'avait envoyé au Président Senghor. Dans le discours, il disait : *«oui, oui on parle beaucoup de décollage, mais attention à ne pas faire un atterrissage forcé»*. Il avait ensuite demandé au Président s'il avait lu le discours. Ainsi le Président l'avait piégé en lui disant qu'il allait répondre à son discours. Doudou Thiam avait prononcé son discours tel quel et le Président Senghor avait répondu.

Le lendemain le Bureau politique du parti s'était réuni et les gens avaient dit : *« comment a-t-il osé parler en ces termes au Président. Il a humilié le Président »*. Et le Bureau politique l'avait de manière très dure mis en accusation. Abdoulaye Diack était l'accusateur, le Procureur en quelque sorte.

Je dois rappeler que l'année 1968 était une année électorale et qu'en janvier déjà, le Président Senghor avait été investi comme candidat à la magistrature suprême au cours du VIème congrès national de l'UPS. C'est au cours de ces assises que j'avais fait mon entrée au Bureau politique du parti. C'est pourquoi, j'ai pu assister à cette séance de mise en accusation de Doudou Thiam.

Dans ses réponses au Bureau Politique, Doudou Thiam avait été très maladroit. Il avait rappelé les services qu'il avait rendus au Président. Il avait même rappelé qu'une fois, au Ghana, N'Khrumah ayant voulu humilier Senghor, c'est lui qui l'avait défendu. Magatte Lô lui avait alors rétorqué que c'était du devoir d'un ministre de protéger son Président, et qu'il n'y avait aucune gloire à raconter cela.

Doudou Thiam se disait aussi étonné que Senghor puisse écouter des gens comme Abdoulaye Diack qui, en 1962, étaient de l'autre bord.

A la sortie du Bureau politique, il se retrouva seul. J'ai alors proposé à Habib qu'on aille marcher à ses côtés, l'accompagner jusqu'à sa voiture, même si on ne lui dit rien.

Quelques jours après, à l'occasion de son discours à la nation le 3 avril 1968, faisant siennes les théories de W. W. Rostow dans son ouvrage intitulé « *les étapes de la croissance économique* », le Président Senghor était revenu à la charge en affirmant qu'au début du troisième plan quadriennal de développement, sauf accident majeur de parcours, le Sénégal serait en situation de pouvoir décoller parce que le revenu annuel par habitant aurait atteint 200 dollars, niveau au-dessus duquel il était généralement admis qu'une économie disposait des moyens de maîtriser son développement. Il avait ajouté qu'entre les cyniques sénégalais qui, parce qu'ils étaient des privilégiés, ironisaient sur notre décollage et les naïfs qui, en rêvant de ce décollage, oubliaient d'en assurer le succès, il y avait comme toujours une attitude médiane qui était d'abord action. En parlant de cyniques, tout le monde savait à l'époque que le Président faisait allusion à Doudou Thiam.

CHAPITRE 4
LE MINISTRE DU PLAN, DE L'INDUSTRIE ET DES MINES
1968-1970

Les élections présidentielles et législatives de 1968 eurent lieu le 25 février. Elles furent un véritable plébiscite pour le Président Senghor qui obtint 94,11% des suffrages.

De son côté, l'UPS remporta les élections législatives avec un taux de 92,58% de suffrages, correspondant à 80 sièges au Parlement.

Le lundi suivant la proclamation des résultats, le Président Senghor commença les consultations pour la formation du nouveau gouvernement. La déclaration générale devant l'Assemblée nationale fut programmée le 8 mars. Le Président Senghor comptait saisir le moment pour rappeler les principes et les orientations de la politique définie par le Parti, et que le nouveau Gouvernement devait appliquer.

La prestation de serment du Président de la République eut lieu à la Cour Suprême, devant M Kéba Mbaye.

La visite au Sénégal du président de la République de Tanzanie, Julius Nyerere fit retarder la formation du nouveau gouvernement. Les consultations entamées le 4 mars ne reprirent ainsi que deux jours plus tard. Le nouveau gouvernement fut mis en place et le lendemain, l'Assemblée nationale réunie en session extraordinaire, reconduisit à sa tête, le Président Lamine Guèye.

A la formation du nouveau Gouvernement, je quittai donc le Secrétariat général de la Présidence de la République, pour le ministère du Plan et de l'Industrie. Trois nouvelles personnalités firent leur entrée en même temps que moi dans ce Gouvernement de 19 ministères : Ibrahima Tall, jusque là directeur de la BNDS, devint ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme ; Thierno Diop, Secrétaire général adjoint de l'Union régionale du Sine Saloum, secrétaire à la Presse et à l'Information du Bureau politique de l'UPS, fut nommé secrétaire d'Etat à la Présidence de la République et Abdoulaye Diack, précédemment Directeur de la radiodiffusion nationale, Commissaire à l'Information.

Le Président Senghor se présenta devant l'Assemblée nationale le 8 mars comme prévu. Son discours projetait le Sénégal vers le futur. Il avait toujours comme ligne de mire l'an 2000, qui, disait-il, constitue *un facteur psychologique important, comme l'an 1000 auparavant*. Cette fixation sur le futur amena le Président Senghor à accorder une place particulière au

plan, qu'il considérait comme une création continue. D'ailleurs devant les Parlementaires, il développa un véritable cours sur ce thème, en convoquant abondamment le grand économiste polonais Oskar Lange.

Ma nomination à la tête du ministère du Plan, de l'Industrie et des Mines sonnait pour moi comme une délivrance.

Il fallut toute la force de persuasion de personnes comme Jean Collin en particulier, pour faire comprendre au Président Senghor que j'étais resté trop longtemps au Secrétariat général de la Présidence de la République, et que le moment était venu de me confier un ministère plus important.

Le ministère du Plan, de l'Industrie et des Mines constituait donc un nouveau challenge pour moi.

En effet, avec le troisième plan dont je devais piloter la réalisation, le Sénégal avait décidé de passer à des actions concrètes, à partir de projets précis. Le chantier était très vaste, dans les domaines économique (agriculture, élevage et pêche, industrie, infrastructure), et social (éducation et formation). Cependant, la faiblesse des finances publiques ne permettait pas d'exécuter les projets formulés dans le Plan. L'Etat sénégalais devait par conséquent aller chercher à l'extérieur l'intégralité des financements nécessaires.

Dans cette quête de financement, le ministère du Plan devait avoir comme principal allié, le ministère des Finances.

Ma mission à la tête du Département du Plan démarra sous de bons auspices. En effet, je venais à peine de prendre fonction, qu'une visite d'une délégation canadienne fut annoncée pour le 6 mars 1968. Sans aucune préparation, je reçus cette délégation conduite par l'honorable Lionel Chavy, accompagné de son épouse et contre toute attente, les retombées de la rencontre furent exceptionnelles.

Tout ce que nous avons proposé a été financé. Partant de cela, on m'a rapidement considéré comme un très grand négociateur. Mais j'avoue que je n'avais aucun mérite dans la réussite des entretiens tenus avec cette délégation canadienne, qui était venue avec des idées très généreuses.

Les membres de la délégation n'ont pas hésité à nous suivre dans toutes nos demandes et finalement, ce qui au départ était pris pour une mission exploratrice, fut un très grand succès. L'Ecole Polytechnique de Thiès dont la création fut le résultat de la confrontation d'idées sénégalaises et canadiennes, fut le premier fruit de la coopération avec le Canada.

En effet, pour étoffer davantage l'infrastructure scolaire, le Président Senghor pensait construire un Prytanée militaire à Thiès.

La ville de Saint Louis abritait déjà un établissement similaire, appelé à l'époque, Ecole des Enfants de Troupe. Les Canadiens qui étaient venus avec d'autres idées, n'adhérèrent pas à l'option du Président Senghor. Les deux parties après concertation, s'accordèrent pour la construction d'un établissement d'enseignement supérieur, destiné à la formation de hauts cadres. Un accord de partenariat avec l'Ecole polytechnique de Montréal permit de concrétiser cette idée. L'éducation et la formation figurant en bonne place dans le troisième plan, la réalisation de cette école constituait ainsi un acquis de taille.

Le premier contact avec les Canadiens me permit de prendre conscience de l'importance des bonnes relations avec les bailleurs de fonds et les autres partenaires au développement. Aussi, je choisis d'entrée de renouer le fil avec tous ceux qui pouvaient nous être utiles, dans nos recherches de financement.

Il est toujours risqué de citer des noms, dans la longue liste des hommes et des institutions qui accompagnent un pays dans le déroulement de ses projets. La peur de l'omission, ou celle de nuire nous inhibe toujours, dans l'évocation des souvenirs.

Pourtant, il est difficile par moments de taire le nom d'hommes, dont l'apport a été déterminant dans la réussite de certaines actions. M. Jacques Ferrandi est de ceux-là. Directeur Général du FED (Fonds Européen de Développement), au moment de mon arrivée au Département du Plan, M Ferrandi, fut un ancien administrateur de la France d'Outre Mer, chef de division, et commandant du cercle de Ziguinchor. Il termina sa carrière coloniale comme Directeur Général des Affaires Economiques de l'AOF. Il est cependant resté très attaché au Sénégal, où d'ailleurs sont enterrés deux de ses enfants. Aussi après l'indépendance et son retour en France, il prit très mal un rappel fiscal que lui adressa le ministre des Finances, André Peytavin.

A partir de ce qu'il interpréta comme une injustice, M Ferrandi, devenu Directeur Général du Fonds Européen de Développement, prit ses distances vis-à-vis du Sénégal. Un homme occupant un poste aussi stratégique ne devait pas, à mon avis être ignoré. Mon premier acte comme ministre du Plan fut par conséquent de rétablir le contact entre Ferrandi, et les décideurs sénégalais. Avec l'accord du Président Senghor, je l'invitai au Sénégal et il accepta.

Nous nous rendîmes ainsi à Ziguinchor, et dans d'autres localités, sur sa demande. A la fin de cette visite, les relations entre le FED et le Sénégal redevinrent ce qu'elles avaient été auparavant.

Ce dégel avec un de nos bailleurs européens le plus important sonna comme un déclic. En effet, à partir de ce moment, je multipliai mes déplacements vers l'Europe, et ma vie se

résumait en un intense nomadisme. Je me retrouvais constamment entre deux avions. Je me rappelle encore durant cette période, des nombreux messages que le ministre des Finances Jean Collin, ne pouvant me joindre en personne, laissait à mon Directeur de cabinet, me demandant de l'appeler, une fois *de passage à Dakar*.

D'ailleurs, l'intensité et la fréquence des voyages ne me permirent pas de profiter pleinement des premières années de mon fils, né le 14 juillet 1966, juste après le Festival mondial des Arts nègres.

Dans les rapports avec l'extérieur, il faut bien entendu l'action conjuguée de la chance et de la générosité des différents partenaires mais il faut aussi cette part d'intuition que seule l'expérience du terrain peut inculquer.

Sur ce point précis, le génie du Président Senghor nous apporta beaucoup. En effet, très tôt, il encouragea ses ministres à développer la diplomatie des couloirs. Lors des voyages à l'étranger, il nous suggéra au-delà des rencontres protocolaires avec les ministres, de cultiver les relations avec les collaborateurs de ces derniers, c'est-à-dire les chefs de division, les chefs de bureau. Leur contact quotidien avec les dossiers fait d'eux les véritables hommes de pouvoir.

Les nombreux déplacements que je fis avec le Président Senghor en Europe me permirent de mettre à l'épreuve cette méthode.

Pendant que le Président traitait avec ses pairs des grands problèmes politiques, ou littéraires, je menais un travail de promotion du pays auprès des investisseurs. Notre objectif était de trouver le maximum de financement pour l'exécution du Plan. Il fallait donc discuter de problèmes économiques, et convaincre les partenaires au développement.

Je souligne d'ailleurs que c'est durant cette période que fut révisé le code des investissements du Sénégal.

Nous avons ainsi travaillé à consolider nos rapports avec les différents bailleurs de fonds internationaux, nationaux, dans le cadre de la coopération bilatérale et multilatérale.

Les résultats de cette méthode d'approche auprès des partenaires au développement allèrent toujours au-delà des espérances. En très peu de temps, le Sénégal obtint audience et confiance auprès des organismes de financement comme la Banque Mondiale, et d'autres partenaires européens.

Les portes nous étaient ouvertes aussi bien en France, que dans les autres pays avec qui nous menions des actions dans le cadre de la coopération bilatérale.

Ce fut le cas de l'Italie où j'eus à accompagner le Président Senghor lors d'une visite officielle à San Marin. A la fin de la visite, il me laissa sur place pour mener des négociations.

A cette époque, le Gouvernement du Sénégal n'avait pas un ministère chargé exclusivement de la coopération. La mission que je devais mener fut conduite avec succès, et je dus par la suite retourner dans ce pays pour finaliser les négociations entamées. C'est à partir de là que l'Italie, qui n'intervenait pas au Sénégal, commença à lui apporter son soutien.

Notre ambition était de ponctuer toutes les missions auprès des bailleurs par des actions concrètes.

Le Canada nous avait ouvert la voie dans le domaine de l'éducation et de la formation et grâce à l'action de M. Ferrandi auprès du FED, les projets que nous avions en matière d'infrastructures virent le jour, en particulier en Casamance.

La Casamance ! En dépit de tout ce qui a été dit dans la reconstitution de l'irréductibilisme casamançais, cette partie du pays n'a jamais laissé indifférent le Gouvernement du Sénégal. Ministre du Plan, je me suis beaucoup investi dans des actions de développement de l'infrastructure et de l'économie de la région sud.

Prenons le domaine de l'infrastructure. La ville de Ziguinchor était coupée en deux, et la traversée se faisait par un bac, avec tous les désagréments imaginables. Je saisis donc le passage de M. Ferrandi que j'ai évoqué plus loin, pour négocier le financement de la construction d'un pont.

J'eus l'occasion, quand je devins Premier ministre, de prendre fait et cause pour la réalisation de ce pont, au cours de la réunion d'un Conseil inter ministériel organisé à Ziguinchor. Ma conviction et mon enthousiasme furent tels que Robert Delmas qui participait au Conseil se crut obligé d'en parler au Président Senghor.

C'est aussi en Casamance que je pris la décision de faire construire un des premiers réceptacles touristiques du Sénégal, en saisissant au vol une opportunité offerte par le Danemark. En effet, lors d'une célébration de la fête de l'Indépendance du Sénégal, l'Ambassadeur du Danemark à Rabat, qui était en même temps accrédité au Sénégal, me dit : *« Monsieur le ministre, j'ai beaucoup de millions pour votre pays, qu'est ce que vous en faites ? »*. Je lui répondis de façon spontanée, sans réfléchir, *« je veux faire construire un village touristique en Casamance »*.

A l'époque, j'aurais pu penser à Louga ou Saint Louis, qui sont mes régions d'origine et qui offraient de réelles potentialités dans ce domaine. Mais de façon spontanée, je choisis la Casamance, et le Cap Skirring. La gestion du village touristique fut confiée au Club Méditerranée, après refus des Danois d'assurer cette charge. C'est d'ailleurs au Club Méditerranée que l'Etat du Sénégal vendit plus tard le village.

Ces réalisations montrent justement tout l'intérêt que l'Etat du Sénégal a de tout temps porté à la Casamance, même si, les détracteurs de l'action gouvernementale ont souvent essayé de démontrer le contraire. Il faut dire que ces campagnes de désinformation ne datent pas d'aujourd'hui.

Je me rappelle le mauvais procès que certains me firent pour la construction d'une autoroute que la BAD (Banque Africaine de Développement) devait financer, et qu'elle tarda à faire. Entretemps, il y eut sur financement du Japon, la construction de la route Dahra-Louga, dont le prolongement devait aller jusqu'à Touba. Ignorant tout de la nature du financement, des gens s'en prirent au Ministre du Plan que j'étais, lui reprochant d'avoir privilégié sa région, au détriment de la Casamance.

De même, la décision de ne pas exploiter le pétrole découvert au large de la Casamance par la Copetao, société française de recherche de pétrole, fut interprétée par certains comme un désintérêt pour cette région, alors qu'il n'en fut rien. Le problème de fond est que le pétrole en question était du pétrole lourd, et le gisement de surcroît se présentait sous forme offshore. Toutes ces conditions induisaient des coûts d'exploitation très élevés, et qui annihilèrent la rentabilité de l'affaire.

La maîtrise des secteurs de l'eau et de l'électricité, contrôlés à l'époque par la CEEOA (Compagnie des Eaux et Electricité de l'Ouest Africain), qui donnera plus tard la Senelec et la Sones, fut une de nos priorités.

Mon ministère étant aussi chargé de l'énergie, je me suis beaucoup impliqué pour une prise en main du secteur. Notre action alla même au delà des frontières nationales, avec l'OERS (Organisation des Etats Riverains du Sénégal), dont je fus responsable en tant que ministre du Plan, de l'Energie et des Mines. En mars 1968, un sommet des chefs d'Etats riverains du fleuve Sénégal avait été organisé à Labé en Guinée. C'est au cours de ces assises que les Présidents Léopold Sédar Senghor, Modibo Keita, Ahmet Sékou Touré et Moctar Ould Daddah avaient porté sur les fonts baptismaux l'OERS⁸ qui deviendra plus tard l'OMVS⁹.

La naissance de cette organisation sous régionale, était une parfaite illustration de la volonté souvent affichée par les chefs d'Etat, d'aller vers l'intégration. En dépit des problèmes qu'elle connut avec les dissensions sénégal guinéennes, elle constituait un grand espoir pour la résolution de la question hydro-électrique de nos différents pays.

⁸ Organisation des Etats Riverains du fleuve Sénégal

⁹ Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal

Je note que plus tard, quand je suis devenu Premier Ministre, le Président Senghor m'avait demandé de garder la présidence de l'OERS et je dus insister pour qu'il en laisse la gestion à mon successeur au Plan, Daniel Cabou.

Malheureusement, cette organisation sous régionale ne survécut pas au différend entre Senghor et Sékou Touré. Il fallut par la suite créer l'OMVS sans la Guinée, ce qui était la moins mauvaise solution pour les pays riverains du fleuve Sénégal.

Le ravitaillement en eau de la ville de Dakar constituait un gros problème pour le Gouvernement du Sénégal. Avant mon arrivée à la tête du ministère du Plan, chargé en même temps de l'Industrie et des Mines, des initiatives avaient été prises pour le règlement de ce problème, entre autres, celles de Joseph Mbaye, sous le Gouvernement du Président Mamadou Dia. Il faut cependant dire qu'on avait atteint les limites du point de vue technique et il était impossible de creuser de nouveaux forages, toutes les actions menées en ce sens débouchant sur de l'eau salée. La solution idoine semblait passer par l'installation d'une conduite d'eau du lac de Guiers vers Dakar.

Il y eut le projet Mannesmann qui portait sur une adduction d'eau à partir de Saint-Louis et du Lac de Guiers. Ce projet tourna rapidement en un imbroglio entre la France, l'Allemagne et le Sénégal.

En effet, lorsque les Allemands décidèrent le lancement du projet, il y eut dans un premier temps une opposition du Comité du FED, dirigé alors par Ferrandi.

Ministre du Plan, en charge du problème de l'hydraulique, je fis des missions en Allemagne pour faire avancer le dossier. Le Sénégal fit intervenir le Général Chevance comme courtier. C'est d'ailleurs grâce à son intervention dans ce dossier, que le Général gagna l'argent qu'il investira par la suite dans l'embouche.

Je pus après me rendre sur place en Allemagne pour finaliser le dossier. Mannesmann contracta avec le Sénégal à des conditions intéressantes, ce qui permit de résoudre le problème de l'alimentation en eau de Dakar, depuis le lac de Guiers.

Dans le domaine industriel, j'étais vraiment préoccupé par la gestion de l'industrie hérité de l'ex AOF. Chacun des Etats issus de cette Fédération avait le souci de bien pérenniser cet héritage, et surtout d'augmenter son tissu industriel.

Pour donner de l'impulsion à l'industrie sénégalaise, je mis sur pied au mois de septembre 1969, la SONEPI (Société nationale d'études et de promotion industrielle) que je confiais à

Mr Birima Fall, à l'époque directeur de Perrier Sénégal. Il fut remplacé par la suite par Faly Ba.

Notre ambition en matière d'industrie ne pouvait cependant se réaliser sans le soutien des pays occidentaux, comme l'Italie et l'Angleterre, avec lesquels j'ai beaucoup travaillé.

Je comptais aussi sur les organismes de financement internationaux. Sur ce chapitre, les plus en vue restèrent la Banque Mondiale, la BIRD (Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement), l'AID (Agence internationale pour le développement), la SFI (Société financière internationale), le FED.

Les missions que je faisais auprès de ces partenaires, et auxquelles tenait particulièrement le Président Senghor, étaient d'une grande utilité. Sur place, je pouvais me rendre compte de l'état d'avancement de l'étude des projets soumis pour financement aux différents bailleurs de fonds. Je rencontrais aussi les milieux économiques privés et la presse pour leur expliquer la situation du Sénégal et les possibilités d'investissement qu'offrait le troisième Plan quadriennal. Les partenaires rencontrés saluaient toujours la pertinence de nos projets de développement, et se montraient très réceptifs à notre demande d'aide. Cette attention illustre à merveille l'impact du prestige dont jouissait déjà le Sénégal à l'étranger.

Dans le domaine industriel, j'attendais surtout le soutien des partenaires au développement pour la réalisation de notre projet sucrier. En effet, je tenais obstinément à faire de la canne à sucre dans la région du Fleuve.

Ce projet au départ, fit l'objet de beaucoup de railleries. En effet, du fait de la salinité des terres, pour beaucoup de personnes, ce projet semblait bien illusoire. En lieu et place de la canne à sucre, ils nous prédisaient de la *canne à sel*.

Pourtant, ce qui semblait une chimère, devint une réalité en 1970.

Un jour, à Paris, de retour d'un voyage à Bruxelles, alors que j'étais épuisé, déprimé, l'Ambassadeur du Sénégal me demanda avec insistance, de recevoir M. Mimran. Il finit par me convaincre, et je reçus ce dernier pendant plus de deux tours d'horloge.

D'entrée, M. Mimran me dit : *M. le Ministre, je sais que vous revenez de Bruxelles, pour faire aboutir votre projet sucrier, mais les choses ne semblent pas vous sourire pour l'instant. Je peux réaliser ce projet, mais à une condition. Il vous faut sortir de l'accord sucrier de l'OCAM (Organisation commune africaine, malgache et mauricienne).*

Je rappelle que dans ce regroupement économique, deux pays produisaient l'essentiel du sucre, le Congo Brazzaville et Madagascar.

Certes, j'étais soucieux de la solidarité africaine, mais le souci de développer l'industrie de mon pays l'emportait sur tout. Le projet de Richard Toll présentait l'intérêt, en plus d'étoffer le tissu industriel du pays, celui de combler le vide créé par le transfert de la capitale de Saint-Louis à Dakar, en créant de nouvelles activités, dans l'attente des barrages.

Je fis part de ma rencontre avec Mimran au Président Senghor, qui, faut-il le rappeler, s'était battu à l'Assemblée nationale, pour le maintien du monopole des Grands Moulins de Paris du groupe Sentenac. C'est donc dire que les deux hommes entretenaient déjà des relations d'amitié.

Au moment où je donnais mon accord à M. Mimran, la réunion des chefs d'Etat africains venait de se tenir sur l'accord sucrier. Le président Senghor, très au fait de mes intentions, ne dit rien à ses pairs lors de cette réunion. Ce silence finit par énerver M. Mimran qui, se croyant trahi, envoya un télégramme au Président Senghor, pour marquer son indignation.

Dès que je reçus copie du télégramme, j'intervins rapidement auprès du Président Senghor, pour le dissuader d'y répondre.

Je me sentais dans l'obligation de monter en première ligne. Au téléphone, avec fermeté, je marquai toute ma désapprobation à M. Mimran, pour la forme de communication teintée d'irrespect, qu'il a utilisée pour interpeller le Président de la République du Sénégal.

A la limite dans le secret de son bureau, vous pouvez M. Mimran lui traduire vos états d'âme, mais le faire par un télégramme qui peut passer entre les mains de ses collaborateurs me semble bien discourtois, lui dis-je.

Après avoir pesé sans doute l'ampleur de son dérapage, M. Mimran se confondit en excuses, non sans avoir essayé de tout mettre sur le compte de la colère.

Ce moment d'explications terminé, je lui demandai de m'envoyer quelqu'un. Ce qu'il fit en dépêchant à mon bureau un homme, qui d'ailleurs fut mon professeur, et plus tard mon conseiller juridique. Ensemble nous rédigeâmes un communiqué, pour lequel je reçus la couverture du Président Senghor.

En effet la mesure d'une certaine gravité, portait sur le retrait du Sénégal de l'accord sucrier de l'OCAM. Une page venait d'être tournée, et Mimran put faire le montage de son projet. Ainsi ce qui était présenté comme un projet de canne à sel, devint une affaire de canne à sucre.

Au Ministère du Plan, j'avais comme conseiller technique Magib Ndao. Je lui avais confié le comité des investissements et il était chargé de traiter avec les hommes d'affaires qui devaient investir au Sénégal. Il m'a quand même créé des problèmes, puisque j'ai eu au moins deux plaintes contre lui : celle de Robert Décomis qui alla parler directement au Président Senghor,

et une autre de Crémieux de la Sococim. Le Président Senghor qui s'était déjà brouillé avec le père de Magib Ndao, m'a demandé à plusieurs reprises sa tête. Je suis cependant toujours resté sourd à cette demande et ai même pris plutôt la décision de confier à Magib Ndao le dossier de la compagnie sucrière sénégalaise, lui donnant par la même occasion l'opportunité de connaître les Mimran. C'est ainsi que ces derniers, ayant racheté plus tard la BIAO, et créé la CBAO, l'ont nommé Directeur Général de cette banque. C'est de là qu'est venue la fortune de Magib Ndao qui m'en voulut à mort plus tard, lorsque Jean Collin épousa Marianne Turpin, son ex femme.

Il est vrai qu'au moment du bilan de mon passage au Plan, je peux citer beaucoup de réalisations dans le domaine des industries extractives, les matériaux de construction, l'agro-alimentaire, le textile.

Je peux aussi dire que la satisfaction que nous apporta la réalisation du projet sucrier n'égalait pas celle que nous éprouvions à l'occasion des différentes inaugurations faites, en tant que Ministre du Plan, de l'Industrie et de l'Energie.

Je ne saurais d'ailleurs limiter mes souvenirs de ministre du Plan, des Mines et de l'Energie, aux seules réalisations d'ordre techniques. J'ai aussi en mémoire les premiers contacts avec des hommes, qui jouèrent par la suite un rôle sur la scène politique sénégalaise. Landing Savané est de ceux là.

L'homme ne m'était pas inconnu d'ailleurs. Nous avions déjà de bons rapports quand il était étudiant à Paris. Il était le président de l'association des étudiants sénégalais, et se distinguait par son sens des responsabilités. Chaque fois que les étudiants avaient des problèmes, des retards de paiement des bourses, il allait régler le problème à l'Ambassade du Sénégal, avec beaucoup d'efficacité.

Landing est rentré au Sénégal en 1968, muni de son diplôme de statisticien. A l'époque j'étais ministre du Plan, et le service de la Statistique était sous ma tutelle. Il était dirigé par Serigne Lamine Diop ; Oumar Thiam, un autre statisticien, était directeur de la Planification. Je me rappelle aussi de la présence dans l'équipe d'un jeune statisticien, Abdoulaye Diop. J'ai emmené ce dernier avec moi après comme conseiller, quand je fus nommé Premier Ministre.

Lorsque Landing arriva au Ministère du Plan après ses études, il alla justement voir Abdoulaye Diop, qui à son tour me l'envoya.

Lorsque je le reçus, Landing me fit part de son intention d'aller travailler au Chemin de fer. Le directeur de cette société, Khalilou Sall, avait l'habitude de prendre à l'époque tous les cadres, surtout ceux qui pouvaient par sensibilité politique militer dans le PAI.

Lorsque Landing me demanda mon opinion sur son projet d'aller au Chemin de Fer, je lui marquai mon opposition. C'est alors qu'il me révéla qu'il comptait bien y aller, pour justement répondre à une demande de Khalilou, qu'il comptait bien rejoindre.

Je revins à la charge pour lui dire « *ta place est à la Direction de la Statistique, reste* ». Il accepta ainsi, et j'avoue que cela m'a impressionné sur le champ. J'ai gardé avec lui par la suite de bons rapports, faits surtout de courtoisie.

Membre d'une équipe, j'ai été aussi témoin des turbulences qui grippèrent par moments la machine. De nombreux événements secouèrent en 1968 le Sénégal, et le parti, l'UPS. J'ai, en effet, déjà évoqué l'affaire Doudou Thiam. L'autre grand événement se passa en mai 1968. Ce fut ma première épreuve politique en tant que ministre du Gouvernement. Les activités économiques furent arrêtées, suite à la grève générale décrétée par les syndicats.

Tous les membres du Gouvernement furent réquisitionnés ; nous vivions une situation assez proche de l'état d'urgence. En effet, pendant tout le temps que dura la grève, tous les Ministres reçurent l'ordre de rester dans leurs bureaux. C'est là où nos épouses venaient nous voir, et nous servaient à manger.

Nous étions en face de dirigeants syndicaux assez coriaces : Alioune Cissé, Iba Der Thiam entre autres. Notre pouvoir de négociation était assez limité, puisque nous étions tous des ministres, avant tout, techniques. Malgré cela, nous parvînmes à nous en sortir.

Il faut dire qu'à la longue, même si les gens étaient arc-boutés sur des principes, tout le monde voulait en finir avec cette crise. Mais de part et d'autre, on faisait montre d'un trop plein d'orgueil. Le ministre de la Fonction publique, Magatte Lô joua un rôle important dans le dénouement de la crise.

En effet, alors que toute sortie de crise semblait illusoire, il réussit, accompagné de journalistes, à intercepter Doudou Ngom, secrétaire général de l'UNTS (Union des Travailleurs du Sénégal), à l'aéroport, alors que ce dernier rentrait de voyage. L'objectif était clair, lui faire lever en direct dans les médias, le mot d'ordre de grève.

A l'issue de négociations, Magatte Lo et Doudou Ngom, signèrent des accords pour la libération des responsables de l'UNTS arrêtés. Je fus chargé de rédiger le communiqué final. La délégation de l'UNTS s'engagea à mettre fin à la grève.

Doudou Ngom prononça effectivement la levée du mot d'ordre, à la satisfaction de toutes les parties, et le 4 juin, le travail reprit à Dakar. Suite aux négociations, les syndicalistes arrêtés furent libérés. Entre temps, le Gouvernement avait signé un accord avec les étudiants, qui mirent aussi fin à leur mouvement.

Le sort avait-il décidé de s'acharner sur le pays en cette année 1968 ? Les plus pessimistes seraient tentés de répondre par l'affirmative.

En effet, alors que les coups de boutoir de la rue venaient de faire trembler le socle institutionnel, la nouvelle du décès des suites d'une longue maladie, de Maître Lamine Guèye, président de l'Assemblée nationale, se répandit comme une traînée de poudre dans la journée du 10 juin 1968.

Lamine Guèye ! Je fis véritablement connaissance avec l'homme l'année de son décès. Jusque là, nous avions des rapports juste protocolaires, depuis 1963. En effet, à l'occasion de ses départs en vacances, j'allais le saluer au nom du Président Senghor. C'est quelques semaines avant sa mort que j'eus la première audience particulière avec lui.

En effet un jour, le Président Lamine Guèye en personne m'invita au téléphone à passer le voir chez lui. Il habitait à l'époque la maison que j'affectai plus tard au Barreau, pour servir de siège à l'ordre des avocats. A mon arrivée, il m'exposa le problème qu'un de ses amis, un Marocain nommé LAHLO et résidant à Saint-Louis, avait avec le service de l'hydraulique, qui lui devait une importante somme d'argent. Puisque je contrôlais le Département de tutelle, je pris alors bonne note de sa requête, et intervins auprès du service de l'hydraulique, pour le remboursement des sommes dues à son protégé. Ce fut donc avec beaucoup d'émotion que je vécus son décès. La disparition de cet illustre fils de l'Afrique mobilisa les Sénégalais autour d'un idéal commun, l'unité de la Nation.

Une fois les obsèques célébrées, le Gouvernement et les syndicats signèrent l'accord qui consacra le retour à la paix. Le lendemain de cet accord, le 13 juin, le Président Senghor s'adressa à la Nation.

Le 24 juin, l'Assemblée nationale fut convoquée pour l'élection d'un nouveau Président. Le candidat désigné par l'UPS, Amadou Cissé Dia fut élu, avec deux vice-présidents, Moustapha Cissé et Alioune Badara Mbengue.

A peine le Sénégal avait-t-il fini de faire le deuil de Lamine Guèye, et de se remettre des troubles sociaux, qu'un nouveau coup du sort frappa le pays. En effet, le 6 juillet 1968 au matin, la nouvelle du décès du Khalife général des Mourides, El Hadj Falilou Mbacké se répandit sur les ondes. La disparition de cet illustre homme dont le khalifat démarra en 1945, au-delà des talibés, et du pays tout entier, laissa en particulier un orphelin, le Président Senghor. Le compagnonnage entre les deux hommes débuta en 1945, alors que Senghor brigua le poste de député du Sénégal. Il reçut alors le soutien et les prières du Khalife

général, et après son élection, Senghor entretint des relations filiales avec Serigne Falou. D'ailleurs très souvent dans ses discours de campagne, revenaient les mots, *mon père El Hadj Falilou Mbacké*. La République était donc en deuil en cette matinée du 6 juillet 1968. Le Gouvernement comme en de pareilles circonstances marqua une pause, et en l'absence du Président Senghor parti en vacances en Normandie, je me rendis à Touba avec la délégation conduite par M Mady Cissoko, ministre délégué à la Présidence de la République.

Ces dures épreuves passées, le pays retrouva une accalmie qui permit au Président Senghor de partir en Allemagne fédérale le 20 septembre, pour recevoir le Prix de la Paix de l'Association des Libraires allemands. En décernant pour la première fois ce prix à un Africain, cette association, par ce geste, voulait consacrer l'œuvre littéraire de Senghor, mais surtout rendre hommage à la politique de dialogue poursuivie par le Sénégal depuis l'indépendance. Le Président Senghor voulut cependant mettre à profit le voyage pour raffermir les liens d'amitié et de coopération avec l'Allemagne, dont l'engagement auprès des pays en voie de développement était constant. Ce fut donc parce que ce voyage était empreint d'une touche économique, que j'en fis partie.

La cérémonie de remise du prix eut lieu en l'Eglise Saint Paul sur le Main à Francfort, foyer de l'histoire allemande. C'est dans cet ancien édifice du culte, qu'avait été proclamée en 1848, la Constitution allemande. La cérémonie rassembla de très importantes personnalités : MM Heinrich Lübke, président de la RFA, Willy Brandt, ministre fédéral allemand des Affaires Etrangères, ainsi que de nombreux diplomates, parmi lesquels M. François Seydoux, ambassadeur de France à Bonn.

Il revint au journaliste français, François Bondy de prononcer le discours de réception. Après son allocution, la réponse du Président Senghor montra à quel point il était préoccupé par les questions économiques. En effet, il lança un appel en faveur de *la paix économique*, dans un monde qui était de plus en plus marqué du sceau de l'injustice.

Les étudiants allemands, solidaires de la lutte de leurs camarades de Dakar dont certains venaient d'être renvoyés de l'Université pour des raisons disciplinaires, ne partagèrent point les sentiments des membres de l'Association des libraires sur Senghor.

Avertis par leurs camarades de Dakar de l'évènement, ils organisèrent ainsi une contre manifestation de rue pour empêcher la tenue de la cérémonie de remise de prix, en interdisant l'accès de l'Eglise Saint Paul aux personnalités venues y assister. Il y avait à leur tête le leader étudiant Daniel Cohn Bendit.

Après la remise du prix, les organisateurs devaient offrir un déjeuner de gala en l'honneur du Président Senghor, dans un grand hôtel de la ville. Au moment d'y aller à la fin de la cérémonie, nous fûmes accueillis à la sortie par la manifestation des étudiants. Le cortège présidentiel fut ainsi bloqué, ce qui eut pour conséquence de retarder le déjeuner. Sous d'autres cieux, le cortège se serait fait ouvrir la voie par des coups de matraque. Ce ne fut pas le cas ici où les manifestants faisaient face à des policiers qui n'avaient même pas de matraque. Le respect de la liberté du manifestant l'emportait, en effet, sur les préséances diplomatiques. Finalement ce ne fut qu'un peu tard dans l'après midi, vers 16h-16h30, que nous pûmes rejoindre l'hôtel, où nous attendait le vice chancelier venu de Bonn, pour présider le déjeuner. Bien entendu, il commença par présenter ses regrets et ses excuses pour cette manifestation. Il prononça une allocution pour exalter *le courage nécessaire à la recherche pour la paix*. Il rendit hommage aux services rendus à celle-ci par Senghor, *dont l'œuvre est imprégnée de l'esprit de tolérance*.

Le Président Henri Lübke se joignit aux hommages. Il souligna en particulier la valeur de *liant* pour les peuples représentée par le célèbre poème *Négritude* de Senghor. Il salua aussi la contribution de ce dernier à l'ouvrage édité par l'Unesco pour le 20^e anniversaire de la naissance justement à Francfort, du grand poète allemand Goethe.

Le Président Senghor fut magnifique. Dans son discours, il fit l'apologie du développement de l'enseignement supérieur au Sénégal. Il termina son propos en invitant les étudiants allemands à venir au Sénégal, pour se rendre eux-mêmes compte des réalisations, et se faire une idée précise de la démocratie qui était bien une réalité au Sénégal.

Cette intervention du Président Senghor brisa la glace. La salve d'applaudissements qui la conclut fit plus que réchauffer l'atmosphère. Peu de temps après, répondant à l'invitation, une délégation d'étudiants allemands vint au Sénégal. Les membres purent en toute liberté visiter le pays, et se firent leur propre opinion.

Le climat politique au Sénégal restait cependant particulièrement tendu après les événements de 1968. Des personnes voulaient convaincre le président Senghor du fait que les Sénégalais lui étaient toujours fidèles, mais ne voulaient plus de son entourage, en particulier du ministre Alioune Badara Mbengue. La rumeur faisait même cas d'un coup d'Etat.

Il y eut effectivement immixtion des militaires dans les événements politiques, mais on était très loin du coup d'Etat. En fait si le Sénégal n'a jamais connu de coup d'Etat, c'est en partie grâce à la capacité d'écoute du Président Senghor.

En 1968, les militaires avaient demandé une audience au Président Senghor, afin de discuter avec lui du malaise ambiant. Avant d'aller à cette rencontre, le Général Jean Alfred Diallo s'était rapproché de moi, pour me demander des conseils. Je le reçus accompagné d'officiers, en présence d'Habib Thiam.

D'entrée, le Général Diallo me donna la position des militaires, qui voulaient un changement de Gouvernement. Ils me présentèrent un tableau avec la liste des ministres qu'ils proposaient. Il y avait sur la liste le nom d'Abdou Ndéné Ndiaye, ancien Gouverneur de la Casamance, qui jouissait auprès des officiers de l'armée d'un profond respect, et ils le proposaient au poste de ministre de l'Intérieur.

Connaissant profondément les sentiments du président Senghor vis-à-vis d'Abdou Ndéné Ndiaye, je demandais alors au Général Diallo de lui proposer au moins deux noms, en ajoutant le nom de Amadou Clédor Sall, alors Gouverneur du Cap Vert.

Vint le jour de l'audience. Devant le Président Senghor, le Général Diallo accompagné de ses officiers, se mit au garde à vous.

- *Est-ce un coup d'Etat ?* interrogea le Président Senghor
- *Du tout, M. le Président. Nous sommes là plutôt pour une analyse de la situation. Nous sommes très sensibles à la demande des citoyens sénégalais de changer le Gouvernement, et vous proposons M. le Président, la liste d'un nouveau Gouvernement.*
- *Ce sont des propositions ou des directives mon Général ?* répondit, le Président Senghor
- *Non Monsieur le Président. Il ne s'agit que de recommandations,* rétorqua le Général Diallo, toujours au garde à vous.
- *Ah bon d'accord. Merci,* ajouta le Président Senghor, qui accepta la liste.

Finalement, le Président Senghor accéda à la demande populaire. Le 6 juin 1968, il procéda à un remaniement ministériel. Alioune Badara Mbengue quitta le Gouvernement. Amadou Karim Gaye fut nommé aux Affaires Etrangères, et Amadou Clédor Sall à l'Intérieur.

Il faut avouer que le président Senghor fut contraint et forcé pour le limogeage d'Alioune Badara Mbengue. Il était face à un vrai dilemme. En effet, ses responsabilités lui interdisaient de rester longtemps sourd à la demande des Sénégalais. Il était aussi fort attaché à Alioune Badara Mbengue, dont il appréciait particulièrement les qualités. D'ailleurs, il disait qu'au moment de faire la mise au point de la liste du nouveau gouvernement, son conseiller

juridique n'a pas manqué d'attirer son attention sur les qualités d'excellent ministre de M. Mbengue. C'est pourquoi il lui fit une autre proposition par la suite.

Ces événements se déroulèrent sur un bruit de fond d'une rumeur, annonçant une révision constitutionnelle. En effet, un débat s'instaurait sur la nécessité de modifier la Constitution, pour aller dans le sens d'un régime présidentiel avec un premier ministre.

L'idée de la mise en place d'un poste de premier ministre était agitée par le landernau politique à Dakar. Le Club Nation et Développement en débattit par la suite. Je me dois de rétablir la vérité sur le Club Nation et Développement, dont on me colla la paternité, un moment.

Jusque vers la fin des années 60, le Sénégal était dirigé surtout par les politiques. L'essentiel des fonctions administratives et gouvernementales étaient détenues par des hommes issus du parti. Cependant, à la fin de la première décennie d'indépendance, le besoin se fit ressentir de faire participer tous les cadres de la Nation à la gestion des affaires du pays. C'est dans ce contexte que fut créé en avril 1969 le Club Nation et Développement, sur l'initiative d'Alioune Sène, et Babacar Bâ entre autres.

Ni Habib Thiam, ni moi-même, à l'époque d'ailleurs très pris par les missions que j'effectuais comme Ministre du Plan, ne firent partie des initiateurs. Les gens qui me citaient parmi les initiateurs du Club avaient sans doute été abusés par la communication que j'avais faite lors du colloque organisé par l'UPS au mois d'avril 1971, portant sur le thème « Négritude et Développement ».

D'autres sont même allés jusqu'à dire que c'étaient les jeunes cadres qui avaient créé le Club pour promouvoir Abdou Diouf. C'est bien après la création du Club, que nous avons été invités à prendre part à sa première réunion. Au menu des discussions, il y avait les questions économiques, et je me rappelle, Abdoulaye Wade y était. J'ai encore des souvenirs de cette rencontre, car après mon intervention, il prit la parole pour dire sur un air taquin que de telles réflexions portant sur l'économie étaient plutôt réservées à des gens avertis, pas à n'importe qui.

L'année 1969 fut donc le point de départ des changements de cap dans la manière de mener la direction du pays. En effet, en dehors de la création du Club Nation et Développement, l'UPS, sous la houlette de son Secrétaire général, initia des journées d'études et des séminaires pour permettre aux militants de se familiariser avec l'idée selon laquelle, il fallait de plus en plus une ouverture non seulement vers les jeunes et les femmes, mais encore, vers des cadres technocrates pour bâtir le pays.

L'UPS lors des journées d'études qu'elle organisa le 16 mai 1969, fit une proposition qui allait transformer le cours des institutions sénégalaises. Il s'agissait de l'institution d'un régime présidentiel déconcentré et rationalisé, avec un Premier Ministre. Il s'agirait d'un Premier ministre nommé, qui aiderait le Président dans la conduite de la politique nationale qu'il définit.

Le Président Senghor mit en place un groupe de travail chargé d'étudier la question.

Plus tard, le 16 septembre 1969, le Conseil de cabinet adopta un texte portant révision de la Constitution. Le Bureau politique de l'UPS adopta à l'unanimité le document. Ce projet fut approuvé par les Sénégalais, suite au référendum du 22 février 1970. Trente et un articles sur les quatre vingt treize de la constitution de mars 1963 furent révisés.

La révision constitutionnelle de 1970 marque une étape importante dans la vie de la jeune nation sénégalaise, puisqu'elle consacra le principe de la déconcentration des pouvoirs du Président de la République par la création d'un poste de Premier Ministre.

Et les supputations commencèrent dans les milieux politiques de la capitale, sur la nomination du Premier Ministre. Chacun y allait de son commentaire, alors même que le Président Senghor s'était confiné dans un mutisme total. Mon nom commençait à être cité dans le lot des prétendants, mais cela ne suffisait pas à me distraire de ma charge de ministre du Plan.

Ma présence au Gouvernement comme ministre du Plan, de l'Industrie et des Mines, m'imposait le devoir de me lancer dans l'arène politique. D'ailleurs, le Président Senghor m'en fit la suggestion en 1969. Il nous avait, en effet, interpellé, Habib Thiam et moi-même sur la nécessité de militer. Il me fallait conquérir une base, mais où ?

Entre Saint-Louis et Louga, quel devrait être le bon choix ?

Ibrahima Tall, ministre du Commerce, militait déjà à Saint-Louis, André Guillaibert était aussi du terroir. Louga semblait imprenable pour beaucoup de personnes, du fait de la présence de Moustapha Cissé.

Pour me décider, je me rendis un week-end à Saint-Louis, où je pris langue avec les membres de ma famille. Sur place, on m'informa justement qu'Iba Tall offrait un grand goûter avec animation dans l'après midi. Voilà des pratiques auxquelles je ne pouvais m'adonner, par tempérament.

Sur le chemin du retour, je m'arrêtai à Louga. Des discussions que j'eus avec les gens, il ressortit que personne ne pouvait vaincre Moustapha Cissé dans cette ville. D'ailleurs mon oncle Djibril Ndiogou Fall, qui était le responsable politique de la coordination de Kébémér,

me dissuada d'aller militer dans la capitale du Ndiambour. Il me proposa même de venir prendre son poste à Kébémér. Je déclinai poliment cette invitation.

En effet, originaire à la fois de Louga et de Saint-Louis, je me voyais mal aller poser ailleurs mon baluchon de militant.

Un soir, je me rendis quand même à Louga, où mon cousin Mansour Bouna Ndiaye était déjà assez actif. Des notables locaux, parmi lesquels l'ancien maire Talla Diop, me reçurent chez mon oncle Massar Diop. Ils s'intéressaient tous à la raison qui m'a poussé à venir militer à Louga. Était ce de ma propre initiative, ou étais je envoyé par le Président Senghor ? Je répondis non à cette question.

En fait, j'étais venu là, à Louga, de mon propre gré, pour militer. Ma réponse ne contribua pas à calmer les esprits. Au contraire, le débat prit une tournure telle, que le Président Senghor en personne s'impliqua, en convoquant au Palais un soir, un certain nombre de personnes, dont Moustapha Cissé et moi-même, pour une large discussion sur Louga.

Il faut dire que mon engagement politique à Louga fut particulièrement bien accueilli par les jeunes de ma génération. Un chant de ralliement *Le Ndiambour renaît* fut même composé à cet effet.

Ma nomination comme ministre du Plan et de l'Industrie joua un rôle catalyseur dans le dénouement de ces tractations.

En effet, à partir de ce moment, les ralliements s'accrochèrent à Louga, et l'évolution de la situation amena le Bureau politique de l'UPS à envoyer une mission sur place, pour calmer le jeu. Cette initiative fut vaine, les différents protagonistes campant sur leur position.

Je suivais ce débat à distance, du fait des missions que je menais en tant que ministre du Plan, à l'extérieur. Habib Thiam, en mon absence, prit néanmoins ma défense. En fin de compte, le débat tourna à mon avantage.

C'est de Bruxelles où j'étais en mission, que je fus informé de ma nomination à la tête de la coordination départementale de Louga. Plus tard, le Bureau politique envoya une mission pour la réunion de la CA (commission administrative). Au sortir de cette réunion, notre tendance l'emporta à une très large majorité. Les derniers récalcitrants finirent par nous rejoindre. Je me rappelle l'accueil très coloré que les militants de Louga, me réservèrent à l'aéroport de Dakar, au retour d'une longue mission européenne.

Le jeudi 26 février 1970, le Président Senghor mit fin au suspens qui tenait en haleine la classe politique et les Sénégalais d'une façon générale, en me nommant au poste de Premier Ministre.

Cet acte marqua aussi la fin d'une période exaltante. Je quittai le ministère du Plan, de l'Industrie et des Mines, avec le réel sentiment d'avoir fait faire au Sénégal des avancées significatives dans la construction de son développement.

CHAPITRE 5**La Primature : période 1970-1978**

Ma nomination au poste de Premier Ministre en 1970 marqua comme je l'ai dit plus haut, la fin d'une période exaltante. L'expérience acquise au sein du Ministère du Plan, ce Département, qui me confronta à beaucoup de défis, semblait être un tour de chauffe, pour la suite du bail que le destin m'a fait signer avec le Sénégal.

L'idée de Premier Ministre avait germé dans certains milieux de Dakar, même si je ne peux pas dire lesquels, avant que le Président Senghor lui-même n'y pense. Je me souviens bien qu'un jour, c'était à l'aéroport de Dakar, le Président Senghor partait et c'est Alioune Sène qui s'est approché de moi en me disant : « ah tu sais qu'on dit qu'il faut mettre Abdou à la tête du gouvernement! ». Devant mon étonnement, il poursuit : « On dit que, quand il a été Secrétaire Général de la Présidence de la République il a su coordonner l'action gouvernementale, maintenant il est au Plan et il connaît bien les affaires économiques ; donc on devrait créer un gouvernement et le lui confier ».

C'était la première fois que j'en entendais parler, parce que je sais qu'avant cela, je sais que le Président Senghor avait son idée (quelqu'un d'autre m'en avait parlé).

Ainsi, pour Senghor, après le Plan, je devais aller aux Affaires Etrangères. C'est dire donc au départ, il n'était pas dans l'optique d'un premier ministre et cela, jusqu'aux événements de la deuxième crise, celle de 1969.

C'est après les journées d'études du Parti qu'on a commencé à parler, soit de Ministres d'Etat, soit d'un Premier Ministre etc. Daniel CABOU me disait chaque fois : « frangin, prépare toi ce sera toi ». Quand j'ai quitté le Secrétariat Général de la Présidence, CABOU est devenu Ministre Secrétaire Général ; il m'a remplacé mais avec le titre de ministre ; Il était donc à coté du président et à un certain moment, il a senti vers où allait le vent.

C'est surtout lors du VIIème congrès de l'UPS que le président Senghor fit part de façon explicite de sa volonté d'entamer une réorganisation de l'Etat.

Le conseil national du Parti en date du 13 mai 1969 entérina effectivement, avec le congrès de janvier 1970, la révolution interne de l'UPS ; le Président Senghor pouvait alors procéder à la phase active de la déconcentration et de la décentralisation du régime présidentiel.

C'est ainsi que, par le référendum du 22 février 1970, trente et un articles sur les quatre vingt treize de la constitution de mars 1963 furent révisés.

La révision constitutionnelle de 1970 marque une étape importante dans la vie de la jeune nation sénégalaise puisqu'elle consacre le principe de la déconcentration des pouvoirs du Président de la République par la création d'un poste de Premier Ministre.

Pendant tout le débat constitutionnel, beaucoup de noms ont été avancés ; Pour certains, il ne fallait pas nommer Abdou DIOUF car il était encore très jeune ; Cheikh Fall qui est un vieux compagnon du Président aurait peut-être pu faire l'affaire, mais il est international; il faut quelqu'un comme Clédor Sall, il a plus de maturité, on mettra Abdou plus tard. C'était par exemple l'avis de mon ami le Général Diallo qui aurait dit, « Abdou, même si on lui presse le nez le lait va sortir, » ; alors que pour Pierre Senghor, il fallait mettre Clédor Sall, comme ça dans deux, voire trois ans, Abdou sera plus mûr ; bref chacun avait ses raisons pour dire à Senghor qu'il ne fallait pas mettre Abdou pour le moment.

Toutes sortes de méthodes ont été utilisées pour me sonder et savoir ce que j'en pensais. Je n'ai jamais voulu en parler ouvertement sauf peut-être ce que j'en avais échangé avec Alioune Sène à l'aéroport.

J'ai continué à faire mon travail, jusqu'au jour où Antoine Tabet un grand ami de Senghor se présenta à mon bureau et demanda à me voir. Il était vingt heures trente, j'étais encore à mon bureau pour travailler et il arrive sans audience. J'étais un peu contrarié, mais je l'ai néanmoins reçu. Il me dit ceci :

« Tu dois réagir, car les gens sont en train de faire un travail de sape chez le Président. Ils lui ont dit que tu étais incapable de faire face à de grosses responsabilités ; lui m'a confié qu'il veut bien te nommer, mais tout le monde lui dit que tu ne peux pas prendre ce poste parce que tu ne pourras pas faire face dans la mesure où tu as peur des responsabilités ».

Je demandais à Antoine Tabet de parler au Président Senghor et de lui dire que non seulement je n'avais peur d'aucune responsabilité, mais encore que j'étais à sa disposition et que c'était à lui de décider.

Finalement, c'est quand Ali Dioum, Secrétaire permanent du Parti m'a interpellé sur la question que je suis allé voir Senghor.

Au début de mon audience habituelle du lundi, je lui ai dit : Monsieur le Président, les gens pensent que j'ai peur de prendre des responsabilités ; je peux cependant vous dire que vous pouvez me confier n'importe quelle responsabilité parce qu'en dehors de Dieu que je crains, je n'ai peur de rien. Je suis à votre disposition.

Je suis ensuite passé au reste de mon audience comme je l'ai toujours fait, mais je vis qu'il était très ému.

Les supputations ont continué et Senghor a laissé faire ; on parlait non seulement d'Abdou Diouf, mais encore de Cheikh Fall, de Daniel Cabou ou de Cissé Dia.

Jusqu'à la veille de la promulgation de la loi constitutionnelle issue du référendum du 22 février, personne n'était encore fixé. Je me rappelle la petite discussion que j'ai eue le mercredi 25 février avec Caroline Diop à côté de qui j'étais toujours assis lors de nos réunions de bureau politique. « N'est ce pas que c'est demain que le Président Senghor va nommer son Premier Ministre ? Ne t'a-t-il pas contacté ? » me dit-elle.

« Non. », lui répondis-je.

« Donc ce n'est pas toi qu'il va nommer », conclut-elle.

Ainsi, jusqu'au mercredi soir à vingt heures, le Président Senghor ne m'avait encore rien dit. Habituellement, j'étais toujours au bureau à huit heures cinq minutes, mais ce jeudi là, exceptionnellement, je suis parti de chez moi à huit heures et un quart. Le Président a d'abord appelé au bureau, ensuite à la maison.

Bonjour Abdou tu peux venir me voir au Palais s'il te plait.

Tout le monde attendait et se disait que c'est celui qui entrerait en premier dans le bureau du Président qui sera nommé Premier ministre.

Dès que je suis entré, le Président a appelé Daniel Cabou qui était Ministre secrétaire général du Gouvernement et s'est adressé à moi : « Abdou, avant qu'on ne parle je te demande d'abord : est ce que tu veux être Premier Ministre » ?

« Oui Monsieur Le Président » répondis – je.

Il signa alors la loi constitutionnelle et me dit : « J'ai beaucoup d'affection pour toi mais ce n'est pas pour ça que je t'ai nommé. Je t'ai nommé parce que je considère que tu es le meilleur et parce que l'immense majorité des camarades du parti que j'ai consultés sont d'accord ; tu es l'homme qu'il faut. Jusqu'à présent, quand je t'écrivais je disais mon cher ministre ; désormais je dirais Monsieur le Premier Ministre ; c'est plus distant, mais plus respectueux ».

Ce respect, j'ai eu à le constater très vite car, dès que nous avons emménagé, ma femme et moi au Petit Palais, Madame Senghor accompagnée de son fils unique, a conduit sa voiture jusqu'à la Résidence (au Petit Palais) pour nous rendre visite ; je sais que ce sont des gestes qui n'existent ni dans les pays du Nord, ni dans ceux du Sud, mais c'est un geste qu'ils ont voulu poser, montrant que le Premier Ministre est le Chef du Gouvernement, nous le respectons, nous voulons que tout le monde le respecte.

Il faut dire que quand j'ai été nommé, ses camarades étaient d'accord, mais malgré tout, il y'avait quelques réticences puisque, parmi ses compagnons, certains disaient qu'ils étaient

dans des ministères de souveraineté et par conséquent, dépendaient non pas du Premier Ministre, mais directement du Président de la République. C'est pourquoi lors de la fête de l'indépendance qui suivit, un journaliste lui posa une question concernant les domaines de compétence du Premier Ministre, sous-entendant que le Président avait son domaine réservé et que tous les ministères de souveraineté dépendaient directement de lui. Le Président a alors bien précisé que, même s'il y a des secteurs où il avait un regard plus appuyé, son Premier Ministre était le chef du gouvernement et tous les ministres, quels qu'ils soient, devaient lui obéir.

Ainsi donc, le 26 février 1970, je devins le premier ministre de Léopold Sédar Senghor.

Il m'a nommé à huit heures et nous sommes restés ensemble pendant trois heures durant lesquelles, nous eûmes des échanges très enrichissants. Il m'a donné beaucoup de conseils et surtout des orientations pour la formation de mon premier gouvernement. Entre autres, il me dit ceci : « Je ne veux plus que Amadou Mbow soit dans le gouvernement ; Abdoulaye Ly est ministre de la Santé, mais il faudra le nommer ministre d'Etat chargé de la culture. Je sais que tu n'auras jamais de problème avec les gens de ma génération ; tous les problèmes que tu auras, ce sera avec ceux de ta génération ». Cela s'est avéré exact, puisque j'étais avec des personnes qui avaient fait les mêmes études que moi, étaient parfois plus âgées que moi et avaient même plus d'expérience ; c'est normal qu'il y ait des ambitions qui s'expriment notamment celles du genre : « pourquoi lui et pas moi ».

Une recommandation importante qu'il me fit, fut celui d'œuvrer pour le maintien de relations fluides entre le Pouvoir Exécutif et celui Législatif et puis entre les différentes personnes qui concouraient ensemble à cette œuvre de construction nationale. C'est pourquoi il me demanda, comme lui-même eut à le faire avec le Président Lamine Guèye, qu'à chaque fois qu'il y avait réunion du bureau politique du parti qui se tenait à l'Assemblée nationale, d'y aller à 17h30 (la réunion avait lieu à 18h), pour rendre visite au Président Cissé Dia. Nous avons ainsi une demi-heure d'entretien et quand nous entendions la sirène annonçant l'arrivée du Président Senghor, nous descendions ensemble et Cissé Dia allait l'accueillir.

Le Président Cissé DIA est même allé plus loin, parce que, quand le Président Senghor était absent du Sénégal, il disait : « *Monsieur le Premier Ministre, c'est moi qui viens* » et malgré mes dénégations, parce que je lui faisais savoir que c'était à moi d'aller vers lui, rien n'y faisait, il se déplaçait pour venir me rendre visite à la Primature, au 9^{ème} étage du Building Administratif.

C'est comme cela que nous avons toujours fonctionné, et cela a permis de fluidifier les relations entre les uns et les autres.

Après donc cette première séance de travail avec le Président comme Premier Ministre, je suis monté à mon bureau parce qu'étant toujours ministre du plan, je devais recevoir une délégation japonaise. Je l'ai reçue tranquillement jusqu'à midi et après j'ai commencé les consultations.

Ce qui a retardé la sortie de ce premier gouvernement, c'est le problème Abdoulaye Ly ; parce que, contrairement à ce que les gens ont dit après, Abdoulaye Ly n'y figurait pas, non pas parce qu'il avait démissionné, mais parce que nous ne nous sommes pas entendus sur un certain nombre de points.

Au début des consultations, tout se passait très bien, même s'il y avait des gens qui n'étaient pas reconduits, de ce côté là, il n'y avait vraiment pas de problème.

Lorsque j'ai eu Abdoulaye LY, je lui dis Monsieur le Ministre, je veux que vous soyez Ministre d'Etat chargé de la culture.

- « Comment ? Tu veux que je prenne le ministère de la Culture ? Est-ce que j'ai démérité au niveau de celui de la Santé où j'étais »?

- « Non Monsieur le Ministre, lui rétorquais-je. Le problème ne se situe pas là. Je suis le Chef du Gouvernement et je suis entrain d'en faire la composition ; j'essaie de mettre chacun à la place que j'estime la meilleure pour réaliser le travail qu'on m'a confié ».

- « non, non, non, dit-il: Ministre d'Etat ou pas, je peux rester, mais à condition que tu me laisses là où je suis ».

Je lui dis alors : « Ablaye, je tiens à ce que tu restes parce que si tu ne le fais pas, cela va être un mauvais message »

En réalité, me dit-il, « je considère que Senghor nous a fait un mauvais coup en prenant Abdou Diouf pour le mettre au dessus de tout le monde ; si c'est pour faire le travail, il aurait pu le laisser là où il était avec rang de ministre ou ministre d'Etat pour qu'il coordonne l'action gouvernementale, mais que lui, Senghor, reste chef du gouvernement. Cependant, du moment qu'il t'a nommé, je peux être d'accord, mais à condition que tu me laisses là où je suis. Je ne peux comprendre ni supporter que, toi devenant chef du Gouvernement, j'aie un poste moins important, que celui que j'avais quand Senghor était Chef du Gouvernement ».

Je lui fis alors savoir que le poste que je lui proposais était plus important puisqu'il devenait ministre d'Etat, mais rien n'y fit. «*Que vais-je faire à la culture, cette affaire de*

*Troubadour*¹⁰ » ? me dit-il. Ce jour là, nous avons perdu beaucoup de temps, du fait des allers et retours qu'il fit entre son bureau et le mien.

¹⁰ *Mbandkat* en wolof

Je tentais à plusieurs reprises de lui montrer l'aspect noble et élevé de la culture, mais rien n'y fit. Pour lui, la culture, c'est autre chose comme il me l'affirma : *« la culture je la vis, je n'en fais pas un thème de discours, moi je montre ma négritude et je la vis quotidiennement car quand ministre de la santé, je suis allé en tournée, habillé en caftan, les paysans m'ont dit : « toi, tu nous fais honneur, toi tu n'as pas honte de nous » au jour le jour, ce n'est pas un thème de discours ; mais je comprends c'est Senghor qui veut m'humilier ».*

Malgré mes explications (je lui ai assuré que Senghor n'avait rien à voir là dedans, que d'après la Constitution, c'est le Premier Ministre qui propose, c'est lui qui forme le gouvernement, il n'a rien voulu savoir et finalement a préféré décliner la proposition.

Il a fallu alors revoir notre dispositif parce que le Président Senghor voulait absolument que nous ayons un troisième ex PRA ; comme Abdoulaye Ly avait décliné, il en fallait au moins deux. Nous avions déjà Assane Seck et le Président me suggéra alors de voir Thierno BA dont on lui avait parlé.

Quand je l'ai appelé, Thierno a été catégorique, me disant qu'ils étaient nombreux à être solidaires, qu'Abdoulaye Ly n'était pas seul et s'il ne pouvait pas rester, il ne fallait pas compter sur eux. Je téléphonai alors au Président Senghor qui en discuta avec Jean Collin. Ce dernier songea alors à Adama DIALLO, un ancien PRA qui en plus est de la Casamance. C'est comme cela qu'Adama Diallo est devenu Secrétaire d'Etat chargé du Plan.

Il n'était pas un Administrateur mais il connaissait bien les finances. Comme j'étais un Ministre du Plan devenu Premier Ministre, je savais que j'avais déjà l'orientation générale de ce département, et lui allait s'occuper de la recherche de financements.

Quand on a eu par la suite, un Conseil National en avril, on a demandé à Adama Diallo de faire un exposé sur le plan. Il a fait un exposé honnête, mais malheureusement, il n'avait pas une bonne élocution. A l'époque, moi je n'étais pas très gradé dans le parti ; le Président m'avait mis dans le Bureau Politique mais comme secrétaire administratif adjoint. J'étais l'adjoint d'Assane Seck. C'est le Président Senghor qui présidait le Conseil national et à un certain moment, il me prit par la main et me dit : *« Abdou, je crois, que tu devrais parler au Conseil national après l'intervention d'Adama Diallo ».* Cela voulait dire que ce qu'Adama Diallo avait dit ne lui suffisait pas. C'était la première fois que les gens me voyaient intervenir dans le parti, sans avoir rien préparé et sans discours écrit. J'ai été nommé Premier Ministre le 26 février et le Conseil national se passait en avril, donc moins de deux mois après ma nomination. Evidemment, il y avait l'état de grâce, mais j'avais eu aussi le langage qu'il fallait. Les gens étaient éblouis et hypnotisés. En tout cas, je ne sais pas ce qui s'est passé mais, Ousmane Camara me dira par la suite : *« Abdou, si tu avais vu les yeux du Président*

Senghor ! Ses yeux brillèrent pendant que tu parlais ». Je pense que c'est parce que j'étais son choix et il le disait aux gens : « *j'avais raison de le choisir* ».

J'entamais donc pour une dizaine d'années, une tâche exaltante pour un jeune homme de mon âge. Cette tâche débutait d'ailleurs sous de bons auspices puisque le dimanche suivant ma nomination, nous eûmes, mon épouse et moi, à conduire à l'hôpital Le Dantec, notre femme de maison pour son accouchement. Comme d'habitude, je conduisais moi-même ma voiture et chacun d'y aller de son commentaire : *un Premier Ministre qui conduit lui-même sa voiture ce n'est pas normal pour sa sécurité.* je me suis alors dit qu'il n'est pas toujours bon de beaucoup faire parler de soi¹¹, il faut que j'arrête de conduire moi-même.

En tout état de cause, la naissance d'un bébé était un bon signe et Dieu sait que j'avais besoin d'encouragement moral pour affronter cette lourde tâche que le destin m'avait assignée, pour exaltante qu'elle paraisse.

Tâche lourde parce que :

Au plan interne, c'était le temps des vaches maigres, avec la sécheresse, et une situation agricole très préoccupante. Il y avait :

- des sentiments de frustration, d'injustice dans tout le monde rural,
- la remise en cause du fonctionnement du système coopératif,
- la baisse des cours mondiaux de l'arachide, notre principale production agricole.

En fait, c'était la période de ce qu'on a appelé « le malaise paysan ».

Sur le plan de l'environnement international, c'était le début de la brouille avec la Guinée voisine, les blocages des projets de l'O.E.R.S., l'organisation des Etats riverains du Sénégal dont je venais de quitter la présidence en tant que ministre du Plan.

C'est aussi dans le courant de l'année 1971 que le Président Gowon du Nigéria est venu rendre visite au Président Senghor. Le Nigéria sortait d'une terrible guerre civile qui comme je l'ai déjà signalé, a éclaté en mai 1967. En fait, les relations entre le Sénégal et le Nigéria étaient excellentes, le Président Senghor était très ami avec Namdi Azikiwe et Sir Abubakar Tafawa Balewa, et quand il avait aussi reçu en visite officielle le Premier Ministre du nord du Nigéria, Sir Ahmadu Bello, il était allé lui-même l'accueillir à la coupée de l'avion.

La visite du Président Gowon qui avait coïncidé avec le gala de l'armée a été une très belle visite. Comme le Président et Madame Senghor ne dansent pas, Le Président Gowon avait ouvert le bal avec mon épouse. Je dois dire qu'il m'a fait une très forte impression. C'est sous sa présidence que la CEDEAO a été créée. A ce propos, je me souviens de la thèse du

¹¹ lammiñ baaxul

Président Senghor qui disait : « *La CEDEAO, oui mais pour une véritable Afrique de l'ouest car l'Afrique de l'ouest ne s'arrête pas au Nigéria où on veut l'arrêter ; l'Afrique de l'ouest va jusqu'au Zaïre* ». Dans son raisonnement, il y avait une notion géographique mais aussi une notion politique. D'une façon générale, sur le plan géopolitique, il avait peur que le Nigéria avec son immensité géographique, démographique et économique ne puisse écraser le reste des pays d'Afrique. Il voulait qu'il y ait un pendant, et là il pensait au Zaïre qui avait à peu près la même dimension que le Nigéria. Il n'a cependant pas réussi à faire triompher sa thèse. Il s'est longtemps battu mais les gens lui ont dit que les autres pays dont il parlait sont en Afrique centrale. Il a dit que ces pays ont une façade sur l'océan atlantique et qu'ils font donc partie de l'ouest de l'Afrique. Un géographe comme Assane Seck dira toujours que le Président Senghor ne tient pas compte de la protubérance que constitue l'Afrique de l'ouest. Les autres pays ont donc accepté le projet nigériano-togolais et finalement nous avons été obligés de dire au Président Senghor : « *Monsieur le Président, on ne doit pas rater cette occasion historique. Etant donné que vous êtes tout seul et que personne d'autre ne vient vous soutenir, il vaut mieux laisser de côté ces spéculations pour qu'on ne puisse pas dire demain que c'est vous qui avez empêché la création de la CEDEAO. En tous cas que cela ne se fasse pas contre le Sénégal ou sans le Sénégal* ». Il m'a dit : « *D'accord, je te suis, mais tu me permettras de ne pas y aller. Tu iras seul, tu signeras et en même temps tu exposeras encore notre thèse* ». Quand je suis allé à Lagos - c'était à Lagos, ce n'était pas encore à Abuja – la veille de l'ouverture du sommet, j'ai été voir les Présidents Ould Daddah et Houphouët-Boigny en leur disant : « *aidez-moi à soutenir les idées du Président Senghor* ». Ils m'ont dit : « *d'accord, nous signerons mais dans un deuxième temps il faut que l'on fasse une modification du traité pour inclure ces autres Etats de l'Afrique centrale* ». Je dois à la vérité de dire qu'ils ont été très loyaux. Dans le huis clos de la nuit, ils sont intervenus dans ce sens là, si bien que le lendemain le traité a été signé. Nous avons continué les relations avec le Nigéria et ensuite Gowon a été renversé. Il y a eu ensuite Murtalla Muhamed puis Olesegun Obasanjo mais comme Chef d'Etat militaire. Je me rappelle d'ailleurs qu'un jour, Obasanjo devait faire escale à Dakar au cours d'un voyage ; les lenteurs de son ministère des affaires étrangères ont fait qu'on n'a pas été informé qu'il allait faire escale et nous étions en conseil des ministres autour du Président Senghor quand on m'a glissé un papier me disant que la tour de contrôle de l'aéroport venait de nous signaler que dans une demi-heure l'avion du Président Obasanjo allait se poser. On n'avait pas le temps matériel d'organiser un cortège du Président Senghor pour qu'il aille à l'aéroport ; ce n'était pas possible. Moi-même, le Premier Ministre, je ne pouvais pas le faire et j'ai dit au Président : « *je propose que le Ministre d'Etat*

Moustapha Niasse prenne tout de suite sa voiture et se rend à l'aéroport pour accueillir en votre nom le Président Obasanjo ». Moustapha Niasse arrive à l'aéroport, le président Obasanjo lui demande : « est-ce que le Président Senghor est là ? », il lui répond non et le Président Obasanjo lui dit que dans ce cas il ne descend pas. Moustapha Niasse monte alors à bord de l'avion jusqu'au moment où celui-ci devait partir. Il demanda au Président Obasanjo de dire quel jour il va revenir afin que le Président Senghor puisse être là pour l'accueillir. Au retour, le Président Obasanjo fit escale à Freetown puis une fois au Nigéria nous fit dire : « *je ne me suis pas arrêté à Dakar ; je me suis arrêté à Freetown et on m'a réservé un bel accueil* ». On a laissé passer l'orage. Finalement ils ont fait une enquête et ont su que le télégramme qu'ils avaient envoyé à leur ambassadeur à Dakar était arrivé un week-end, et ce dernier n'était pas à la chancellerie et c'est bien après qu'il avait vu le télégramme. Il a été immédiatement relevé.

Tout le monde sait aussi que le Sénégal et le Nigéria avaient chacun organisé un festival mondial des arts nègres. Les Nigériens ont mis énormément de moyens mais l'événement n'a pas eu le même succès que celui du Sénégal. Il y a donc eu cette petite rivalité entre le Sénégal et le Nigéria mais après l'élection du Président Shagari les choses se sont arrangées. Il est venu au Sénégal plusieurs fois. Une fois même c'était l'anniversaire du Président Senghor et Shagari a tenu à s'arrêter au Sénégal ; c'était à 4 heures du matin d'ailleurs et ce jour là il m'a dit : « *Monsieur le Premier Ministre, il faudra que vous veniez chez nous parce que vous, vous êtes encore plus légitime à venir chez nous que moi à venir chez vous* ». Il le disait à cause de mon ancêtre Ousmane Dan Fodio parce que le Président Senghor m'avait dit un jour : « *Abdou, est-ce que tu sais que Ousmane Dan Fodio est ton ancêtre ?* ». Il m'avait dit qu'en réalité, il s'appelle Ousmane Fodé Dème et ma mère est une Dème. Les nigériens le savent et bien plus tard quand j'ai été fait docteur honoris causa de l'université de Maiduguri, le ministre de l'éducation nationale du Nigéria a insisté sur ce fait là dans son discours.

Dans le cadre de la CEDEAO, les relations entre le Sénégal et le Nigéria ont été très bonnes et elles ont culminé avec la grande complicité qu'il y a eu entre le Président Babangida et moi à tel point qu'en 1991-1992, le Président Babangida a laissé son tour à Abuja pour me laisser prendre la présidence de la CEDEAO. J'étais avec Abdoulaye Wade et il a été très séduit. Parfois aussi, il nous arrivait le Président Eyadéma, le Président Babangida et moi-même, de nous réunir pour parler de l'unité africaine.

Pour revenir au début de ces années soixante dix, je peux dire qu'on sentait encore au Sénégal, les effets de Mai 1968, doublés d'une crise scolaire et universitaire que nous avons subie en 1969. La jeunesse s'agitait de manière sporadique ; c'est ainsi que nous avons eu en

février 1971, l'affaire des incendiaires du centre culturel français. L'arrestation des quinze jeunes gens et leur jugement fut d'ailleurs le point de départ de ce qui deviendra la regrettable affaire Diop Blondin décédé pendant son incarcération à la prison de Gorée en mai 1973. On dira bien des choses sur cette mort et le gouvernement publiera un communiqué officiel ; le rapport d'expertise médico-légale sera également publié. C'était un frein aux rumeurs.

Je me souviens que c'est juste après cette fronde à l'Université et l'incendie du centre culturel français, que devait se dérouler la visite du Président Pompidou au Sénégal. J'ai été voir le Président, pour lui demander de me permettre, pendant quelques jours, de ne pas m'occuper des questions d'administration, mais plutôt de sécurité, parce qu'il fallait résoudre ce problème avant l'arrivée du Président Pompidou. *« Abdou, tu as d'autant plus raison, que je sens que nos adversaires veulent nous humilier »*, me dit Senghor. Je me suis alors mis au travail avec Cléodor Sall, le Ministre de l'Intérieur de l'époque. Nous avons veillé, regardé, épiluché les renseignements, tenu réunion de sécurité sur réunion de sécurité. Le jour de l'accueil, nous avons mis des policiers en civil sur le passage du cortège, mais surtout à l'endroit le plus délicat, au carrefour Lamine Guèye angle Faidherbe ; c'est là où la garde à cheval prend la relève de celle motorisée et il y a toujours un moment de ralentissement et d'attente, pour que les chevaux se mettent en place et à partir de là on roule très lentement. Grâce à la stratégie mise en place, nous avons évité la catastrophe ce jour là, parce que juste au moment de la relève, un jeune homme a sorti une grenade qu'il a voulu balancer sur le cortège des deux présidents. Un des policiers en civil lui a immédiatement pris la main et l'a arrêté.

Ce malaise de la jeunesse sénégalaise était aggravé par l'insuffisance de la « sénégalisation » des emplois dans les secteurs modernes du pays.

En somme, la tâche à laquelle je devais m'atteler tournait autour de :

- La consolidation de l'Etat tout en le défendant contre ses détracteurs du dedans et du dehors,
- L'établissement des grands équilibres macro économiques pour constituer le coup de fouet nécessaire et vital à l'ensemble de notre économie,
- L'ouverture démocratique qui débutera en 1974 avec l'émergence du parti démocratique sénégalais (PDS), comme parti de contribution.

C'est avec un homme d'une grande probité morale et intellectuelle, un homme qui a une haute conscience de ses devoirs d'homme d'Etat mais aussi de pédagogue que je fus appelé à relever ce défi.

Le Président Senghor s'était engagé dans la voie de la modernisation de l'Etat sénégalais et de la construction nationale. En 1964, il avait fait adopter la loi sur le domaine national pour

rendre la terre à ceux qui la travaillaient, entrepris la réforme de l'administration territoriale pour rapprocher davantage les citoyens de leur administration. Ce fut l'objet des réformes de 1972 marquées par la décentralisation et la déconcentration de l'administration.

Il voulait également, au sortir de l'époque coloniale marquée par la diversité des droits des personnes, instaurer un Code qui prît en compte l'ensemble des coutumes juridiques des différentes ethnies qui formaient le Sénégal. Aussi mit-il en chantier la réforme du Code de la famille qui s'étala de 1961 à 1972.

Quand je suis devenu Premier Ministre, Il m'avait dit : « *Abdou, le Code de la Famille, j'ai tenté de m'en occuper mais j'ai senti qu'il y avait des appréhensions du fait que je suis catholique, donc je l'ai laissé là pour que toi tu t'en occupes, tu seras mieux placé pour le faire* ». C'est pourquoi, en 1971, à mon premier remaniement ministériel, j'ai mis Clédor Sall à la Justice. Je lui ai dit que j'avais besoin de quelqu'un comme lui à ce département ministériel, puisque avec sa sagesse, sa pondération, il pouvait pousser les contacts avec les chefs religieux. C'est avec lui d'ailleurs que j'étais, lors de cette fameuse réunion avec les religieux. Je fus donc chargé, en ma qualité de Premier ministre, de le parachever. Ce ne fut pas facile car le code se voulait moderne tout en respectant certaines pratiques traditionnelles. Il aura eu, surtout, le mérite d'avoir fait de la femme sénégalaise, un véritable sujet de droit en assurant son émancipation au triple point de vue de la formation, du mariage, de ses effets et de sa dissolution.

Le projet n'eut pas l'heur de plaire à tout le monde. Certains marabouts parmi lesquels Seydou Nourou Tall en furent de farouches opposants. En revanche, Elhadj Ibrahima Niasse apporta un soutien considérable aux thèses du Gouvernement. Je dois, en cette circonstance, saluer le courage et le dévouement du docteur Moustapha Touré, qui, bien que membre proche de la famille Tall, eut à assurer le secrétariat de nos séances. Finalement le code la famille fut promulgué par la loi n° 76-21 du 12 juin 1972.

Nous étions dans un régime politique déconcentré et nos réunions politiques étaient l'occasion de larges tours d'horizon. Je le secondais au maximum dans les tâches de gestion de l'Etat et, même s'il avait la prérogative de définir la politique de la nation, j'intervenais dans celle-ci en lui apportant la matière et les informations nécessaires à cette définition. C'est la raison pour laquelle, j'ai très peu voyagé durant les dix années que j'ai occupé la fonction de Premier Ministre, contrairement au Président Senghor dont les voyages ont été souvent critiqués par certains de ses compagnons.

Je me souviens de la discussion que j'eue avec Cheikh Fall à la veille des élections de 1973.

Il faut dire qu'au moment de ma nomination comme Premier Ministre il y avait beaucoup d'autres qui espéraient l'être et parmi eux Cheikh Fall. Ne l'ayant pas nommé, Senghor s'est senti quelque part en mauvaise conscience. Ainsi, après mon élection comme député (parce que la première fois j'étais Premier Ministre non élu), Senghor m'a fait savoir qu'il allait me reconduire comme Premier Ministre, mais qu'avant, il voudrait que j'appelle Cheikh Fall pour lui dire que je voulais le mettre dans le Gouvernement comme Ministre d'Etat chargé des Travaux Publics, des Transports et des Télécommunications.

Il faut reconnaître que Cheikh était PDG d' Air Afrique et qu'il avait fait un bon travail. On était fier de ce qu'il avait fait d'Air Afrique, vraiment il y a fait un parcours extraordinaire.

J'ai alors appelé Cheikh FALL et lui ai parlé. Je pus ainsi mesurer toute sa rancœur envers Senghor : « Senghor se moque des gens¹². On en a assez, il passe son temps à voler de continent en continent pour chercher des Doctorats Honoris Causa et met toute la puissance de l'Etat au service de son prestige ». Je pense, sans être formel, que Cheikh FALL avait fait croire à Senghor qu'il pouvait l'aider à avoir le prix Nobel de littérature, car il avait des réseaux qui pouvaient s'y mettre. C'est cela qui a amené Senghor à créer une ambassade à Stockholm, ce qui n'était pas évident. Cheikh avait commencé à faire travailler ses réseaux mais cela n'a pas marché, puisque c'est Wolé Soyinka qui a été le premier Africain à être prix Nobel de littérature. Cheikh avait donc à la fois mauvaise conscience et en même temps une arme de chantage contre Senghor ; c'est un peu comme cela que je l'ai perçu leurs relations.

Je lui dis alors : « *Cheikh, Senghor gouverne quand même ce pays, je suis son Premier Ministre et suis chargé de gouverner ; il définit la politique de la nation et moi je l'exécute avec le gouvernement* ».

« *Ah non Abdou me dit-il, je te signale d'ailleurs [et c'est là que c'est devenu grave] que j'ai vu un grand chef religieux qui m'a dit qu'il a vu Serin Tuuba en rêve et que je serais le prochain Président de la République du Sénégal et que pour Senghor c'était fini. D'ailleurs [et là il fait intervenir une donnée mystique], dans quelques jours tu vas voir qu'il va commencer à boiter et ce sera le début de la fin ; moi je me présente aux prochaines élections et je gagnerais. Le peuple a besoin de moi et puis les chefs religieux sont tous pour moi. Tout le monde, y compris le Khalife Général des mourides est avec moi. Tu as bien vu pendant le référendum de 1958, quand les chefs religieux ont dit de voter pour le « oui » et pas pour le « non » donc il n'y a pas de problème* ».

¹² « *Senghor DAFA FONTO NIT ÑI* »

Je lui fis savoir la gravité de ses propos en lui rappelant que le Président Senghor avait confiance en moi, qu'il m'avait chargé de l'appeler pour le mettre dans son gouvernement et que je ne comprenais pas sa réaction.

« Mettez Magatte Lô, me dit-il, il est très bien et après tout, il peut être ministre des Travaux Publics, moi je ne peux pas ».

Alors je l'ai laissé partir tout en me demandant comment j'allais procéder pour le faire savoir au Président Senghor, parce que je ne voulais pas qu'il pense que c'est moi qui avais des réticences à mettre Cheikh Fall dans le gouvernement. J'ai alors appelé Jean Collin qui à l'époque était ministre de l'Intérieur, et lui ai fait part de ma perplexité après ma conversation avec Cheikh Fall tout en lui rapportant les propos de ce dernier.

Ne vous en faites pas me dit-il, et alors Jean Collin a téléphoné à Madame Senghor et lui a tout raconté et cette dernière a prévenu son époux. C'est ainsi que Senghor et moi n'avons jamais eu à en parler.

Après cela, Cheikh a alors développé son action jusqu'à la veille des élections ; mais comme il n'avait pas de parti politique, il ne pouvait pas se présenter.

Après les élections, Senghor a demandé que Cheikh Fall quitte Air Afrique. Nous avons laissé le poste de PDG mais il restait le poste d'administrateur et c'est Amadou SOW de l'USB (Union sénégalaise de Banques) qui a été nommé administrateur pour le Sénégal au conseil d'administration d'Air Afrique. Ce dernier, très imbu de cette nouvelle fonction y est allé avec une hostilité manifeste envers la Côte d'Ivoire. Au conseil d'administration il n'avait pas de mot assez dur pour ce pays et Houphouët Boigny très irrité (parce que son fils Guillaume qui est banquier, a fait son stage à l'USB et y a fait connaissance avec Sow et Houphouët lui-même a eu à les inviter à Yamoussoukro sa femme et lui) ne pouvait plus supporter que Sow qu'il a traité par le passé comme son fils, dise du mal de la Côte d'Ivoire au conseil d'administration. Il en a parlé à Senghor. Comme la situation était bloquée, Senghor qui pensait en son for intérieur que ce n'était pas Amadou Sow, mais plutôt l'affaire Cheikh Fall que Houphouët, qui soutenait ce dernier, ne pardonnait pas, m'a demandé de faire une mission en Côte d'Ivoire.

J'y suis allé en compagnie de Babacar Bâ, de Djaraf Diouf qui était Ministre des Transports, mais aussi de Karim Fall, Secrétaire du Khalife Général des Mourides, puisque Cheikh Fall se réclamait mouride. La mission a très mal débuté du fait d'un quiproquo. Au lieu d'aller directement à Yamoussoukro où nous attendait le Président Houphouët, nous nous sommes d'abord posés à Abidjan. Quand finalement nous sommes arrivés à Yamoussoukro, il était déjà 15 heures alors que le Président nous attendait depuis 12h30. Houphouët était assisté de

ses vieux compagnons, Yasse le Président de l'Assemblée Nationale, Coulibaly qui était Président du Conseil économique et Social et Bony le Premier Président de la Cour Suprême. Il avait le visage fermé et nous a alors proposé de discuter pendant une demi heure, ensuite de nous revoir l'après midi.

On a parlé et avant qu'on ne revienne l'après midi, Yasse, Coulibaly et Bony m'ont tenu ces propos :

« Abdou tu es jeune, tu es Premier Ministre et tu es notre fierté à tous. Mais il ne faut pas que cette première mission que tu fais en Côte d'Ivoire soit un échec. Il faut que tu fasses un geste en tant que Chef de Gouvernement ; tu es un Chef de Gouvernement qui rencontre un autre Chef de Gouvernement parce que Houphouët étant dans un régime présidentiel concentré était Chef d'Etat en même temps que chef de gouvernement, tu dois donc savoir prendre une décision ». Ils m'ont alors raconté dans les détails comment les choses se sont passées. L'affaire Cheikh FALL semblait être vraiment oubliée puisque le Sénégal avait pris souverainement sa décision. Cependant, nous ne devions pas persister à mettre Amadou Sow au conseil d'administration. Vraiment me dirent-ils, *« il faut que tu prennes tes responsabilités, et comme c'est ta première rencontre avec Houphouët il ne faut pas que cela soit une mission ratée ».*

J'ai alors consulté les membres de ma délégation et nous nous sommes dit qu'un problème de personne ne devait pas nous faire perdre cet acquis considérable qu'était Air Afrique. Nous fûmes d'accord sur la nécessité de rappeler Amadou Sow pour mettre quelqu'un d'autre.

Alors le soir après sa sieste imposée, on s'est parlé et j'ai rappelé au Président l'importance des relations entre le Sénégal et la Côte d'Ivoire pour nous. Je lui fis savoir qu'elles étaient un axe privilégié pour nous et que vraiment tout malentendu devait être levé et qu'en tant que Chef du Gouvernement j'allais œuvrer dans ce sens.

Le Président Houphouët a alors respiré et m'a dit : *« mon cher fils, vous ne savez pas combien je suis soulagé, est ce que vous allez faire un communiqué ? »* « Je le ferai et je l'assumerai » *« Vraiment mon fils vous avez fait du bon travail ».* Il a téléphoné à Senghor pour lui annoncer la nouvelle et quand je suis revenu j'ai rendu compte au conseil des Ministres. Avant cela je suis allé bien sûr voir le Président, pour lui faire part de la difficulté de la situation dans laquelle nous nous trouvions dans cette affaire avec la Côte d'Ivoire ; je lui ai expliqué que je n'avais que cette alternative et que c'est cela que je devais faire.

Devant le conseil, Babacar Ba et Djaraf Diouf ont parlé dans le même sens et tout le monde a convenu que j'avais pris la bonne décision.

C'est cela ma première rencontre officielle avec Houphouët et je n'ai pas voulu qu'elle soit soldée par une catastrophe.

Au plan interne, le gouvernement, au cours de cette période, a eu à prendre toute une série de mesures d'urgence pour parer au plus pressé, grâce à ses efforts propres (prise en charge par l'Etat des dettes des cultivateurs qui ne pouvaient pas payer, par exemple) ; cela ne nous a pas empêché de poursuivre malgré tout, dans le cadre de notre plan de développement, grâce à des financements extérieurs importants, des actions à court et moyen terme pour lutter contre les effets néfastes de la sécheresse.

Les difficultés nées de ces années de sécheresse pour tous les pays du Sahel ont d'ailleurs fait comprendre aux dirigeants de ces pays que des actions communes devaient être entreprises au niveau sous régional.

C'est ainsi que dès 1973, nous avons mis sur pied avec les pays du Sahel, un comité inter-états de lutte contre la sécheresse (CILSS), dans lequel nous avons fait admettre la Gambie.

Je peux dire que les cinq premières années que je passais à la primature ne furent pas une sinécure du fait de la difficulté de l'environnement naturel et humain.

Entre 1970 et 1976, le Sénégal n'eut que deux années de pluviosité normale (1971 et 1975) pendant que son économie eut à subir aussi de plein fouet le coût de l'inflation mondiale.

Ce contexte difficile nous a d'ailleurs obligé à réajuster le quatrième plan de développement économique et social 1973-1977. Non seulement la sur-priorité donnée à la production agricole y fut réaffirmée (nous avons la loi « programme agricole »), mais encore celle que constitue la formation (projet de décentralisation de l'enseignement supérieur avec la création d'une université à Saint Louis) y fut aussi très marquée. Je n'oublie pas bien sûr le Tourisme qui figurait aussi parmi nos priorités les plus importantes, puisque devant constituer un des secteurs de pointe de l'économie sénégalaise, avec la pêche et l'industrie à haut coefficient de main d'œuvre et tournée vers l'exportation. L'année 1973 avait été à cet égard une année référence avec la réalisation de quatre structures hôtelières, dont deux (Téranga et Ngor Diarama) à Dakar, une (Club Aldiana) à Mbour et une autre (Asta Kébé) à Tambacounda.

A cela, il faut ajouter le projet de mise sur pied d'un musée négro-africain devant abriter les 26000 pièces de patrimoine culturel africain. Malgré les critiques qui jugeaient choquant de penser à la création de musée au moment où les populations étaient en proie à la hausse des prix et aux effets néfastes de la sécheresse, je demeure encore convaincu que l'industrie touristique avait tout à gagner en faisant une part belle au tourisme culturel. En offrant aux visiteurs une partie de notre patrimoine culturel, nous donnions à notre développement

culturel une autre dimension et nous attirions les touristes en même temps que nous montrions un visage plus noble et plus grand de notre pays et de notre continent.

Les grands projets industriels (Dakar-Marine, Zone Franche industrielle, Raffinerie de Kayar, complexe sidérurgique lié à l'exploitation des gisements de fer de la Falémé) étaient malgré les aléas, très avancés. On faisait vraiment des efforts d'industrialisation, nous avions du coton et des industries textiles.

C'est d'ailleurs à ce moment qu'il y a eu un problème dont les conséquences ont pendant un temps empoisonné mes relations avec le Khalife Général des Mourides.

Un jour, Serigne Abdoul Ahad Mbacké m'a saisi, de même que Serigne Abdoul Aziz Sy d'ailleurs, pour un problème relatif à une demande d'autorisation d'importation de friperie. Serigne Ndiaye Bouna qui était mon propre cousin et Tamsir Mboup voulaient importer de la friperie. Je ne pouvais décemment pas favoriser l'importation de friperie, quand par ailleurs nous faisons des efforts pour développer nos industries textiles. Cependant j'ai loyalement soumis le projet au comité des investissements qui était présidé par le Ministre des Finances avec comme secrétaire général, le Ministre du Plan pour étudier le dossier. Ce comité présidé donc par Babacar Ba, avec Ousmane Seck qui était à l'époque Ministre du Plan, s'est prononcé de façon unanime contre ce projet et a souligné son aspect antiéconomique. Il fallait rejeter le dossier et j'ai répondu avec beaucoup de déférence à Abdou Ahad et à Abdoul Aziz.

Quelques temps après le Président Senghor m'envoie en Iran pour le suivi d'un projet, celui qui devait être « Keur Farah Palavi », avec une raffinerie, un port (et qui, finalement n'a pas vu le jour à cause de la Révolution iranienne). Le jour même où je devais aller en Iran, je reçois un coup de téléphone de Serigne Moustapha Bassirou Mbacké, neveu et porte-parole du khalife qui me dit « *Le khalife m'envoie auprès de Senghor. Vous avait-il demandé une aide pour l'affaire de Serigne Ndiaye Bouna et Tamsir Mboup que vous auriez refusé ?* » Je lui répondis que je n'avais pas refusé, mais que la demande avait été soumise aux instances qui doivent en connaître, et ces dernières ont estimé qu'elle ne respecte pas le droit et n'était pas non plus dans l'intérêt du pays. Je lui dis que j'en ai informé le Khalife, avec toute la déférence qui sied. « *En tout cas, moi, il m'envoie auprès de Senghor pour solliciter son aide dans la résolution de ce dossier* » me répondit-il.

Alors moi, je n'ai même pas téléphoné à Senghor et suis parti à Téhéran.

Le Président Senghor reçoit Serigne Moustapha Bassirou Mbacké, saisit le Ministre des finances Babacar Bâ qui était en même temps mon intérimaire comme premier ministre et lui présente l'affaire tout en lui demandant si c'était possible.

Babacar Ba lui dit que c'était possible et donc le Khalife Général des Mourides Serigne Abdoul Ahad en conclut que je n'avais pas voulu lui rendre service.

« J'ai rompu tout lien avec Abdou Douf; je ne lui adresserai plus la parole, je ne le regarderai plus. Je lui ai demandé une faveur, il a refusé; je l'ai demandée à Senghor, il me l'a accordée ».

Cette période a été très dure pour moi.

Après, il me recevait seulement si c'était officiel; quand il y avait un Magal je venais parler au nom de Senghor, il répondait brièvement et c'était fini. C'était vraiment des relations tendues et qui n'étaient pas de mon fait.

Ces relations déjà mauvaises, ont été aggravées par des propos mal interprétés. Un universitaire, fort gentil, qui se piquait d'une maîtrise parfaite du wolof et estimait bien connaître le milieu maraboutique mouride, s'était offert à moi pour me prodiguer quelques conseils pour fluidifier mes relations avec le khalife. Il me proposa de glisser dans mon discours au Magal ce dicton Wolof : *« L'oiseau est en haut mais son esprit est en bas¹³ »*, ce que je fis. En fait il fallait comprendre : *« je suis à Dakar, géographiquement éloigné de vous, mais de cœur et d'esprit, je suis proche de vous »*. Le khalife l'interpréta autrement *« Je suis au sommet, je suis le chef et vous, vous êtes en bas, mais je pense à vous »*. Depuis lors d'ailleurs, j'ai dit que chacun doit penser par lui-même et ne pas écouter des conseils et suggestions comme ceux-là.

Je dois rendre hommage à Serigne Moustapha Bassirou Mbacké et à Abdou Karim Fall qui ont beaucoup contribué au rétablissement de bonnes relations. Il faut également signaler l'action du fils de Serigne Moustapha Bassirou Mbacké, Serigne MBACKE Djanalou qu'on appelle familièrement Cheikh Mbacké. Lui aussi a beaucoup travaillé dans ce sens. Il était ami de ma fille (comme quoi, la famille, avec ses bonnes relations, peut jouer un rôle positif). Finalement, le Khalife, éclairé, a reconsidéré ses positions.

Le Président Senghor voyant comment les choses s'étaient passées, a tenté de trouver une solution en me demandant d'aller rendre visite tous les trois mois à chacun des deux Khalifes Généraux des grandes confréries. C'est comme ça, grâce aux conseils de Senghor, à ses recommandations auprès des Khalifes et mes visites trimestrielles, que les relations commencèrent à s'arranger.

Avec les deux Khalifes, on est même arrivé à régler la question de l'apparition du croissant lunaire qui posait tout le temps problème. A l'époque, on avait régulièrement deux Korités

¹³ *Pica nga ca kow xelmangui ci suuf*

au Sénégal. Finalement, Abdou Ahad a dit qu'Abdou Aziz étant son grand frère désormais, s'il lui dit que la lune a été aperçue, il n'a rien à dire. C'est après le décès d'Abdou Ahad que les difficultés ont recommencé.

En fait, avec Serigne Abdou Ahad, hormis cet incident là, né d'un malentendu, les rapports étaient vraiment magnifiques. Des relations tellement bonnes qu'Abdou Ahad est devenu un père.

A la fin de l'année 1975, on peut dire que seul le secteur de l'hydraulique connaissait encore des difficultés. Dans les plans que nous avons élaborés, l'eau avait toujours été parmi les priorités ; cependant, l'accélération de la sécheresse qui a culminé en 1972 a été telle qu'il nous a été difficile de faire face. Le problème du barrage du Delta à l'embouchure du fleuve Sénégal, ainsi que celui de l'aménagement intégré du bassin de ce fleuve a toujours été d'une grande importance pour le gouvernement du Sénégal, mais, malgré toute la volonté qui nous animait, il nous était difficile d'agir dans ce secteur sans au préalable une concertation avec nos autres partenaires de l'OMVS.

Au niveau de cette organisation, nous avons vraiment bien travaillé. Senghor et ses collègues avaient fait le tour des bailleurs de fonds occidentaux et arabes et nous avons eu des financements pour les barrages. Quand j'accédais à la présidence de la République, il nous restait environ cinquante millions de dollars pour tout boucler.

Quand je suis allé au sommet islamique de Taïf, comme j'étais le plus jeune chef d'état (le sommet se tenait en janvier et j'étais président depuis le premier janvier), j'étais chargé de répondre au discours du roi Khaled et je devais aller ensuite rendre visite à tous les anciens. C'est dans ce cadre donc que j'ai vu Saddam Hussein. Dans la conversation, je n'ai pas évoqué la question des barrages, mais j'ai plutôt parlé de coopération bilatérale ; comme il était bien informé, c'est lui même qui m'a interpellé sur la question : « *Je crois qu'au Sénégal, vous avez un problème avec les barrages car vous n'en avez pas encore bouclé les financements* » me dit-il. Je lui répondis qu'effectivement, il nous manquait encore cinquante millions de dollars (50 000 000). Quand je suis retourné à ma place, un de ses ministres est venu jusqu'à moi pour me dire : « *Monsieur le Président, le Président Saddam Hussein me charge de vous informer qu'il va compléter les cinquante millions de dollars qui vous manquent pour le financement des barrages* ».

Donc, c'est comme cela que nous avons pu démarrer. Le Sénégal avait le siège de l'OMVS et le Mali et la Mauritanie se partageaient les postes de secrétaire général et du haut commissaire.

Quand le Sénégal a mis en place son programme des vallées fossiles, nous avons demandé au haut commissaire de l'OMVS qui à l'époque était mauritanien, quelques renseignements dont on avait besoin pour le projet. Ce n'était pas des éléments confidentiels, mais le Président Taya qui était contre les vallées fossiles l'a relevé de ses fonctions, rappelé en Mauritanie, fait juger pour haute trahison et mis en prison pour au moins dix ans.

C'est à ce moment là qu'ils ont commencé une campagne contre nous puisque disaient-ils le Sénégal voulait prendre toute l'eau du fleuve.

Pourtant, il était prouvé qu'après la construction des barrages, il y'avait beaucoup d'eau qui était perdue puisque devant se jeter dans la mer. C'est le dixième de cette eau que le Sénégal voulait récupérer pour revitaliser et fertiliser des vallées mortes. Il n'y avait donc aucun problème puisque c'était de l'eau perdue et qui d'ailleurs constituait un risque d'inondation pour la ville de Saint Louis. On était ainsi obligé à chaque fois, d'ouvrir les barrages pour que cette eau s'écoule.

C'est avec cette eau d'ailleurs que la basse vallée du Ferlo qui était complètement aride est redevenue un fleuve avec des poissons ; les Israéliens y ont même construit une ferme expérimentale. C'était vraiment sans arrière pensée, mais la question des vallées fossiles a bloqué pendant un temps, nos relations avec la Mauritanie, parce que le Président Taya ne voulait rien entendre.

L'autre élément de blocage qui découle de ce dernier, a trait à la question de l'électricité.

Le problème des vallées fossiles s'est posé après la réalisation du barrage de Diama ; après celle de Manantali, les bailleurs de fonds ont pensé que pour le transport de l'électricité, la ligne de haute tension passerait d'abord dans le territoire sénégalais et à partir de là, on ferait un embranchement pour donner de l'électricité à la Mauritanie.

Pour les Mauritaniens, il n'en était pas question : *« il faut que les lignes de transport passent par le territoire Mauritanien pour revenir au Sénégal, parce que nous voulons être sûrs que la Mauritanie fait partie de ce projet »*.

On leur a fait savoir que l'embranchement nécessaire pour cela allait coûter beaucoup de milliards en plus, mais rien n'y fit, ils ont insisté : *« le Sénégal va nous rouler, ça va se passer comme pour les vallées fossiles, ils vont garder l'électricité pour eux et nous n'avons pas suffisamment d'électricité »*.

Finalement, il a fallu qu'on négocie et sur notre insistance, les bailleurs de fonds ont accepté de donner de l'argent complémentaire. Ainsi, les lignes qui devaient être toutes droites, ont fait une bifurcation sur le territoire mauritanien pour revenir après en territoire sénégalais.

Nos relations avec la Mauritanie n'avaient pas connu de tension du temps d'Ould Dada, à part un problème que Senghor eut avec lui à propos de l'île de Tood. Il s'en était suivi un blocage pendant deux ans, avec échanges de lettres assez salées entre les deux présidents, chacun considérant que l'île appartenait à son pays. Finalement c'est le Président Moussa Traoré qui leur fit remarquer que de toute façon, avec les barrages, l'île allait être inondée et qu'à ce moment là, il n'y aurait plus de problème. Au sein de l'OMVS cependant, les relations avec la Mauritanie du Président Ould Taya seront assez difficiles.

Je peux dire que jusqu'en 1976, au moment où l'Union Progressiste Sénégalaise a changé de sigle pour devenir le Parti Socialiste, c'est dans la gestion quotidienne de l'Etat aux côtés du Président Senghor que mon action s'est surtout fait sentir, et je dois souligner que c'est une action dont la finalité était avant tout la mise en place et la consolidation de l'Etat du Sénégal. Nous eûmes ainsi dans cette dynamique, à revoir la nature de nos relations avec la France, l'ancienne métropole coloniale. La révision des accords se fit en mars 1974. Une quarantaine de textes constituaient les bases de la nouvelle coopération. La France cédait au Sénégal ses bases militaires et en retour, ce dernier lui accordait des facilités.

Les accords portaient sur tous les domaines de coopération entre les deux pays.

Outre les accords militaires, il s'agissait notamment d'une convention sur la circulation des personnes, de la coopération économique et financière et d'un accord culturel.

Les accords prévoyaient aussi des consultations annuelles au niveau interministériel.

Un nouveau cadre de coopération établi par le biais de la convention de Lomé signé en février 1975, définissait quant à lui les relations entre l'Europe et les pays en voie de développement de l'ACP, particulièrement les anciennes colonies britanniques, hollandaises et françaises.

L'aide au développement est assurée en majorité par le Fonds européen de développement (FED), et l'aide à l'investissement par la Banque européenne d'investissement.

Concernant les pays arabes, le Président Senghor a toujours eu d'excellents rapports avec eux et moi je suis inscrit dans cette tradition, peut être plus facilement d'ailleurs du fait que j'étais musulman. Je me souviens que le Roi Fayçal est venu lui rendre visite en novembre 1972 et quelques temps après, quand Alioune Diagne Mbor, Secrétaire Général du Gouvernement est allé en pèlerinage à la Mecque il lui a tenu ces propos : « *Senghor est un homme très bien, il est comme un musulman* ».

En fait, le Président Senghor qui avait aussi de bonnes relations avec les rois du Maroc et de Jordanie, a toujours été très respecté dans les pays arabes.

En homme cultivé, il a théorisé l'Africanité qui pour lui est constituée de deux volets : la « Négritude et « l'Arabité ». Il aimait bien parler de sa théorie de la trilogie des peuples souffrants, « les Juifs, les Arabes et les Nègres ».

On raconte même que dans le cadre de l'OMVS, quand il fallait chercher le financement des barrages, au cours d'une réunion avec les bailleurs de fonds arabes où tous les trois Présidents (Traoré, Ould dada et Senghor) étaient présents, le discours du Président en exercice Moussa Traoré n'ayant pas semblé avoir convaincu les Arabes, Senghor prit la parole. Il parla de la culture arabe, de la négritude, de l'africanité, de la parenté entre les Arabes et les négro-africains. Il les a alors éblouis et c'est ce qui débloqua la situation. Il était donc un homme cultivé, mais aussi très réaliste.

Quand par exemple, après l'incendie de la mosquée d'Al Aqsa, l'organisation de la Conférence Islamique (OCI) a été créée, je me souviens d'un débat au bureau politique où il y avait des gens qui disaient que le Sénégal étant un pays laïc il ne devait donc pas entrer dans cette organisation. Parmi les réticents il y avait aussi bien des catholiques que des musulmans. Quand il prit la parole ce jour là, Senghor a été magnifique. « *Camarades, a-t-il dit, cessons de rêver, nous sommes un Etat laïc, mais à forte composante musulmane et cette organisation est une organisation d'Etat, ce n'est pas une organisation qui va heurter la charia islamique, c'est une organisation politique, qui va prendre des décisions politiques, alors camarades cessons de dire n'importe quoi* ». C'est comme ça qu'il a réglé le problème.

Il a toujours pris en compte cette dimension du pays qu'il gouvernait. C'est pourquoi en 1974, quand il est arrivé au Bangladesh, après un voyage qui l'a mené en Chine, Corée du Sud et Inde, il n'a pu s'empêcher de parler de ce sentiment d'être chez lui qui l'animait. « *Comment se fait-il que je me sente plus chez moi ici que dans les pays que je viens de visiter* » ? « *C'est, dit-il après réflexion, parce que le Bangladesh est un pays où la civilisation musulmane est dominante, c'est pour cela que je m'y sens chez moi* ».

Je me souviens aussi d'un événement qui m'a vraiment marqué. C'était en 1977, lors de mon séjour à Verson, il m'a demandé de l'accompagner à une réception à la préfecture, et au moment de monter en voiture, il a insisté pour me laisser la place d'honneur, parce que disait-il, j'étais son hôte. J'ai bien sûr refusé.

Senghor avait un respect humain extraordinaire, c'était un homme de vérité, ouvert et tolérant. Dans la voiture, je lui dis : « *Monsieur le Président, je voulais vous poser une question : est-ce que Louis Massignon qui a tant écrit sur les arabes, les musulmans, et sur l'Islam, s'est converti à cette religion ?* »

Abdou, me dit-il, « *il faut que tu saches qu'à ce niveau de spiritualité, les hommes vivent une histoire de syncrétisme et ça c'est formidable.* »

J'ai eu le sentiment qu'à ce moment, il parlait non seulement de Massignon, mais aussi pour lui et peut être qu'il voulait me dire toi aussi, il faut que tu sois comme ça.

On s'est donc inscrit dans cette tradition là et à plusieurs reprises, le Sénégal a eu à réunir une conférence des ministres arabo-africains sur différents sujets.

Comme Premier ministre, c'est moi qui ai reçu tous les chefs de délégations à mon bureau du 9^e étage du building. En mars 1972 aussi, très jeune Premier ministre, je me suis rendu à Djeddah et à la Mecque où on m'a ouvert la KABA. Ils ne le font en général que pour les chefs d'Etat, mais comme j'étais Premier ministre d'un pays dont le chef de l'Etat n'était pas susceptible de venir, ils l'ont fait pour moi.

Toujours dans cette logique, Senghor s'était aussi engagé dans la solution du problème israélo-palestinien.

Au sommet de l'OUA de 1970, il avait été décidé de mettre en place un groupe chargé d'aider à trouver une solution dans le conflit israélo-palestinien, et Senghor en fut le président. Ils étaient quatre : Senghor, Mobutu, Gowon et Ahidjo. On les appelait les Roi mages.

Ils ont fait des va-et-vient dans le Moyen Orient et ensuite Senghor a travaillé sur le dossier et a proposé une solution qu'il avait fait accepter par Madame Golda Meir. Tout était pratiquement réglé et dans son discours à l'Assemblée des nations unies de décembre 1971, Abba Eban devait publiquement reconnaître qu'il était d'accord avec la proposition des chefs d'Etats Africains. Malheureusement, à un quart d'heure de son discours, un coup de téléphone de Golda Meir lui demandera d'en extirper ce passage là.

En fait, Senghor pense que ce qui a compliqué le problème, c'est la présence à New York de Karim Gaye qui à l'époque, était ministre des affaires étrangères et qui selon lui, trahissait ses directives.

Le Président Senghor était en ce moment en visite en Cote d'Ivoire et comme Houphouët était du côté d'Israël et l'ambassadeur d'Israël sur place faisant pression sur Houphouët ce dernier faisait pression sur Senghor.

Je pense avoir vécu à l'époque, les moments les plus difficiles de ma carrière parce que j'étais entre les deux : Senghor, mon Président était en Côte d'Ivoire, Karim Gaye mon Ministre des Affaires étrangères à New York. Je tenais un CRD dans le Cap Vert au ranch de Bambilor et le téléphone n'arrêtait pas de sonner ; Senghor m'appelait et à mon tour, j'appelais Karim à New York ; finalement j'ai arrêté la réunion pour rentrer à Dakar et pendant toute la journée je fus accroché au téléphone entre mon président et mon ministre des affaires étrangères.

Le Président Senghor est revenu d'Abidjan furieux contre Karim Gaye. Ce qui était malheureux c'est que Madame Karim Gaye, comme le veut la tradition, en tant qu'épouse du Ministre des Affaires étrangères, avait fait le voyage aux côtés de Madame Senghor et elle entendait toutes les appréciations négatives de Senghor sur son mari. Babacar Bâ qui était du voyage m'a rapporté qu'elle lui aurait dit « *Monsieur le ministre, je ne sais pas ce que mon mari a pu faire, mais de toute façon, je sais qu'il n'est pas déloyal* ».

En fait, Senghor disait que Karim Gaye n'avait pas de cran, qu'il ferait tout ce que les Arabes voudront et qu'il s'écraserait pour qu'ils lui marchent sur le corps. C'était très dur.

Quand je suis allé l'accueillir à l'aéroport, il m'a demandé de le suivre tout de suite au bureau pour prendre un décret le relevant de ses fonctions. « *Je ne veux plus le voir, me dit-il, cherche moi quelqu'un pour le remplacer* »

« *Monsieur le Président lui dis-je, vous étiez en Cote d'Ivoire et vous n'entendiez qu'un son de cloche, vous devez recevoir votre ministre et l'entendre. Vous ne pouvez pas condamner quelqu'un sans l'entendre* ». Il a finalement accepté de recevoir Karim Gaye et quand nous sommes allés le voir, c'est avec un visage fermé qu'il nous reçut ne lui donnant même pas la main. Karim a essayé d'expliquer et finalement l'atmosphère s'est détendue. Cependant, quelques mois plus tard, les Arabes ont demandé à Karim d'être secrétaire Général de la conférence Islamique, ce qui confirmait les dires de Senghor.

Jusqu'à ce jour, je ne sais toujours pas la raison pour laquelle Madame Golda Meir a rejeté à la dernière minute, le plan conçu par Senghor et ses trois collègues. Le Président Senghor a néanmoins continué à s'occuper des dossiers, et l'ONU n'a jamais réussi à débloquent la question.

Donc, comme je l'ai dit plus haut, le début des années 1970 était marqué par la rareté des pluies au Sénégal, mais voilà que l'hivernage 1975-1976 s'annonçait pluvieux. Nous enregistrâmes en effet, une récolte rarement égalée de 1.300.000 tonnes, et le prix de l'arachide fut maintenu à un taux rémunérateur pour le paysan.

Cependant la conjoncture internationale était malgré tout difficile.

La crise économique et monétaire que connaissaient les pays industrialisés provoquait effectivement des effets très négatifs sur notre économie. L'inflation de ces pays était importée dans le nôtre par le biais des équipements et des produits industriels que nous leur achetions ; par ailleurs les prix de vente de nos matières premières, notamment le phosphate, subissaient des fluctuations de grande amplitude, ce qui déséquilibrait notre balance commerciale.

Il n'était pas, en effet, supportable pour nos économies encore peu structurées de subir de plein fouet tous ces effets de « stop and go » ; aussi devions-nous construire progressivement et de façon continue une économie qui, sans renier son ouverture sur l'extérieur, s'appuyait dans le même temps, sur un tissu agricole et industriel intérieur solide qui nous rendît moins vulnérables à la conjoncture internationale.

C'est ainsi que nos projets miniers et industriels furent conçus dans une optique d'intégration industrielle qui engage le long terme de notre pays et de ses voisins.

Exécutant de la politique définie par le Chef de l'Etat, je mis à profit l'expérience que j'avais acquise au ministère du Plan et à la tête du Gouvernement, pour décider l'ajustement du Plan de développement (1973-1977). Il fallait juguler l'inflation et alléger le mal-vivre de bon nombre de nos concitoyens.

Je portais l'attention du Gouvernement sur deux axes principaux : l'agriculture et l'industrie, sans négliger la formation car il me paraissait important de renforcer les capacités de nos ressources humaines.

En ce qui concerne l'agriculture, je fis voter « une loi-programme agricole ». Mon objectif était d'amener le pays à une autosuffisance alimentaire qui consisterait certes, tout en continuant à cultiver l'arachide à laquelle sont attachés les paysans sénégalais, à promouvoir les cultures vivrières, notamment le mil et le riz. Il fallait pour cela, d'une part, développer l'irrigation dans la vallée (la construction du barrage de Diama, déjà programmée par l'OMVS offrait de belles perspectives), d'autre part, travailler à l'extension de l'hydraulique rurale, notamment par le fonçage de forages et de puits.

Il fallait donner au Sénégal les chances d'un pays industrialisé. Pour ce faire, il fallait redynamiser l'exploitation des phosphates quand bien même leur prix était en chute libre sur le plan international. Il fallait commencer l'exploitation et le transport du minerai de fer de Kédougou, développer une Zone franche industrielle, ouvrir un port minéralier à Kayar avec l'aide du Shah d'Iran que nous avons dénommé Keur Farah Pahlavi, du nom de la Shabanou, ouvrir une aire de carénage et de réparation de bateaux, à Dakar (Dakar-Marine), à la suite de la fermeture du canal de Suez. Enfin le Sénégal se devait d'avoir une Foire internationale. En 1976, elle ouvrait ses portes pour la deuxième fois tandis que le Centre sénégalais du Commerce extérieur (CSCE) accompagnait cette ouverture sur le monde.

Le tourisme était à l'honneur et notre pays commençait une nouvelle politique touristique qui était fort prometteuse.

Toute cette politique s'appuyait sur les ressources nationales bien maigres mais bien gérées et faisait appel à la coopération internationale, notamment aux pays amis et aux bailleurs de fonds que notre politique rassurait.

Il nous fallait accélérer la formation des cadres, surtout de haut niveau pour remplacer l'assistance technique qui était encore présente à certains postes, notamment dans la haute administration et l'enseignement supérieur. C'est dans ce contexte que fut ouverte la deuxième Université du pays, l'Université Gaston Berger à Saint-Louis. C'était ce que nous appelions la « sénégalisation des cadres ».

Notre pays s'était aussi lancé dans la nécessaire politique de décentralisation. Il nous fallait rapprocher l'administration des administrés. Ce fut l'objet de la loi de 1972 portant réforme de l'administration territoriale. Elle fut d'abord expérimentée dans la région de Thiès avant d'être progressivement étendue au reste du Sénégal. C'est pour étoffer cette réforme que je procédai à un nouveau découpage du territoire en créant la région de Louga sortie des flancs de la région de Diourbel où elle se sentait mal à l'aise. Ce fut l'objet de la loi du 26 juin 1976.

Mais le Sénégal avait toujours été une terre de dialogue et de démocratie. En 1974, dix sept prisonniers politiques dont le Président Mamadou Dia et trois de ses ministres incarcérés avec lui, en 1963, avaient été libérés. C'est pour rompre avec le monopartisme de fait instauré en 1966 que le Président Senghor avait autorisé le 31 juillet 1974, la création du Parti Démocratique Sénégalais (PDS) avec à sa tête Maître Abdoulaye Wade qui présentait son parti comme un « parti de contribution ».

J'avais entendu parler d'Abdoulaye Wade, mais je l'ai vu pour la première fois quand j'étais Directeur de Cabinet du Ministre des Affaires Etrangères. Je revenais de Kaolack, je l'ai vu très dynamique, très énergique dans les couloirs du ministère des Affaires Etrangères. Il venait rendre visite à Massamba Sarré qu'il avait connu à Grenoble. Il a été membre du Conseil Economique et Social du temps où Magatte Lô en était le Président et il était rapporteur de la commission des affaires économiques et sociales. Nous n'avions pas de relations particulières, même si nous nous sommes rencontrés à un débat du Club Nation et Développement. Je me souviens aussi d'une scène qui a eu lieu au Conseil National du Parti. C'est pendant la période où le Président Senghor préparait sa révision constitutionnelle pour la création du poste de Premier Ministre. Daniel Cabou était ministre, Secrétaire Général de la Présidence de la République, moi j'étais au Plan parce que j'avais quitté le Secrétariat. Wade plaisantait avec Daniel mais en sachant que j'entendais. « *Alors lui dit-il, si je comprends bien, tu vas prendre un grand ministère de l'Economie* » ? Dans la conversation, il a évoqué

ma nomination probable au poste de Premier Ministre, mais il ne me parlait pas directement, mais j'ai compris à travers ses propos, que déjà, il avait intériorisé le fait que le Président Senghor avait déjà fait son choix même si par la suite le débat a rebondi autour d'autres noms.

Je fus donc nommé Premier Ministre et en 1973, après la réélection du Président Senghor, Issa Diop de la SENELEC me dit lors d'une audience : *« Monsieur le Premier Ministre, il y a des cadres sénégalais qui pensent que le Président Senghor et vous ne leur faites pas confiance et ils sont entrain de créer un groupe de cadres. Jje ne sais pas sur quoi cela va déboucher, mais je sais qu'ils sont entrain de préparer un manifeste ».*

C'est quelque temps après qu'il y a eu la fameuse rencontre de Mogadiscio et le Président Senghor est venu nous en parler en bureau politique : *« Monsieur Abdoulaye Wade est venu me voir à Mogadiscio et il m'a dit qu'il ne trouvait pas sa place au sein du parti, il était bloqué partout à Kébémér. Il trouve qu'on le combat et que le parti n'est pas démocratique. C'est pourquoi il a décidé de créer un parti de contribution avec l'idéologie travailliste ».*

Le PDS était un parti de contribution, c'est par la suite après les élections présidentielles de 1978, qu'il est devenu un parti d'opposition ; et même à ce moment là, Fara Ndiaye qui en était le numéro deux, venait quelques fois me voir le soir, à la résidence du Premier ministre et il discutait avec moi des problèmes de manière vraiment très saine. On discutait de la démocratie sénégalaise, des choses qui n'allaient pas, vraiment je dois dire que j'ai bien apprécié cela et je sais que c'était fait avec l'accord de Wade.

Professeur à l'Université, ce dernier a dû quitter cette institution parce qu'à partir du moment où il a accepté des fonctions administratives en 1971 (doyen de la Faculté de droit et sciences économiques), il ne pouvait plus les cumuler avec l'exercice de son métier d'avocat. Tant qu'il était seulement professeur, la question ne se posait pas, mais les fonctions de Recteur ou de Doyen étant administratives, le Président Senghor a dit que juridiquement, il n'était pas possible de les cumuler avec autre chose. A l'époque, c'était Assane Seck qui était Ministre de l'Enseignement Supérieur, et il lui a demandé de choisir. Abdoulaye Wade est venu me voir et je lui ai expliqué la situation avec la note du conseiller juridique à l'appui. Il a pensé cependant que c'étaient des personnes mal intentionnées qui voulaient lui créer des problèmes. Il a fallu que le Président Senghor fasse un décret pour que finalement, il quitte l'Université.

Le Président Senghor avait toujours été favorable à la démocratie mais il entendait en marquer les limites. C'est ainsi qu'aux assises du Conseil national de l'UPS du 19 juillet 1975, il disait : *« L'idéal est que les Etats africains passent graduellement à la démocratie*

formelle à l'euro péenne. Les Etats africains doivent, cependant dans ce passage, faire montre de rigueur pour que la minorité exerce ses activités dans le cadre de la loi et qu'on ne lui permette pas de détruire l'autorité de l'Etat. »

Passer du monolithisme au pluripartisme est une expérience délicate et c'est la raison pour laquelle, le Président Senghor, pour éviter au pays les excès auxquels le passage trop rapide d'un stade à l'autre peut conduire, a d'abord commencé par limiter les partis politiques à trois courants. En fait, théoriquement, le pluripartisme illimité a toujours existé depuis l'indépendance, parce que si on lit bien notre texte fondamental, on n'y voit aucune limitation du nombre des partis politiques. Cependant, l'émergence d'un nouveau parti officiellement reconnu à partir de 1974 a eu comme conséquence la manifestation d'une certaine velléité d'affirmation au sein d'une frange de nos concitoyens qui jusque là s'agitaient en souterrain. Pour ne pas faire face à une pléthore de demandes de création de partis, ce qui pour notre jeune démocratie pouvait comporter des germes de déstabilisation, le Président Senghor proposa une révision de la Constitution. En réalité, il s'est agi de deux révisions qui eurent un impact considérable dans l'évolution politique du Sénégal.

Devant la demande insistante de l'opinion en faveur de la légalisation de partis politiques, la loi constitutionnelle du 19 mars 1976 décida de limiter les partis politiques à trois courants : libéral et démocratique, socialiste et démocratique, communiste ou marxiste.

En ce qui concerne l'élargissement de l'ouverture démocratique à quatre partis, il est important de signaler que tout s'est fait, je dirais, séance tenante, à l'occasion de la réunion d'un Conseil national du Parti socialiste. Si j'y insiste, c'est pour noter encore, une fois, le génie créateur et toujours en éveil du Président Senghor. Un jour, effet, à la réunion du Conseil national du Parti socialiste, je venais de recevoir, la veille l'information que Boubacar Guèye avait déposé les statuts d'un parti basé sur les valeurs islamiques. Comme, à ces réunions, j'étais assis à côté du Président, je lui ai dit : « Monsieur le Président on me dit que Monsieur Boubacar Guèye vient de déposer les statuts d'un parti basé sur les valeurs islamiques, on ne peut pas l'accepter, il ne faut pas, en effet, confisquer la religion musulmane au profit d'un seul parti et d'une partie de la population, ce n'est pas bien » ; il me répond : « tu as raison » et liant deux idées, il me dit : « non seulement il faut arrêter ça, mais il faut également éviter tout ce qui peut nous mener à multiplier les partis politiques. » Evidemment, notre Constitution, même si nous étions en période de fait de parti unique, reconnaît l'ouverture totale, comme on le fait aujourd'hui. Il dit donc, nous allons en profiter pour régler la question des partis politiques et séance tenante, séance tenante, et c'est là que l'on voit le génie en marche, séance tenante, il a dit et j'ai noté, il faut dire : « aucun parti

ne peut se fonder sur la base de la religion, de la race, de l'ethnie, de la région, de la secte, du sexe, de la langue» en somme il m'a dicté séance tenante les sept interdictions, sans se reprendre, sans hésiter et on n'eut, par la suite, aucun besoin d'y ajouter quoi que ce soit. En plus, il dit « pour éviter la prolifération des partis, il faut qu'on fasse une loi ; nous, nous avons le courant social démocratique et comme tout le monde ne peut être socialiste, il faudra bien qu' Abdoulaye Wade prenne l'épithète libéral même s'il se réclame du travaillisme, parce que j'imagine qu'il n'est pas communiste ; Boubacar Guèye, aura le parti conservateur, et pour le parti marxiste-léniniste, on verra bien. En tout cas, il ne faut pas plus de quatre partis. C'est plus tard qu'on précisera que c'est Majhmout Diop qui aura le courant marxiste-léniniste. C'est dans ce contexte qu'a été élaborée la modification constitutionnelle qui a instauré la limitation des partis politiques à quatre courants.

C'est à ce moment d'ailleurs que Cheikh Anta Diop a voulu déposer les statuts du RND. C'était une situation difficile car juridiquement il en avait le droit parce que la loi n'était pas adoptée, mais de l'autre côté, il savait qu'il y avait une législation en cours. Je me suis dit qu'il ne fallait pas mettre le Président Senghor en difficulté et je lui ai moi-même répondu en lui envoyant une lettre d'opportunité politique plus qu'une lettre argumentée juridiquement, disant en substance : *vous savez qu'une loi va sortir, au lieu d'attendre cette loi vous voulez vous précipiter, ce n'est pas normal.* Il avait vraiment beaucoup de respect pour moi parce qu'il ne l'a jamais répété, ni contesté.

En fait, nous avons tous une grande admiration pour Cheikh Anta, surtout quand on était étudiant. J'ai assisté à sa soutenance de thèse et c'était vraiment un événement. C'était la première fois que j'assistais à une soutenance et c'était très difficile.

En résumé, à la fin de la soutenance, le président du Jury lui a dit : « Monsieur Diop, vous n'avez pas fait une thèse, vous avez fait un essai, un brillant essai certes, mais ce n'est pas une thèse et finalement on lui a donné une mention honorable. Comme dans la tradition universitaire il faut avoir la mention « Très honorable » pour pouvoir être admis à l'université. Quand il est revenu au Sénégal, il n'est pas rentré à l'université, il est allé à l'IFAN pour être chercheur et a monté son laboratoire de carbone 14.

Evidemment, il était violemment anti senghoriste et moi jusqu'à mon accession à la Primature je ne l'avais jamais rencontré. Je savais qu'il était très proche de Sékou Touré et un jour, Amar Samb qui était Directeur de l'IFAN me dit : « M. Le Premier Ministre, je sais que je ne peux pas demander au Président Senghor de le recevoir mais toi, tu es jeune, tu dois comprendre » et je l'ai reçu. On n'a pas parlé politique ; on a discuté de géopolitique et de tout sauf de politique. Depuis lors, il venait me voir de temps en temps et j'ai eu à recevoir

Babacar Niang avec qui, je discutais aussi de façon générale. Comme son frère Hady Niang était Directeur de la BCEAO Sénégal, je parlais avec eux pour calmer le jeu.

Le Rassemblement national démocratique (RND) du Professeur Cheikh Anta Diop n'obtint donc pas de récépissé.

Concernant la limitation des partis à quatre, le Président Senghor s'en expliquait en 1978 :

« La nouvelle révision de la Constitution va admettre un quatrième parti. Mais encore, une fois, il n'y aura pas de cinquième parti. Nous ne sommes pas en Europe, mais en Afrique. Même en Europe, le modèle de la démocratie parlementaire, la vieille Angleterre, n'a pas plus de quatre partis. »

C'est dans ce contexte de recherche d'une voie sénégalaise du développement, enracinée dans ses valeurs et ouverte au pluralisme démocratique, qu'intervint la révision constitutionnelle qui faisait du Premier ministre le deuxième personnage de l'Etat et successeur du Président de la République, en cas de vacance du pouvoir.

J'avais eu des responsabilités dans le parti puisqu'en décembre 1969, j'avais été élu secrétaire général de la coordination de Louga. Mais c'est en décembre 1973 que je fus promu secrétaire général adjoint de l'UPS lors du VIII^e Congrès de notre parti et je dus progressivement entrer dans la peau d'un personnage politique de premier plan.

J'avais été nommé Premier ministre en 1970 et je m'employais à mettre en action la politique définie par le Chef de l'Etat. Mais voilà qu'une situation nouvelle se présentait et qu'il fallait gérer avec sérénité et maîtrise de soi, tant l'enjeu était important qu'il suscitait des jalousies. Jusqu'à présent, en effet, la Constitution reconnaissait au Président de l'Assemblée Nationale la charge de remplacer le Président de la République en cas d'empêchement. Mais voilà que ce dernier, sans que sa santé fût en défaut, tenant compte de la nouvelle configuration politique du pays, pensait à sa succession.

Plusieurs solutions étaient envisageables. Le président Senghor disait toujours : « Moi, je veux qu'Abdou me remplace » et son plan c'était de finir son mandat, de ne plus se représenter et à ce moment, le parti me présente et lui, fait campagne avec moi pour que tout le monde me soutienne. Cette solution comportait des risques car la popularité du Président Senghor, en ces années de difficultés accumulées, avait enregistré une baisse notoire. Jean Collin prit sur lui de parler au Président pour lui expliquer que cette solution ne saurait prospérer. Le Président lui dit alors qu'il pourrait envisager d'autres solutions, notamment, modifier la Constitution pour créer un poste de Vice-président à l'américaine; Jean Collin lui rétorque que ce n'est pas une bonne solution parce qu'un vice président américain n'a aucune responsabilité ; au demeurant, je ne sais plus quel vice-président américain a dit que c'était

« *le poste le plus insignifiant que l'esprit humain ait jamais conçu* » et c'est vrai. Jean Collin dit au Président qu'il faut un chef du Gouvernement et non un vice-président. La réflexion a continué à nous occuper et un jour que j'en discutais avec Babacar Ba, il me dit que la meilleure solution, c'est celle qui consisterait à proposer au Président que le Premier Ministre en fonction puisse terminer le mandat en cours ou quelque chose comme ça ; en tout cas, le Président se fait élire et il ne termine pas le mandat et on peut à ce moment là choisir le Premier ministre pour terminer le mandat .De mon côté, je faisais prévaloir que ce qui est ennuyeux pour moi c'est qu'en ma qualité de Premier ministre, chef du Gouvernement, j'avais des charges tellement lourdes qu'elles ne me laissaient aucun répit alors que les autres opposants politiques, avaient le temps de faire de la politique, d'aller, de venir, de faire des promesses. Moi, je ne pourrais pas le faire, d'ailleurs c'est le sort de tous les premiers ministres à telle enseigne que tous les premiers ministres qui se présentent à des élections, sont le plus souvent battus, si vraiment il s'agit d'une élection transparente car, ils sont au charbon et prennent des mesures impopulaires. Ceci était encore plus vrai en cette période d'ajustement structurel où il fallait réduire les salaires, quelquefois hausser le prix des denrées de première nécessité. Donc, se présenter à des élections, dans ces conditions là, c'était quelque peu dangereux. A ce moment là Babacar Ba m'a dit : « *je m'en charge* » et il s'en est ouvert à Kéba Mbaye qui lui a dit que c'était la meilleure solution. Kéba en a alors parlé à Senghor : « *Monsieur le Président, vous m'avez toujours fait part du désir, (c'est Kéba qui me raconte d'ailleurs) de voir Abdou Diouf vous succéder à ce poste ; je ne vois qu'une seule solution, c'est celle-ci* » et il la lui présente et Senghor lui dit que c'était la bonne.

Il restait à mettre en pratique la dite solution. Il apparut qu'il ne serait pas indiqué de faire un projet de loi constitutionnelle Il fallait plutôt que ce fût d'inspiration parlementaire. En ce moment là, il faut rappeler que, l'Assemblée Nationale était exclusivement formée de députés de l'UPS élus sur la base du scrutin majoritaire de liste nationale à un tour. Comme il y avait sept (07) régions, la région de Louga n'ayant pas encore été créée, on a demandé au représentant de chaque région de présenter la proposition de loi et ainsi sept (07) députés ont ensemble présenté un projet de révision constitutionnelle allant dans ce sens. Pierre Senghor, le frère du Président (qui était de tous les mauvais coups dirigés contre ma personne) comme on ne lui en avait pas parlé, (vous savez comme on dit en wolof : « Si on élabore un projet en ta présence sans t'en parler, considère que c'est parce qu'on ne veut pas t'y associer ») se crut trahi et s'opposa de toutes ses forces au projet mais ce fut peine perdue car il n'y eut que deux voix contre et la proposition de loi fut votée. Le Président Cissé Dia, président de

l'Assemblée Nationale, parce que l'on ne l'avait pas mis au courant, non plus n'était pas content mais il ne put s'opposer au projet.

Cette proposition de loi fut votée et donna naissance à la loi n° 76-27 du 6 avril 1976 qui, dans son article 35 révisé donne au Premier ministre la charge de suppléer le Président en cas de vacance du pouvoir

L'article 35 est ainsi libellé :

« En cas de décès ou de démission du Président de la République, ou lorsque l'empêchement est déclaré définitif par la Cour Suprême, le Premier ministre exerce les fonctions de Président de la République jusqu'à l'expiration normale du mandat en cours. Il nomme un nouveau Premier ministre et un nouveau gouvernement. » .

Le député Abdoulaye Niang au nom de la Commission de la législation, de la Justice, de l'Administration générale et du Règlement intérieur, en présentant le rapport sur la proposition de loi portant modification de l'art 35 disait « En déposant cette proposition de loi, le Groupe parlementaire de l'Union Progressiste Sénégalaise a voulu assurer la continuité de l'Etat en restant dans la ligne générale du régime présidentiel déconcentré. »

Il soulignait à propos de la succession « qu'il était cependant bon de prévoir les cas d'empêchement définitif, de démission ou de décès. Pour éviter qu'à l'une quelconque de ces éventualités la mission du Chef de l'Etat ne soit interrompue, le Premier ministre alors en exercice, dépositaire de la confiance et de la volonté présidentielle, assurera la continuité du régime en exerçant les fonctions du Président de la République. De cette manière, la transition serait garantie dans le calme, sans période d'indécision, par celui qui dirige l'exécution de la politique nationale et dispose de l'Administration.

La Commission de la Législation a salué cette proposition de loi qui assurera sans nul doute une relève intelligente et efficace, loin des passions et des ambitions démesurées que susciterait la vacance du pouvoir présidentiel. »

Cet article 35 allait désormais créer une situation nouvelle et forcément, susciter des appétits. Ces nouvelles dispositions attirèrent, en effet, un tir groupé de l'opposition et particulièrement de celui qui en paraissait le chef de file, en l'occurrence, Abdoulaye Wade, ce qui somme toute est compréhensible. Mais le plus grave allait venir de mon propre parti. Certes, j'étais devenu le numéro deux du parti et de l'Etat mais il n'était écrit nulle part que « Abdou Diouf » était le successeur désigné du Président Senghor. La Constitution disait bien « le Premier ministre » et à partir de ce moment là, je n'avais plus la paix car bien des camarades du parti s'estimaient, peut-être à bon droit, capables d'assumer ces fonctions et partant, succéder au Président Senghor. Au demeurant, ils ne manquèrent pas de s'attaquer à ma

personne et même à attenter à ma vie privée. Mais seules la vérité et la bonne foi me permirent de garder intacte la confiance du Président Senghor.

Parmi les prétendants, on cite souvent le nom de Babacar Ba, mais il n'y avait pas que lui. C'est en effet, quand je suis devenu Président de la République que j'ai su par l'intermédiaire d'un cousin de Saint-Louis, marié à une de mes cousines, qui se disait «Docteur en sciences», capable par ses prières de faire exaucer le vœu de ses clients, que Mamadou Diop avait insisté pour le rencontrer et avait sollicité sa « science ». Comme il demandait à ses clients, pour lui permettre de mieux travailler, disait-il, d'écrire, à la main, sur un papier le vœu qu'il souhaitait voir se réaliser, ce dernier avait écrit de sa main «je veux devenir Premier Ministre, je veux remplacer Senghor ». Mon cousin piégeait ainsi beaucoup de ses clients et il m'a montré le papier sur lequel je reconnaissais parfaitement l'écriture de Mamadou Diop. Au demeurant, il a attendu que je devienne Président de la République, pour venir m'en parler dès les premiers jours de mon installation. Tout cousin qu'il était, il ne m'avait jamais rendu visite quand j'étais Premier ministre.

Quand je pense que j'ai été souvent amené à prendre la défense de Mamadou Diop quand Senghor voulait le chasser du Gouvernement ! Mais après tout, c'était mon rôle de chef du Gouvernement.

De nombreuses intrigues furent également nouées pour me mettre à mal avec le Président Senghor et partant, me barrer la route de la Présidence de la République.

Ainsi, dans la coordination du parti socialiste à Mbacké, Moustapha Fall a voulu aller à Mbacké pour faire de la politique. Je le lui ai déconseillé : n'y va pas, lui ai-je dit, ça ne sert à rien car Samba Yéla Diop est déjà là-bas et il fait du bon travail. Moustapha Fall s'entête et me dit « non Monsieur le Premier ministre, tout le monde m'attend là-bas et puis tout le monde m'appelle » Je lui répète « En tout cas je te le déconseille, » Il est parti quand même et dans le renouvellement des organes du parti, les commissaires politiques qui y étaient envoyés pour superviser les opérations lui ont donné la victoire. C'est une période où le Président Senghor voyageait beaucoup et moi je dirigeais le pays durant son absence et cet épisode a été un moment particulièrement désagréable. Personnellement, je ne suis pas sur le terrain mais tout le monde a considéré que j'ai poussé Moustapha Fall contre Samba Yéla Diop. Le Président Senghor soutenait Samba Yéla Diop et on disait que mon champion avait battu le champion du Président Senghor. Cheikh Yaba Diop qui était le père de Samba Yéla Diop, au retour de voyage du Président Senghor a demandé à le rencontrer. C'était un vieux compagnon de Senghor et quand il est arrivé à l'audience, dans le bureau du Président il est tombé à genoux devant lui en pleurs et lui a dit « Léopold on combat mon fils et on me dit que

c'est de là- haut que viennent les instructions ». Comme Senghor n'était pas là pendant cette période, forcément c'était son premier adjoint du parti, Premier ministre qui était à la base de cela. Senghor, au bureau politique a raconté son audience avec Cheikh Yaba Diop et a dit : « voilà je veux qu'on règle cette affaire là ». C'était une période tendue d'autant que certains se sont mis à lui raconter que c'était un complot pour le faire partir, lui, Senghor et que je commençais à mettre mes pions. Ainsi, en commençant par Mbacké, j'allais, selon eux, continuer région par région pour mettre mes hommes afin que Senghor parte et que moi je le remplace. Tout cela est arrivé après l'article 35. C'était un complot dans lequel on impliqua Abdou Ahad en lui prêtant certaines intentions. Des personnes disaient alors : « Falilou a eu son Président c'était Senghor, maintenant Abdou Ahad veut son Président qui est Abdou Diouf ». On a également dit que dans le complot il y avait en plus de Serigne Abdou Ahad, Jean Collin, Babacar Ba, Serigne Moustapha Bassirou Mbacké, Moustapha Fall et moi-même. On me prêtait donc l'intention de vouloir régenter le pays, mettre mes hommes partout et faire partir Senghor. C'était une affaire vraiment bien montée. Les instigateurs de ce complot sont même allés jusqu'à invoquer le témoignage d'une femme qui s'appelait Mame Faty Mbacké qui était, comme son nom l'indique de la famille de Touba. Cette dame était venue me voir quelques mois auparavant en me disant, comme tout le monde fait, du reste « Monsieur le Premier Ministre, il y a une traite de ma voiture d'un montant de 300.000 F, qui arrive à échéance et je n'ai pas de quoi payer ». Je lui ai donné la somme demandée et sur cette base, elle a pu dire : « si je vous fais un témoignage, il faut me croire car je suis la maîtresse de Abdou Diouf, d'ailleurs c'est lui qui m'a payé ma voiture ». Mais quand on fait de l'escroquerie, on finit toujours par se perdre quelque part car elle poursuit en disant : « moi je l'ai entendu, Abdou Ahad et lui parlaient et moi, j'étais entrain de leur faire le thé pendant qu'ils mangeaient. » Or, jamais, je n'ai mangé ni pris le thé avec Abdou Ahad. Elle poursuit « j'ai entendu dire voilà comment on va faire ; je les ai entendus, ». C'est dans ce contexte vicié que Senghor a parlé au Bureau politique et Jean Collin m'a dit « Monsieur le Premier Ministre je vais téléphoner au Président Senghor, je vais en parler à Madame Senghor et il faut que j'aille à Touba et que je tire cette affaire au clair pour bien montrer que c'est un complot monté de toutes pièces ». On peut remercier le Bon Dieu, car nous aurions été dans un pays de dictature, comme la Guinée à l'époque, nous aurions tous été tués et c'est seulement après qu'on se serait rendu compte que de complot il n'y en avait point. Heureusement nous étions au pays de Senghor. Certes, le Président a été intoxiqué, mais la vérité a fini par triompher. Pendant tout ce temps, je n'en ai parlé, je n'en disais mot à personne, mais j'étais vraiment blessé et au plus profond de moi-même. Jean Collin est allé

rendre visite à Serigne Abdou Ahad, ce dernier l'a écouté et a ensuite envoyé des messagers à Senghor ; Jean Collin est revenu rendre compte à Senghor qui finalement lui a dit : « On m'a trompé, mais moi je sais que plus haut ira Abdou Diouf, plus je serai content » et le complot a été complètement dégonflé. Pour la question de Mbacké, on a trouvé une solution politique : Moustapha Fall secrétaire général, Samba Yélla Diop premier adjoint et puis on a continué. C'est dire que pendant cette période, toutes sortes de manœuvres ont été faites pour me nuire et vraiment je dois le dire, et je regrette de le dire, au cœur de tous ces complots contre moi, il y avait toujours Pierre Senghor, le grand frère du Président Senghor. Chaque fois qu'il y avait un mauvais coup, c'était lui. Je ne sais pas ce qui le motivait, mais chaque fois qu'il y avait un mauvais coup, on y retrouvait sa main. En un certain moment, peut-être, pensait-il que je n'avais qu'une seule envie, débarquer le Président Senghor et prendre sa place. J'étais, bien entendu, à mille lieues d'une telle idée machiavélique.

Du côté de l'opposition, tout fut tenté pour vilipender cette révision constitutionnelle.

En octobre 1976, pour fêter les soixante dix ans du Président Senghor, un colloque qui regroupait des intellectuels de tous les horizons fut organisé à Dakar. Je fus chargé de la clôture de cette importante manifestation qui portait sur « Culture et Développement. ».

Cependant, un des événements majeurs de cette année, fut la tenue du Congrès extraordinaire de l'UPS, les 27, 28 et 29 décembre, réunion au cours de laquelle, ce parti devait faire sa mue en Parti socialiste. C'était la fin du parti unifié et le début d'un parti qui pouvait rejoindre le réseau des partis socialistes du monde regroupés au sein de l'Internationale socialiste. La démocratie était en marche.

Un mois auparavant, à Genève, l'UPS avait été admise au sein de l'Internationale socialiste et Le Président Senghor avait été élu parmi les vice-présidents de cette importante organisation.

Devant 1600 délégués et des représentants de partis socialistes frères venus d'Europe, d'Afrique et du Moyen Orient (OLP de Yasser Arafat), (Le PS français a envoyé une délégation conduite par MM. Robert Pontillon et Lionel Jospin, tous deux membres du secrétariat national, le premier chargé des affaires internationales, le second des relations avec les pays du tiers-monde) et en présence du Président Moktar Ould Daddah invité à la cérémonie d'ouverture, le secrétaire général du parti prononça un discours de politique générale intitulé « Pour une société sénégalaise, socialiste et démocratique. » Il y réaffirma « solennellement, son option pour un socialisme démocratique, enraciné dans les valeurs négro-africaines, mais ouvert aux apports féconds des autres continents et nations »

Le congrès procéda au renouvellement des instances et y introduit un rajeunissement de ses cadres. Senghor fut réélu secrétaire général. Il y eut cinq secrétaires généraux adjoints dont

je fus le premier sur la liste. Au-dessus du Bureau politique, un secrétariat restreint de dix membres devait accompagner le Secrétaire général. Moustapha Niasse fut élu secrétaire politique et Babacar Ba secrétaire aux relations internationales, tandis que Djibo Laïty Ka fut élu secrétaire à la Jeunesse.

J'avais aperçu Djibo à la tête des jeunes du Parti, à un conseil national du parti, il était à ce moment à l'Ecole nationale d'administration. J'avais alors dit à Jean Collin : « tu sais, ce Djibo là, il faut qu'on pense à sa carrière, il a une assise politique ». On pensait le mettre dès sa sortie comme adjoint d'un gouverneur de région et Collin m'a suggéré de le mettre à côté de Thierno Birahim Ndao qui était Gouverneur à Saint Louis.

Quelques temps après, j'ai demandé au Président de la République de le nommer adjoint de son directeur de cabinet. En 1978, après les élections, j'ai proposé au Président Senghor de nommer Moustapha Niasse ministre de l'Urbanisme et de mettre Djibo directeur de cabinet ; beaucoup de gens n'étaient d'ailleurs pas d'accord, mais je dois quand même dire qu'une fois directeur de cabinet, il m'a vraiment soutenu, parce qu'à ce niveau, du fait des éventuelles manipulations, un Premier ministre a réellement besoin du soutien de ceux qui sont autour du Président de la République. C'est quand même un miracle d'être resté Premier ministre pendant presque onze ans sans avoir eu maille à partir avec l'entourage du Président. Je dois dire honnêtement qu'aucun des directeurs de cabinet du Président Senghor pendant que j'étais Premier ministre ne m'a combattu ; tous m'ont soutenu. Les décisions qu'un Premier ministre est appelé à prendre peuvent être mal perçues par certains gens proches des services de la Présidence de la République, mais j'avoue que non seulement les directeurs de cabinet (Babacar Bâ, Moustapha Niasse, Djibo Ka), mais encore tous les secrétaires généraux de la Présidence (Mamadou Diop, Ahmadou Bèlal Ly et Babacar Bâ) m'ont toujours soutenu.

Babacar Ba avait même instauré une réunion hebdomadaire autour du Premier ministre avec le secrétaire général de la Présidence et tous les conseillers du Président de la République pour qu'on fasse la coordination entre la Présidence de la République et les autres organes.

Les autres secrétaires généraux ont continué sur la même lancée.

Djibo qui fut donc élu secrétaire à la jeunesse lors de ce congrès de 1976, m'a par la suite rendu un grand service quand il a été directeur de cabinet du Président Senghor ; c'est ce qui fait que, dans mon premier gouvernement je l'ai mis ministre de la communication et ensuite je l'ai promu à différents postes (Education Nationale, Affaires Etrangères, Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur).

Quant à Moustapha Niasse, lui aussi élu secrétaire politique lors du même congrès, je dois honnêtement dire que, comme Djibo Ka, il m'a lui aussi beaucoup soutenu.

Déjà quand il était étudiant, s'il y avait des problèmes au campus, il lui arrivait de s'y rendre à la tête des troupes, n'hésitant pas à faire parler ses poings. Il faut reconnaître qu'il était vraiment courageux. Il travaillait aussi beaucoup à contrer la désinformation. Comme on ne peut pas toujours prendre la radio pour répondre aux multiples bruits qui couraient, je m'adressais à lui si je voulais faire passer certaines choses. Il avait son «groupe de rumeurs» comme il disait. C'est un groupe de gens plus ou moins dans l'informel qui se trouvait à Sandaga .Il me disait, « donnez moi la bonne information et je vous assure que d'ici demain soir tout le pays saura que les adversaires ont menti et on aura la bonne information ».

Quelques fois aussi, il venait me proposer d'aller faire un tour chez tous les notables qui avaient eu des décès dans leur famille pour présenter nos condoléances ; il avait vraiment beaucoup de bonnes idées. Quand il est sorti de l'ENAM, le Président Senghor a hésité pendant un temps. A chaque fois, « je lui disais Monsieur le Président, vous m'avez nommé secrétaire général de la Présidence de la République en même temps que directeur de votre cabinet à l'âge de 28ans, vous m'avez nommé gouverneur de région à 26ans ».

« Oui ! Oui ! me disait-il, mais toi, tu avais une maturité précoce».

Je lui répondais alors que Moustapha Niasse avait aussi une maturité précoce.

Finalement donc, Moustapha Niasse a été nommé directeur de l'Information.

Quand je suis devenu Premier ministre, le Président Senghor voulait nommer Babacar Diallo, secrétaire général de la Présidence de la République, et garder Babacar Ba comme directeur de cabinet. Babacar Diallo était inspecteur général d'Etat, le Président l'a apprécié parce qu'il était chargé de la coordination de l'inspection générale d'Etat et il a voulu le nommer secrétaire général de la Présidence de la République. Babacar Ba m'a dit qu'il est allé lui dire : « Monsieur le Président de la République je suis sorti avant Babacar Diallo, et vous voulez le nommer secrétaire général de la Présidence de la République qui est un poste plus important que celui de directeur de cabinet que j'occupe actuellement ».

Babacar Diallo était pourtant sorti de l'U H M, mais le président Senghor a marché.

Cependant, étant donné qu'il avait promis à Babacar Diallo de le nommer secrétaire général de la Présidence de la République il m'a dit : « Abdou, il faut que tu m'aides ; il faut que tu prennes Babacar Diallo comme secrétaire général du Gouvernement et c'est comme ça que j'ai été amené à le prendre à ce poste.

Babacar Ba étant devenu secrétaire général de la Présidence de la République, le poste de directeur de cabinet devenu vacant, je suis monté au créneau pour proposer Moustapha Niasse dont je louais les qualités : courageux, instruit, cultivé et en même temps politique. « C'est

bien », me dit le Président Senghor, « mais il est quand même trop jeune ». Niasse fut donc nommé directeur de cabinet, et le Président fut par la suite très content de son travail.

Avec moi, aussi bien Niasse directeur de cabinet que Babacar Ba secrétaire général de la Présidence, ont toujours joué le jeu. Ils ont été tout à fait loyaux ; je les recevais, tous les samedis matin en réunion de coordination et j'ai senti en un certain moment, que Moustapha Niasse avait envie de venir dans le gouvernement. Je le lui ai promis et après les élections de 1978, je l'ai mis au ministère de l'Urbanisme

Le congrès confia le mouvement des Femmes à Caroline Diop. Il faut dire que le Président Senghor aimait beaucoup Caroline Diop et moi je la considérais un peu comme mon porte bonheur. Elle m'a aussi soutenu, même si en 1978, j'ai senti chez elle une hésitation face au complot qui se tramait autour de Babacar Ba et Adrien Senghor. Mais avant cela, il y'a eu aussi le problème qui s'était posé lors de la réunion du mouvement panafricain des femmes. La réunion se tenait à Dakar en 1971 ; comme c'est le Sénégal qui recevait, c'est lui normalement qui devait prendre la présidence et nous tous, nous étions fait à l'idée que c'est Caroline Diop qui allait être la présidente du mouvement Panafricain des femmes. Mais elle a commis une erreur.

Le président Senghor n'aimait pas les discours laudatifs et voulait surtout apparaître comme un Chef d'Etat moderne. C'est lui qui ouvrait la conférence et quand Caroline a pris la parole, au lieu de poser les problèmes de fond de la Femme Africaine, elle a fait un panégyrique du Président Senghor, allant même jusqu'à réciter certains de ses poèmes. Le Président Senghor était dans tous ses états et à la fin de la cérémonie, il m'a demandé de joindre son cortège (nous étions dans deux cortèges différents). « Abdou me dit-il, Caroline Diop m'a humilié aujourd'hui, elle m'a humilié parce que ce n'était pas ce discours qu'il fallait tenir ; je ne veux pas qu'elle devienne présidente du mouvement panafricain des femmes parce qu'elle va rééditer la même chose et nous allons tous être humiliés devant l'Afrique. Il faut trouver un autre pays, mais je ne veux pas qu'elle soit présidente du mouvement. Tu t'en charges. »

Senghor n'aimait vraiment pas les discours laudatifs. Une fois il a piqué une grosse colère au Théâtre national Daniel Sorano. Il y avait une cérémonie avec des gens venus de l'étranger et sur la scène, Jean Brière s'est mis à faire ses éloges et à réciter ses poèmes. Quand le Président Senghor est sorti, il m'a dit « *Abdou il faut dire à ce Brière que je n'ai pas besoin de ça, que je n'en ai rien à faire et qu'on n'est pas là pour ça* ».

Ma méthode était de ne jamais dire « le Président a dit que », surtout quand c'était une chose impopulaire. J'ai donc demandé à Caroline Diop de venir me voir. Une fois dans mon bureau,

je lui ai dit : « Caro, je trouve que tu as commis une grosse erreur, tu n'as pas parlé des problèmes de la femme et c'était cela l'objet de la rencontre. Je pense que le Sénégal n'est pas mûr pour prendre la présidence et qu'il faut qu'on choisisse un autre pays. On va prendre par exemple l'Algérie. » Elle a failli s'évanouir dans mon bureau. Malgré ses cris et ses pleurs, je fus ferme dans ma décision : « Caro lui dis je, c'est à prendre ou à laisser, j'ai donné des instructions à l'ensemble de la délégation, je veux que ce soit l'Algérie, tu seras parmi les vice- présidentes si tu veux, mais tu ne seras pas présidente ». Elle a toujours pensé que c'est moi qui ai pris tout seul la décision mais je l'ai assumée. Quand je suis arrivé chez moi ce jour là, on me fit savoir qu'une délégation des femmes du parti socialiste voulait me voir. Tout le bureau était là. « Nous sommes surprises, et vraiment déçues que vous preniez la décision de confier la présidence de la Panafricaine des femmes à l'Algérie, alors que nous avons mis tout notre cœur pour cette conférence. Vraiment c'est Caro qui doit être présidente ». Je leur dis qu'il n'en était pas question et que je l'avais déjà signifié à Caro. Elles ont voulu aller voir le Président Senghor, mais je leur ai fait savoir que ce dernier n'allait pas désavouer son Premier ministre. Finalement, c'est l'Algérie qui a été désignée et Caro en a toujours gardé une certaine rancœur. Elle m'en avait tenu rigueur car quelque temps après la réunion de ce mouvement à Dakar, il y avait un meeting des femmes à Iba Mar Diop et à ce meeting, elle avait invité ma femme. Comme cette dernière n'aimait pas les meetings, elle n'a pas été à la rencontre. Elle a alors profité de la présence de la femme de Mamadou Diop, la seule présente parmi les épouses des membres du gouvernement, pour faire certaines allusions, consacrant l'ensemble de son discours à des propos du genre : «oui ! Sabelle Diop Toi, tu ne nous regardes pas avec condescendance¹⁴». Tout le monde voyait que c'est ma femme qu'elle visait. Ceci s'est passé avant qu'elle ne soit ministre.

Lors du même congrès, la CNTS, avec Doudou Ngom, cessa d'être une organisation intégrée comme elle l'avait été sous l'UPS. Désormais notre nouveau statut et le nouveau paysage syndical au Sénégal nous imposaient d'en faire un organisme affilié au PS. Il y eut la consécration de la création de l'Ecole des cadres et un comité de réflexion fut créé au sein du comité central. J'ai alors proposé au Président Senghor de confier à Mbaye Jacques Diop le projet en gestation de l'école des cadres du parti socialiste. Je ne connaissais pas très bien Mbaye Jacques, mais je savais qu'il était très proche d'Alioune Badara Mbengue, et je ne l'ai vraiment approché qu'après qu'il eût réussi à la maîtrise. Il avait en effet décidé de retourner à l'Université pour faire sur le tard, une maîtrise en droit. Il avait fait un stage qui ne lui

¹⁴ Sabelle DIOP (C'est la femme de Mamadou Diop) « Yow Xebu Lonu »

permettait pas d'être recruté à la fonction publique. C'est lors d'un conseil national du Parti, qu'Alioune Badara Mbengue me parla de son problème, me demandant ce qu'on pouvait faire pour lui. J'ai alors décidé de le recruter dans mon cabinet. Après le congrès, il devenait donc en même temps, responsable de l'école des cadres du parti. Il l'est resté pendant quelques années.

Nous étions aidés dans le cadre de cette école du Parti, par la Fondation Frederich Ebert dont le représentant résident est allé voir le Président Senghor pour se plaindre amèrement de la façon dont les fonds que la fondation nous allouait étaient gérés. On m'a montré la gestion qui était vraiment calamiteuse.

Le Président Senghor, Moustapha Niassé et moi en avons parlé et nous avons parlé avec Mbaye Jacques. Finalement, j'ai passé l'éponge et, il s'est fait commissaire priseur. Là aussi, je dois dire que j'ai reçu beaucoup de plaintes de gens dont il s'occupait des affaires et qui n'étaient pas satisfaits, même si à chaque fois j'essayais de trouver des solutions.

Entre autres initiatives, le congrès du parti socialiste décida aussi de faire appliquer aux prochaines élections, le scrutin proportionnel, donnant ainsi aux partis de l'opposition, toutes les chances de pouvoir faire élire des députés à l'Assemblée nationale. Le Sénégal avait décidé de s'engager de manière définitive et irréversible dans la voie de la démocratie.

Le congrès renouvela sa confiance au Président Senghor et le désigna comme candidat du parti socialiste à l'élection présidentielle prévue en février 1978.

Au cours de ce congrès, le Président Senghor avait d'ailleurs dit :

« Quand le moment sera venu, je me retirerai. Je ne ferai pas de cinéma. » Mais il avait ajouté qu'il ne partirait pas avant d'avoir mis en place une équipe « capable ».

C'est ainsi qu'en 1977, il m'invita à le rejoindre à Verson, en Normandie où il passait ses vacances. Ma surprise fut grande de constater que, ce qu'un journaliste mal intentionné, en l'occurrence, Mam Less Dia avait qualifié de château acheté par Senghor en France avec les deniers de l'Etat, n'était, en fait, qu'un modeste manoir appartenant à la famille de son épouse et où je fus obligé, durant mon séjour, de partager l'une des deux salles de bains avec le Président. Un jour, « après le déjeuner, le Président a pris son café et puis m'a dit : « Abdou, viens, on va travailler » Nous sommes allés dans son bureau et il me dit alors : « Abdou, tu sais depuis longtemps que j'ai confiance en toi, j'ai toujours dit que je souhaite que tu me succèdes ; mais ce n'est pas moi seul qui le pense, tous les camarades- les camarades du Parti- estiment que c'est toi qui dois me remplacer. Maintenant, je vais te dire quel est mon calendrier. Je vais me faire réélire –si le peuple sénégalais le veut- aux élections de 1978. Ensuite, je continuerai jusqu'en novembre 1981. Et à ce moment- là, je

démissionnerai, tu prêteras serment comme Président de la République en vertu de la Constitution. »

Il fallait cependant, songer d'abord, à l'organisation des élections présidentielles et législatives de 1978.

Depuis que le Président de la République est élu au suffrage universel, soit en 1963, c'était la première fois qu'il avait un adversaire en la personne d'Abdoulaye Wade présenté par son parti, le PDS. La campagne électorale qui durait quinze jours fut dure. Abdoulaye Wade usa de son slogan « SOPI », slogan tiré du lexique wolof, facile à prononcer, qui avait l'heur de plaire, particulièrement aux jeunes. Je ne pus obtenir de l'adversaire du Président, un débat télévisé, ce dernier prétextant que son alter ego était Senghor et non son Premier ministre. A l'issue du scrutin, le président Senghor l'emporta par 807.515 voix contre 174.817. Abdoulaye Wade contesta le résultat des élections et saisit la Cour suprême pour une requête en annulation. La Cour, en sa séance du 13 mars rejeta la requête et proclama Léopold Sédar Senghor définitivement réélu. Abdoulaye Wade arguait du fait qu'il y avait contradiction entre les dispositions de la Constitution qui stipule que le vote est secret et celles du Code électoral qui disent que l'isoloir est facultatif. La Cour estimait, en effet, que « pour que la requête de Me Wade fût recevable, il eût fallu que celui-ci apporte la preuve qu'une majorité d'électeurs n'avaient voté ainsi que contre leur volonté ».

Me Wade nous menaça de demander à ses députés de boycotter les travaux de l'Assemblée et d'organiser des marches de protestation à travers le pays « dès que la décision d'interdiction provisoire de toutes les manifestations publiques aura été levée. » Il ira même jusqu'à clamer qu'il demanderait à l'ONU, à l'OUA et à l'Internationale socialiste d'envoyer des commissions d'enquête au Sénégal, ce qui de la part d'un juriste considéré comme éminent avait de quoi surprendre. Car, c'était méconnaître le statut des organisations internationales que d'espérer qu'elles pussent se mêler aux questions intérieures d'un pays.

L'élection présidentielle était couplée avec les élections législatives. Je fus la tête de liste du PS et battis campagne. Il y avait outre le PDS, le PAI, parti de Majhmout Diop. A l'arrivée, le PS obtint 790799 voix, soit 62 députés, le PDS 172948 voix, soit 18 députés et le PAI 3734 voix et ne put siéger à l'Assemblée, ce que je regrettais beaucoup, étant donné le patriotisme avéré de son leader. J'avais du reste une grande considération pour sa personne.

J'ai d'abord connu Majmouh Diop de réputation, je pense que c'était en 1959 quand Daniel Cabou était Gouverneur de la région du Fleuve. J'avais été assez choqué à l'époque par l'action qu'il avait menée à Saint Louis du Sénégal. Je ne l'ai connu par la suite qu'à son retour au pays pendant que j'étais Premier ministre. Puisqu'il y avait une loi d'amnistie, le

Président Senghor lui a permis de rentrer et j'ai eu à m'occuper de lui surtout pour l'aider à s'installer, parce qu'il avait une formation de pharmacien. Nous l'avons donc aidé à ouvrir sa Pharmacie, (la Pharmacie Africaine) et je dois dire qu'il a joué le jeu. Les autres branches du marxisme –léninisme nous en ont voulu d'ailleurs, parce qu'ils considéraient que Majmouh ne représentait plus rien et que c'étaient eux qui avaient recueilli l'héritage du P.A.I. originel. Quand il y a eu la loi des courants, c'est à lui qu'on a donné le courant marxiste. Je pense qu'il était vraiment un patriote sincère.

Chapitre 6

LA MARCHE VERS LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE (1978-1980)

A la suite des élections victorieuses de 1978, le Président me demanda à nouveau de diriger le Gouvernement. J'avais toujours eu, depuis 1970, la liberté de choisir mes ministres, certes, avec les suggestions et conseils du Président. Cette fois-ci, j'avais vraiment carte blanche. Le 15 mars, mon gouvernement était formé. C'est ainsi que conscient des difficultés qui m'attendaient pour le redressement économique du pays, je décidai de nommer Ousmane Seck qui fut jadis mon directeur de cabinet au ministère du Plan, au poste de ministre de l'Economie et des Finances qu'occupait depuis 1971, Babacar Ba. Je nommai ce dernier au poste de ministre des Affaires étrangères. Jean Collin fut maintenu à l'Intérieur. Il faut signaler qu'à l'occasion de la formation de ce gouvernement, deux femmes firent leur entrée, en l'occurrence Caroline Diop au poste de ministre chargée de l'Action sociale et Maïmouna Kane, comme Secrétaire d'Etat à la Condition féminine. Je nommai également Robert Sagna et Abdou Khadre Cissoko au Gouvernement. J'aurai l'occasion d'y revenir.

Incontestablement, 1978 constitue un temps fort dans la marche vers la présidence de la République. Je pris, en effet, plusieurs mesures auxquelles le Président Senghor donna son aval, soucieux qu'il était de prendre du recul vis-à-vis de la gestion du quotidien.

En ce qui concerne le travail gouvernemental, la circulaire du Premier Ministre n°73 du 29 août 1979 portant réorganisation du travail gouvernemental institue à côté du Conseil des ministres du mardi, présidé par le Chef de l'Etat, un Conseil de cabinet, que je présidais le lundi. Y siégeaient l'ensemble des ministres et secrétaires d'Etat et le Secrétaire général de la Présidence de la République, ce qui signifiait que c'était là que se faisait l'essentiel du travail gouvernemental. Je devenais l'interlocuteur immédiat et privilégié des membres du Gouvernement. Plus que par le passé, je disposais de pouvoirs pour leur nomination et leur révocation et le Président de la République m'apportait son accord.

Le Conseil de cabinet devait examiner tous les projets de loi avant leur transmission à l'Assemblée Nationale, tous les projets de décret réglementaires avant leur signature ainsi que toutes les nominations effectuées par décret.

C'est moi-même qui jugeais de l'opportunité des communications qui devaient passer en Conseil des ministres et celles qui devaient rester soumises à l'examen du Conseil de cabinet. Forcément, le Secrétaire général du Gouvernement, en l'occurrence, André Sonko, m'y aidait beaucoup, ce qui me déchargeait énormément de la gestion du quotidien de la Primature. Tous

les conseillers techniques, en effet, à l'exception d'un seul, en l'occurrence, Mbaye Jacques Diop qui était mon conseiller personnel, dépendaient du Secrétaire Général. Cependant, je continuais à présider la réunion hebdomadaire de coordination où je rencontrais l'ensemble des conseillers et directeurs de service de la Primature, ce qui me permettait de mieux suivre l'évolution des dossiers.

En fait le Conseil de cabinet devenait le véritable organe de décisions, à telle enseigne que la réunion du Conseil des Ministres du mardi devait permettre simplement l'information et éventuellement une décision de dernier ressort du Chef de l'Etat.

Cette réforme permettait au Chef de l'Etat de ne pas s'impliquer dans la gestion du quotidien. Au demeurant, le Président Senghor en profita pour voyager beaucoup, en cette période, ce qui, du reste, lui fut souvent reproché.

Désormais, il n'était prévu qu'un conseil inter-ministériel, le jeudi.

En outre, je devenais l'interlocuteur privilégié des forces politiques (partis, syndicats) et religieux, notamment, Tivaouane, Touba, Popenguine auprès desquelles je représentais le Chef de l'Etat

Dès la formation du gouvernement, des voix s'élevèrent pour me présenter comme le dauphin choisi par le Président Senghor. Je saisis l'occasion d'une interview accordée au Directeur Général du « Soleil », publiée le 28 mars pour bien marquer mon sentiment sur cette question de la succession de Senghor. Après avoir rappelé les axes de la politique que j'entendais mettre en place, à savoir, plus de justice sociale, un toit pour chaque Sénégalais, l'amélioration de la situation sanitaire des populations, une meilleure formation et des débouchés pour les jeunes, j'en vins à la question du « dauphinat » et voici ce que je disais :

« Je voudrais d'abord dire que, en exerçant mes responsabilités de Premier ministre, grâce à la responsabilité du Chef de l'Etat, je ne pense jamais à un quelconque dauphinat, ni à l'Après-Senghor. Pour ma part, je considère, en tant que Sénégalais conscient des réalités du monde moderne que le meilleur qui puisse nous arriver, et qui nous arrive actuellement, est que le Président Senghor reste ici le plus longtemps possible, et que grâce à son inspiration, sous son ombre, nous puissions continuer l'œuvre de développement national. C'est vraiment très sincèrement ma pensée et je souhaite que tout le monde la partage. Au demeurant, l'Après-Senghor ne saurait être assuré par un seul individu. Aucun Sénégalais vivant ne possède le charisme, les qualités individuelles, les vertus de dévouement et de tolérance et la dimension internationale du Président de la République. Son héritage ne peut être assumé que par une équipe... »

Pour ma part, c'est comme cela que je vois ce que vous appelez trop hâtivement l'Après-Senghor, et je ne doute pas que les hommes qui animent le PS comme l'équipe qui s'est formée autour du Chef de l'Etat depuis l'indépendance partagent la même manière de voir que moi. Le contraire, à mon avis, se traduirait par un suicide collectif. Permettez moi de préciser que quand je parle d'équipe -spirituelle s'entend- je n'exclue ni l'armée qui s'est fortifiée sous son ombre, ni la magistrature qui s'est épanouie sous sa protection, encore moins l'administration centrale et les partis politiques, opposition comprise, qui lui doivent tout. »

« Quant à ma réserve, je tiens à dire qu'elle n'est pas feinte. Elle est fille de la nécessité. Je me trouve à un poste où les problèmes de coordination, de décision, d'arbitrages fréquents, où ces problèmes sont essentiels pour la consolidation de notre Etat, le développement de notre économie, le progrès social et l'animation de notre administration. J'ai pensé que l'animation et la vie politique se réaliseraient grâce aux autres responsables qui, avec moi, forment l'équipe politique autour du Président Senghor, et que je devais donc privilégier l'aspect étude des dossiers et prise de décision rapide, qui est essentiel....

« Quoiqu'en dise Me Wade, je préfère de loin les routes poussiéreuses aux bureaux climatisés. Néanmoins, je suis sensible à votre question et aux interrogations de beaucoup de Sénégalais en ce qui concerne cette réserve. Au moment où nous abordons une phase nouvelle de l'action du gouvernement, je crois effectivement que mon style doit être plus équilibré entre l'étude des dossiers et le contact avec les masses. Je vous donne rendez-vous dans quelques mois pour savoir si cet équilibre a été réalisé avec bonheur. »

Cette interview eut l'avantage de clarifier les choses, au moins, aux yeux de ceux qui, avec anxiété, me voyaient propulsé au devant de la scène.

Il me fallut quelques mois pour montrer à mes compatriotes que j'avais décidé de sortir de la réserve dans la quelle je m'étais emmuré. Responsabilité oblige ! L'occasion me fut donnée par ce que l'on peut considérer comme « l'affaire Babacar Ba. »

Babacar Ba avait été nommé ministre des Finances en 1971. Il y fit un travail remarquable. En mars 1975, il devint Ministre d'Etat chargé des Finances et des Affaires économiques, deuxième personnalité sur la liste du gouvernement après Jean Collin. Aux remaniements du 21 novembre 1975 et 23 février 1977, il conservait ce poste et ce titre et devint la première

personnalité sur la liste du gouvernement avant Jean Collin. En 1973, le Président Senghor avait, en effet, créé, en 1973, au sein de la Banque Nationale Développement (BNDS) le compte K2 chargé d'aider à la mise en place d'une bourgeoisie nationale susceptible de prendre les rênes économiques du pays qui se trouvaient jusque là concentrées entre les mains des expatriés. Il en avait confié la gestion à Babacar Ba. On sait, on ne sait que trop, l'usage abusif qu'il en fit pour s'attirer une clientèle politique à telle enseigne qu'en 1977, le compte lui fut retiré et confié à la Primature, ce qui ne contribua pas à améliorer nos rapports.. En 1976, lui fut rattaché le Commissariat à l'Aide alimentaire, ce qui lui donnait des moyens supplémentaires susceptibles d'élargir sa clientèle. Il était également à la tête de l'Union régionale du PS à Kaolack. Il fit un excellent travail marqué notamment par le démantèlement du PDS dans la région. Le Président Senghor et moi-même lui portons une grande estime.

Cependant, dès la fin des élections de 1978 et avant même la formation du Gouvernement, des journaux et notamment « Promotion » de Boubacar Diop que l'on savait proche de Babacar Ba, ont été utilisés pour s'attaquer à mon honorabilité et à celle de ma famille. Ils disaient, en effet, que profitant de ma position, j'avais contracté, à des conditions douces, un prêt auprès de l'USB (Union Sénégalaise de Banques) qui m'avait permis de construire une villa et d'acquérir une autre située auprès de l'Hôtel Téranga. C'était totalement faux et heureusement le Président Senghor ne douta pas un seul instant de ma bonne foi et de ma sincérité. Il me renouvela sa confiance. Le prêt de quatre vingt millions (80.000.000 F), en effet, avait été contracté par mon épouse et je n'avais fait que l'avaliser. Quant à la villa située près de l'Hôtel Téranga, elle était propriété d'Etat. Au demeurant, à la demande du Président Senghor, je traînai « Promotion » et son Directeur en justice car il fallait faire laver l'affront. Je dois dire que c'est la seule fois, durant toutes mes années à la tête de la Primature et de l'Etat, que j'ai fait un procès à un journaliste. Je dois ajouter que jamais, je n'ai eu à interdire la diffusion d'un journal, quels qu'en fussent l'auteur, l'origine ou le contenu. J'ai même toujours aidé la presse, fût-elle publique ou privée. Le procès a eu lieu le 14 décembre et il a été mis en délibéré jusqu'au 11 janvier 1979. La vérité fut rétablie. Mon honneur était sauf !

Après les élections, dès que le Président m'a confié à nouveau la Primature, j'ai pris conscience de la nécessité de reprendre en main la politique financière du pays qui commençait à marquer des dérives. Des prêts inconsidérés avaient été consentis à des particuliers ou à des sociétés qui ne présentaient aucune garantie de remboursement. Les

finances étaient mal gérées dans une économie soumise aux fortes pressions du monde. Je décidai, alors, de confier le ministère des Finances à Ousmane Seck. Babacar Ba devint ministre d'Etat chargé des Affaires étrangères et troisième personnalité sur la liste du Gouvernement après Assane Seck et Jean Collin.

En 1978, en effet, la situation économique du Sénégal est marquée par une dégradation constante de l'agriculture, suite aux sécheresses persistantes et à la détérioration des termes de l'échange entraînant le malaise paysan et la misère urbaine. Il faut y ajouter une industrie peu performante, un sous-emploi et une hypertrophie du secteur public et parapublic, sources de déficits chroniques et cumulatifs des Finances publiques et de la Balance des paiements. Face à ces périls, il nous fallait rompre avec la pratique de certaines politiques inappropriées. C'est pourquoi, j'ai décidé, en accord et avec l'appui du Président Senghor, de mettre en place une politique de redressement financier qui se proposait de stabiliser l'économie, d'accroître l'investissement dans les secteurs productifs, d'augmenter l'épargne intérieure (publique et privée), de libéraliser le commerce et de jeter les bases d'un désengagement progressif de l'Etat de l'activité économique. Ce fut l'objet du Programme de Stabilisation (1978-1979) et du Plan de Redressement économique et financier (PREF) (1980-1985). Ousmane Seck mit tous ses talents et son savoir-faire au service de cette politique. Il s'agissait, entre autres mesures de :

- La Réorientation de la politique budgétaire avec la diminution du train de vie de l'Etat (réduction des ambassades, diminution de la masse salariale)
- L'Elaboration d'une politique d'investissement avec des priorités
- La Restructuration de l'accès au crédit
- l'instauration d'une Taxe de solidarité pour financer les opérations de développement

Dès lors, les choses se gâtèrent entre Babacar Ba et moi-même, peut-être parce qu'il se croyait à bon droit, capable d'occuper les fonctions de Premier ministre, et partant, assurer la succession du Président Senghor. Il y eut de nombreux manquements et de vexations à l'endroit du Premier ministre que j'étais. Mais l'incident public eut lieu à Kaolack, où je m'étais rendu pour inaugurer une bonneterie et présider une réunion du Comité régional de développement. Babacar Ba refusa de me saluer. Les journaux et en particulier « Promotion » de Boubacar Diop, lui aussi originaire de Kaolack, en parlèrent longuement et l'incident fut

porté par Jean Collin à la connaissance du Président Senghor qui était en vacances en France. C'était dans le courant de l'été 1978.

Dès son retour de vacances, comme il en avait l'habitude, le Président Senghor prenait position. Avec toute la campagne que Babacar Ba a faite contre moi, il a dit « deux crocodiles mâles ne peuvent pas rester dans le même marigot ». C'est comme ça que Babacar Ba a quitté le gouvernement. Le Président Senghor revenait aussi d'un congrès de l'Internationale socialiste et il est revenu dans l'avion avec Habib Thiam et Moustapha Niasse. A sa descente d'avion, il m'a dit « bon Babacar Ba va partir, il faut voir, il faudrait qu'il parte, je te propose de mettre Habib Thiam comme ministre des Affaires Etrangères » (Habib Thiam avait quitté le gouvernement depuis 1973). Je déclinai la proposition parce que Habib Thiam, c'est mon ami, (ce n'est jamais lui qui a pensé, c'est moi qui ai pensé à sa place) et je l'ai fait objectivement parce que Habib Thiam était mon ami. J'ai dit au Président qu'il fallait y mettre Niasse. C'est ce qui fut fait.

Le Président s'en est pris violemment au journal « Promotion » en parlant de « mensonge conscient » mais aussi des difficultés financières que connaît le pays « Bien sûr, dit-il, nous avons des difficultés financières mais nous avons réagi... Si les journalistes ont pu parler de ces difficultés, c'est parce que le ministre Finances en a le premier parlé à l'Assemblée Nationale. C'était son devoir. Le Gouvernement est bien résolu à poursuivre sa politique et à renforcer dans l'administration l'esprit d'organisation et de méthode »

A cette occasion, il a renouvelé sa confiance au Premier ministre et au ministre des Finances « dont les actions en vue du redressement de la situation économique mais aussi certaines déclarations n'ont pas toujours été bien comprises par l'opinion publique ».

Le lendemain, le Président convoqua le Comité central du Parti socialiste pour se déterminer sur l'attitude à prendre vis-à-vis de Babacar Ba. Il donna la parole à ceux qui voulaient la prendre. Le Comité central a approuvé le plan étalé sur trois ans présenté par Ousmane Seck sur la situation économique du pays : faire rembourser « intégralement tous les prêts et avances consentis par le Trésor public aux opérateurs économiques, aux particuliers, aux cadres » et a appelé les militants à se mobiliser pour faire échec à « la campagne de propagation de fausses nouvelles par certains milieux politiques clandestins ».

Le 19 septembre, je fus chargé par le Président Senghor de lui présenter un Gouvernement. Babacar Ba en fut écarté. Il fut remplacé aux Affaires étrangères par Moustapha Niasse qui occupait dans le gouvernement précédent le poste de ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat. Adrien Senghor était nommé ministre d'Etat. Le 22 septembre, pour couper court à toute spéculation et lever toute équivoque sur le limogeage de Babacar Ba, la Présidence de la République publia le communiqué suivant :

« Dans une interview téléphonique accordée à l'AFP, M Babacar Ba, ancien ministre d'Etat chargé des Affaires étrangères, a cru devoir déclarer qu'il « avait décidé, dès lundi, de s'effacer de l'équipe gouvernementale »

La Présidence de la République précise que cette déclaration n'est pas en accord avec les faits, vérifiables. »

En effet, c'est le Président de la République, lui-même, qui a informé M Babacar Ba, dès lundi, dans la matinée, veille du remaniement ministériel qu'il y aurait :

- 1°- une réunion du Comité central du Parti socialiste lundi,
- 2°- un remaniement ministériel et qu'on ne pourrait pas le maintenir au gouvernement

A la suite de quoi, le Comité central du Parti socialiste du Sénégal, réuni le même jour, à 17H30, à l'issue de quatre heures de débats, a recommandé au Secrétaire général du Parti, chef de l'Etat et du Gouvernement de prendre toutes les mesures édictées par la situation.

En outre, il convient de préciser que M Babacar Ba n'a jamais adressé une lettre de démission au Premier ministre. »

Ainsi était close « l'affaire Babacar Ba », quand bien même le Parti continuait ses débats internes en se posant la question de savoir s'il pouvait exister ou non au sein du parti des clans et des courants exprimant des sensibilités différentes

C'est Tidiane Dièye dans le « Soleil » du 23 septembre 1978 qui résumait bien la situation : « L'éviction du Gouvernement de Babacar Ba et le réaménagement qui en est suivi (qui n'est pas technique) n'est ni un coup d'éclat, ni une action isolée. Elle obéit à une logique réaction de conservation, à une logique ferrée dans la discipline et le respect de la hiérarchie, toutes choses qui, par ailleurs constituent des invariants propres à tous les partis politiques.

Il reste établi que le fonctionnement de la machine d'un Parti, comme celle gouvernementale, ne peut sous peine d'inefficacité, s'accommoder de la lutte interne de volontés particulières qui s'affrontent »

« ... On peut regretter ne pas pouvoir trouver de justifications rationnelles et plausibles aux bouderies de l'ancien ministre des Affaires étrangères »

« Au-delà de ce qui vient de se passer, le Secrétaire du Parti vient de consacrer la primauté de l'Etat et du Parti. »

Passé l'écueil Babacar Ba, il restait que la confrontation avait, sans conteste, affaibli le PS et l'opposition, avec à sa tête le PDS et son leader, ne négligeait aucune opportunité pour s'attaquer à tout projet gouvernemental. C'est ainsi qu'on vit naître des coalitions insolites regroupant le PDS et les partis suivants : Parti socialiste autogestionnaire des partisans du président Mamadou Dia ; la fraction clandestine du PAI, le groupe « Xaré Bi –And jef » (Front d'Action) ; la Ligue Démocratique sénégalaise ; l'Organisation démocratique prolétarienne qui regroupe les proches du Professeur Abdoulaye Ly. Le RND qui n'a pas de statut légal et le PAI, parti reconnu sont également invités à se rapprocher de ce noyau initial pour « constituer un vaste front de l'opposition légale ou non ».

Le 23 octobre 1978, le Président Senghor que l'opposition soupçonnait de vouloir démissionner avant le terme de son mandat en 1983 pour laisser sa succession au Premier ministre, accordait une interview au Directeur général du « Soleil » où il déclarait notamment :

Vous savez, en politique, on ne peut rien prévoir. On m'a fait dire que je prendrais ma retraite politique bientôt. J'ai dit que je resterais au poste que j'occupe pour faire le travail dont le peuple sénégalais m'a chargé aussi longtemps que j'en aurais la force physique. Voilà la vérité, tout le reste est spéculation.

Si j'écoutais Radio-Cancan ou Radio-Sicap-Baobab, il y aurait tous les six mois, remaniement ministériel. Si j'écoutais certains jeunes lycéens du Parti socialiste, -heureusement qu'ils ne sont pas nombreux- je devrais démissionner avant la fin de l'année. Si je scrutais les désirs secrets inassouvis d'une certaine opposition -légale ou crypto-personnelle, peu importe-je devrais me faire injecter tel ou tel microbe morticole pour aller à l'Hôpital américain de Paris. Pourquoi américain ? avant de rejoindre mes ancêtres sur les bords du Maman-Guedj »

Une occasion en or fut offerte au PDS par la révision constitutionnelle prévue par le projet de loi n° 53-78 modifiant la Constitution, présenté par le Gouvernement et discuté à la séance de l'Assemblée Nationale du 14 décembre .Les élections de 1978 avaient mis à nu quelques lacunes dans la Constitution. Il fallait les combler afin de faire taire toute contestation

ultérieure. C'est cette occasion que saisit le PDS pour dénoncer « les relents monarchistes » de l'article 35. Il ne déposa pas moins de trois propositions de loi qui furent toutes rejetées. Il y eut en fait six heures de débats mais en fin de compte le projet a été adopté à la majorité des voix, Il deviendra la loi n°78-60 du 28 décembre 1978. Ainsi ont été adoptés :

- l'art 35 qui donne au Premier ministre la charge de suppléer le Président de la République en cas de vacance du pouvoir.
- La reconnaissance d'un quatrième courant, le courant conservateur incarné par le Mouvement républicain sénégalais (MRS) de Me Boubacar Guèye.

Cependant il est précisé, comme me l'avait recommandé le Président Senghor, qu'aucun parti ne peut se réclamer d'une race, d'une ethnie, de l'un des deux sexes, d'une religion, d'une secte, d'une langue ou d'une région de notre pays. Cette adjonction a paru nécessaire pour sauvegarder l'unité nationale.

En outre tout parti politique fondé sur l'une des idéologies consacrées par la loi (les quatre courants) doit avoir un champ d'action à l'échelle nationale et ne doit donc pas être autorisé à faire appel à des considérations raciales, ethniques, religieuses, linguistiques, géographiques ou se réclamer de l'un des deux sexes.

- En ce qui concerne le Président de la République : il fut adopté que seuls les partis politiques pourront présenter un candidat à l'élection présidentielle et ne peuvent présenter qu'un candidat.

Quant aux conditions nécessaires pour être élu Président de la République, rien n'est changé à la réglementation du premier tour de scrutin où la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages égal au tiers des électeurs inscrits sont toujours exigés pour être élu.. Cependant, il fut précisé que seuls les deux premiers arrivés en tête au premier tour pourront se présenter au deuxième tour et que celui qui obtient la majorité absolue est déclaré élu

- Le caractère facultatif du passage à l'isoloir, qui avait été fortement dénoncé par l'opposition, est maintenu.
- La durée de la campagne électorale est prolongée de 15 jours à 21 jours
- Le recours par un groupe de 15 députés pour attaquer l'inconstitutionnalité d'une loi
L'ancien texte prévoyait que seul le Président de la République peut saisir la Cour Suprême pour inconstitutionnalité d'une loi. Mon Gouvernement, dans un souci de démocratie, proposa d'ouvrir simultanément ce contrôle à une minorité de députés à l'Assemblée Nationale qui estimerait inconstitutionnelle une loi approuvée par la

majorité de celle-ci. Le nombre de députés exigé a été délibérément fixé à quinze (15) afin de permettre à l'opposition siégeant à l'Assemblée nationale d'utiliser cette nouvelle faculté. »

- La Cour Suprême veille à la régularité de la campagne électorale et à l'égalité des candidats dans l'utilisation des moyens de propagande. Elle veille également à la régularité du scrutin et centralise les résultats

Or, lors de la dernière élection présidentielle, on s'est rendu compte que la Cour Suprême s'est heurtée à un certain nombre de difficultés du fait qu'elle se trouvait dépourvue de moyens d'action tant pratiques que juridiques

Pour remédier à cette situation et éviter tout dysfonctionnement ultérieur, il fut prévu de prendre des lois organiques pour doter la Cour Suprême de moyens conséquents.

Il fut également décidé de prolonger les délais à dix jours après le dépôt d'une contestation électorale afin que la Cour suprême eût le temps nécessaire pour rassembler les éléments nécessaires qui lui permettent de prononcer son arrêt en toute connaissance de cause.

En cas d'annulation, il est prévu un délai de 21 jours pour organiser un scrutin supplémentaire

- Les six langues nationales (diola, malinké, poular, sérère, soninké et wolof) seront expressément mentionnées dans la Constitution, le Français, demeurant la langue officielle

Le ministre Alioune Badara Mbengue, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, dans sa réponse a conclu à l'endroit des députés « Le Sénégal n'a pas peur des comparaisons pour sa pratique de la démocratie avec tous les pays, fussent-ils développés. ».

Néanmoins, Abdoulaye Wade ne se découragea pas pour autant et attaqua l'art 35 devant la Cour Suprême pour inconstitutionnalité, estimant que c'est par référendum que la révision devait être adoptée et non par une loi constitutionnelle.. Il fut débouté.

Le débat continua à occuper la scène politique et médiatique. Des intellectuels dont des juristes comme Ibrahima Fall proposèrent l'instauration de la vice-présidence. L'idée pourrait paraître séduisante, mais c'était oublier que nous étions dans un régime présidentiel

déconcentré. Or, s'il y a vice-président, il n'y a pas Premier ministre et si le vice-président est élu, le Président ne peut le démettre.

D'autres comme Babacar Sine qui passait pour être l'idéologue du Parti Socialiste parlaient de « compromis historique » qui consisterait à unir les forces vives de la nation pour gérer l'Après-Senghor.

Ne me laissant divertir ni par les uns ni par les autres, je continuais, patiemment, mais méthodiquement, selon l'enseignement du Président Senghor, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, à travailler pour la consolidation de l'image du Sénégal. C'est ainsi que j'ai reçu, en juin, à mon invitation, les Premiers ministres Hedi Nourra de Tunisie, en juillet, Paul Biya du Cameroun et en août, Mpinga Kasenda, Premier commissaire d'Etat du Zaïre.

Le 30 mars 1979, à l'invitation de Raymond Barre, Premier ministre, je me rendis à Paris. C'était la première fois qu'un Premier ministre français recevait en visite officielle un Premier ministre des pays francophones de l'Afrique au sud du Sahara. A l'accueil, nous avons eu tous les honneurs, présence de mon homologue à la coupée de l'avion, hymnes nationaux, hélicoptère jusqu'au champ de Mars, il y avait vraiment une vraie visite. Ce fut un voyage de travail et de confirmation..

En juillet 1980, à la demande du Président Senghor, je me rendis à nouveau à Paris auprès du Président Giscard d'Estaing pour solliciter une aide de la France, le Sénégal ayant des difficultés de trésorerie.

A l'issue de ce voyage, le Gouvernement français accordait au Sénégal, un crédit de 21 milliards de francs CFA.

En ma qualité de Premier ministre, je fis également une visite officielle en Allemagne.

En janvier 1980, il me parut utile de réaffirmer mon autorité sur le Gouvernement qui pouvait être traversé par des velléités de dissonances. J'avais fait entrer, pour la première fois, en effet, deux femmes au Gouvernement, en l'occurrence, Caroline Diop et Maïmouna Kane. Si je n'ai eu qu'à me louer des services de Maïmouna Kane, j'avais moins de raison d'être satisfait du travail de Caroline Diop.

Maïmouna Kane s'était fait remarquer par le Président à la rentrée solennelle des Cours et Tribunaux où elle avait fait le discours d'usage qui avait plu au Président. Au moment de constituer le Gouvernement, il m'a dit « je pense, une femme comme Maïmouna Kane est bien ; bien sûr il y a des gens qui parlent de ma nièce Thérèse Bass mais avec ça je ne peux pas l'accepter, je ne peux pas avoir deux neveux (Adrien et elle) dans le gouvernement. » J'avais décidé alors de mettre Marie Thérèse au Gouvernement et le Président me dit « bon tu n'as qu'à choisir, mais moi je pense que Maïmouna est bien ». Mais j'aimais beaucoup Marie Thérèse aussi parce qu'elle avait fait un travail remarquable quand je l'ai nommée à l'ITA, quand elle est revenue de Rome avec son mari qui était Ambassadeur auprès la FAO. Son mari, lui, était nommé Directeur Général de la SICAP. A l'ITA, Marie-Thérèse avait fait un travail remarquable et vraiment, j'avais envie de la nommer au Gouvernement. Mais je dus me résoudre à nommer Maïmouna Kane. Elle a fait un excellent travail, avec une compétence, une loyauté, une ardeur exceptionnelle mais en un certain moment, j'ai senti chez elle une certaine lassitude. Les femmes du Parti ne lui facilitaient pas la tâche ; c'était le genre pourquoi elle, pourquoi pas nous. Elle était vraiment fatiguée et en outre être ministre dans le système d'ajustement structurel surtout dans le secteur social que le Ministre des Finances et les arbitrages budgétaires ont tendance toujours à négliger, n'est pas facile du tout. Pendant les derniers temps donc, j'ai senti chez elle une lassitude. C'est pourquoi, je l'ai sortie du Gouvernement, mais elle m'est restée très fidèle et quand j'ai créé le Conseil d'Etat, je l'ai mise là-bas et dans mon esprit, c'était pour la décharger des tâches lourdes et difficiles du Gouvernement.

En revanche, je fus moins satisfait de l'action de Caroline Diop. Caro, comme nous l'appelions affectueusement, je l'ai déjà dit, je la considérais un peu comme mon porte-bonheur et j'étais toujours assis à côté d'elle au Bureau politique. Elle m'a soutenu auprès de Senghor au moment où certains esprits cherchaient à l'influencer négativement quant à mon choix comme Premier ministre. Elle me disait et répétait à qui voulait l'entendre « Senghor a dit et nous lui disons que c'est vous que nous voulons (comme Premier ministre)¹⁵ »

Alors elle m'a soutenu et en 1978 je l'ai choyée et j'en ai fait le ministre des Affaires sociales. Et pourtant, au moment du complot qui se tramait autour de Babacar Ba et de Adrien Senghor, j'ai senti chez elle une valse-hésitation. Il s'y ajoute qu'elle a toujours pensé que c'est moi qui l'avais privée de la présidence du Mouvement Panafricain des Femmes au profit de l'Algérienne.

¹⁵ Senghor dé daxa non, yow la niou bèg dé

Quand je l'ai mise au Gouvernement, je n'ai pas été satisfait de ses services. En effet, en 1979, j'ai été invité en visite officielle en France par Raymond Barre et je l'ai amenée avec moi. J'ai amené aussi Léna Diagne, et beaucoup d'autres femmes pour leur faire honneur. Pourtant, je n'ai pas amené Maimouna Kane qui était alors ministre. J'étais assis à côté de Serge Lama à qui j'ai dit : « je vous invite pour la prochaine quinzaine nationale de la femme au Sénégal » et je dis « Caro, tu t'en occupes ». A l'approche de la quinzaine, quand j'ai demandé à Caro où en étaient les préparatifs pour la visite de Lama, elle me fit savoir qu'elle n'avait encore rien fait, qu'elle ne savait pas.

« Comment, peux-tu dire que tu ne savais alors que je t'ai donné des instructions en sa présence » ? Lui-dis je « Et même si tu ne sais pas, reviens vers moi pour demander des explications », et puis il y'avait encore d'autres choses. En fait, même quand il y avait des inondations, elle ne savait rien faire

Rien à voir avec Mantoulaye Guène, une femme admirable, la meilleure ministre que j'ai eue parmi les politiques, capable, résolvant les problèmes avec efficacité dans la discrétion sans tambour ni trompette, vraiment celle là elle était bien mais elle a été victime de celui qui était son protecteur et qui est devenu son pire ennemi, Jean Collin. Donc Caro, elle ne savait rien faire j'étais obligé de la faire partir. J'ai mis à sa place Babacar Diagne de la CNTS et elle je l'ai nommé Déléguée auprès du Premier ministre.

Sur cette lancée, les femmes se sont organisées comme je dis par Union Régionale et ont voté une motion de défiance contre elle ; ensuite Monsieur le Président leur a dit : « ce n'est pas fini, maintenant que vous l'avez fait partir, qui va être à sa place ? »

En fait, c'est Léna Diagne qui a mené la fronde de façon acharnée contre Caro ; elle est venue dans mon bureau et m'a dit : « vous savez, je connais la diplomatie », je lui ai alors répondu que « ce n'est pas de la diplomatie, que j'étais un homme de consensus et de rassemblement, mais que j'étais aussi un démocrate socialiste » ; « Oui ! Oui ! Rétorqua t-elle, le Président Senghor tient le même discours ; puisque vous dites que vous êtes démocrates, laissez donc la démocratie jouer jusqu'au bout ». Je dis « d'accord, allez-y ! ». Elles se sont réunies pour voir laquelle d'entre elles allait prendre maintenant le relais. Léna pensait que c'était acquis d'avance pour elle, au lieu de présenter sa candidature, elle a attendu pour que tout le monde dise que la présidence lui revenait. C'est à ce moment là que Fatoumata Ka, pleine d'énergie, de «fougue» et de dignité a dit : « je suis candidate ». Marianne Sohaï de la Casamance a dit : « je soutiens Fatoumata Ka » et toutes les autres l'ont soutenu et c'est comme ça que Fatoumata Ka est devenue Présidente du Mouvement des femmes. C'est d'ailleurs heureux car elle a bien de la vertu.

Ainsi Fatoumata Ka a été une bonne Présidente des Femmes, Vice Présidente à l'Assemblée Nationale. Son ascension illustre à merveille à quel point le Président Senghor était démocrate. Nous étions ensemble, je crois que c'était en 1978, en Bureau politique et un poste était à pourvoir parmi les femmes. Comme elles n'ont pas pu régler le problème du fait d'une compétition entre trois d'entre elles, le Président a demandé que le Bureau politique tranche. Il s'agissait de, Fatoumata Ka de Diourbel, Sophie Ndiaye Turpin de Saint-Louis et Seynabou Cissé de Kaolack qui se trouvait être la belle sœur de Clédor Sall . Or dans le Parti, on a noté que quand le Sine Saloum voulait quelque chose, il y parvenait parce que c'était la région qui avait plus de voix, plus de mandat ; elle savait faire du lobbying comme on dit. Alors le Président Senghor a dit « Est-ce qu'un camarade peut faire une proposition ? » Evidemment les gens de la région de Saint-Louis soutenaient Sophie Ndiaye Turpin tandis que les gens de la région du Sine Saloum qui étaient des gens puissants (Babacar Ba, Adrien Senghor) surtout qu'on leur donnait des postes très importants qui leur permettaient de faire un travail intense auprès de tous ceux à qui ils avaient rendu service étaient favorables à leur candidate. Quand le Président Senghor a vu qu'on était dans une impasse, il a dit « écoutez camarades, nous sommes démocrates, (il aurait pu s'imposer) je vous propose de voter alors à bulletin secret, ». On a voté et Seynabou Cissé a gagné.

Bien plus tard, Fatoumata Ka avait des états d'âme. Le Président Senghor me dit alors « qu'est ce que je peux ? C'est comme ça, c'est la démocratie, d'ailleurs moi je peux te le dire, Abdou, moi j'ai voté pour elle », j'ai dit « Monsieur le Président, confiance pour confiance, moi aussi j'ai voté pour elle » Il me dit « alors, voilà ce que je propose : je la prends comme Chargée de Mission à mon cabinet ». C'est comme ça que Fatoumata Ka est devenue Chargée de mission au cabinet du Président Senghor. Quand je suis devenu Président, je l'ai gardée aussi comme Chargée de mission dans mon cabinet, elle a été ensuite élue députée en 1983, et est devenue Vice Présidente de l'Assemblée Nationale où elle a continué d'ailleurs sans problème. C'est une femme non seulement d'une très grande intégrité, mais d'une très grande fidélité, droite et véridique. Ses filles jusqu'à présent, nous sont restées très fidèles, à mon épouse et à moi-même, surtout l'aînée qui s'était mariée au fils d'Alioune Diop qui est médecin. Je l'avais mise avec Babacar Sine dans un Projet à Gorée sur l'Institut pour la démocratie.

Fatoumata Ka est certainement bien plus vertueuse que bien d'autres qui la contestaient. Au demeurant, la suite a bien montré qu'on ne peut pas avoir une confiance totale en Léna Diagne. L'opération « une femme, un gramme d'or' » l'illustre bien.

Même quand on revient par exemple à l'idée du Président Chirac qui propose de mettre une petite taxe indolore sur les billets d'avion, on constate que l'ensemble fait une masse considérable et on arrive ainsi à avoir une somme d'argent consistante pour réaliser une action d'envergure dans un secteur donné. Ma femme s'était habituée à demander à toutes les femmes sénégalaises de donner chacune au moins 1g d'or et celles qui peuvent plus, peuvent donner plus, mais ça se faisait de façon méthodique avec un encadrement sérieux et de façon sérieuse : 3.000.000 de femmes qui donnent chacune 1g d'or, ça fait 3 000 kg d'or ça fait 3 tonnes d'or et s'il y en a qui donnent plus on peut aller jusqu'à 4, 5 tonnes ; vous voyez ce qu'on peut faire avec ça et ma femme qui avait beaucoup d'amitié pour Léna, lui a demandé de s'occuper de cela mais elle en a fait une histoire de « bamboula », de cérémonie grandiose à Daniel Sorano ». Ainsi, on voyait des femmes qui jetaient leurs bracelets, leurs colliers ; en fait, c'était complètement perverti et finalement, (je n'entre pas dans les responsabilités financières, ce n'est pas mon propos car je ne peux le savoir parce que je n'ai pas suivi l'opération,) mais ce que je sais, c'est que l'opération a été tellement pervertie que ça ne valait plus la peine de continuer.

Or Léna, je la connais depuis le Lycée. On a eu toujours d'excellents rapports, elle m'a soutenu, elle m'a beaucoup soutenu mais les derniers temps elle était un peu dépitée, elle était député, elle a été membre du bureau de l'Assemblée Nationale mais je n'en ai jamais fait un ministre et beaucoup de gens se sont demandés pourquoi elle n'a pas été ministre alors qu'elle était bien.

Les derniers temps, quand j'ai créé le Sénat, elle m'a écrit pour me dire qu'il faut que je la nomme présidente du Sénat et moi je dis « je ne peux pas le faire parce que vous n'avez pas la représentativité pour être Présidente du Sénat, ». Là aussi, ça été un élément de frustration chez elle. Ensuite l'Alternance est arrivée et on a vu comment elle s'est comportée, les choses qu'elle a dites, les choses qu'elle a faites ; en somme tout l'opposée d'une Aminata Mbengue Ndiaye par exemple.

Cette dernière, nos familles étant très liées, je la considère comme ma sœur. C'est une femme qui ne s'activait pas dans la politique, mais s'occupait beaucoup de promotion féminine. Elle avait d'ailleurs reçu une formation de maîtresse d'enseignement familial, et ne remplissait donc pas les conditions pour exercer des responsabilités à un certain niveau. Aussi lorsque Mantoulaye Guène, qui était une très bonne ministre a voulu la nommer à la tête de la Direction de la promotion féminine, elle m'a d'abord demandé mon autorisation. Aminata Mbengue y a fait un travail considérable; sous son impulsion, tous les groupements féminins ont été des points d'appui extraordinaires pour le développement local ; avec beaucoup

d'inspiration, elle a monté aussi le micro crédit, l'épargne. Pour tout dire, elle a été vraiment formidable.

Lorsque Mantoulaye a quitté le gouvernement, Ndioro Ndiaye qui l'a remplacée a voulu liquider Aminata. Je l'ai dissuadé de le faire, en lui signalant l'erreur qu'elle commettrait, Aminata étant performante à son poste. Ndioro essaya de me convaincre, en me sortant pour argument qu'Aminata Mbengue n'était pas de la hiérarchie A. Je lui répondis qu'elle ne m'apprenait rien, parce que moi-même étant informé de ce fait depuis longtemps, mais j'avais fait de la nomination d'Aminata une exception, parce que je trouvais qu'elle était la femme de la situation. En dépit de tout, Ndioro décida de nommer une autre personne au poste, en me rassurant qu'elle allait donner un projet à Aminata. Comme quoi parfois les gens creusent leur propre tombe ; elle ne lui a rien donné à faire, et Aminata est restée à tourner en rond. A chaque fois que j'interpellai Ndioro sur le projet, elle me répondait : Oui, oui, je suis en train de le préparer, je cherche le financement. Vraiment Mr le Président, faites moi confiance.

Quand j'ai attendu de guerre lasse, j'ai nommé Aminata Mbengue chargée de mission à la Présidence.

Par la suite, Ndioro a fait une faute très grave. Le Sénégal devait abriter une très grande rencontre, la Conférence des femmes africaines pour préparer Pékin, à laquelle devaient prendre part les Premières Dames. En Conseil des Ministres, j'ai demandé à Ndioro de s'appuyer sur l'ensemble des Ministres, et je lui dis que j'allais mettre tout le monde à sa disposition pour les accueils, le protocole. Elle a voulu faire la championne en organisant toute seule dans son département cette manifestation d'envergure, qui devait préparer Pékin pour les femmes africaines. Elle a voulu tout organiser seule, et ce fut un fiasco total. Madame Abasha était là, tout comme Madame Rawlings. Il y avait d'autres Premières Dames mais ma femme n'était pas là. Pourtant, j'avais demandé à Ndioro de mettre à contribution tout le monde. La suite prouve qu'elle l'a fait exprès. En effet, à la sortie du gala à Sorano, le griot chargé de l'animation n'a fait que chanter Ndioro. Il l'enfonça d'ailleurs en disant « Ah ! Nous venons pour la première fois de voir un ministre organiser seul un évènement, sans l'aide de personne, et le réussir ». Et dire que j'avais demandé qu'on lui apporte toute l'assistance nécessaire. Quand le lendemain j'ai reçu à déjeuner la Reine Fabiola, connaissant mon état d'esprit, elle me dit « *Monsieur le Président, pardonnez à votre Ministre* ». Je lui répondis, *Majesté, je vous ai comprise* ».

On ne peut pas diriger un pays s'il n'y a pas de sanctions contre les fautes graves comme celle là. Surtout, on ne peut pas essayer de promouvoir son image personnelle au détriment de celle du pays, et en fin de compte, briser sa propre image et l'image du pays. C'est alors que

je me suis dit que celle qui connaît le mieux la femme c'est Aminata, la chargée de mission, parce que, si Ndioro l'avait comme directrice de la Promotion féminine, elle n'aurait pas commis ces erreurs. A la surprise générale, elle a fait un excellent travail auprès des groupements des femmes à Louga, au niveau de la région et dans le Sénégal.

Je rappelle aussi qu'en 1978, j'avais fait appel à Robert Sagna et à Abdou Khadre Cissoko au Gouvernement. Tous deux venaient des régions périphériques, à savoir la Casamance et le Sénégal oriental. Le président Senghor tenait, en effet, à la représentation équilibrée des régions au sein du Gouvernement.

Je n'eus aucune difficulté en ce qui concerne le choix de Abdou Khadre Cissoko parce que je le connaissais bien, travailleur, compétent, dévoué, sérieux et qu'il faisait un travail remarquable à la tête de la SAED, Société d'Aménagement du Delta du Fleuve Sénégal.

Pour Robert, ce fut plus compliqué parce que je ne le connaissais pas, or le Président Senghor m'avait demandé de faire entrer dans le Gouvernement un cadre de la Casamance. Cependant, je ne connaissais pas bien en 1978, les cadres casamançais en dehors de l'appareil politique et en ce moment là je me suis informé pour savoir quel cadre casamançais de valeur pouvait être Secrétaire d'Etat. On m'a dit Robert Sagna, alors que je ne le connaissais pas du tout.

Or selon les traditions républicaines, pour nommer quelqu'un, il faut le consulter ; même avant de faire sortir quelqu'un du Gouvernement, il faut avoir l'honnêteté de l'appeler et de le lui dire. C'est toujours ainsi que j'ai procédé, quel que fût le ministre concerné. Une fois, je me souviens, quand j'étais Premier Ministre, je devais enlever Diaraf Diouf du Gouvernement, je l'ai cherché partout pour l'en informer et comme je ne le trouvais pas, j'ai été obligé de téléphoner à Madame Diaraf Diouf qui m'a dit qu'elle comprenait très bien et qu'elle transmettrait le message à son mari.

Donc, en ce qui concerne Robert, j'ai cherché à le joindre mais il était en tournée à l'intérieur du pays. Je l'appelle alors et je lui propose d'entrer dans le Gouvernement comme Secrétaire d'Etat. Il me dit qu'il en est honoré et qu'il acceptait ma proposition.

Robert a fait du bon travail ; il a continué à bien travailler dans les différentes fonctions ministérielles qu'il a occupées mais le rôle politique qu'il a joué est consécutif aux événements de la Casamance.

Pendant les événements de Casamance, en effet, il y avait comme une sorte de revendication non clairement exprimée qui voulait que Robert fût maire de Ziguinchor. Le maire, à l'époque s'appelait Mouhamed Abdoulaye Sy, sa mère était Diola mais son père était venu du Nord.

J'ai eu alors le sentiment qu'il y avait un malaise et c'est comme ça que j'ai eu à promouvoir Robert Sagna. C'est un garçon intelligent, dévoué et en même temps politique

C'est donc ce début de cette année 1980, que le Président Senghor m'annonça qu'il avait changé ses projets. Il entendait partir à la fin de cette année 1980 et me laisser les rênes du pouvoir. Devant le Conseil économique et social où il faisait, chaque année, un discours sur l'état de l'économie, il annonça le 26 mars également sa retraite imminente. Mais c'est Pierre Biarnes dans « le Monde » du 21 octobre 1980 qui annonça le départ du Président pour la fin de l'année 1980. Le « Soleil » n'en informa les lecteurs sénégalais que le 4 décembre 1980. De toute façon, la nouvelle avait été largement distillée auprès de l'opinion, par des hommes politiques du Parti, notamment à l'occasion de meetings ou autres rencontres.

Mais pour en arriver là, j'ai dû, bénéficier de nombreux soutiens pour contrecarrer l'action nuisible de ceux qui travaillaient à semer le doute dans l'esprit du Président. Je citerai, à cet égard, Jean Collin, Colette Senghor, les différents Secrétaires Généraux de la Présidence et les différents Directeurs de cabinet, les compagnons politiques de Senghor, le Président Kéba Mbaye, des gens de ma génération, des hommes d'affaires, des guides religieux, des femmes et des jeunes.

Mon principal soutien fut incontestablement Jean Collin.

Jean Collin est un administrateur diplômé de l'ENFOM. Après avoir servi au Cameroun, il est affecté au Sénégal où il a été chef de subdivision de Tivaouane, je ne sais pas si c'est à cause des marabouts ou non ;, en tout cas, il a d'abord été à Tivaouane. J'en fais la lecture suivante : le Gouverneur Lami a été d'abord chef de subdivision de Tivaouane, ensuite commandant de cercle de Thiès et ensuite Gouverneur du Sénégal et donc Collin aspirait certainement à devenir gouverneur du Sénégal comme Lami car il était connu que si l'on s'entendait bien avec les chefs religieux de Tivaouane, on était bien noté et on avait de fortes chances de faire une belle carrière.

J'ai connu donc Jean Collin quand je suis devenu adjoint au Secrétaire Général du Gouvernement. J'étais jeune et inexpérimenté et j'ai beaucoup tiré de son expérience ; il m'a beaucoup appris. Je me souviens qu'au début de ma carrière, un jour, alors que j'étais son adjoint, il me dit, en me regardant parce qu'il était un peu perçant, il a une forme d'ironie assez cynique « vous et votre ami Habib Thiam (qui, à l'époque, était Directeur de cabinet aux Affaires Etrangères), il vous manquera toujours quelque chose, parce que vous êtes monté trop vite », ce à quoi je réponds « Monsieur le Secrétaire Général, si c'est un défaut

on peut y remédier ». De fait, moi j'ai passé toute ma vie à apprendre, je ne connaissais pas les hommes, je ne connaissais pas assez mon métier, mais j'ai appris à ses côtés. En parlant d'Habib Thiam, il l'appelait « l'activiste des Affaires étrangères ».

J'ai donc beaucoup appris auprès de Jean Collin sur le plan de la connaissance de l'administration, de la connaissance des hommes, de la connaissance de l'histoire humaine enfin ; il a vraiment complété ma formation. Je peux dire que plus tard, sur le plan politique, ma formation a été complétée par le Président Senghor mais vraiment au début, c'est Collin qui m'a formé ; nous nous entendions tellement bien que, quelques fois, il lui arrivait pour une chose donnée, de signer en bas d'une lettre et de me dire : « bon vous faites la lettre, » ; il me faisait confiance à ce point là. D'ailleurs, un jour, il y a même eu un malentendu, comme cela arrive quelques fois. En effet, j'ai cru l'avoir entendu dire : « le Président du Conseil veut qu'on envoie une lettre au Président de l'Assemblée Nationale pour l'étude du Code de la nationalité, » et qu'il fallait qu'il y ait une commission, Gouvernement-Assemblée présidée par le Garde des Sceaux ; j'ai compris, que le Garde des sceaux présidait la réunion alors que lui ne l'avait pas pris dans ce sens là. Cela a créé un tollé au niveau de l'Assemblée Nationale, parce qu'en fait ce qu'il fallait mettre c'est en présence du Garde des Sceaux puisque l'Assemblée, c'est le Pouvoir Législatif. Heureusement que le malentendu s'est rapidement dissipé. D'ailleurs j'ai présidé la commission de la législation et ça s'est très bien passé. Très honnêtement, Collin m'a couvé ; en juin 1961, c'est lui qui avait proposé que je devienne Secrétaire Général du Ministre de la Défense ; J'ai déjà évoqué cet épisode d'autant plus difficile qu'on ne savait pas que faire d'un Secrétariat général puisqu'il n'en existait qu'aux Affaires Etrangères. En ce moment là, j'ai quitté le Building pour rejoindre mes bureaux au Building des allumettes à côté de ce qui sera le siège d'Air Afrique. Plus tard, c'est là que, je mettrai le siège du comité du Festival Mondial des Arts Nègres.

Jean Collin était auparavant avec Mamadou Dia mais au moment des événements de décembre 1962, quand il a vu la façon dont les choses tournaient, il a dû démissionner. Il était marié avec la nièce de Senghor. Il a donc démissionné parce ne sachant pas quel était le bon chemin à suivre. Quand Senghor est sorti victorieux du Duel qui l'opposait à Mamadou Dia, dans un premier temps Christian Valantin qui était gouverneur de Thiès a été nommé Gouverneur de la région de Dakar qu'on appelait à l'époque la région du Cap-Vert alors que moi j'ai été relevé de mes fonctions de Gouverneur du Sine-Saloum et Jean Collin a été nommé Directeur général de l'OCA. Cela a duré une semaine au bout de laquelle, Jean Collin et Valantin ont permuté.

Il faut rappeler que les événements de 1962 ont suscité une suspicion qu'alimentaient ceux qui avaient combattu Mamadou Dia. Cette suspicion ne m'épargna pas car on disait qu'Abdou Diouf était un Diaïste. Cette suspicion continuait à planer au-dessus de ma tête et je dois à la vérité de dire que sincèrement Senghor avait de bonnes intentions vis-à-vis de moi et qu'il n'y avait pas de problème mais je pense que Jean Collin a été pour beaucoup dans la suite ; j'ai eu en effet, la confirmation que Jean Collin, même s'il était très discret, a dû plaider en ma faveur auprès de Senghor pour ma nomination au poste de Directeur de Cabinet. Senghor a enlevé Jean Collin de l'OCA et lui a confié la Région du Cap-Vert parce qu'il lui a fait comprendre qu'il n'était pas du tout à l'aise avec ces problèmes économiques. C'est de la Région du Cap-Vert, poste qu'il occupait pour la deuxième fois (puis que c'était de ce poste qu'il avait été nommé Secrétaire Général du Gouvernement) qu'il est affecté au Secrétariat général de la Présidence et c'est en ce moment que le Président me nomme Directeur de cabinet. Nous voilà donc, tous les deux, proches collaborateurs du Président Senghor. Là aussi, nous avons une collaboration exceptionnelle et je pense toujours bien que le Président Senghor ne m'ait rien dit et que Jean Collin ne m'ait rien dit, je pense, en voyant comment les événements se sont enchaînés que la main de Collin n'est pas étrangère à cette situation.

Quand nous étions tous les deux à la Présidence, nous avons, en effet, des relations vraiment excellentes, fraternelles et amicales.

Nous nous entendions très bien, à tel point que lorsque je n'étais pas encore marié, il m'invitait souvent à dîner chez lui. Je le considérais un peu comme un grand frère et sa femme Adèle, nièce du Président Senghor, comme une grande sœur.

A l'époque, il disait toujours au Président Senghor : « *si vous voulez vraiment que je prenne le poste de secrétaire général de la Présidence, le garçon avec lequel je peux m'entendre comme Directeur de Cabinet, c'est Abdou Diouf* » ; ce qui explique donc que, après à peine trois ou quatre mois de fonction comme Directeur de Cabinet aux Affaires étrangères, je suis devenu directeur de cabinet du Président de la République et Jean Collin au même moment, Secrétaire Général de la Présidence de la République.

Aux côtés du Président Senghor, nous avons eu une collaboration exceptionnelle.

Le Président Senghor nous recevait toujours ensemble pour la signature du courrier ; pour une bonne coordination en effet, je venais avec mes courriers politiques, Collin avec les siens, et on échangeait. J'avais remarqué qu'il avait toujours sous la main un dossier pour l'intégration des inspecteurs des impôts, mais il ne le faisait jamais signer. Quand il est devenu Ministre des Finances et moi Secrétaire Général de la Présidence, il m'a remis ce dossier en me disant :

« Monsieur le Secrétaire Général, il vous appartient de faire signer ce dossier au Président de la République ». Pensant que tout était nickel, surtout que le dossier venait de mon prédécesseur, je le fais signer par le Président de la République ; C'est après que je me suis rendu compte que cela avait soulevé une petite controverse et des levées de bouclier. Des gens qui étaient déjà dans les corps des régies financières disaient : « Ah ! Telle personne ne remplit pas totalement les conditions » ; J'ai su que c'était un tour qu'il m'avait joué et je le lui fis savoir.

« Moi, me dit-il, je ne suis plus Secrétaire Général de la Présidence, je suis Ministre des Finances, je défends mon département ». C'est un détail, pour dire que nous avions une bonne entente.

Je suis resté au Secrétariat Général de la Présidence de la République et Valantin est devenu Directeur de cabinet. La raison est qu'au Secrétariat Général, les services continuaient à augmenter, la culture, l'information, sans compter les services de régions qu'on avait déjà, des parcs nationaux indépendamment du travail intrinsèque du Secrétaire Général de la Présidence, il y avait tous les services rattachés, c'était énorme et ce fut ainsi jusqu'au moment où je suis devenu Ministre du Plan. Même là aussi, je pense que Jean Collin a joué un rôle important. En ce moment là Habib Thiam est allé au Développement rural, moi j'ai été au Plan mais augmenté de l'industrie etc., etc., c'était un département intéressant.

Là aussi, le climat de confiance était tel que comme je l'ai déjà dit, c'est toujours à moi qu'il s'adressait pour son intérim. Habib Thiam, lui aussi, quand il voyageait, me confiait son intérim. Jean Collin aurait pu se dire : « il ne me confie jamais son intérim donc moi aussi je vais confier mon intérim à quelqu'un d'autre ». Il y avait donc vraiment un climat de confiance.

Après les fameuses Journées d'études qui ont conclu à la création du poste du Premier Ministre, au moment où le Président Senghor cherchait son Premier Ministre, (comme on dit « Le méchant ne dit pas la vérité mais néanmoins, il peut créer le doute¹⁶») je sais qu'il a subi de fortes pressions pour que je ne sois pas Premier Ministre car à ce moment là les gens qui savaient que de toute façon, il avait des intentions pour moi ont essayé de lui faire croire que j'étais très jeune. Parmi ceux-ci, le plus acharné fut encore Pierre Senghor, le frère même du Président, il fait partie de ceux qui sont venus lui dire, il est trop jeune Abdou Diouf,

¹⁶ Say Say Waxul Dëg Wayé Yax Na Xol

Il y'avait cependant d'autres qui étaient fermes pour que ce soit moi, c'était Jean Collin et Colette Senghor et je crois aussi que la plupart des membres du parti m'étaient favorables.

Collin, toujours, m'a poussé, m'a soutenu dans mon action de Premier Ministre de toutes ses forces, il n'y a jamais eu de faille, c'était vraiment mon soutien le plus personnel. Même pendant la période où les petits copains cherchaient à me faire chuter, je savais que j'avais un soutien fort et c'était Jean Collin. Chaque fois qu'il y avait un problème et que le Président pouvait peut-être hésiter ou avoir un doute, Jean Collin, en parlant directement au Président Senghor, ou en parlant à Madame Senghor, arrivait toujours à découvrir ce qui se tramait.

Notre complicité était telle qu'il n'hésitait pas à me livrer des affaires de vie privée. C'est ainsi qu'un jour, alors que j'étais Premier ministre, je ne sais plus quelle année, Jean Collin, revenant de mission, vint me tenir ces propos, des affaires vraiment de vie privée:

« Monsieur le Premier Ministre vous devinez jamais ce qui m'est arrivé » Je dis « ah bon ! » et voilà ce qu'il me dit « j'étais en mission à Paris et je suis descendu dans un Hôtel et le soir, je suis allé regarder à la télévision dans le salon de l'hôtel et figurez vous que je suis tombé sur Madame Majib Ndao, elle est venue me saluer et puis nous avons commencé à discuter et puis après à la fin je me suis levé pour partir ensuite, elle s'est levée et ensuite ça c'est terminé comme vous pouvez deviner » Je lui dis « comment ça ? » Il poursuit « Ah oui je ne vais pas vous faire un dessin ça c'est terminé comme vous pouvez le deviner » (en ce moment là Marianne était Professeur de Russe au Lycée Blaise Diagne) « et puis ensuite plusieurs fois Madame Ndao est venue toujours me voir au Ministère de l'Intérieur, elle est toujours là ». Mais il avait une formule que je n'ai jamais entendue que chez lui : « Vous savez Monsieur le Premier Ministre, Il est très difficile de ne pas aimer qui vous aime », Ensuite la liaison est devenue connue de tous et vraiment c'est allé très loin, ensuite il est devenu très, très amoureux et après ça, il a carrément parlé de divorce et Marianne aussi a fait de même de son côté. Moi j'ai suivi tout ça de près, j'étais son confident au point que Majib Ndao m'en a voulu parce que Majib Ndao était mon Conseiller Technique au Ministère du Plan et le Président Senghor ne pouvait pas le voir, comme il s'était brouillé avec son père. A cela, s'ajoute le fait qu'il avait étudié en Union Soviétique ; or, il y avait ceux qui avaient fait le cursus normal, et ceux qui, n'ayant pas leur baccalauréat et autres, sont soit allés dans les pays de l'Est, soit dans les Instituts à Paris et puis un jour, sont revenus avec des Doctorats dont on se demandait comment c'était possible. J'ai déjà évoqué les problèmes que j'avais connus avec Magib Ndao quand je lui avais confié le Comité des Investissements et la bonne fortune qu'il eut, grâce à moi, avec les Mimran. Tout ceci, pour dire combien j'étais proche de

Collin. A partir de ce moment là, Majib Ndao a rompu avec moi, il est allé rejoindre le groupe Babacar Ba-Adrien Senghor pour me faire la guerre parce qu'il considérait que je n'avais pas été amical parce que j'avais encouragé les amours illégitimes du couple, alors que je n'y étais pour rien. Je me souviens pour être juste que, quand Collin m'a dit qu'il voulait divorcer et m'a demandé si je connaissais un bon avocat, j'ai dit « Danon est un bon avocat ». C'est tout ce que j'ai dit, mais tout le monde au Sénégal savait que Danon est un bon avocat. Ils ont donc divorcé chacun de son côté et se sont mariés après. C'est t pas mon problème car je travaille avec mon ministre et je dois avoir des relations normales avec lui. Donc voilà comment les choses s'étaient passées.

Un autre soutien de taille fut Colette Senghor, l'épouse du Président. Elle m'a toujours soutenu avec discrétion et efficacité. Je ne l'ai jamais vue intervenir si ce n'est pour défendre les intérêts de la République, vraiment c'est une femme admirable, elle a joué un rôle très important auprès de son mari, vous savez les gens disent « derrière chaque grand homme il y a une femme ». Dans l'histoire de la France les gens comparaient deux types de femmes qui étaient épouses morganaïques de Louis XV : Madame de Pompadour et Madame Du Barry.

Mme Du Barry n'a pas joué le mauvais rôle parce qu'elle a amené Louis XV à bien gouverner, elle ne s'est pas préoccupée des problèmes de l'Etat mais elle a amené Louis XV vers la bigoterie. Quant à madame de Pompadour, elle était une femme très soucieuse de l'intérêt de la France, a toujours conseillé Louis XV dans ce sens. Si Louis XV a commis des erreurs ce n'a jamais été par sa faute.

Colette Senghor a été toujours économe et intègre. Avec Jean Collin, elle m'a toujours soutenu et chaque fois qu'il y avait un problème, elle conseillait son mari. Ce que j'ai aimé chez elle comme Première dame, c'est caractère discret et cette attitude de retenue que veut la tradition républicaine. Après tout, les épouses des chefs d'Etat ne sont pas les élues. Elles n'ont pas à s'exprimer, elles s'occupent du social, elles conseillent leur mari, elles sont un peu les mères de la nation, elles ne s'expriment pas. Comme Première dame, mon épouse, a eu à s'exprimer pour la première fois, à Genève pour la promotion de la femme rurale et une autre fois à Abuja, lors d'une rencontre des Premières dames. Une autre Première dame aurait pu s'exprimer pour l'Afrique à cette occasion là, mais c'est à elle qu'on a demandé de le faire et elle s'est exprimée ; mais une Première dame ne doit pas s'immiscer dans les affaires politiques. Une fois quelqu'un a dit à ma femme, « vous nous avez demandé de distribuer du sucre, du riz pour la Fondation dans tel quartier, mais nous pensons qu'il ne faut pas le

faire, parce que ce quartier là est un bastion du PDS ». A cela elle répondit « moi je ne m'occupe pas de qui est PDS et de qui est PS, je ne veux plus qu'on me parle de cela. » C'est ça l'esprit de Colette Senghor, que nous avons pris comme référence ma femme et moi.

Elizabeth m'a été d'un apport considérable. Quand il y avait des réunions je demandais au ministre compétent de parler en son nom, ce qui fait qu'elle a très rarement eu à prendre la parole. Elle était par contre, très présente sur le plan social et elle travaillait beaucoup. En revenant du bureau, (je revenais tard du bureau) il m'arrivait des fois de la trouver encore dans le sien, entrain de travailler, d'arrêter des correspondances parce qu'elle répondait à toutes les lettres qui lui étaient adressées.

Quand par exemple, elle a su à travers la presse que Boubacar Diop qui m'avait attaqué et qu'on avait mis en prison avait 54 enfants, elle a pris soin d'assurer la nourriture de ces enfants là en les prenant en charge pendant toute l'incarcération de leur père. Sur le plan social vraiment, elle aidait beaucoup, et c'est un trait de caractère qui mérite d'être souligné.

Je peux dire aussi que pour sa fondation, il n'y a pas un sou de l'Etat. Je n'ai pas mis un sou de l'Etat dans la fondation d'Elizabeth Diouf appelée Solidarité et Partage. La première mise, c'est une vente de colliers ; elle a vendu ses propres colliers. Elle a alimenté sa fondation avec les kermesses qu'elle organisait ou les soirées de gala. Il lui est arrivé de prendre mes cravates qu'elle vendait avec ses colliers ; bien sûr, quand il y avait des galas, des sociétés nationales prenaient des pages publicitaires, mais c'est tout. On n'a pas mis un seul sou de l'Etat car elle tenait vraiment que les sous soient des sous de par sa propre contribution. C'est donc comme cela que la Fondation a démarré pour travailler, alors que même pour la Fondation Senghor, dans la première mise, j'ai mis l'argent de l'Etat en tant que Premier Ministre.

Elizabeth est vraiment très proche des populations et elle aidait les gens qui étaient dans le besoin.

Parmi mes soutiens, je l'ai déjà dit, ce sont ceux de ma génération et particulièrement ceux qui étaient les collaborateurs directs du Président Senghor. Parmi ceux-ci, je peux citer Moustapha Niasse et Djibo Ka.

A un moment donné, j'ai mis Niasse à l'Urbanisme où il remplaçait Mamadou Diop, qui commençait à montrer de la déloyauté. C'est juste au moment où le Président Senghor a voulu le mettre dehors. Senghor avait beaucoup d'estime pour son père qui était son ancien compagnon, mais il pensait que Mamadou Diop était corrompu. C'est moi qui l'ai sauvé, parce que le fameux Bonami l'a combattu quand il était ministre de l'Urbanisme et j'étais obligé de le sauver en le nommant Ministre de la Santé. Par la même occasion, j'ai nommé Moustapha Niasse ministre de l'Urbanisme. J'avais une réelle estime pour Niasse, mais lui

aussi a eu des problèmes avec Bonami, dans beaucoup de dossiers. En fait, personne ne pouvait s'entendre avec Bonami, alors que le Président le considérait comme un génie et nous avait demandé de le choisir comme architecte- conseil, ce qui fut fait grâce à mon intervention auprès des membres du jury.

Moustapha Niasse défendait Bonami quand il était au cabinet, mais un mois après sa nomination à l'Urbanisme il a été obligé de lui fermer sa porte. J'étais dans une situation difficile parce que au bout de quelques temps Bonami allait avoir le dessus sur Niasse et que le Président pouvait me demander de me débarrasser de lui, donc la situation était dure.

J'ai également eu le soutien des aînés ; Je ne les citerai pas tous. Mais je retiendrai, à titre d'exemple, Amadou Cissé Dia, Magatte Lo et Assane Seck

Je l'ai déjà dit, j'ai fait avec Cissé Dia, ce que Senghor faisait avec Lamine Guèye avant chaque réunion du Bureau politique et cela a fluidifié nos rapports.

Magatte Lo m'a toujours soutenu sans aucun problème, c'est moi qui fus en reste par rapport à lui parce qu'il s'est trouvé une période où nous étions dans une situation difficile : il était Président du Conseil Economique et social et quand Habib Thiam est parti c'est Daouda Sow qui est devenu Président de l'Assemblée Nationale on s'est alors rendu compte qu'on avait les trois premiers personnages de l'Etat qui étaient tous issus de la même région : la région de Louga. Il fallait donc faire quelque chose, et Magatte Lo l'a bien compris et a accepté de s'effacer ; je l'ai mis à la tête de la BIAO, mais malheureusement quelques années après Mimran a racheté la BIAO

Quant à Assane Seck, je le connaissais depuis l'Université où il était notre professeur de wolof. Nous avions d'excellentes relations. C'est lui qui m'avait dit « Le Roi n'est pas un parent ¹⁷ ». On, allait ensemble, en effet, à Ziguinchor pour une inauguration. Nous sommes revenus le dimanche soir et moi, j'avais envie de faire un remaniement ministériel le lundi matin. Dans l'avion vers 19 heures, Assane Seck me dit Ah ! Monsieur le Premier « La rumeur parle d'un remaniement ministériel ¹⁸ », je lui ai répondu qu'il n'en est rien et quand on est arrivé dans la nuit j'ai convoqué tous les ministres y compris Habib Thiam...et alors Assane Seck, un homme très instruit, me dit « Je viens de comprendre pourquoi le wolof dit que le Roi n'est pas un parent. J'ai voyagé hier soir à côté de toi, je t'ai posé la question du remaniement et tu m'as répondu qu'il n'en est nullement question et voilà qu'à 8h, tu me

¹⁷Buur dou Mbokk

¹⁸Ganiangui wax affairu remaniement ministériel

convoques pour un remaniement¹⁹ ». J'ai vraiment eu de très bons rapports avec lui. Je rappelle simplement que quand le Président Senghor m'a nommé Premier ministre, il m'a dit deux choses : « Abdou sache que je te nomme parce que j'ai de l'affection pour toi mais ça ne suffit pas, tu as les compétences, je veux que tu saches que la très grande majorité du parti surtout les anciens, mes camarades, mes anciens camarades historiques tous sont d'accord sur la proposition, sache que si tu as des problèmes, demain tu ne les auras pas avec eux, tu les auras avec les gens de ta génération. » Donc, vraiment, j'ai eu d'excellents rapports avec les anciens.

Même avec Moustapha Cissé que j'ai affronté et vaincu à Louga, j'ai essayé de rattraper les choses. C'était en 1978, je crois, et je l'ai fait revenir, mais des camarades mécontents, se sont rebiffés et j'ai failli perdre les élections à Louga et si je les avais perdues, le cours de l'histoire aurait changé car Senghor ne m'aurait pas retenu comme Premier ministre.

Un autre soutien, pendant cette période, fut le Président Kéba Mbaye. J'ai déjà évoqué le rôle qu'il a joué auprès du Président Senghor pour l'adoption de l'article 35. J'ai fait la connaissance il y a longtemps.

Lorsque j'étais étudiant, mon ami Lamine Diack qui a quelques liens de famille avec Kéba, m'avait amené un jour au Palais de Justice qui se trouvait, à l'époque, à la place de l'actuel Ministère des Affaires Etrangères et juste au moment où nous arrivions, nous avons vu un Monsieur qui portait avec un chapeau sur la tête et qui entrait dans sa voiture. Lamine me dit alors « voilà Abdou, c'est celui là, Kéba Mbaye, il est licencié en droit et il est conseiller auprès du Procureur Général ». C'est comme ça que j'ai vu Kéba Mbaye pour la première fois. Ensuite, il est entré à L'ENFOM pour devenir Magistrat.

Quand je suis revenu au pays et que j'étais encore au Ministère du Plan, il y avait cette commission des coûts et rendements des administrations publiques que le Président Mamadou Dia avait créée et qui devait lui faire des propositions sur la mise en place des structures de l'Administration. Alors, j'étais rapporteur de cette commission que présidait Cheikh Fall qui était Directeur de Cabinet du Ministère de l'Information et des Télécommunications et dont Kéba aussi était membre. Lorsque j'ai fait mon baptême de feu et que j'ai commencé à présenter ce rapport devant le Président Mamadou Dia, à un moment donné, ce dernier m'arrête : « Ah ! Monsieur le rapporteur, je crois qu'il y a maldonne car je

¹⁹ mane dal mangui door di comprendre li wolof di wax buur du mbokk. yow niou voyagé nio took cote à cote, waxtan du début à la fin, j'ai posé la question bi ngané ma déet . Le lendemain tu me convoques à 08 heures
« Buur dou mbokk

ne vous demande pas de me constituer mon gouvernement », ce à quoi, je réponds « Monsieur le Président, avec le respect que je vous dois, je ne suis pas venu vous présenter un gouvernement, je vous présente les structures, les agences comme vous voulez, c'est à vous de constituer votre gouvernement après, mais dans notre esprit, ce sont ces structures là qu'on va trouver dans votre Gouvernement, quant à l'organisation, Direction de la Coopération, Direction de l'Hydrologie..... etc..... et c'est à vous de voir en créant vos ministères ce que vous mettrez dedans. Votre gouvernement va avoir dix ministères ou trente, tout dépend. »

Le Président Dia a dit « Ah ! oui ! oui, je comprends, continuez » et à la fin, il m'a félicité, m'a encouragé, ce qui est normal quand on est jeune. Dans la foulée, j'ai reçu des encouragements de tout le groupe, mais c'est seulement Kéba qui est venu vers moi pour dire : « Ah ! Abdou tu as fait un travail remarquable, vraiment je te félicite. »

Ensuite, en 1961, lorsque j'étais secrétaire général de la Défense, et qu'il a fallu comme je l'ai déjà dit, participer à une réunion de l'UAM à Madagascar, en ce moment il y avait l'UAM Télécommunication, l'UAM Défense, UAM Finances et à cette réunion de l'UAM, j'y étais en tant que représentant du Ministère de la Défense et Kéba était notre conseiller juridique, donc conseiller de la délégation. Lorsque nous sommes allés là-bas, nous avons bien sympathisé et nous avons été très proches l'un de l'autre et il n'a pas manqué de me dire : « on aura l'occasion de mieux nous connaître ». .

Lorsque j'ai été nommé Gouverneur de la région du Sine-Saloum, lui était de Kaolack, et quand il venait voir ses parents, il venait me voir et moi-même j'allais manger chez lui. Je l'invitais chez moi ; ainsi nous avons gardé vraiment d'excellents rapports jusqu'au jour où il y a eu un petit creux dans nos relations. La raison est que lorsque Forster a quitté la Cour Suprême pour devenir Magistrat à la Cour Internationale, le Président Senghor me dit « Ah ! Forster s'en va, il va falloir trouver un remplaçant » ; Habib Thiam et moi-même sans arrière pensée nous avons dit que celui qu'il faudrait mettre, c'est Kéba mais nous avons oublié qu'il y avait Ibrahima Boye qui était déjà, lui, Procureur Général et qui venait juste après Forster. Le Président Senghor nous a suivis mais on s'est rendu compte qu'il fallait absolument que l'on donne du grade à Kéba pour pouvoir le mettre à ce poste là ; donc à la réunion du Conseil Supérieur de la Magistrature, il a fallu qu'on l'élève aux grades nécessaires pour pouvoir le nommer Président de la Cour Suprême. Bien sûr Ibrahima Boye n'a pas du tout apprécié. Il a alors dit à Kéba « Tu es allé faire du lobbying auprès de Abdou

Diouf, de Senghor pour qu'on te nomme alors que tu sais que la place me revient ». Or Kéba, au lieu de nous disculper a abondé dans le sens d'Ibrahima Boye et je n'ai pas apprécié du tout cette histoire de querelle entre deux magistrats. Alors, j'ai préféré vraiment maintenir le froid avec lui, et garder ma réserve.

Quand je suis devenu Président de la République, c'est lui qui m'a installé avec cette phrase devenue célèbre « Les Sénégalais sont fatigués » phrase qui a fâché Senghor. Il y eut par la suite sa candidature à la Cour Internationale de la Haye.

Quand je suis allé à mon premier Sommet de l'OUA, c'était à Nairobi, je l'ai amené avec moi parce que je voulais le présenter comme le candidat de l'Afrique à la Cour Internationale de la Haye où Forster venait de faire deux mandats de 09 ans. Ce fut très dur parce que Ratsiraka, le Président malgache avait un candidat et quand je lui ai demandé le soutien de son pays, j'ai tout de suite essuyé un refus de sa part. : « *Monsieur le Président, [me dit-il] je regrette mais je ne peux pas, parce que vous Sénégalais, vous croyez que tout vous revient ; vous avez Mbow à l'UNESCO, vous avez eu Forster à la Cour Internationale, et vous voulez encore y remettre un Sénégalais ! Non ! Non ! J'ai un candidat* ».

Il s'est mis à faire du lobbying pour son candidat, surtout auprès des chefs d'Etat qu'on appelait à l'époque les progressistes (nous, nous faisons partie des modérés), en vue de mettre en place un mécanisme pour faire passer le candidat malgache.

Quand je m'en suis ouvert aux Présidents Ahidjo et sékou Touré, ils m'ont conseillé de ne pas poser la question de la candidature à Nairobi, mais de le faire New York, parce qu'avec le vote mécanique, le Sénégal n'avait aucune chance de passer à l'OUA, même si certains parmi les « durs » comme Samora Machel, étaient de son côté.

Kéba Mbaye était d'ailleurs d'accord sur la stratégie et c'est ainsi que j'ai présenté sa candidature à l'ONU et il a été élu à la Cour Internationale de la Haye. C'est à mon retour du Sommet France / Afrique que le Premier Ministre Habib Thiam m'apprit, à l'aéroport, la nouvelle et comme le lendemain il y'avait la rentrée solennelle des Cours et Tribunaux, j'ai bien sûr fait son éloge.

C'est donc comme cela que Kéba Mbaye est parti à la Haye ; puisqu'il n'a pas voulu faire un deuxième mandat, il est revenu au Sénégal juste au moment où je faisais la réforme constitutionnelle.

Parmi les gens de ma génération, j'eus pratiquement le soutien de presque tous, la plupart avec beaucoup d'enthousiasme, d'autres de manière plus timorée.

Parmi les enthousiastes, je peux citer mon ami Ousmane Camara.

Ousmane Camara est mon ami, c'est un homme qui a fait un excellent travail partout où on l'a mis mais il était tellement mon ami que lors qu'il fallait sacrifier quelqu'un, c'est lui qui servait d'agneau du sacrifice parce qu'il m'était très proche.

C'est un homme extrêmement fin, extrêmement intelligent. C'est lui, qui, je dirais, par effraction, a introduit la Télévision au Sénégal. Avec le Président Senghor, nous avons un Projet de télévision de l'éducation scolaire, une expérimentation proposée par l'UNESCO et dont Fara Ndiaye était le Directeur avant d'aller au PDS. Le Président Senghor disait que nous n'étions pas encore prêts pour introduire la Télévision au Sénégal et qu'il fallait continuer l'expérimentation.. Mais au moment des Jeux olympiques de 1972, Ousmane Camara, très intelligemment, nous proposa une expérimentation de la Télévision au Sénégal, ne serait-ce que le temps des Jeux olympiques pour que les Sénégalais voient cette compétition internationale. Le Président Senghor accepta du bout des lèvres alors que moi je fus franchement favorable. L'expérience fut si concluante qu'après les Jeux, personne ne songea à revenir en arrière. Ainsi Ousmane prouvait le mouvement en marchant. C'est vraiment lui qui a introduit la Télévision au Sénégal.

Quelqu'un dont l'appui fut moins manifeste fut Bara Diouf et pourtant, je lui ai rendu bien des services. Bara Diouf a une très, très belle plume et lorsqu'on a voulu mettre en place le journal « Le Soleil », il était là avec Phillipe Gaillard et Guy Garage qui étaient ses conseillers. Ils ont travaillé ensemble jusqu'à un moment et après j'ai dit qu'il fallait se départir de l'Assistance technique et donner ce poste à Bara Diouf. Babacar Ba et moi-même avons tellement insisté auprès du Président Senghor qu'il a fini par le nommer Président Directeur Général du Soleil.

Or à un moment donné, les journalistes du Soleil sont allés voir le Président Senghor pour se plaindre des agissements de Bara Diouf en disant qu'ils ne pouvaient plus continuer à travailler avec lui. Ils ont si bien plaidé leur dossier que le Président a été convaincu qu'il fallait enlever Bara. Sur ce, le Président m'appelle, me demande de recevoir la délégation de journalistes en me disant « je pense qu'il faut absolument que nous enlevions Bara, c'est notre ami mais ce n'est pas un bon gestionnaire ». Je reçois la délégation qui me parle de ses difficultés mais je demande aux journalistes de me laisser le temps d'étudier la question. Dès que j'ai terminé l'audience, j'ai demandé à Babacar Ba de venir me voir et à Babacar Ba, j'ai dit « écoute ! Bara est notre ami, nous ne pouvons pas le laisser tomber, ce n'est pas un bon gestionnaire, mettons un gestionnaire à côté de lui, mais qu'il continue à diriger le

Soleil » et nous sommes allés ensemble, Babacar Ba et moi-même, insister auprès du Président Senghor pour lui dire que la solution qui nous paraissait la bonne, c'était le maintien de Bara Diouf à la tête du « Soleil » et qu'il soit assisté d'un bon gestionnaire. Le Président nous a suivis.

Cependant, dans le bras de fer qui m'a opposé à Babacar Ba et Adrien Senghor, il s'est rangé de leur côté. Je ne lui en ai pas tenu rigueur puisque quand il devait aller à la retraite, en ma qualité de Président de la République et chef du Parti, je l'ai fait élire député à l'Assemblée Nationale et mieux, je l'ai même mis dans le bureau de l'Assemblée. Quand la législature s'est terminée, toutes les choses ayant une fin, il a été obligé de céder la place. Il en a semblé dépit. J'ajoute que je l'ai aidé pour acquérir la villa de l'Avenue Roosevelt où il vit.

Peut-être, n'avait-il pas beaucoup apprécié de quitter l'Assemblée Nationale. A y réfléchir maintenant, je me dis que peut-être compare-t-il sa situation à celle de Laurent Dona Fologo en Côte d'Ivoire, qui a été comme lui, Directeur Général de Fraternité Matin et qui, après, est devenu Ministre, Président du Conseil Economique et Social, mais c'est oublier que Houphouët a des réalités et que moi, au Sénégal, j'ai les miennes.

En pensant à Bara Diouf, je ne peux m'empêcher de me remémorer le vers de Racine dans « Phèdre » : « Ariane, ma sœur, de quel amour blessée vous mourûtes aux bords où vous fûtes laissée. »

Les hommes d'affaires sénégalais étaient également acquis à ma cause. La raison est que je les ai beaucoup aidés pour qu'ils occupent la place qui est la leur dans l'espace économique du Sénégal. Cette sénégalisation a suscité l'émotion chez les hommes d'affaires français, notamment, qui sont allés se plaindre auprès du Président Senghor mais je maintins le cap, convaincu que je défendais la bonne cause.

C'est ainsi que nous avons mis en place la SONAGA et la SONEPI et je recevais régulièrement les gens du GES. C'est aussi dans cet esprit que j'ai demandé à Babacar Ba, avec le compte K2, d'aider les Sénégalais à être des hommes d'affaires quand bien même on sait quelle est la tournure malheureuse que cette initiative a prise puisque certains sont allés dire que c'est Babacar qui aidait alors que lui n'avait fait que recevoir des instructions et lui-même a mal utilisé le compte K2 pour se faire une clientèle et on a vu le résultat que ça a donné.

L'illustration de ce soutien des hommes d'affaires sénégalais est matérialisée par la sollicitude constante dont j'ai bénéficié de la part des deux milliardaires de l'époque, en l'occurrence Elhadji Djily Mbaye et Elhadji Ndiouga Kébé.

El Hadji Djily Mbaye est un parent, nous sommes tous deux de Louga, il est cousin de ma mère et il a épousé ma cousine, ce qui fait que nous sommes très proches et vraiment il m'a toujours aidé et à chaque fois que j'ai eu besoin de lui, il a vraiment fait le nécessaire. Il m'arrivait de lui confier des missions personnelles, notamment auprès de Houphouët, auprès des Etats arabes, il faisait toujours la mission à merveille et quand il revenait, il me disait «Tout compte fait, conviens en, je suis un excellent gendre»²⁰. Vraiment, nous avons d'excellentes relations.

Avec Ndiouga aussi, j'ai eu de bons rapports mais il y a eu quand même deux problèmes sur lesquels nous avons achoppé.

Le premier, c'est pendant que j'étais Premier ministre Le second a eu lieu tout au début de ma présidence.

Le premier, c'est qu'à un moment donné, Ndiouga a construit un très bel Hôtel sur les Almadies (qui est devenu le Club Méditerranée) Mais il ne se rendait pas compte que la gestion d'un hôtel obéissait à des normes or lui le faisait gérer par sa famille. Dès lors, il perdait beaucoup d'argent et le Président Senghor m'a appelé en me disant : « Abdou il faut arrêter ce massacre, il faut absolument que tu aides El Hadji Ndiouga Kébé ». Je prends donc contact avec Trigano du Club Méditerranée et j'ai dit à Ndiouga qu'il faut absolument qu'on trouve une solution. J'appelle Trigano qui vient avec son équipe et je provoque une réunion au Petit Palais et je demande à Ndiouga d'y participer pour qu'il puisse vendre son Hôtel à Trigano dans d'excellentes conditions. La réunion est prévue à 16H avec la participation de Babacar Bâ et de mon ministre du Tourisme.

Au moment de commencer la réunion, Ndiouga me dit : « Ah ! non ! Monsieur le Premier Ministre, cette réunion là, moi je ne peux pas accepter qu'elle démarre, il faudra attendre, car vous, vous êtes là avec vos conseillers, avec votre équipe technique, alors que moi que je suis seul, donc il faudra attendre que mon avocat arrive. ». A l'époque, Valdiodio Ndiaye était déjà sorti de prison et était l'avocat de Ndiouga Kébé. Je lui fis remarquer que mes conseillers et moi, nous étions là pour lui, pour défendre ses intérêts et marquai mon

²⁰ Bilahi Xamnga ni man ma mana sëy » « man mana sëy » pour dire en fin de compte « Gorola bu bax »

indignation à l'idée qu'il puisse penser que nous serions du côté de Trigano contre lui. Je me suis alors levé, j'ai demandé à Trigano de nous excuser pour l'avoir dérangé pour rien et sur ce, je lève la séance. C'est après cela que Valdiodio arrive, son retard étant peut-être dû aux embarras de la circulation, je lui notifie alors que la réunion a été levée. Or dès qu'il est sorti de la réunion, Ndiouga file à Touba auprès de Serigne Abdou Ahad en lui disant qu'il est bien ennuyé parce que le Premier ministre est fâché avec lui, ce à quoi, le Khalife général répond que les torts sont de son côté et lui conseille de se conformer à ma démarche. Alors Ndiouga est revenu vers moi, accompagné de Abdou Karim Fall, en me présentant ses excuses. Je passe l'éponge et c'est ainsi qu'il a pu vendre son Hôtel à Trigano.

Le second, c'est qu'il nourrissait une certaine rivalité à l'endroit de El Hadji Djily Mbaye alors que ce dernier n'a jamais eu cette idée. Le problème qui nous a opposé a éclaté lorsqu'à la suite des événements de Gambie et que j'ai volé au secours de Djawara, ce dernier devant organiser des élections et ayant besoin de soutien financier, je ne pouvais lui en donner car mes fonds politiques n'étaient pas consistants et c'est alors que j'ai demandé à Ndiouga de l'aider financièrement. Il l'a fait sans sourciller, Djawara a eu beaucoup d'argent et a gagné les élections. Ensuite, Djawara est venu en visite officielle au Sénégal et m'a exprimé son désir d'aller rencontrer Elhadji Djily Mbaye à Louga. J'ai organisé sa visite et Ndiouga l'a très mal pris en disant « quand on a eu besoin de moi, c'est moi qui suis allé aider Djawara, c'est moi qui lui ai donné l'argent et puis quand il vient au Sénégal c'est pas moi qu'il va voir mais c'est Djily Mbaye. » Il a fallu donc que je lui explique que je n'étais pour rien dans cette visite à Djily et que c'est Djawara lui-même qui a exprimé le besoin et le désir de le rencontrer et que je n'ai fait que faciliter les choses et enfin de compte l'incident a été réglé.

J'eus également le soutien des guides religieux, notamment Abdou Ahad Mbacké et Abdoul Aziz Sy, et Monseigneur Thiandoum. Je rappelle comment grâce aux visites trimestrielles que Senghor m'avait demandé de rendre aux khalifes généraux, les rapports se sont fluidifiés.

Quand j'allais devenir Président, lors de la dernière visite que je lui fis comme Premier ministre, Abdou Ahad me fit cette recommandation qui montre que c'était un homme extraordinaire, un homme d'une largesse de vue extraordinaire. Il me dit, en effet, « Je n'ai pas à m'immiscer dans la formation de ton Gouvernement. Cependant, je pense qu'à l'Intérieur, il te faut un homme d'expérience et de dignité, je pense que quelqu'un comme Médoune Fall ferait l'affaire. J'ai gardé pour lui de l'estime et de l'amitié parce qu'un jour,

alors qu'à l'époque, personne ne pouvait imaginer que je serais un jour Khalife, j'ai eu besoin d'un papier à la Caisse de Prestation familiale, il est venu la nuit, a ouvert son bureau et m'a signé le papier »²¹. Je lui répondis alors que « je le ferai pour moi, pour vous et pour le pays ». C'est une simple recommandation et j'avoue que je n'y avais pas pensé. Le plus remarquable, c'est que Médoune Fall était un tidjane et Abdou Ahad ne m'a pas proposé un mouride. C'est comme ça que j'ai nommé Médoune Fall et les périodes difficiles, les missions difficiles c'était lui qui les effectuait en général, après le départ de Moustapha Niasse du Gouvernement

Quant à Abdou Aziz Sy, tout le monde sait que ma famille est tidjane et donc nous avons toujours eu d'excellentes relations. La principale raison est que je suis né dans une famille tidiane. Mon père et ma mère sont tidianes. Cependant, comme je l'ai déjà dit, moi je suis musulman. J'ai donc eu de très bons rapports avec Serigne Abdou Aziz Sy et avec son successeur Serigne Mansour. Serigne Abdou Aziz Sy est un saint homme, non seulement un thaumaturge mais un homme de Dieu. En 1980, une sécheresse implacable était entrain de s'installer au Sénégal. Jusqu'au 27 juillet, il n'y avait pas de pluie, je m'en suis alors ouvert à Serigne Abdou. Au demeurant, j'avais constaté qu'à chaque fois que j'étais confronté à des difficultés et que je lui en faisais part, je ne sais par quel miracle, ces difficultés s'estompaient. Chaque fois que je lui disais avoir quelques soucis sur telle ou telle question²² », le lendemain, je commençais à trouver des solutions. C'est donc naturellement que je lui fis part de ma préoccupation face à cette sécheresse. Il me dit : « Abdou, moi je ne sais rien faire, c'est Dieu seul qui décide de tout et moi je ne peux que demander (les faveurs divines) Senghor n'est pas là (Le Président était en voyage) mais si tu peux prendre la décision de fermer tous les lieux de plaisir (bars, dancings, cinéma etc.) , que tu me donnes la chaîne nationale de la radio, que je parle²³. » Alors on a fait ça. Le 27 juillet, il n'y avait pas un seul nuage ; alors pendant toute la journée, il a récité, à prié et lu le Coran et le soir, il y a eu une pluie diluvienne sur l'ensemble du Sénégal. Cela dépasse l'entendement mais c'est pour

²¹ sa gouvernement ma dé yakoy defal sa bope wante de kham nani ministère boumel ni Intérieur mana ku am mana dé amna fayda te bëg nala mandé Guisna nit ko khamné khamné né so ko Djelé dina baax baax » c'est un haut fonctionnaire d'une très grande valeur « monéma en fait ma waxla sama diganté ak mome ndax bobou ne kou mawon calif te ken khalatoul wone sakh dina nek calif ma soxla dara boba mou nek syndicaliste Président Caisse de Prestation Familiale devenue Caisse de Sécurité Sociale ma am loumafa sokhla témou guddi moudadi bayi lamou done déf niew oubi burom ci guddi gui signel ma kayit bama sokhlawone ma dém mani ki nit ku baax la ci la ko diapé ba légui

²² « dama am diaxlé ci li

²³ « man dé Abdou meunou ma dara yalla mo meune lep man gniane rek la meune wanté dal mangui lay niane Senghor nékoufi soufékéni meunga teuthi fowoukay yép, tous les milieux de jeu, bar, dancing etc..... Cinéma yép nga teuthie lén té gniou diokhma radio bi ma wakh ci chaîne nationale

dire que vraiment, c'était un homme de Dieu. Quand j'allais le voir, je lui remettais toujours de l'argent, il mettait l'enveloppe sous son oreiller et la première personne qui venait, il la lui donnait. Il vivait ainsi. Il lui arrivait de venir me voir de façon impromptue et tout à fait familière. Un jour, j'étais déjà Président de la République et nous étions à Popenguine. Mon aide camp vient vme dire : « Monsieur le Président de la République, le Khalife Général des tidianes est là. » Je demande à Elisabeth qu'on s'habille rapidement pour aller le recevoir. Dès qu'il nous vit, il s'exclame « Alors Elisabeth, mon petit déjeuner tu l'as donné au Sérère et moi tu me privas de petit déjeuner. Elisabeth lui préparait des tartinettes et des brioches. A chaque fois c'était comme ça. Il disait à Elisabeth : Elisabeth, envoie moi mon petit déjeuner,²⁴ c'est-à-dire les mêmes choses, les croissants les brioches, quelle que puisse être l'heure du jour, ça pouvait être même la nuit, alors Elisabeth le faisait régulièrement. Vraiment, il était un père pour moi et surtout un homme de Dieu. D'ailleurs, tout le monde se souvient de l'inauguration de la grande mosquée de Dakar quand il a eu à diriger la prière. Le roi Hassan II était admiratif tant sa lecture du Coran était belle et captivante.

Quant à la communauté chrétienne, depuis que le Président SENGHOR m'a mis en rapport avec Monseigneur Thiandioum sur un problème d'intendance qui était très important pour lui, il m'a pris en sympathie. A l'époque, j'étais Secrétaire Général de la Présidence de la République et en même temps Directeur de cabinet. Ce devait être vers 1964-1965. Monseigneur Thiandioum était archevêque de Dakar mais n'avait pas de résidence officielle parce qu'avant l'indépendance, le logement officiel était occupé par le vicaire général en AOF et quand il y a eu l'indépendance, la résidence a été occupée par le nonce apostolique qui représentait le Pape auprès de l'Etat indépendant du Sénégal. Ainsi donc l'Archevêque n'avait pas de logement et il en a parlé avec Senghor et le Président m'a dit : « *je veux que tu t'en occupe ; on m'a dit que le Port a un logement très bien qui pourrait lui convenir. Est ce que tu peux négocier avec le port pour avoir ce logement ?* » J'ai convoqué Henri Charles Gallenca qui était Président de la Chambre de commerce de Dakar et Président du Conseil d'administration du Port. Je lui ai expliqué la situation de l'Archevêque de Dakar qui se trouvait sans logement alors que celui du Directeur du Port n'était pas occupé. Gallenca a été très compréhensif, et a présenté la question de façon très positive au conseil d'administration du Port, ralliant tout le monde à sa proposition. C'est ainsi que j'avais pu donner ce logement à l'Archevêque de Dakar qui, depuis cette époque, me prit en estime et en amitié. Il a toujours

²⁴Ah yoné ma sama ndéki

été proche de moi et l'a prouvé à chaque fois que de besoin, ce qui d'ailleurs a facilité le règlement de l'affaire de la chapelle que les Catholiques avaient construite à Tivaouane.

Le Président Senghor prit donc soin de rendre visite aux hautes autorités religieuses du pays pour leur expliquer les raisons de son départ, les remercier de leur soutien et leur recommander le prochain Président de la République.

Le 31 décembre, à onze heures, au Palais de la République, il remit solennellement sa lettre de démission au Premier Président de la Cour Suprême.

Celle-ci était ainsi libellée :

« Monsieur le Premier Président,

Après y avoir mûrement réfléchi, j'ai décidé de me démettre de mes fonctions de Président de la République.

La Cour Suprême est la gardienne vigilante de notre Constitution

C'est pourquoi, j'ai l'honneur, Monsieur le Premier Président, de remettre ma démission entre vos mains.

Je vous prie, dans le cadre de la Constitution, d'en tirer les conséquences et de recevoir le serment de Monsieur Abdou Diouf, l'actuel Premier Ministre.

D'avance, soyez en remercié »

Le Premier Président Kéba Mbaye en prit acte et le Président Senghor devait gérer les affaires courantes jusqu'à mon installation, à savoir le lendemain jeudi 1^{er} janvier 1981.

Le 31 décembre au soir, dans son ultime Message à la Nation, il expliqua les raisons de son départ motivé, entre autres, par son âge (74 ans), sa foi en l'alternance générationnelle et les raisons objectives qui l'ont amené à porter son choix sur ma personne ; enfin, il tira le bilan de son action à la tête du Sénégal. Une belle page de l'histoire du Sénégal était tournée.

En ce qui concerne le choix de son successeur, voici ce qu'il disait :

« En 1970, après avoir consulté les principaux responsables de mon parti, je nommai M. Abdou Diouf Premier Ministre, fonction qu'il remplit, depuis dix ans, avec la haute conscience et la compétence que l'on sait. Celui-ci a cet avantage, sur moi, qu'il est un spécialiste du Droit et des Finances...

Il se trouve, précisément, que les principaux problèmes avec lesquels, aujourd'hui, le Sénégal comme les autres pays du monde sont confrontés, et d'abord les pays en développement, sont des problèmes économiques et financiers. Et M. Abdou Diouf est, précisément, orfèvre en la matière, comme le prouvent le Plan de Stabilisation économique et financier à court Terme qu'il a mis sur pied au début de 1979, mais, surtout, le Plan de Redressement économique et

financier à moyen Terme qu'il a lancé, il y a environ, un an et qui se prolongera jusqu'en 1984. Retenez cette dernière date et vous verrez, tout à l'heure, pourquoi.

Je le sais, on reconnaît, à mon successeur, toutes les qualités, et d'abord la compétence, l'honnêteté et la modestie-je ne dis pas l'humilité- : cette modestie que nous possédons si rarement, nous autres intellectuels africains. J'ajoute qu'il a un caractère plus ferme qu'on ne le croit. Vous vous en apercevrez bientôt. »

Quand il m'avait fait savoir qu'il allait quitter le pouvoir, le Président Senghor me disait à chaque fois qu'il m'en parlait par la suite: « *je partirai et vous ferez un tandem Babacar Ba et toi* ». Cependant, après le départ de Babacar dans les conditions que l'on sait, le bruit a commencé à courir avec insistance que le Président voulait me demander de prendre Niasse comme Premier Ministre. J'en ai touché un mot à Collin lors d'une discussion et lui-même m'avoua qu'il avait entendu la même rumeur.

Le Président Senghor ne m'en avait vraiment pas parlé et quand une rumeur plus insistante et précise lui faisant dire que « *Abdou est un homme d'État, mais il est bon que Niasse soit à la tête du parti* » se répandit, Collin lui-même décida d'en discuter avec Madame Senghor pour, me dit-il, que nous puissions savoir ce que le Président voulait réellement.

Effectivement, deux semaines avant la démission du Président Senghor, Jean Collin me téléphone pour me dire : « *j'ai parlé avec Madame Senghor, le Président va vous appeler pour vous dire qu'il ne vous impose personne ; c'est à vous de choisir votre Premier Ministre* ».

Le lendemain, en effet, le Président m'appelle et confirme les propos de Collin : « *Abdou, me dit-il, j'entends dire que je veux t'imposer Moustapha Niasse, mais saches que je ne veux t'imposer personne, c'est à toi de choisir ton Premier Ministre. Il m'arrive bien sûr, de penser que, compte tenu des réalités sénégalaises, tu pourrais choisir telle ou telle personne, de lancer des noms comme ça mais jamais, je ne t'imposerai ton Premier Ministre* ». Il paraît effectivement qu'il aurait dit un jour, alors qu'il était à table avec Madame Senghor:

« *Je pense qu'Abdou pourrait choisir comme Premier Ministre soit Moustapha Niasse, soit Ousmane Seck, ou Habib Thiam* ».

Madame Senghor, très au fait des réalités sénégalaises lui aurait alors fait remarquer :

« *Pourquoi tu le lui choisis dans cette catégorie ?* »

Elle savait que, tous les trois, aussi bien Habib Thiam, Moustapha Niasse qu'Ousmane Seck étaient castés. Le Président lui dit alors : « *Colette, je les lui propose parce que ceux-là ne pourront jamais lui créer des problèmes au suffrage universel* ».

Donc, le 31 décembre au soir, après sa démission, avant de quitter le bureau vers 19h30 mn, il m'appela au téléphone et me dit :

« *Alors Abdou, est-ce que tu as choisi ton Premier Ministre ?* »

« *Non Monsieur le Président, lui répondis – je. Je n'ai pas encore choisi mon Premier Ministre, j'ai plusieurs noms qui tournent dans ma tête, mais je pense vraiment que, je ne me sentirai à l'aise pour choisir mon Premier Ministre qu'après avoir prêté serment* ».

Du point de vue mystique, je ne pouvais pas concevoir de parler d'un nom alors que je n'avais pas encore prêté serment ; je ne me sentais pas le droit de dire déjà, que telle personne sera mon Premier Ministre. Je considérais que je devais attendre d'avoir prêté serment, même s'il ne m'était pas interdit d'avoir déjà des noms en tête et de peser les pour et les contre. Même à Jean Collin, qui savait que j'étais libre de choisir mon Premier Ministre et qui n'a fait aucune pression, je n'avais pas dit qui j'allais nommer au poste.

Quand je l'ai appelé le 31 décembre au soir pour lui dire qu'il devait rester au ministère de l'Intérieur, Il me dit : « *Monsieur le Président, car il m'appelaient déjà Président, vous allez être Président, mais je n'accepterai pas d'être Ministre sous les ordres de Niasse, je ne veux pas vous créer des problèmes, je vais essayer de demander ma retraite, je vais liquider ma pension de retraite* ». Il pensait donc que Niasse pouvait être nommé Premier Ministre et Il voulait s'en aller. Je me dis que cela n'avait aucun sens, compte tenu du parcours que nous avons eu, de la complicité qu'on avait développée au service de la nation et en parfaite loyauté envers le Président Senghor. Mais comme je ne pouvais rien lui dire par rapport au choix que je devais faire, je lui demandais alors : « *mais qu'est ce que tu veux faire? Tu ne vas pas me lâcher après m'avoir aidé à arriver jusque là ? Dans ces conditions* lui dis je, *tu n'as qu'à venir au Secrétariat Général de la Présidence* ».

« *Ah ça, ça m'intéresserait* », me répondit-il.

« *Oui, mais tu ne peux pas faire tout ce parcours et revenir au même point qu'avant* ». C'est alors qu'il m'a dit : « *Monsieur le Président, vous pouvez mettre Secrétaire Général de la Présidence de la République avec rang et appellation de Ministre d'Etat* » et nous sommes tombés d'accord sur cette formule. Bien après d'ailleurs, quand j'ai mis en perspective les choses, j'ai compris une réflexion qu'il avait faite un jour et qui m'avait frappé. C'est celle concernant un nommé Vermot-Gauchy, Inspecteur Général d'Etat qui semait la terreur dans

l'Administration. Quand il a inspecté le Ministère de l'Intérieur, cela s'est très mal passé avec Collin et c'est à ce moment que ce dernier m'avait fait la réflexion que voici : « *un jour si je redeviens Secrétaire Général de la Présidence de la République, celui-là je vais le mettre à mon secrétariat pour lui montrer ce que je peux faire. Vous voyez donc cette personne placée sous mes ordres !* ». J'avais capté le message et c'est quand il m'a dit qu'il ne voulait pas rester au gouvernement sous les ordres de Niasse que cela a fait tilt dans mon esprit et je me suis souvenu de la réflexion. Voilà comment les choses se sont passées, mais je dois dire qu'il ne m'a rien demandé.

Dans la nuit du 31 décembre donc, Je me suis couché en me disant : « *Le Président Senghor vient de démissionner et tout peut arriver* ». Effectivement, tout pouvait arriver, parce que la façon dont il avait organisé sa succession n'était pas banale.

Wade n'était pas content, toutes les forces de l'opposition étaient contre et même dans mon parti, il y avait des gens qui grognaient un peu.

En vertu de l'article 35, le successeur ne pouvait être que moi, mais il y avait des gens qui ne voulaient pas s'y faire car quand cet article avait été voté, des gens avaient fait toute une campagne avec les autres partis d'opposition pour dire qu'il fallait l'abroger.

Je me couche donc en me disant que tout pouvait arriver ; il pouvait avoir du désordre et ce désordre pouvait arriver à un niveau assez élevé avec la complicité de certains éléments du parti et on ne pouvait pas savoir ce que l'armée ferait dans ce cas là.

La prestation de serment était prévue le lendemain à 11 heures et par la grâce de Dieu, ce soir là, je dormis comme un loir. Comme je l'ai dit, dans ma tête, je voyais plusieurs noms.

Je pensais à Seydou Madani Sy, à Habib Thiam, à Ousmane Seck et à Moustapha Niasse.

Je dois dire très honnêtement que lorsque je pensais à Niasse, c'était en quatrième position. J'ai vraiment hésité parce que je lui avais trouvé un manque de loyauté dans une certaine circonstance. En effet, quand nous avons dû, à la demande de la communauté internationale, faire des économies pour réduire le train de vie de l'Etat, j'ai fermé plusieurs ambassades. A l'époque, Niasse était ministre des affaires étrangères et ce qui m'a fait mal à ce moment-là, c'est les critiques que j'entendais, parce que la mesure touchait son département ; et pourtant c'est une action que j'ai menée contre tous. C'est sûr que, s'il n'y avait pas eu ces critiques, peut-être que je l'aurais choisi. Mais à partir du moment où il a eu cette attitude ambiguë durant ces quelques mois au cours desquels le Premier Ministre devait prendre des mesures impopulaires, au cours d'une période où tout le monde aurait dû me soutenir, j'ai hésité.

Pour Madani, je me suis dit qu'il était plus difficile d'avoir un bon recteur que d'avoir un premier ministre, donc il valait mieux le laisser à l'Université.

En ce qui concerne Ousmane Seck, il y'avait non seulement ses problèmes avec Collin, mais encore j'avais trouvé qu'il n'avait pas agi dans le sens que je lui avais indiqué. Après l'éviction de Babacar Ba, j'avais dit au Président Senghor que j'avais constaté qu'il était malsain de donner les départements de l'économie et des finances ainsi que le développement rural à des responsables politiques. Cela leur donnait des moyens trop importants, et les gens leur faisaient une cour très intéressée. Adrien Senghor et Babacar Ba, parce qu'ils avaient les moyens les plus importants, pouvaient faire et défaire et il s'était même créé une alliance entre eux.

En fait, ce qui a amené Babacar Ba à l'attitude que l'on sait, c'est parce qu'il avait des moyens : le compte K2, les autorisations, l'aide alimentaire et toutes sortes de choses. Il avait des moyens si importants que tout le pays était pratiquement derrière lui. Quand il revenait de voyage, il était mieux reçu que le Président Senghor.

Les gens payaient parfois leur billet pour voyager dans le même avion que lui, pour lui faire signer des papiers. Il était devenu l'homme le plus puissant du Sénégal. J'ai dit au Président Senghor : « *les Finances et le Développement Rural, désormais je n'y mets plus de politicien* » et c'est pourquoi en 1978, quand Babacar Ba est allé aux Affaires Etrangères, j'ai mis Ousmane Seck aux Finances et Djibril Séne au Développement Rural.

En mettant Ousmane Seck aux Finances, je lui ai dit : « *surtout, tu ne fais pas de politique* » et il m'a dit : « *d'accord* ». Cependant, au bout de quelques mois, Jean Collin voulant se retirer de Thiès, me dit qu'il ne voyait qu'Ousmane Seck pour le remplacer. Je lui ai alors rappelé la décision que nous avons prise concernant les deux postes : « *tu es mon ami, je te fais confiance, mais là tu te trompes et tu mets en cause des principes de bonne gestion de l'Etat. Ne mettons pas à ces deux postes là des responsables politiques* ». Il a semblé être d'accord avec moi mais je pense qu'il a dû dire quelque chose au Président et en a parlé à Madame Senghor certainement. Ousmane Seck, Ministre des Finances et de l'Economie est parti à une foire à Caen au moment où le Président Senghor était en vacances en Normandie. Il a eu l'occasion de discuter avec le Président à Verson et ce dernier l'a convaincu d'aller comme responsable politique à Thiès et c'est comme cela que je me suis retrouvé devant le fait accompli. Je lui ai quand même dit qu'il allait le regretter, ce qui d'ailleurs n'a pas tardé. Dès qu'il a commencé à faire de la politique à Thiès, tous les anciens adversaires de Jean Collin sont venus vers lui et Jean Collin avait considéré qu'Ousmane Seck était contre lui et qu'on voulait détruire son œuvre politique. C'était des gens qui le critiquaient, des gens qui étaient

contre lui que Ousmane Seck prenait ; et lui, qui avait poussé Ousmane Seck à aller à Thiès, est devenu son pire adversaire. Cela s'est très mal terminé d'ailleurs.

Le lendemain 1^{er} janvier 1981, à une séance solennelle de la Cour Suprême à laquelle avaient pris part le Gouvernement, les corps constitués, les membres du corps diplomatique, des autorités religieuses, civiles et militaires et des membres de ma famille, je fus investi Président de la République. A cette cérémonie, trois discours furent prononcés par le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats, le Procureur Général près la Cour Suprême et le Premier Président de la Cour. Après ces allocutions, je fus invité à prononcer la formule du serment d'investiture. .

Main droite levée, je devais dire :

« Devant la Nation sénégalaise, je jure de remplir fidèlement la charge de Président de la République du Sénégal, d'observer comme de faire observer les dispositions constitutionnelles et les lois, de consacrer toutes mes forces à défendre les institutions constitutionnelles, l'intégrité territoriale et l'indépendance nationale, de ne ménager aucun effort pour la réalisation de l'unité africaine. »

Je commençai alors mes nouvelles fonctions de Président de la République du Sénégal.

Chapitre 7

LA PRESIDENCE « CONSTITUTIONNELLE » (1981-1983)

Dans le discours qu'il avait prononcé à l'occasion de la cérémonie solennelle de prestation de serment, le Juge Kéba Mbaye, Président de la Cour, avait pris toute la mesure de la morosité économique qui prévalait alors dans le pays. Plus que tout autre propos tenu par le Haut Magistrat en cette circonstance, sa célèbre expression « *les Sénégalais sont fatigués* » est restée dans la mémoire collective de ses compatriotes. Mais en acceptant de remplir les fonctions de Président de la République du Sénégal, j'avais une pleine conscience de tous les défis qu'il me fallait relever avec l'aide de toutes les Sénégalaises et de tous les Sénégalais.

Ces défis se trouvaient à un double niveau : national et international. C'est ainsi que dans mon premier discours en tant que Président de la République j'avais tenu à préciser que mon gouvernement serait surtout un gouvernement de terrain c'est-à-dire un gouvernement qui agit et qui règle concrètement les problèmes qui se posent au pays. Il s'agissait aussi de tracer de nouvelles perspectives pour la diplomatie sénégalaise qu'il fallait orienter d'une part vers la consolidation des relations d'amitié et de coopération du Sénégal avec ses partenaires traditionnels, d'autre part vers un élargissement du cercle de nos amis à des Etats qui partagent les mêmes idéaux de paix, de justice et de liberté.

A l'époque le Sénégal jouait déjà un rôle prépondérant à l'ONU et dans ses institutions spécialisées où il présidait divers comités et organismes. Notre pays était en première ligne dans la solidarité avec les peuples africains en lutte pour la reconnaissance de leurs droits inaliénables. Ainsi, le soutien que le Sénégal apportait au peuple namibien représenté par la SWAPO²⁵, notre adhésion au principe de l'autodétermination des populations de l'ex Sahara occidental, notre insistance pour le respect de l'intégrité et de la souveraineté du Tchad menacées s'inscrivaient en droite ligne dans l'esprit et les sources d'inspiration de cette politique de solidarité pour le triomphe de la justice et de la liberté.

²⁵ SWAPO : South West African People's Organisation

Les succès que nous avons enregistrés par la suite sur le plan diplomatique sont nombreux. Ainsi, lorsqu'au mois d'avril 1981, le Mouvement des pays non alignés réuni en session extraordinaire à Alger eut à choisir 15 pays dont 5 africains pour défendre le dossier de l'indépendance de la Namibie face à l'agression et à l'occupation de ce territoire par l'Afrique du Sud, le Sénégal fut choisi comme membre de ce groupe.

De même, lorsque les pays membres de l'ONU issus des groupes arabe, asiatique et africain décidèrent d'organiser à Paris une conférence internationale sur la situation en Afrique australe, la présidence de cette conférence fut, à l'unanimité, confiée à notre pays avec comme vice-présidents Cuba, l'Inde et le Sri-Lanka. Lorsqu'en juillet 1982, au plus fort de l'invasion du Liban par l'armée d'Israël, le Mouvement des pays non alignés, à la demande de Yasser Arafat, se réunit en urgence à Nicosie en Chypre, pour examiner cet important dossier, c'est le Sénégal qui était encore une fois désigné, parmi les 9 membres choisis sur les 97 pays constituant l'organisation, pour suivre directement l'évolution de la situation au Liban et en Palestine. Ce comité des 9 avait, dans le cadre de sa mission, élaboré un document de base situant les responsabilités d'Israël et de ses alliés dans cette guerre.

La liste serait longue des organisations au sein desquelles la politique étrangère du Sénégal était reconnue comme étant l'une des plus claires et des plus objectives.

A la fin de la cérémonie d'investiture, je me rendis au Palais de la République où m'attendaient le Président Senghor et son épouse. Après la réception, ils quittèrent le Palais pour se rendre à leur demeure privée située sur la corniche ouest et je commençai alors mes nouvelles fonctions de Président de la République du Sénégal.

Au cours de cette nuit, donc, j'ai réfléchi en procédant par élimination rapide. Il y avait l'Université, les Etats généraux de l'Education à réunir, donc Madani devait rester là-bas, Ousmane Seck reste aux Finances, Niasse aux Affaires Etrangères. C'est dans la voiture entre la Cour Suprême où j'ai prêté serment et le Palais de la République que j'ai fait mon choix. J'ai passé les troupes en revue, je suis entré dans ma voiture et je suis allé au Palais. Miraculeusement, Habib Thiam qui n'était pas invité, mais qui, par amitié, était venu à la Prestation de Serment, était là. Je ne lui avais rien dit, mais il était venu. Il m'a dit après qu'il avait hésité, mais qu'à la fin il s'était dit : « *je vais quand même aller au Palais* » et c'est comme ça qu'il est venu. Le Président m'a donc reçu avec ma femme, mes enfants, mon père

et ma mère, toute ma famille. Il nous a très bien reçus et après, quand je suis sorti, j'ai cherché et aperçu Habib dans la foule. Je lui ai fait un geste, il m'a suivi dans mon bureau - les journalistes ont pris la photo et par la suite, ont parlé de la photo du destin – et là je lui dis : « *je te propose le poste de Premier Ministre* ».

Comme je l'ai déjà dit, Habib Thiam, je l'ai connu quand nous étions à l'ENFOM, mais nos relations sont devenues au cours du temps, des relations de famille, loin des vicissitudes de la politique. J'ai eu un enfant que j'ai appelé Habib, il a eu un enfant qu'il a appelé Abdou et plus tard d'ailleurs avec sa deuxième femme, il aura une fille qu'il appellera Yacine, homonyme de ma fille. L'un des moments les plus pénibles pour moi, c'était en 1973 quand le Président Senghor m'a dit de le sortir du Gouvernement. Habib Thiam était combattu par beaucoup de gens et là aussi, il y a des choses que j'ai essayé d'analyser à partir de paroles et de faits épars. Quand j'ai été nommé Premier Ministre, je devais garder Habib Thiam au Ministère du Développement Rural. Cependant, après sa réélection en 1973, le Président Senghor a commencé à me faire des allusions du genre : « *les gens trouvent qu'au développement rural, ce n'est pas ça et puis on ne sait pas ce qui se passe à l'ONCAD. Je pense qu'il va falloir que tu changes Habib. Il faut le mettre à l'information. Comme il est très lyrique et sait bien parler, tu peux le mettre là* ». Après m'avoir dit cela, le Président est allé en France. C'était vraiment un problème pour moi et d'ailleurs Collin à qui j'en avais parlé, allait dans le même sens que moi : « *je n'aime pas beaucoup Habib Thiam, me dit-il, mais je ne trouve pas que ce soit juste de le mettre à l'information ; il ne mérite pas ça* ». A son retour, Senghor est devenu plus radical. « *Il faut l'enlever* » me dit-il. « *Monsieur le Président, qu'est ce qu'il a fait ? Vous m'aviez dit de le mettre à l'information* ». Le Président était devenu intransigeant sur la question et je crois savoir qu'à l'époque, il subissait l'influence d'André Guillabert ; en tout cas ce dernier a soutenu de toutes ses forces Babacar BA et Alioune Sène. Je ne sais pas si c'était lié à des affaires que le Président avait en France ou pas, mais il y a quelque chose de nébuleux, parce qu'à un certain moment, Guillabert lui avait même mis dans la tête de nommer Babacar Ba Premier Ministre. Un de mes amis, un juif Israélien me l'a répété.

« *Abdou gère l'Etat et il le gère bien* disait-il au Président. *Babacar est connu sur le plan international, il s'est occupé des ACP et à Bruxelles, il est connu ; il faudrait peut-être revoir votre formule qui consiste à mettre Abdou Président et Babacar BA Premier Ministre. C'est peut-être le contraire que vous devriez faire* ». Guillabert l'a même avoué par la suite

puisqu'il m'a dit : *«oui, je croyais que tu serais mieux en gérant comme tu le faisais, que tu n'aimais pas sortir »*.

De toute façon, cela n'avait pas de sens car, dans notre constitution, le patron c'est le président de la République. Babacar pouvait me chasser au bout de trois mois. En tout état de cause, c'était le début d'une lutte, une lutte pour le pouvoir. On a donc poussé le président à faire partir Habib pour m'affaiblir même si, sur ce point, on ne le pouvait pas car, non seulement j'avais Collin, mais j'avais aussi Madame Senghor, une dame admirable. Avec Jean Collin, elle m'a apporté toutes sortes de soutien possibles et c'est pourquoi je dis qu'il était difficile de m'affaiblir.

Comme nous étions cependant en régime présidentiel, j'accédais à la demande du Président et Habib quitta le gouvernement. De tout cela, notre amitié n'a pas souffert. Pendant toute la période où j'étais Premier Ministre de 1973 à 1981, il n'a plus été dans le gouvernement, mais il a toujours été très amical, chaleureux et très affectueux vis-à-vis de moi. Par la suite, quand le Président lui proposa un poste d'Ambassadeur à Bruxelles, il déclina l'offre, préférant conserver son poste de député. Il a si bien fait son travail de parlementaire que Cissé Dia l'a distingué parmi tous les députés et l'a nommé Vice-président du groupe parlementaire. Avec son talent oratoire, il le proposa finalement comme Président du Groupe. Donc, au moment où je lui proposais ce poste de Premier Ministre qu'il a accepté, il était Président du Groupe Parlementaire du Parti Socialiste à l'Assemblée Nationale, avec en face de lui, les Wade et autres.

J'avais donc au poste de Premier Ministre, un administrateur expérimenté à qui me liait une longue et fidèle amitié. Au poste de Secrétaire Général de la Présidence, je mis Jean Collin qui était Ministre d'Etat chargé de l'Intérieur dans le précédent gouvernement.

Donc l'attelage, constitué par Habib Thiam Premier Ministre d'un côté et Jean Collin Ministre d'Etat Secrétaire Général de la Présidence de l'autre, a vraiment bien fonctionné jusqu'au jour où, après les élections de 1983, Jean Collin et Moustapha Niasse m'ont fait la proposition de supprimer le poste de Premier Ministre.

A partir du moment où l'équipe avait été constituée, Habib Thiam qui développait une certaine animosité vis-à-vis de Jean Collin et vice versa, avait fait l'effort de travailler avec lui. Mais après cela, pendant un certain moment, Habib Thiam était devenu très violent envers

Jean Collin alors qu'ils s'étaient entendus pendant ces deux années-là. En fait, comme Premier ministre, Habib avait un style différent du mien. Par exemple, quand j'étais Premier Ministre, je recevais le Conseiller Juridique du Président de la République tous les jours, indépendamment de notre réunion quotidienne, le lundi et le samedi je le voyais à 09 heures, pour faire le point avant d'aller en conseil interministériel et je voyais le Président, l'après midi à 16 heures. La coordination était ainsi bien faite, mais Habib n'a jamais voulu recevoir mon conseiller juridique. Quand je lui fixe une audience, il me dit « *Président, le mieux c'est que vraiment s'il y a une chose, qu'il me fasse une note* ». Finalement, ce n'était pas le même style, chacun ayant son tempérament et sa propre manière de travailler.

Le nouveau gouvernement dirigé par Habib Thiam comportait 27 membres dont quatre ministres d'Etat et huit secrétaires d'Etat. Deux nouvelles structures avaient également été créées : un secrétariat d'Etat chargé des relations avec les assemblées et un autre chargé de l'hydraulique. Tout de suite il fallait mettre en œuvre une politique d'austérité avec la réduction du train de vie de l'Etat pour surtout être en cohérence avec les programmes d'ajustement structurel imposés à nos pays par les institutions de Bretton Woods que sont le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale.

C'est ainsi que mes premières actions ont porté sur la réduction du parc automobile de l'Etat et du nombre de représentations diplomatiques sans compter la mise en place d'un dispositif législatif pour lutter contre la corruption et l'enrichissement illicite. Aux populations également, il fallait demander des sacrifices compte tenu des cours mondiaux qui n'étaient pas du tout favorables aux pays du tiers-monde. Les défis étaient nombreux et il nous fallait les relever.

A la fin du mois de janvier 1981, j'assistais à Taïf en Arabie Saoudite au troisième sommet islamique. Cette rencontre était décisive pour la résolution des problèmes du Proche Orient mais aussi pour trouver une solution aux problèmes des pays du Sahel durement éprouvés par des années de sécheresse. Conjointement avec la Gambie et le Mali, le Sénégal y avait présenté un document sur la nécessaire solidarité entre pays riches et pays pauvres membres de l'organisation. Cette démarche avait à l'époque été soutenue par l'Arabie Saoudite.

A Taïf, Le Sénégal avait également été co-auteur d'un projet de résolution condamnant les ingérences étrangères dans les affaires des Etats islamiques ; le projet avait ensuite été adopté après une intervention énergique du Sénégal, de la Gambie et du Niger dénonçant les

tentatives libyennes de déstabilisation en Afrique. Comme j'étais le plus jeune chef d'état du sommet (le sommet se tenait en janvier et j'étais président depuis le premier janvier seulement), j'étais chargé de répondre au discours de notre hôte, le roi Khaled et je devais aller ensuite rendre visite à tous les anciens. Ce fut un véritable succès diplomatique.

Au-delà de ma modeste personne, cette marque de sympathie était une reconnaissance de la confiance accordée au Sénégal. De façon concrète, la délégation sénégalaise confirma, dans les actes posés, l'aura internationale de notre pays.

Le Sommet de Taïf fut un moment politique important, l'économie occupa aussi une place considérable dans ses travaux. Les pays membres de l'OCI y manifestèrent pour la première fois, une prise de conscience des potentialités du monde musulman. La Conférence adopta un plan d'action consacré au renforcement de la coopération économique et commerciale entre les pays musulmans.

Le succès de la participation du Sénégal au Sommet de Taïf eut un retentissement médiatique qui renforça le crédit de notre pays auprès des Etats arabes. Je me demande encore si après ce sommet, les interprétations tendancieuses de certaines personnes, qui m'accusaient de faire la part trop belle aux musulmans, ne venaient pas des égards dont le Sénégal fut l'objet lors de cette rencontre. Et pourtant, nul ne saurait me reprocher de n'avoir pas maintenu l'équilibre entre les différentes confessions au Sénégal. La preuve en est qu'au retour de ce voyage de Taïf, je reçus bien en audience la conférence épiscopale du Sénégal. Ce faisant, j'étais bien dans mon rôle d'équilibre entre les diverses communautés.

Au même moment, le Premier Ministre, conformément à une volonté clairement exprimée dans mon premier message à la Nation, présidait l'ouverture des Etats généraux de l'éducation et de la formation. Il s'agissait de réunir tous les acteurs de l'école sénégalaise – les syndicats d'enseignants de tous bords, les chercheurs en sciences sociales, les parents d'élèves, en somme tous ceux qui étaient concernés. - autour de la problématique de l'éducation.

Je pense que ces Etats généraux ont donné à l'enseignement et à la formation, des directions nouvelles très positives. J'ai appliqué pratiquement toutes les recommandations qui en étaient issues à l'exception de celle sur l'enseignement religieux dans les écoles. Quand je dis l'enseignement religieux à l'école, c'est parce que je ne pensais pas que l'école républicaine pouvait être à même de fournir cet enseignement sans risques. Je vois bien que les élèves catholiques pouvaient aller faire le catéchisme d'un côté et les élèves musulmans apprendre le

coran de l'autre ; cela pouvait très bien se faire. Je pensais beaucoup moins à l'opposition possible dans une même école entre chrétiens et musulmans, qu'à l'opposition entre élèves appartenant à des confréries musulmanes différentes. C'était cela mon problème.

En enseignant l'Islam, certains pouvaient parler de Mouridisme, d'autres de Tidianisme, de Khadriya ou de Layenne. Compte tenu des problèmes très difficiles auxquels nous avions à faire face, je me suis dit que, franchement, ce n'était pas la peine d'ajouter cette difficulté là. Je dois dire que j'ai été aussi conforté dans cette idée par le Cardinal Thiandoum qui, de son côté aussi, n'était pas d'accord.

Nous disions ensemble que ceux qui voulaient envoyer leurs enfants dans des écoles privées où la religion était enseignée pouvaient le faire. Mais je trouvais qu'introduire l'enseignement de la religion à l'école publique, constituait un grand danger. Bien sûr cela pouvait être une façon de donner des emplois aux arabisants, mais sur le plan du principe, j'ai pensé que c'était dangereux. A part cela, j'ai tout accepté.

Un des points forts de ces assises a consisté à l'examen critique de la loi d'orientation de l'éducation votée depuis 1971. On a tout passé en revue et je pense que c'était la chose qu'il fallait faire. Je me souviens que Kader Fall, a terminé son discours de clôture en disant ceci : « *je suis heureux de redevenir le Ministre de l'Education Nationale de tous les enseignants* ». J'ai accepté toutes les conclusions sauf une : l'élection du Recteur. Je ne voulais pas qu'au moment d'élire le Recteur, toute l'Université soit en campagne électorale, comme c'est le cas au niveau des facultés quand il faut élire les Doyens. Donc sur ce point, j'ai refusé et je pense que mon successeur ne l'acceptera pas non plus. Il est vrai qu'en France, les Présidents d'Université sont élus, mais il y a en même temps des recteurs académiques et eux sont tous nommés, de même que les recteurs chanceliers des Universités.

C'est en juillet de cette même année 1981 que survinrent les événements de Gambie.

Ce jour là, je recevais David Liban, un ami Israélien, Conseiller du Gouvernement, non rémunéré mais qui nous aidait dans la conception du plan.

A un certain moment, le téléphone blanc qui est le téléphone de sécurité s'allume et j'eus d'abord le Premier Ministre Habib Thiam qui me fit savoir que des rebelles venaient de s'emparer du pouvoir en Gambie. Tout de suite après, ce fut au tour du Ministre des Forces Armées, Daouda Sow, ensuite le Général Fall Chef d'état major des Armées, toujours avec le même message : En l'absence du Président Daouda Diawara parti en Angleterre, assister au mariage du Prince Charles, des rebelles, sous la conduite d'un nommé Kukoy Samba Saña, s'était emparés du pouvoir.

Je continuais à discuter avec Monsieur Liban et malgré l'urgence de la situation, je n'ai pas perdu un mot de ce qu'il disait. On a coutume de dire que c'est, lorsque le temps est à l'urgence, qu'il faut prendre celui de réfléchir. La réflexion a duré à peine un quart d'heure parce que je me suis tout de suite dit que ces gens là, si on les laisse faire, le chaos risque de s'installer non seulement en Gambie mais encore au Sénégal. En fait, la Gambie étant placée à l'intérieur du Sénégal, ne serait ce que de ce point de vue géopolitique, je ne pouvais pas ne pas y aller. J'ai donc appelé le Premier Ministre pour lui dire que l'armée sénégalaise y aille pour contrecarrer le dessein des rebelles et rétablir Daouda Diawara.

Il est vrai qu'une décision comme celle-là, on est seul à la prendre quand on est chef d'Etat ; les gens viennent à vous, mais c'est pour vous donner les informations et prendre des instructions, étant entendu que la décision tranchée vous revient.

David Liban, témoin fortuit de ces instants, me voyant répondre au téléphone, réfléchir et écouter RFI, n'a pu s'empêcher de s'exclamer « *C'est extraordinaire ! Il faut que je le raconte* ». C'est ce qui lui a fait dire après : « *j'ai été témoin, une fois dans ma vie, de la manière tout à fait solitaire, dont un Chef d'Etat est appelé à prendre certaines décisions* ».

C'est quand l'armée est arrivée que l'on s'est rendu compte que les rebelles avaient bien préparé leur coup. Ils étaient partout, aussi bien sur les ponts qu'aux carrefours des rues. J'ai continué à suivre la situation de mon bureau et ai pris en main l'aspect diplomatique.

Il y avait deux choses à considérer : faire libérer la première épouse de Daouda Diawara et ses enfants dont les rebelles s'étaient emparées, et aller chercher Diawara et sa seconde épouse en Angleterre.

A la radio, les rebelles faisaient parler Lady Jileel et celle-ci s'adressant à Elisabeth, mon épouse, qui au moment des faits, n'était même pas au Sénégal disait : « *Elisabeth, tu es dans ton Palais avec ton époux et tes enfants alors que mes enfants et moi sommes prisonniers des rebelles. Dis à ton mari de nous délivrer* »²⁶. En tant qu'otage, elle était obligée par ses ravisseurs de lancer cet appel et de le répéter comme un refrain.

Je me suis alors dit qu'il fallait commencer l'action diplomatique et j'ai tout de suite demandé au gouvernement anglais de donner un avion à Diawara. Les Anglais ont refusé, arguant qu'il était allé au mariage du Prince Charles, ce qui n'avait rien d'officiel.

²⁶ « *Elisabeth, yow yaa ngi ci ca kër, yaa ngi ci sa pale ak sa jëkkeër ak say doom ñuñ ñu japp ñu. Waxal sa jëkkër mu genneñu* »²⁶ »

J'ai dit alors que dans ces conditions, je vais envoyer mon avion les chercher et je l'ai fait atterrir non pas à Yoff civil mais à Yoff militaire. C'est au petit matin à six heures, que je suis allé avec mon épouse, les accueillir. Je les ai installés à l'annexe du palais.

Il y' a eu beaucoup de réactions au cours de cette période. Presque tous les chefs d'Etat m'ont téléphoné. Du Président Sékou Touré de Guinée au roi Hassan II du Maroc en passant par le Président Pereira du Cap Vert, tous m'ont appelé pour s'enquérir de la situation.

Si Sékou Touré et Hassan II m'ont encouragé à aller jusqu'au bout, je sais par contre qu'à l'Elysée, le Président, interpellé par son Ambassadeur au Sénégal, s'est demandé si ce n'était pas parce que le gouvernement qui a été remplacé était impopulaire qu'il a été renversé..

Le Président Senghor pour sa part, a voulu savoir ce que les textes prévoient, quand je lui ai téléphoné. Je ne pouvais pas attendre que les juristes étudient les textes pour me dire ce qu'il fallait faire. Je pense que j'aurais réagi trop tard or, je devais vraiment réagir.

Le Président Mamadou Dia de son côté a demandé à me voir : *« je veux voir le Président, je veux le voir ce n'est pas un problème de famille mais c'est un problème national. »* Abdou, me dit-il, *je suis venu te demander de retirer tes troupes parce que Daouda Diawara ne vaut pas une goutte de sang sénégalais ; et puis, qui te dit que ces gens là sont contre toi ? Tu n'as pas le droit ».*

Je lui dis que d'après mes informations et mes renseignements ces gens là vont nous empoisonner la vie et je ne peux pas laisser faire cela, donc, je maintiens mes troupes.

Il s'est levé et m'a dit : *« Abdou je te le dis et cette fois, ce n'est plus le responsable politique qui te parle mais c'est un conseil de père à son fils, rappelle tes troupes ».*

De son côté, Abdoulaye Wade y est allé de ses déclarations : *« Mais Abdou Diouf a tort, ce n'est pas possible, on ne peut pas envahir un pays souverain, c'est inacceptable ».* Quand nous nous sommes vus cependant, il m'a dit : *« si j'étais à ta place, j'aurais fait la même chose, vraiment j'aurais agi comme tu l'as fait. Cependant, si tu le répètes, je le démentirais ».*

J'étais donc malgré tout conforté et ce, d'autant plus que les rebelles ont, je le crois, vraiment eu peur, parce qu'ils pensaient qu'à un certain moment, j'allais leur envoyer l'artillerie lourde. Nous avons donc pu sauver Lady Jileen et ses enfants, et quelque temps après, Daouda Diawara lui-même a pu rentrer en Gambie, débordant de reconnaissance.

C'est dans cette lancée qu'il est revenu me voir après pour me parler du projet de confédération entre nos deux pays. En fait, cette histoire de confédération sénégalienne, c'est lui-même qui en a émis l'idée. Il m'a dit « Je te remercie beaucoup de ton aide. Maintenant, nous devons vraiment tout faire pour que pareille situation ne se reproduise

plus »²⁷. Comme je l'invitais à préciser sa pensée, il ajouta : « Mettons en place une confédération ou même une fédération »²⁸. Je lui fis part de mon adhésion à son idée, car je pense sincèrement que nos deux peuples partagent la même culture et ont une communauté de destin. Nous pouvions donc dans une première étape, mettre en place une confédération. C'est à partir de ce moment qu'on a commencé à travailler pour la mise en place de la confédération et à en rédiger les textes.

Le 17 décembre 1981, le pacte de la confédération fut signé à Kaur en Gambie et il entra en vigueur à compter du 1^{er} février 1982.

C'est après tout cela que Djawara m'a proposé d'aller dans son pays pour une visite « sénégalienne ». « Je vous invite à venir en visite officielle en Gambie afin que la population vous témoigne sa reconnaissance »²⁹, me dit-il. J'avais des réticences parce que je ne voulais pas paraître comme quelqu'un qui se présentait pour savourer sa victoire. Cependant, sur son insistance, je suis allé en Gambie.

Nous avons fait le tour du pays et partout les discours ont tourné sur la volonté d'être désormais « *un peuple dans un État : One People, one State* »

Nous avons remonté la Gambie avec le bateau de Djawara où nous habitons, ma femme et moi. Je me souviens d'ailleurs que c'est là qu'elle me lisait tous les soirs « L'étrange destin de Wangrin » d'Amadou Hampaté Ba. Je ne l'avais jamais lu et sur ce bateau, ma femme m'en a lu des passages succulents.

En mettant en place la confédération sénégalienne, il s'agissait pour nous de mettre ensemble nos moyens, de développer et d'intégrer les forces de défense nationale, d'œuvrer pour une intégration économique et politique, et de régler en même temps la question du transport entre la Gambie et le Sénégal, c'est-à-dire ce problème de la traversée du fleuve Gambie.

Nous organisons des réunions à Dakar et parfois, par respect, je tenais à ce qu'on se déplace à Banjul.

L'aspect lié à l'intégration des armées était très important pour lui. Il voulait que tous les Sénégalais soient là pour le protéger. Le volet intégration monétaire et économique par contre, ne l'intéressait pas du tout. Au niveau des transports, nous avons trouvé le financement pour réaliser le pont sur la Gambie depuis le temps du Président Senghor, alors que j'étais encore Premier Ministre.

²⁷ « Abdou, Lii bumuñu dalati. Kon nag leegi maa ngilay gërëm te lima bëgg rek moodi leegi ñu seet naka lañuy def ba lii bumu amati

²⁸ Dañuy confederation wala federation

²⁹ «Nanga ñëw def visite Gambia ngir ñepp gisla

Il a alors demandé que l'on tienne une réunion sur le problème. Une fois à Dakar, il a sollicité un tête à tête avec Senghor avant le début des discussions, alors que l'on était tous là, les Ministres et moi-même. Après l'entretien, le Président Senghor nous fit alors savoir que le Président Djawara lui a fait une proposition qu'il a acceptée. Il s'agissait de la possibilité d'avoir le financement de ce pont à moindre coût et en ayant des avantages plus importants. Selon Diawara, on pouvait avoir un pont moins cher et multifonctionnel puisqu'intégrant un barrage anti-sel. Nous avons marqué notre étonnement et notre surprise, mais le Président Senghor a dit qu'il avait donné sa parole à Djawara. Nous étions tous atterrés, puisque, même si Senghor pensait que Djawara pouvait réellement trouver ce financement, nous pouvions difficilement concevoir la possibilité d'avoir un pont multifonctionnel moins cher qu'un simple pont. Et c'est comme cela qu'on a passé l'occasion puisque jusqu'à présent, on n'a jamais pu s'entendre sur la construction de ce pont. Djawara s'était certainement dit : *on ne peut pas faire le pont parce que ce serait faciliter la tâche au Sénégal.*

Je pense que nos relations avec la Gambie du temps du Président Djawara n'ont jamais été ce qu'elles auraient dues être.

Il y'a toujours eu me semble t-il une sorte de mauvaise volonté de la part des dirigeants gambiens de l'époque pour amorcer une réelle politique d'intégration. J'aurai l'occasion d'y revenir.

C'est au sortir des événements de Gambie, après qu'on eut chassé les rebelles qui voulaient renverser Djawara, que débutèrent dans le sud du pays, les premières manifestations insurrectionnelles, plus précisément le 26 décembre 1982,

Dans le courant de l'année 1982, j'ai eu sur ma table une lettre adressée par l'Abbé Diamacoune au Président Léopold Sédar Senghor. La lettre, ou la copie que j'en ai reçue était datée d'avril 1980, donc quand j'étais encore Premier Ministre et Senghor Président. Dans la lettre, l'Abbé Diamacoune lui disait qu'à la date du 04 avril 1980, il faudra passer à l'application des accords qui avaient été conclus entre Senghor et Emile Badiane en 1960. Ces accords, selon Diamacoune dans la lettre, disaient que la Casamance devait pendant vingt ans, rester sous la tutelle du Sénégal et après prendre son indépendance.

Je ne peux pas dire si le Président Senghor avait reçu cette lettre. S'il l'a reçu, a-t-il répondu à Diamacoune ? Ou bien n'y a-t-il accordé aucune importance ? Je n'en sais rien car le Président Senghor ne m'en a jamais parlé.

Alors, j'ai donc pris la lettre, j'ai appelé deux de mes principaux collaborateurs catholiques Robert Sagna et André Sonko et leur ai demandé d'aller voir le Cardinal et l'évêque de Ziguinchor.

C'est quelque temps après que survinrent les événements dramatiques au cours desquels des gendarmes furent froidement exécutés.

Moi, je fais d'ailleurs le lien entre ce qui s'était passé en Gambie, où Kukoy Samba Sagna avait été chassé quelques mois auparavant par l'armée sénégalaise et la rébellion qui a commencé aussitôt après en Casamance. Je ne suis pas formel, mais je fais quand même le lien entre les deux événements.

Un de mes camarades Casamançais (ancien ministre), m'a par la suite raconté ce qui s'était passé, ce qui textuellement avait été dit : *«Que voulez-vous ? La Casamance était le sanctuaire des catholiques ; Maintenant, partout ils sont bousculés. On nous amène un Président musulman. Qui va donc veiller à la sauvegarde de nos intérêts ? Déjà, il y a beaucoup de Mourides qui viennent prendre nos terres et maintenant ce Président musulman ! On ne sait pas où on va ».*

Ce que je dis là, je n'en tire aucune conclusion ; cependant, je pense que le contexte qui a suivi mon accession à la tête de l'Etat du Sénégal, c'est à dire notre intervention militaire en Gambie allié au succès diplomatique de ma participation quelques mois auparavant au sommet islamique de Taïf, a pu jouer un rôle d'accélérateur dans le déclenchement du mouvement de rébellion dans le sud du pays.

Donc finalement nous avons essayé de gérer le problème, passant de cessez le feu en cessez-le feu. Je dois dire que, Marcel Bassène s'y est beaucoup investi et avait fait un très bon travail, de même que Robert Sagna et les cadres Casamançais. Je souligne aussi qu'Abdoulaye Wade m'a toujours fait savoir que, si je lui confiais ce dossier, il pourrait le régler et Diamacoune lui-même a toujours dit, même quand il était en prison, que si on demandait à Abdoulaye Wade, il pourrait régler le problème.

Les affaires ont donc suivi leur cours, jusqu'à ce qu'un beau jour, l'Abbé Diamacoune décide de demander l'arbitrage de la France

Je me suis alors dit que, pour avoir la paix, moi aussi je vais faire appel à la France, non pas pour un arbitrage, puis que le Sénégal étant une nation indépendante, la France ne peut pas y faire un arbitrage, mais elle peut quand même faire un témoignage.

C'est ainsi que la mission avait été confiée à l'archiviste-paléographe Jacques Charpy qui a été responsable du dépôt des archives de l'AOF à Dakar de 1951 à 1958.

Charpy a réalisé un travail exceptionnel. Lorsqu'il est arrivé au Sénégal, j'ai dit que je le recevrai à son retour de Ziguinchor pour éviter d'éventuelles critiques de Diamacoune qui aurait pu penser à une concertation préalable entre lui et le gouvernement du Sénégal. René Ala qui était Ambassadeur de France au Sénégal à l'époque, s'est rendu avec lui à Ziguinchor ». A cette époque, nous étions en gouvernement de majorité présidentielle élargie, et j'ai demandé à certains membres du gouvernement d'y aller, parce qu'il fallait que l'on entende un autre son de cloche.

Les archives étant des sources primaires, les exposés les concernant ne passionnent pas beaucoup les gens, dans ce cas là cependant, l'assistance buvait les paroles de Charpy, tellement l'exposé était limpide. Les gens ont trouvé que c'était magnifique et à la fin, Diamacoune n'a rien trouvé à dire, tellement c'était limpide, surtout la conclusion.

Charpy était avec Jacques Godfrain, ministre français de la coopération et j'aurais vraiment aimé le recevoir par amitié, parce qu'il a rendu un grand service à mon pays.

C'est bien après que Diamacoune a essayé de remettre en cause ce que Charpy avait dit, mais nous, nous pensions que le problème était réglé car dans le principe, il n'y avait pas de contestation possible.

C'est dommage, car c'est une région qui était bien partie ; il y avait tellement d'investissements réalisés et à venir ! Mais avec la rébellion, presque tous les chantiers de la région ont été arrêtés. Chaque fois qu'on en ouvrait un, les rebelles venaient menacer les gens. C'est cela qui a retardé la région, sinon elle était très bien partie et sur tous sur les plans, aussi bien touristique, agricole, et même industriel. Il y avait des industries alimentaires, des usines de conserve, et beaucoup d'autres choses encore qu'on pouvait faire en Casamance. Quand ma femme est allée en Casamance, invitée par Sidiky Kaba pour l'installation de la cellule régionale de la section régionale de l'ONDH, elle a été accueillie par une immense foule tout de blanc vêtue agitant des drapeaux et scandant le mot « PAIX ».

Après la cérémonie d'installation, ma femme a reçu en audience Diamacoune à la Résidence du Gouverneur. Elle était assistée par Robert Sagna qui par la suite, m'a raconté la scène. C'était pathétique, paraît-il, parce qu'à chaque argument avancé par Diamacoune, ma femme a répliqué par un autre tiré de la Bible ; et jusqu'au bout il n'a pu placer un seul argument que ma femme n'a pu battre en brèche car elle a une connaissance pointue des écritures saintes.

A partir de ce moment là, Diamacoune a eu une attitude positive et ne parlait même plus d'indépendance. A la fin de l'entretien, ma femme lui a dit « *Monsieur l'Abbé est-ce que nous sommes d'accord ? Est-ce que nos conclusions sont bonnes ?* ».

Au sortir de l'audience, la presse lui a tendu le micro et il a dit des paroles positives et très constructives, tirant exactement la même conclusion que ma femme.

Bien après cela, en 1999, je l'ai reçu et nous avons eu un entretien très long et très agréable avec beaucoup de compréhension ; il ne parlait plus d'indépendance. Tout ce qu'il voulait, c'est qu'on développe la région. Je ne manquais pas de lui rappeler d'ailleurs que cette région était bien partie, c'est parce qu'il y a eu la rébellion que les choses se sont été gâtées.

Quand j'étais Premier Ministre, j'avais instauré les Comités Régionaux de Développement Spéciaux qui me permettaient d'aller presque chaque mois dans une des régions. J'en convoquais chaque fois, toutes les forces vives et leur parlais du développement de leur région tel que prévu par le plan. J'évoquais les projets à réaliser et cela permettait de mobiliser tout le monde.

Lors du CRD spécial de Ziguinchor donc, je me souviens que le Directeur des Travaux Publics de l'époque, avait dit qu'on ne pouvait pas réaliser le pont (dont la construction avait été décidée lors de la tournée que je fis avec Ferrandi à Ziguinchor, alors que j'étais ministre du plan) dans des délais raisonnables et qu'il fallait attendre. J'avais aussitôt fait savoir ma volonté de voir l'ouvrage réalisé le plus rapidement. C'est à ce propos d'ailleurs que, Robert Delmas de Ziguinchor, un des anciens compagnons de Senghor, qui aussi avait été questeur à l'Assemblée nationale est allé voir le Président pour lui dire : *« vous avez un très bon premier ministre ; vraiment, il a été très ferme sur la question du pont de Ziguinchor qui est le problème de notre région »*.

Donc, c'est ainsi qu'on a réussi à réaliser le pont beaucoup plus vite que prévu et on l'a appelé Pont Emile Badiane.

Je pense que concernant la Casamance, j'ai toujours agi comme si j'avais une sorte de prédisposition pour la région. J'ai déjà évoqué tout ce que je fis comme infrastructures dans cette partie sud, lorsque j'étais ministre du plan.

Pour moi c'était une attitude constante. C'est moi qui ai fait construire le bateau LE JOOLA et j'en avais fait un deuxième, le KASUMAY qui était d'ailleurs plus rapide (je ne sais dans quelle condition il a arrêté).

Sur le plan de la scolarisation, la Casamance était à la tête de toutes les autres régions. Malgré tout, il y'a une idée reçue qui présente la région comme délaissée, alors qu'en réalité il n'en est rien. C'est peut-être la coupure de la Gambie qui fait que cette idée d'une Casamance négligée par le pouvoir central a cours.

Concernant l'affaire Aline Sitoe Diatta aussi, j'ai mis à contribution le Directeur des Archives nationales pour qu'on retrouve ses restes. Personne ne savait où est ce qu'ils étaient. On a effectué des recherches qui nous ont permis de savoir qu'elle avait été enterrée au Mali et c'est là qu'on a retrouvé ses restes. J'ai tout fait pour la Casamance et pour les Casamançais. D'ailleurs, quand j'étais Premier Ministre, on me disait souvent : « *Monsieur le Premier ministre, on a l'impression que vous gouvernez le sud du Sénégal, la Casamance, et que le Président Senghor gouverne le nord du Sénégal* ». En fait, le nombre de tournées que j'ai faites en Casamance, je ne les ai faites dans aucune autre région du pays. Je dis toujours que ce que j'ai fait pour la Casamance, je ne l'ai pas fait pour ma région natale et les Lougatois me l'ont d'ailleurs reproché.

En dépit de tous les efforts qu'on a faits pour le développement de la Casamance, il y avait quand même des gens qui essayaient d'inoculer un mauvais esprit.

Certains allaient jusqu'à dire que les cadres casamançais étaient systématiquement traités d'une manière peu orthodoxe dans la fonction publique ; pourtant la réalité était toute autre.

Il faut dire qu'à un certain moment, le Président Senghor avait une très mauvaise impression, par exemple, de Famara Ibrahima Sagna. Je crois que son opinion avait été formée par sa belle-sœur, la sœur de Madame Senghor qui travaillait au ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle dirigé par Emile Badiane. A un certain moment, Famara Ibrahima Sagna a été directeur de cabinet d'Emile Badiane et je pense que la belle-sœur devait donner au Président Senghor des informations sur le comportement de Famara Ibrahima Sagna. Mais l'anecdote que je rapporte ici date de l'époque où Famara était à la BNDS et moi à la primature. Un jour, le Président Senghor avait voulu l'enlever de son poste et pour ce faire, il me parla d'Aristide Alcantara « un garçon très doué » qui pourrait le remplacer. J'ai plaidé la cause de Famara en mettant en avant sa compétence, mais quelques mois après, le Président Senghor est revenu à la charge en disant que sa décision était irrévocable, parce qu'on lui avait dit des choses très graves sur lui. J'ai alors envisagé de le mettre à la Zone franche industrielle pour ne pas avoir l'air de le sanctionner mais plutôt de le muter. On était en 1976 et j'avais moi-même présidé la cérémonie d'inauguration de la zone qui, au départ, devait être une zone franche commerciale qui aurait servi de point d'éclatement pour l'approvisionnement des pays de l'Afrique de l'ouest en produits manufacturés provenant des pays industrialisés. Cette idée n'ayant pas été retenue, nous avons finalement opté pour une zone franche industrielle. Je reçois donc ensuite Famara dans mon bureau car, comme à mon habitude, quand le Président Senghor prenait une décision qui

pouvait être difficile pour les gens, jamais je ne disais que cela venait de lui, je l'assumais moi-même. J'ai donc dit à Famara que puisque Cheikh Hamidou Kane avait rejoint le gouvernement, j'avais besoin de lui à la Zone franche industrielle.

Sa première réaction a été de dire : « *Ah bon ! C'est encore le rouleau compresseur contre les cadres casamançais* ». Finalement, Famara a quitté mon bureau en étant convaincu de l'importance du poste que je lui proposais ; quelques jours après cependant, je reçus en audience tous les députés casamançais qui me firent part de leur inquiétude par rapport aux sanctions que subissaient leurs cadres.

« *Mais de quelle sanction parlez-vous ?* » leur demandais – je ?

« *De celle qui frappe Famara qui était à la BNDS d'où vous l'enlevez pour le mettre à la zone franche industrielle* » me dirent –ils. Je leur explique alors l'importance de la Zone franche industrielle, en essayant de leur montrer qu'y emmener Famara était plutôt une marque de confiance. C'est après seulement qu'ils revinrent à de meilleurs sentiments.

C'est dire donc qu'en 1976 déjà, Il y avait un certain état d'esprit qui se développait concernant la Casamance.

En 1982, dans mon message de nouvel an, j'ai lancé au peuple sénégalais un appel pour un sursaut national. Pour réaliser nos ambitions pour le Sénégal qui était, il faut le reconnaître, à la croisée des chemins, il fallait d'abord travailler à l'avènement d'un nouveau type de Sénégalais plus exigeant vis-à-vis de lui-même et n'attendant pas tout de l'Etat. Il est évident que lorsqu'on souhaite œuvrer pour le progrès et la prospérité, l'on doit accepter d'en payer le lourd tribut de peines, de privations et de sacrifices. Il fallait créer les conditions d'une mobilisation de la solidarité nationale, une solidarité large, active, au dessus des clivages absurdes et artificiels qui n'ont fait que porter préjudice à l'intérêt national. En un mot, le sursaut national était un appel à la cohésion autour de l'essentiel.

C'est au cours de cette année 1982 qu'on a commencé à parler de désenghorisation.

En fait pendant les derniers mois de la présidence de Léopold Sédar Senghor, il y a eu un débat concernant la direction du Parti. Certaines personnes considéraient que le Président Senghor pouvait ne plus être à la tête de l'Etat, mais devait continuer à diriger le parti ; pour d'autres, il pouvait toujours rester au parti pour accompagner Abdou, mais sans en avoir la direction. Moi, mon opinion était qu'il me laisse les deux postes, alors que le Président Senghor était plus proche de la deuxième option, à savoir : me laisser la présidence de la République, et le Secrétariat Général du Parti mais être au bureau politique à mes côtés comme il dit, attendre à chaque fois que je conclue pour intervenir et me soutenir.

Personnellement, je trouvais que c'était inconfortable, puisque même si son intention était généreuse, de l'extérieur, cela ressemblait un peu à une mise en tutelle. Pour moi même cela avait un effet inhibiteur, car, j'avais l'impression que j'étais toujours avec un homme qui me protégeait mais en même temps me chaperonnait ; or, dans cette fonction, on a besoin d'avoir toute sa liberté car du point de vue de l'image de soi, c'était essentiel. Je m'en suis donc ouvert aux responsables du parti et ils ont tous partagé mon point de vue. La conclusion à laquelle nos discussions ont abouti, c'est de le nommer Président d'honneur du Parti.

Quand donc après sa démission, il a voulu partir en France, je lui ai dit que j'allais l'accompagner à l'aéroport et que j'avais décidé de lui prêter l'avion. Il m'a dit clairement que je n'aurais pas dû le faire, puis que cela amoindrirait mon autorité. « *En tout cas, me dit-il, pour l'avion, il faut que ce soit la dernière fois, si non, tu vas être attaqué* ». Je me souviens d'ailleurs que dans les jours qui ont suivi, on a écrit dans le journal « And Sopi » de Mamadou Dia, Samba Dioullé Thiam et Magatte Thiam: « Pourquoi lui a-t-il prêté notre avion ? » J'ai donc voulu respecter ce qu'il m'avait dit et je lui donnais des billets chaque fois qu'il voyageait, selon les règles de statut de Président de la République.

A son retour de France, des gens proches de lui (une délégation des sages du Parti) ont demandé à le voir pour lui dire qu'il ne pouvait pas continuer à siéger dans les instances du Parti parce que cela allait me gêner. Il a alors accepté quand bien même il fut fâché contre eux. Après tout, comme on dit chez nous « *«Ken doudiokhé bopp Rothi Lamigne³⁰»*... En réalité, j'ai compris qu'après sa démission de la présidence de la République, Senghor avait voulu continuer à siéger au Bureau politique du parti pour m'appuyer disait-il. Ses proches compagnons à qui j'avais parlé sont allés le convaincre, mais il leur en a voulu. Voyant cela, les gens ont commencé à parler de désenghorisation. Ainsi, quand je n'ai pas mis à sa disposition l'avion présidentiel, suivant en cela ses recommandations, certains en ont fait leurs choux gras, criant sur tous les toits que je n'étais pas reconnaissant après tout ce que Senghor avait fait pour moi.

Si j'ai fait demander au Président Senghor au moment où il me cédait la Présidence, de quitter également les fonctions de Secrétaire général du Parti, je crois que j'avais été bien inspiré. L'exemple camerounais allait quelques années plus tard, me conforter dans mon opinion. Le Président Ahidjo suivait ce que Senghor faisait et il a fait exactement comme lui. Or Senghor s'est retiré de tout, de la Direction du parti et de la Direction de l'Etat. Mais Senghor était un homme nuancé. Ahidjo, quant à lui, a laissé l'Etat à Biya mais il est resté au

Quand on a donné la tête, on ne retire pas la langue.

parti et c'était d'autant plus grave que le parti était un parti unique, encore qu'au Sénégal on était dans un régime de pluralisme. D'après mes informations Ahidjo voulait affirmer la suprématie du parti sur l'Etat. Donc Paul Biya gouvernait mais quand il y avait une cérémonie Biya devait y aller avant Ahidjo et sur le plan protocolaire c'est lui qui arrivait après Biya et ce dernier devait l'accueillir. Cela n'est pas possible. On sait comment ça s'est terminé, par une condamnation, à mort. Je crois même qu'Ahidjo a perdu les avantages d'ancien président qu'il avait. Biya était dur, mais c'était lui le Président. Jusqu'à présent je pense que les cicatrices sont là.

Ahidjo s'est exilé au Sénégal et il me téléphonait tous les jours, il voulait tous les jours venir me voir pour me parler des affaires de Biya. Cela finit par m'agacer car il me fallait travailler. Finalement Ahidjo est mort et enterré à Dakar

Mes relations avec le Président Senghor furent autres.

Je pense avoir fait pour lui, tout ce que je devais faire. J'ai même anticipé sur l'application du statut d'ancien Président, parce que même s'il avait été préparé de son temps, c'est après son départ que j'ai fait voter le texte. Par la suite, je me suis comporté comme il m'avait conseillé de faire : ne pas trop parler de lui, parce que les gens aurait alors dit qu'il y avait rien de changé et que Senghor avait mis quelqu'un qui se contente seulement d'être dans le fauteuil, mais qu'en fait, c'est lui qui décide de tout. Malheureusement, des personnes mal intentionnées l'ont manipulé en lui disant : « *Abdou ne parle pas assez de toi, il ne te rend pas assez hommage avec tout ce que tu as fait pour lui* ». Il s'y ajoute également qu'il y a eu des problèmes où des gens de sa famille étaient impliqués ou en tout cas concernés. Maître Lat Senghor, par exemple, a subitement quitté le Sénégal parce qu'il paraît qu'on lui aurait dit que j'allais l'arrêter et ce sont ses proches qui le lui auraient dit, certainement pour reprendre l'Etude. Ces derniers lui ont fait savoir que le Président Senghor leur avait affirmé qu'Abdou Diouf allait le faire arrêter. Je dirai même que c'est son fils Daniel, accompagné de Francis le fils de Senghor qui sont allés lui dire qu'il fallait rapidement qu'il passe par la Gambie, habillé en femme, parce que Abdou allait le faire arrêter d'un moment à l'autre et c'est comme ça qu'il est parti. Je n'ai jamais dit que Lat Senghor devait quitter son Etude, mais son fils le faisait pour pouvoir en hériter.

Il y a eu un autre événement qui concernait la loi sur l'enrichissement illicite que j'avais fait voter. Un électricien du Théâtre Daniel Sorano nommé Gassama a été arrêté dans ce cadre et a parlé de Sonar Senghor. Sonar a donc été interrogé et les gens ont dit : « *vous voyez il s'en prend à la famille de Senghor, après Lat, c'est Sonar* ». Après il y a eu un remaniement ministériel Adrien Senghor a quitté le gouvernement pour des raisons qui n'avaient rien à voir

avec l'histoire de Senghor et de Mme Senghor à qui j'étais resté vraiment fidèle. Le Président Senghor enregistrerait cependant ces faits et les acceptait mal.

Voilà donc les problèmes qui ont fait qu'ensuite, il y a eu une distanciation Senghor.- Abdou Diouf. Quelques fois, j'allais lui rendre visite aux *dents de la mer* comme on dit, mais je trouvais que l'accueil n'était plus ce que je voulais. N'importe quel fonctionnaire qui perdait son poste ou qu'on relevait et que peut être même le président Senghor aurait relevé s'il était resté au pouvoir, disait qu'il l'avait été parce que considéré comme senghoriste ; C'est cela qui a créé un climat de désenghorisation.

A entendre parler les gens, on aurait pensé que, le président Senghor, souverainement élu par le peuple et qui, après avoir fait modifier la constitution, a laissé le pouvoir, était parti de ce pays par un coup d'état. Or, moi, je suis non seulement son successeur et héritier, mais je me considère aussi comme son fils spirituel.

Je peux dire qu'à l'époque, il avait tous les atouts et la valeur nécessaires pour accéder à l'Académie française, mais cela ne m'a pas empêché, de connivence avec l'ambassadeur de France à Dakar, d'arrêter l'idée de pousser à sa candidature.

Donc ce problème de désenghorisation était vraiment un faux problème créé par des gens déçus, amers ou frustrés, des gens qui espéraient des choses qu'ils n'ont pas obtenues. Les gens ont raconté n'importe quoi et finalement, ils ont réussi à créer une distanciation entre nous. Cependant, moi j'ai toujours continué à lui rendre hommage et plusieurs fois, des gens sont revenus de France en me disant : « Ah ! Monsieur le Président, il n'est pas bien à votre égard, il m'a dit des choses qui n'étaient pas gentilles ». Je leur répondais invariablement que j'aurais toujours respect et vénération pour lui, parce que je savais ce que je lui devais, ce que le pays lui devait et que je lui resterais toujours fidèle. Je lui serai donc toujours reconnaissant non seulement pour ce qu'il a fait pour moi, mais aussi pour le Sénégal, l'Afrique et le monde.

Lorsque à l'occasion d'un voyage que j'avais effectué à l'époque en Tunisie, un journaliste m'a interpellé sur la question, je lui ai répondu qu'il n'y avait au Sénégal ni désenghorisation, ni dioufisation, qu'il n'y avait que la construction du pays.

Le Président Senghor m'a reproché d'avoir organisé les Etats généraux de l'éducation, alors que j'avais annoncé cela dans mon message à la nation du 1^{er} janvier et il m'avait téléphoné pour me féliciter. Je lui ai alors dit qu'il me fallait décriper la situation puisque comme il me l'avait appris, quand un problème est difficile, il faut le dépasser et pour cela, il fallait mettre tout le monde autour d'une même table.

Il me dira après : « *Tu sais Abdou, je veux bien que tu désenghorises pour dioufiser mais je ne veux pas que tu Désenghorises pour communiser* ». Il disait cela parce que parmi les rapporteurs qu'on avait nommés, il y avait Sémou Pathé Gueye du PIT qui est apparu à la télévision pour lire un rapport et il n'a pas pu supporter ça.

La vérité est que je n'ai pas le tempérament de Senghor. Je n'ai pas suivi le même cursus que lui. Il est d'une certaine formation, moi je suis d'une autre. Il est normal que j'exerce mes fonctions de façon différente par rapport à la façon dont il gouvernait.

De toute façon, je pense que le peuple avait besoin de changement en 1981 et même si je n'avais rien changé, les gens auraient trouvé à redire.

Je peux prendre l'exemple très simple des menus à la présidence. Un jour, j'ai reçu un Chef d'Etat et on a servi du Thiébou Djene³¹, du mafé et d'autres plats sénégalais. Je me suis dit que je devais le faire d'autant plus qu'un jour, j'étais Premier Ministre à l'époque, le Président Houphouët et Madame ont mangé au Palais, et ont fait cette réflexion devant moi : « *quand vous venez chez nous, nous vous servons nos plats nationaux ; comment ça se fait qu'on est au Sénégal et qu'on ne mange jamais votre fameux Thiébou Djene , votre Yassa ou Mafé* » ?

On a donc servi ces plats et le reporter, je crois que c'était Abdoulaye Nar Samb ou peut-être quelqu'un d'autre a dit «il était grand temps qu'on puisse enfin manger du « Maafe » (riz à la sauce arachide) au Palais³²». Je ne peux pas tout contrôler mais quand je l'ai su, j'ai sanctionné celui qui l'a dit. Une autre fois, je devais présider une cérémonie de courses de chevaux, et en allant à la cérémonie, j'écoute à la radio Abdoulaye Nar Samb qui dit : «Le Président aura certainement un léger retard, puis qu'il fera sa prière de cinq heures avant de venir.³³». Je ne pouvais rien y faire puisque c'était déjà dit, mais immédiatement quand je suis arrivé, je lui ai dit ma façon de penser et j'ai demandé sa mise à pied.

Le Président Senghor m'a mis entre les mains de personnes qui devaient me soutenir et dont je devais recueillir les opinions. Le climat de confiance qui s'était par exemple établi entre les chefs religieux et moi-même, a fait que dès le début de l'exercice de mes charges de président, Seriñ Abdou Ahad Mbacké m'a dit : «« A notre humble avis, vous devriez porter le boubou traditionnel lors des cérémonies »³⁴»

Je n'étais pas contre l'avis mais j'ai fait la part des choses. Je me suis dit que pour le défilé du 04 avril, le costume était quand même plus pratique, mais je pouvais porter la tenue traditionnelle pour la réception et ceci dans le souci de m'identifier au peuple.

³¹ Riz au poisson (un plat très prisé des sénégalais)

³² way way namoon na ñu lek maafé

³³ Président xam na dina tardé tuti ndax dafay juli takusan

³⁴ budoon sunu sago dey soy defati cérémonie nga sol mbube

J'ai donc fonctionné comme il me l'avait suggéré, mais en y apportant ma propre touche puis qu'en dépit de notre proximité, chacun de nous avait été malgré tout, éduqués d'une certaine façon.

Il y'avait aussi, il faut le souligner des gens qui étaient opposés viscéralement à Senghor et qui, quand je suis venu au Pouvoir, ont décidé de venir me soutenir.

La position idiote aurait été de les rejeter parce qu'hier ils n'étaient pas avec Senghor. Je devais les accueillir si je voulais être dans la position du rassembleur.

Sur le plan de la politique extérieure, le président Senghor pensait qu'en Angola, il fallait soutenir Savimbi, mais je trouvais inconcevable que le Sénégal continue à ignorer ce pays.

J'ai pensé qu'il fallait avoir des relations diplomatiques normales avec l'Angola et j'ai fait la paix avec ce pays.

Pour le Sahara occidental, je suis resté fidèle à la ligne du Sénégal, je n'ai pas reconnu la soit disant République Arabe Sahraoui Démocratique, mais j'ai quand même amélioré mes relations avec l'Algérie. Là aussi, je trouvais que c'était nécessaire, mais on a tout de suite dit que j'avais changé de position. Moi je trouve plutôt que c'est reconnaître la RASD qui aurait été « changer de position ».

Donc, la politique que j'ai menée était en droite ligne avec celle du président Senghor. Il n'y a jamais eu de desenghorisation et je suis toujours resté fidèle à Senghor et à ses idées.

Dans son dernier message à la nation il a dit : « *je vais démissionner, Abdou va me remplacer parce que le pays a besoin d'une politique neuve et il est en mesure de faire une politique neuve* » ; comme en écho, j'ai moi aussi dans mon discours, dit que « *j'assurerai la continuité, tout en conduisant les changements nécessaires, des changements adaptés aux défis des années 80* ».

Il y a eu peut-être un élément pernicieux qui a pu jouer sur l'imagination des gens en ce qui concerne la fameuse desenghorisation dont on a tant parlé. Il se trouve que lors du premier remaniement ministériel, pour maintenir l'équilibre, deux ministres ont dû partir. Comme par hasard, c'étaient deux femmes catholiques et les gens ont monté cela en épingle, allant même jusqu'à dire que ma femme s'était convertie à l'islam, alors qu'Elisabeth est au moins aussi fervente chrétienne catholique que le président Senghor et Madame. Quand on s'est marié d'ailleurs, aux gens qui voulaient savoir quand est ce qu'elle allait se convertir, je répondais toujours : « *jamais ; même si elle voulait le faire je le lui aurais interdit parce que je respecte la conscience de chacun et je sais que si elle l'avait fait, cela aurait été seulement pour me faire plaisir, mais non pas par conviction* ». Même mon propre père lui avait d'ailleurs demandé de rester dans sa religion.

Dans mes relations avec le Président Senghor après son départ de la Présidence de la République, je pense que j'ai été aussi victime collatérale de fautes commises par d'autres.

Je peux citer en exemple l'attitude à la limite désobligeante de Jean Collin en son endroit, quand il s'est agi une fois de changer le personnel de sécurité mis à sa disposition à Versons.

Il s'est trouvé par la suite que le Président Senghor était confronté à certaines difficultés mais je n'étais pas au courant et comme il ne me téléphonait pas directement car il appelait plutôt Jean Collin pour ces questions d'intendance, j'ai tardé à être au courant. En principe, en effet, une équipe de garde était mise à sa disposition et cette équipe devait être remplacée de manière tournante. Or il est arrivé qu'une équipe ayant fini sa mission rentre au Sénégal et l'équipe qui devait la remplacer a tardé à être mise en place. A cette occasion, le Président Senghor, au lieu de m'appeler, a appelé Jean Collin, sans succès, Madame Senghor a essayé mais Jean Collin n'a pas répondu et ne les a pas rappelés, chose inacceptable. C'est après avoir quitté le pouvoir un jour, j'ai vu quelqu'un qui était à Verson et qui m'a raconté ce qui s'est passé, je dis, ce jour-là « je comprends pourquoi le Président Senghor voulait sans me dire toute la vérité que je me débarrasse de Jean Collin. »

Dès que j'accédais donc à la magistrature suprême, comme je l'ai dit, je lançais au peuple sénégalais un appel pour un sursaut national. Je décidais aussi sur le plan politique, l'adoption du pluralisme intégral permettant ainsi à Cheikh Anta Diop d'avoir son parti et à tous ces groupes Marxiste-léninistes qui étaient dans la clandestinité, de venir au grand jour, là où le contrôle était plus facile. En fait cela rendait le jeu plus clair, parce qu'à chaque fois lors d'élection, il y avait des abstentions, tous ces partis disaient : « *vous voyez, le PS est minoritaire, la preuve, tous ceux qui se sont abstenus, auraient voté pour nous* » ; c'est pour cela que j'avais utilisé la fameuse expression « « Les jeux sont ouverts, à chacun sa chance »³⁵ ».

Pour Cheikh Anta, je peux dire que nous avons des relations fraternelles. J'étais toujours Premier Ministre quand à Cinquante cinq ans il devait aller à la retraite puisqu'il était à l'IFAN où, à l'époque, il y avait le régime normal des fonctionnaires,. Pour le Président Senghor, Cheikh Anta devait partir normalement à la retraite ; Assane Seck et moi, nous nous sommes agrippés à lui pour obtenir qu'il lui donne une prolongation. Comme avant la fin de la prolongation je suis devenu Président, j'ai signé un décret le nommant Professeur associé, ensuite il a été confirmé comme Professeur Titulaire.

³⁵ *Jaaka Jan gi kou mou neekh nodd*

Au moment des élections de 1983, il n'a pas été candidat à la Présidentielle, mais a présenté une liste pour les législatives et les gens ont interprété cela comme un soutien. Je dois dire que même dans certaines zones, il y a des gens de son parti qui ont demandé à des militants du PS de voter pour eux, parce que disaient-ils : *« si le RND n'a pas présenté son candidat à la Présidentielle, c'est pour aider le candidat du PS, donc le Parti Socialiste devait leur renvoyer l'ascenseur pour les législatives. »*

Malheureusement, malgré la proportionnelle nationale, le RND n'a eu qu'un seul siège. Ça a fait un choc à Cheikh Anta et il a refusé de siéger à l'Assemblée Nationale. C'est Babacar Niang qui était le n°2 du Parti qui a pris la place. Je crois que Cheikh Anta a eu honte. Il a pensé qu'on avait fait de la magouille, alors que, si on devait le faire, cela aurait été en sa faveur, lui qui ne s'était pas présenté contre moi. Mais je ne l'ai plus revu après février 1983, quand après avoir terminé le mandat du Président Senghor, j'entamais un nouveau bail avec le peuple sénégalais.

CHAPITRE 8
DE 1983 AU DEPART DE JEAN COLLIN

L'année 1983 fut essentiellement électorale. Le 27 février, eurent lieu les élections présidentielle et législatives.

Les électeurs sénégalais me firent confiance avec 83,45% des suffrages. Sous ma conduite, et pour la première fois, le Parti socialiste remporta les élections législatives, avec 111 sièges sur 120.

La proclamation des résultats fut hélas suivie par des contestations des partis de l'opposition qui crièrent à la fraude.

Cependant, les résultats de l'élection furent validés par la Cour Suprême, par arrêt rendu le 5 mars 1983, après rejet de la requête en demande d'annulation du scrutin par Majhmout Diop. Me voilà donc parti pour un nouveau bail de cinq ans avec les Sénégalais.

La Constitution de l'époque m'imposait de nommer un Premier Ministre. Pourtant, au lendemain de ces élections, Jean Collin et Moustapha Niasse me dirent : « *M le Président, le peuple vous a élu, il vous a même plébiscité ; d'après tous nos renseignements, il attend de vous que vous gouverniez directement. Senghor avait créé le régime présidentiel déconcentré pour préparer sa succession, mais vous, vous êtes au début de votre présidence, par conséquent, vous n'avez pas besoin de Premier Ministre, il faut que vous soyez en même temps Chef de l'Etat et Chef de Gouvernement* ».

Les deux hommes se rencontrèrent sur la question, et Jean Collin me rendit compte après des résultats de leur discussion.

Leur proposition consistait à nommer Moustapha Niasse Premier Ministre, et de lui confier en même temps le portefeuille des Affaires Etrangères. Je lui donnerai comme mission de faire voter à l'Assemblée nationale une loi constitutionnelle supprimant le poste de Premier Ministre. Niasse, à partir de ce moment resterait le Premier des Ministres, avec le titre de Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères.

A l'époque, je pensais que, compte tenu de la complexité des problèmes dans le monde, il était bon qu'un Président ait un Premier Ministre. Cependant, je me suis dit que, puisque politiquement mes deux collaborateurs estimaient que telle était l'attente du peuple, il fallait que je suive leur suggestion.

Conformément au schéma proposé, Amadou Cissé Dia devait donc être nommé Président Honoraire de l'Assemblée nationale, en référence au modus operandi d'avant indépendance entre Senghor et Ibrahima Seydou Ndaw, quand ce dernier, en désaccord avec le premier, est devenu Président Honoraire de l'Assemblée territoriale. Habib Thiam se retrouverait donc à l'Assemblée nationale pour en devenir le Président.

Moustapha Niasse m'a rapporté que lorsqu'il alla voir Habib Thiam pour l'informer de ce que je comptais faire, ce dernier lui marqua son désaccord. Aux dires de Moustapha Niasse, Habib Thiam assimilait ma démarche à du césarisme démocratique.

Néanmoins, Habib Thiam rejoignit l'Assemblée Nationale, dont il devint le Président. Suite à la réforme constitutionnelle, le poste de Premier Ministre fut supprimé. Moustapha Niasse devint alors Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et moi, je pris directement en main le Gouvernement, ce que je n'avais pas fait pendant les deux années précédentes.

Les conséquences dramatiques de ce montage ne tardèrent pas à se manifester, avec une réaction négative d'Habib Thiam. Lorsque mes ministres se rendaient à l'Assemblée nationale, ils avaient l'impression d'avoir en face d'eux quelqu'un qui boudait, et qui se comportait de façon pas du tout amène à leur endroit.

Ce comportement finit par provoquer une fronde au sein de l'Assemblée nationale. Un député de Mbacké, Amadou Ka, prit l'initiative de faire circuler une pétition proposant que le mandat du Président de l'Assemblée nationale qui était jusque là de cinq ans, soit réduit à un an.

Cette fronde des députés fut interprétée diversement.

Pour certains, c'est Jean Collin qui voulait liquider Habib Thiam, et aurait monté cette machination. Pour d'autres, Moustapha Niasse ne m'aurait pas rapporté exactement les propos d'Habib Thiam. Enfin d'autres personnes disaient que c'est Abdou Ahad Mbacké qui, ayant entendu dire qu'Habib Thiam créait des problèmes à son fils Abdou Diouf, aurait demandé sa destitution.

Dans tous les cas, le meneur de la fronde, Amadou Ka, était député de Mbacké, proche d'Abdou Ahad.

Lorsqu'Habib Thiam fut informé de l'affaire, il vint me demander de faire arrêter cela. Je ne pouvais accéder à sa demande, puisque, comme je le lui ai signifié d'ailleurs, en tant que démocrate, je ne pouvais demander qu'on mette sous le boisseau une pétition signée par la majorité des députés de l'Assemblée nationale.

J'avoue que les initiateurs de la fronde ont été très adroits. En effet, ils réussirent à agir de manière souterraine, ce qui fait que je n'ai à aucun moment été informé. Aussi mis devant le

fait accompli, je ne pouvais rien faire, au risque d'apparaître comme un Président qui ne respecte pas la démocratie.

Habib Thiam quitta donc la présidence de l'Assemblée nationale, et fut remplacé par Daouda Sow. Cependant, il resta militant du Parti, refusant de prendre des responsabilités au plan local. Je le mis alors à la présidence du Conseil d'Administration de la BICIS.

En 1983, la recherche d'une solution à un problème me fit rencontrer un homme, Iba Der Thiam, avec qui je fis un compagnonnage assez particulier. L'homme ne m'était pas inconnu. Il était syndicaliste, et je me souviens l'avoir reçu pendant que j'étais Secrétaire général de la Présidence de la République. Je sais aussi qu'instituteur de formation, il fit par la suite des études qui le menèrent à l'Université.

Je n'ai pas toujours gardé de bons souvenirs de lui. La première fois qu'il m'a véritablement choqué, c'est lorsqu'il était Directeur de l'Université des Mutants. A l'époque, le Président Senghor avait demandé à l'Unesco de mettre à sa disposition un expert qui devait percevoir un salaire de fonctionnaire international.

Iba Der réagit maladroitement, en disant ne pouvoir supporter que quelqu'un placé sous ses ordres, ait un salaire supérieur au sien. Je trouvais cette attitude incongrue. C'est comme si le Recteur de l'Université de Dakar, ou moi-même Secrétaire Général de la Présidence, dénoncions la présence dans nos institutions respectives des professeurs et autres conseillers juridiques qui servaient dans le cadre de l'Assistance technique, sous le prétexte qu'ils étaient mieux payés que nous. En tout cas, Iba Der finit par avoir gain de cause, puisque Stanislas Adotevi, l'expert de l'Unesco, partit.

Pourtant malgré tout en 1983, je le choisis pour pourvoir le poste de ministre de l'Education nationale. Kader Fall titulaire du portefeuille, était un peu malade, et commençait à donner des signes de fatigue. Je pensai alors le décharger de la gestion de ce département ministériel, pour lui donner un poste certes important, mais moins lourd. Je pensai au ministère de la Culture. Je nommai ainsi Iba Der Thiam ministre de l'Education nationale, et Ibrahima Fall ministre de l'Enseignement supérieur. Après le départ de Moustapha Niassé en 1984, Ibrahima Fall prit en main les Affaires Etrangères, et Iba der Thiam hérita de l'Education nationale dans son intégralité. Bien entendu, j'aurai à y revenir, il adopta une démarche populiste dans la gestion des problèmes de l'éducation. Je me souviens encore des nombreux communiqués relatifs au nombre de frigidaires, de mobylettes, et j'en passe, mis à la disposition des écoles.

En dehors des problèmes internes, le calendrier international m'occupa pendant le reste de l'année 1983.

Au mois de juillet, se tint à Dakar le 5^e sommet de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie (OMVG). Ce sommet qui se tenait à un moment où l'organisation, présidée par le Chef de l'Etat guinéen, Ahmed Sékou Touré, présent à Dakar, fut marquée par l'admission de la Guinée Bissau comme 4^{ème} pays membre, à côté de la Gambie, de la République de Guinée et du Sénégal.

La présence de Sékou Touré à Dakar, et surtout aux côtés du Sénégal dans une organisation comme l'OMVG ne pouvait faire oublier les premiers avatars que nous eûmes avec notre voisin guinéen, dans les premières années de l'indépendance.

A son décès, j'ai dit en Conseil des Ministres, « il y a beaucoup d'ombre sur cet homme, mais il y a aussi de la lumière ». L'évocation du nom de Sékou Touré me rappelle toujours des souvenirs douloureux. Il en est de l'exécution de Diallo Telly et d'un certain Baldé, que j'ai connus personnellement.

Diallo Telly était Secrétaire général de l'OUA au moment où j'étais Premier Ministre. Je le connaissais bien, car il était au Cabinet du Haut Commissaire. Lorsqu'il a fini son mandat, il vint me voir pour me dire « *mon frère, je vais rentrer en Guinée, je ne peux pas avoir de problème au pays. D'ailleurs, je me suis entendu avec mon frère* ». A ma réaction pleine d'inquiétude, il répondit « *non, non, il m'a convaincu, il m'a dit que vraiment il a besoin de moi ; nous nous entendons très bien, non, non rassure-toi, il n'y a pas de problème* ». Je lui dis « Telly ne fais pas cette erreur là, je t'en prie ». Il me répondit à nouveau « *nous nous sommes entendus, il est sincère* ». Je lui ai alors dit ok, vas y. On connaît la suite.

Quant à Baldé, lorsque j'étais responsable de l'OERS, il faisait partie des Secréaires Généraux Adjointes de l'organisation ; il était très jeune. Le Secrétaire général de l'époque était le frère de Moctar Ould DADDAH, qui était récemment candidat à la présidence de la République mauritanienne. Il y avait quatre adjoints, les deux autres étant un Malien je crois, et Massamba Codou DIOUF. Sékou TOURE demanda un jour à Baldé de venir le voir en Guinée. Il est parti et a été exécuté. C'est dire que Sékou Touré était comme un aimant. Il attirait les gens et ensuite s'en débarrassait.

Au mois d'août, je me rendis aux Etats-Unis, sur invitation du Président Ronald Reagan. C'était à une période où ce pays me poussait à prendre la présidence de l'OUA, pour éviter que Kadhafi ne prenne en main l'organisation continentale, après le mandat de Daniel Arap Moï, Président du Kenya.

-Durant cette visite, l'Université de Georgetown me fit l'honneur de m'offrir le titre de

Mise en forme : Puces et numéros

Docteur Honoris Causa. D'autres Universités américaines en firent de même par la suite

Au début du mois d'octobre, je participais à Vittel en France, au 10^{ème} sommet France-Afrique. Ce fut mon premier Sommet en tant que chef d'Etat. Les participants axèrent leurs discussions essentiellement sur trois points : le respect de l'intégrité territoriale du Tchad, le désir de la conférence de voir le groupe de contact occidental sur la Namibie avancer dans ses initiatives pour favoriser l'indépendance de ce pays, et la cessation des incursions de l'armée sud-africaine dans les territoires des Etats voisins. Le dossier du Sahara occidental, et le respect des résolutions de l'OUA qui allaient dans le sens d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui firent aussi partie des préoccupations des participants au Sommet.

Sur ce dernier point, on se souvient que le Maroc s'était engagé devant la conférence, par la voix du Prince héritier Sidi Mohamed représentant son père le Roi Hassan II, à tenir compte des résultats d'un référendum au Sahara occidental.

De Vittel, je partais en visite officielle au Canada où j'ai été reçu par le Premier Ministre l'honorable Pierre Elliott Trudeau, et en Algérie où j'ai été l'hôte du Président Chadli Bendjedid.

A la fin du mois d'octobre, l'actualité internationale fut marquée par le double attentat de Beyrouth où des soldats américains et français perdirent la vie. Cet attentat s'était produit une semaine avant la réunion du congrès libanais de réconciliation nationale qui devait se tenir à Genève en Suisse.

Sur le plan interne, à deux jours de la célébration du 24^{ème} anniversaire de l'indépendance, j'ai présidé la cérémonie d'inauguration du complexe industriel des Industries chimiques du Sénégal (ICS), le plus grand investissement réalisé en une fois depuis que le pays a accédé à la souveraineté internationale.

La cérémonie s'était déroulée en présence de nos partenaires bilatéraux dans cet ambitieux projet, la Tunisie, la Cote d'Ivoire, le Cameroun, le Nigeria, l'Inde et la France. Les partenaires multilatéraux représentés par la Banque Mondiale, la Société financière internationale, la Banque européenne d'Investissement, la Caisse centrale de Coopération économique et le Fonds européen de Développement, étaient aussi de la partie.

L'année 1984 débuta par une actualité politique fournie.

En dépit de lourdes dissensions internes qui opposèrent des militants en Casamance, lors des renouvellements des instances locales, le Parti socialiste remporta les élections municipales et rurales.

Cependant, à partir de cette même année, je dus faire face à beaucoup de turbulences au sein du parti. Durant cette période Jean Collin, Secrétaire national chargé des conflits, m'apporta une grande aide dans la difficile gestion des affaires.

Je peux citer là l'exemple de cet incident qui secoua le Bureau politique, et qui prit rapidement les allures d'une affaire d'Etat.

Nous étions ce jour là en réunion de Bureau politique, à l'Assemblée nationale. Moustapha Niasse, Secrétaire politique était assis à ma droite, avec Djibo Kâ Secrétaire à la Jeunesse à ses côtés. Il y avait aussi le Secrétaire permanent du parti, et quatre autres personnes dont moi-même. C'est à ce moment, et contre toute attente, que l'inattendu se produisit.

En effet, je vis tout d'un coup Moustapha Niasse se lever, pour asséner des coups de poing à Djibo Kâ. Les gens étaient restés là, médusés. Je demandai alors à Famara Ibrahima Sagna, je crois, de mettre Djibo Kâ à l'écart, et la réunion put se poursuivre.

Avant que les camarades ne quittèrent la salle à la fin de la réunion, faisant montre d'une très grande naïveté, je demandai aux uns et aux autres de ne rien laisser filtrer de ce qui venait de se produire. Cette histoire devait rester entre nous. On ne manqua pas alors de me répondre que cela relevait de l'impossible. A coup sûr, des personnes relaieraient l'information. Bien entendu, je cherchai à comprendre les causes véritables de cet esclandre.

Sur le vif, je ne pouvais que juger à partir des apparences. J'ai bien vu Moustapha Niasse donner des coups de poing, sans pouvoir expliquer ce geste qui ne pouvait être gratuit. J'étais sûr que Djibo Kâ a dû, par des propos désobligeants, faire sortir ce dernier de ses gonds. Le seul reproche que je pouvais faire à Moustapha Niasse, c'est de ne pas avoir su se maîtriser.

Au lendemain de cet événement, Niasse se rendit en mission à New York, laissant derrière lui un tollé, puisque la rue s'était saisie de l'évènement. Le bruit fut tel, que je me résolus à le rappeler d'urgence. Reçu au Palais, je lui notifiai la sanction qui était devenue inéluctable, vu la tournure prise par l'affaire, devenue publique.

A l'annonce de la sanction qui le poussait hors du Gouvernement, Niasse me répondit : « *je comprends votre décision, et je l'approuve* ». Pour donner sans doute du poids à sa réponse, il répéta ses propos une deuxième fois.

Comme au premier jour de l'incident, je continuai de m'interroger sur les raisons qui ont poussé Niasse à commettre cet acte, sans trouver la bonne réponse. Les supputations qui allaient bon train n'étaient pas de nature à faciliter les choses. Pour ma part, connaissant

l'amour que Niasse voue à sa mère, je me suis dit que Djibo Kâ a dû le toucher de ce côté, en l'insultant de mère, ou en le traitant de casté. Ce sont des suppositions, puisque interpellé, Djibo Kâ, jouant à la victime, m'a toujours répondu n'avoir rien compris au geste de Niasse, qui l'a agressé à coups de poing.

Je n'ai personnellement jamais cru à une telle version. Plus tard, j'eus un début d'explication à cette affaire. C'est lors du décès de Jean Collin. J'y reviendrai plus tard.

Après son départ du Gouvernement, Niasse est venu me voir, pour que je l'aide dans son projet de se lancer dans les affaires, comme opérateur économique. Je saisis alors par correspondance un certain nombre de Chefs d'Etat africains. A la réception de ces lettres, ces derniers ne manquèrent d'ailleurs pas de me joindre au téléphone, pour me demander *si j'avais vraiment l'intention d'aider Niasse, ou si la lettre que je leur ai envoyée était de pure formalité diplomatique*. Je leur signifiai à tous la sincérité de ma lettre, et leur confirmai ma volonté d'apporter à Niasse une véritable aide. Et cette aide lui fut apportée.

J'ai encore en souvenir les débuts de Niasse en affaire, et ses premiers succès. Une fois, il y avait un quota de pétrole au Nigéria. Lorsque les douaniers dirent que c'était pour l'Etat du Sénégal, je donnai des instructions pour que Niasse prenne ce quota, comme il avait l'habitude de le faire. Avec le recul, je n'ai aucun regret d'avoir appuyé l'ascension de Niasse comme opérateur économique. Après tout, je ne faisais de façon inconsciente que rendre la monnaie à un homme qui à un moment donné, m'a beaucoup aidé tant dans la gestion du Gouvernement quand j'étais Premier ministre, que dans la construction de mes rapports sociaux. Je rappelle aussi que la réforme constitutionnelle de 1983 m'a été inspirée par Niasse, et Jean Collin.

Cette crise opposant deux de mes ministres dont celui des Affaires Etrangères, ne perturba guère le déroulement de mon agenda diplomatique.

Je me rendis ainsi en visite d'Etat en Chine, pays avec lequel nous entretenons de bonnes relations de coopération. A l'occasion de cette visite, le Gouvernement chinois nous accorda beaucoup de crédits, notamment dans le domaine agricole. Bien entendu, les choses évolueront autrement plus tard, après l'opération chirurgicale que j'ai subie. En effet, comme je le démontrerai plus loin, ce pays nous a forcés à faire un autre choix de partenariat, en nouant avec Taiwan, à un moment où j'avais des problèmes importants à résoudre.

Ce fut ensuite au tour de la Tunisie en 1984, où je me rendis en visite officielle, alors que le Président Bourguiba était déjà malade. Ce dernier, il convient de le noter, accordait une très grande importance aux relations entre le Sénégal et la Tunisie. Lors de cette visite d'Etat, il a

tenu à m'offrir un déjeuner officiel avec échange de toast. En dépit de sa maladie, tout se passa à merveille. Le jour de mon départ de Tunisie, alors que M'Zali, le Premier ministre, était venu me chercher à la résidence où j'étais pour me raccompagner à l'aéroport, on entendit des bruits de sirène. C'était le Président Bourguiba en personne, accompagné de son épouse, qui contre toute attente, était là, tenant coûte que coûte à nous accompagner à l'aéroport.

Voilà un geste qui illustre la qualité des relations entre le Sénégal et la Tunisie. Ces relations d'excellente facture se traduisirent ailleurs dans le domaine économique. L'exemple type est la banque sénégaléo-tunisienne.

L'actualité nationale nous rappelle souvent à la dure réalité de la gestion des affaires du pays. Des scandales impliquant des responsables politiques, nous amènent le plus souvent à monter en première ligne, pour rassurer le peuple sénégalais.

Parmi les scandales que j'ai eu à gérer durant cette année 1984, figure celui de la Croix Rouge, dirigée alors par Madame Siga Sèye Coulibaly. J'avoue avoir beaucoup d'estime pour cette dame. Elle était dotée d'une éloquence et d'une certaine capacité de jugement. J'avais fait sa connaissance, il y a déjà plusieurs années, lorsque sage femme, elle a aidé mes enfants Fabienne et Pape à venir au monde. C'est elle aussi qui s'est occupée de mon fils Habib, de ma fille Yacine, et même elle a assisté mon épouse en 1972, lors de la naissance de notre enfant malheureusement mort-né. C'était une fille qui devait s'appeler Sarah, et qui comme Yacine est venue au monde un 04 février.

Siga Sèye réussit par la suite le concours d'entrée à l'ENAM, d'où elle sortit avec le diplôme d'administrateur civil. A l'époque, elle aurait pu être ministre, mais je choisis de la nommer à la présidence de la Croix Rouge. Malheureusement, comme cela arrive avec certaines personnes qui ne peuvent se contrôler devant les fastes du pouvoir, elle mena une gestion désastreuse.

Un rapport de l'Inspection Générale d'Etat mit à nu beaucoup d'exactions, sous forme de détournements de vivres, et d'argent. Elle versa dans ces actes, pour financer son action politique. Bien entendu, sur la base du rapport, je fis déclencher une action judiciaire, rapidement interrompue.

En effet, on découvrit assez tôt que de hauts dignitaires religieux comme Serigne Abdoul Aziz Sy, Serigne Abdou Ahad Mbacké, Monseigneur Thiandoum, avaient reçu de Siga Sèye, sous

forme de dons, de grandes quantités de vivres. J'ajoute que ma propre mère, à mon insu, fut aussi bénéficiaire de ces largesses.

Au moment où l'enquête que j'avais commanditée démarrait, je n'avais pas du tout ces informations. Je les reçus par la suite du Cardinal Thiandoum, qui, non content de m'en parler au téléphone, se déplaça jusqu'au Palais pour m'en entretenir de vive voix. Je fis immédiatement arrêter la procédure, et à la lecture de la liste des bénéficiaires des dons de la Croix Rouge, je me rendis compte que Mme Coulibaly avait très bien prémédité son coup. Je fis arrêter les poursuites, pour éviter de mouiller de très grands dignitaires, surtout les religieux, et enlevai Siga Sèye de la Croix Rouge

L'année 1985 fut celle des Sommets.

Le 18 juillet, les chefs d'Etat africains me portèrent à l'unanimité à la tête de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA). Plusieurs urgences m'attendaient : la dette, le redressement économique de l'Afrique, la ratification africaine des droits des peuples. Le challenge était de taille.

Pendant ce premier mandat à la tête de l'OUA, le continent affirma davantage son identité, en se dotant d'un hymne.

L'OUA ne pouvait être performante qu'avec une bonne organisation administrative. Or à mon arrivée à la tête de l'organisation, elle n'avait pas de Secrétaire général. Ce vide remontait à la crise qui secoua l'OUA en 1983. Le rôle de Secrétaire général était tenu par un intérimaire, le Nigérian Peter Onu, alors un des Secrétaires généraux adjoints. L'organisation de plusieurs élections, avec des candidats aussi talentueux que le Malien Alioune Blondin Bèye, ou le Gabonais Paul Okumba, ou d'Okwat Segue ne permirent pas de pourvoir le poste, du fait du mode de scrutin adopté, qui exigeait du candidat une majorité des 2/3.

Le dénouement intervint sur le tard, en 1985, et tout se joua grâce aux relations interpersonnelles.

L'amitié dope les relations diplomatiques. J'eus personnellement à le vérifier avec le Président Seyni Kountché du Niger. Comme Présidents de deux pays amis, nous ne nous refusions aucun service.

Le président Kountché m'aida par exemple, en libérant Ahmed Khalifa Niass qui fut une fois arrêté au Niger. Selon la version donnée par les services nigériens, il était envoyé par Kadhafi, pour déstabiliser leur pays. Informé de l'affaire par le président Kountché, je dépêchai sur

place, à sa demande, une délégation conduite par le commissaire Sadibou Ndiaye, un excellent policier, dont je me demande toujours en quoi il se sentit responsable lors de la grève des policiers en 1987, pour se suicider. Lorsque les membres de la délégation arrivèrent, ils furent conduits auprès d'Ahmed Khalifa Niass, qui n'en pouvait plus. Il ne manqua d'ailleurs pas de le manifester en leur disant « *faites vite les gars, ils m'ont fait subir toutes sortes de sévices ; ils m'ont même passé à la rôtissoire*³⁶ ». En fin de compte, il fut relâché, et cela, je le dois surtout au Président Kountché qui ne manqua d'ailleurs pas de me dire « *c'est par amitié pour vous que je l'ai laissé partir, sinon je lui aurais fait un mauvais sort* ». Ahmed Khalifa Niass me fut particulièrement reconnaissant pour l'heureux dénouement de cette affaire, et nous entretenîmes par la suite d'excellents rapports.

Pour en revenir au Président Kountché, lorsqu'il me manifesta son désir d'obtenir le poste de Secrétaire général de l'OUA pour son pays, je fis tout mon possible pour satisfaire sa demande. De fortes personnalités comme Julius Nyerere virent d'un mauvais œil la candidature nigérienne. En fin de compte, il me fallut, après l'organisation d'un vote qui déboucha à nouveau sur un blocage, jouer sur la corde sensible qu'est la fierté africaine. J'attirai en effet l'attention des uns et des autres sur le regard que risquait de porter le reste du monde sur l'Afrique qui peinait depuis plusieurs années, à trouver un Secrétaire général, alors qu'un seul candidat était, pour cette fois, en lice. Ma proposition de procéder à un vote par consensus recueillit l'adhésion de l'essentiel des chefs d'Etat et de chefs de délégation.

Ide Oumarou accéda donc en 1985, au poste de Secrétaire général de l'OUA, à la grande satisfaction du Président Kountché qui ne manqua pas de venir me témoigner sa reconnaissance dès la fin de la réunion en me disant « *Abdou, vous êtes un chef* ».

Avec cette élection, nous venions de vivre la même situation qu'en 1982 à Addis Abeba, pour l'élection du Président en exercice de l'OUA. C'est dans de pareilles occasions qu'on voit comment le poids de la diplomatie d'un pays peut influencer sur le choix des autres. Alors qu'on attendait cette année là Mouammar Kadhafi qui y croyait lui-même et qui n'avait même pas daigné prendre part aux débats bien que présent à Addis Abeba, ce fut le président éthiopien Mengistu, que je proposai, à son grand étonnement d'ailleurs, en court-circuitant toutes les autres propositions.

Kadhafi ne fut d'ailleurs jamais Président en exercice de l'OUA, en dépit de nombreuses tentatives. En 1984, sa demande d'organiser le Sommet à Tripoli fut suivie d'un boycott de l'ensemble des pays africains. Le Sommet eut en fin de compte lieu à Addis Abeba.

³⁶ Gaani, gaawlen si man, def nañu ma lunek, afra nañu ma sax

Le problème crucial pour l'Afrique restait cependant la lutte contre l'Apartheid. A propos de l'Afrique australe, le Président Nyerere reprochait aux pays d'Afrique de l'Ouest de manifester une certaine indifférence vis-à-vis de cette question. *Nous avons l'impression que les pays de l'Afrique de l'Ouest ne se rendent pas compte de l'importance de ce problème et vraiment nous sommes presque surpris de leur indifférence*, notait-il.

Je pris alors la ferme décision de mobiliser l'Afrique pour venir en soutien aux pays de la ligne de front, dans leur lutte contre l'Apartheid. J'entrepris donc un voyage à partir du 1^{er} octobre 1985, dans les différents pays de la ligne de front (Zambie, Zimbabwe, Botswana, Mozambique, Angola et Tanzanie) à l'exception du Lesotho, du fait de son enclavement à l'intérieur de l'Afrique du sud. D'ailleurs, le Sénégal n'avait pas de relation diplomatique avec ce pays. Cependant sur demande insistante du Roi, et du Premier Ministre du Lesotho, qui m'assurèrent de s'occuper eux-mêmes de l'autorisation de vol et d'atterrissage en cas de difficulté, je finis par visiter ce pays et le Swaziland, en survolant l'Afrique du Sud.

Beaucoup de personnes avaient de l'appréhension pour ce voyage considéré à hauts risques. Je n'avais pas reçu l'autorisation de survoler le territoire sud africain, et la disparition de Samora Machel quelques mois plus tard dans cette partie de l'Afrique conforta d'ailleurs leur inquiétude.

Au moment où j'embarquai, en compagnie d'invités de pays étrangers, de représentants d'organisations des droits de l'homme, et de mouvements de lutte contre l'Apartheid, je ne me faisais aucun souci, étant convaincu que personne ne prendrait le risque de tirer sur un avion transportant le Président en exercice de l'OUA.

Au soulagement qui accompagna notre retour, s'ajouta la satisfaction d'avoir réalisé quelque chose de grand. Ce voyage fut en effet un important moment de sensibilisation sur l'Afrique australe, et l'Apartheid. Je poursuivis d'ailleurs cette opération de communication au Sénégal, en donnant à la place sur laquelle s'ouvre l'Assemblée nationale du Sénégal, le nom de Soweto. Dans le sillage, une grande avenue de Dakar porta le nom de Nelson Mandela. J'organisai des réunions, dont une pour proposer des sanctions contre l'Afrique du Sud.

Lors de mon premier mandat comme Président de l'OUA, durant la croisade que je menais contre l'Apartheid, je rendis visite en Angleterre à Margareth Thatcher. Arrivé à Londres le soir, j'eus avec elle une réunion le lendemain, à son bureau. Ce fut une séance de travail marquée du sceau de la lucidité. Mme Thatcher qui se battait pour parachever l'indépendance de la Rhodésie, même si elle était habitée par un sentiment de justice, n'en était pas pour autant opposée à notre désir de nous attaquer sans attendre au problème sud africain. Pour

elle, brusquer les choses, c'était s'exposer, car les Boers, acculés dos au mur, sont capables de tout. Il ne fallait donc pas les pousser à *la guerre, sous risque d'aller à la catastrophe*.

Je reçus néanmoins l'appui du Congrès américain. Chaque fois que je me rendais aux Etats-Unis, je recevais des sénateurs et des représentants, surtout démocrates qui, venaient m'apporter leur soutien.

Lors d'un voyage dans ce pays, je me permis de mettre fin à une information, présentant le lobby juif hostile à toute résistance contre l'Apartheid. Sur place, je me rendis compte que les sénateurs et autres représentants juifs étaient favorables à l'ANC, et militaient pour l'abolition de l'Apartheid. Lors de notre rencontre, ils me demandèrent comment ils pourraient soutenir l'Afrique.

Le soutien à la lutte contre l'Apartheid vint même d'Israël, où les Travailleurs, amis de l'ANC et surtout de la Coordination de tous les syndicats sud africains (COSATU) étaient tout à fait du côté de ceux qui luttait contre l'Apartheid. Shimon Perez m'envoya une fois à Paris un émissaire, pour s'enquérir de la forme d'aide qu'ils pourraient nous apporter dans la lutte contre le régime de l'Afrique du sud. Pourtant, d'aucuns disaient Israël allié du régime sud africain.

Il y eut aussi le problème entre la Lybie et le Tchad. Le président Kadhafi, qui savait que je ne partageai pas sa position, demanda à me rencontrer. C'était juste après les affaires d'Abu Khaïb. Il s'agissait de personnes, parmi lesquels un certain Lieutenant Fall, qui allaient se former en Lybie, pour venir ensuite déstabiliser le Sénégal. A l'époque on citait même parmi les instigateurs de cette affaire mon successeur Abdoulaye Wade. J'avais l'intention de faire traduire en justice le lieutenant Fall et ses compagnons. Abdoulaye Wade quitta le Sénégal pour se rendre en France.

Je reçus un jour le numéro 2 du PDS, Fara Ndiaye à la résidence de l'Ambassade du Sénégal à Paris. Après avoir dédramatisé cette histoire de personnes envoyées en Libye, il m'entretint de son désir de voir Wade rentrer au Sénégal. Je lui donnai mon assurance que ce dernier pouvait bien revenir au pays, sans risque d'être inquiété. Sur ce, il me quitta tout content, en me faisant savoir que Wade était dans les parages dans un café, dans l'attente de ma réponse. Comme prévu, Wade rentra par la suite au Sénégal sans aucun problème, et sur ma demande, il ne fut aucunement inquiété. Le Lieutenant Fall fut par contre traduit en justice.

Je reçus durant mon mandat une demande de visite du guide libyen Mouammar Kadhafi. Celui-ci était toujours derrière de mauvais coups, et nous avons toujours adopté avec lui une attitude de méfiance, mais aussi de fermeté. Je me rappelle, lorsque Kadhafi accéda au

pouvoir, il adressa un jour une invitation au Président Senghor, pour une visite en Lybie. Premier Ministre à l'époque, j'étudiais le problème avec mes collaborateurs. En effet, c'était la période où on entendait çà et là les déclarations de Kadhafi, et nous étions sûrs qu'il était capable d'humilier le Président Senghor. Pour cette raison, je suis allé moi-même en Lybie, accompagné de deux Ministres, Assane Seck, chargé des Affaires Etrangères, et Ousmane Camara de l'Enseignement Supérieur. Sur place, je fus reçu par mon homologue Abdel Salam, et tout se passa bien ; c'était même formidable. A la fin de la visite, le Président Kadhafi nous reçut en audience. C'était au crépuscule ; le temps était plutôt chaud. Kadhafi une fois assis nous dit « *Ah oui le Sénégal ; c'est ce pays là où une minorité de Chrétiens asservit une majorité de musulmans* ». Je dis alors : « *Monsieur le Président, je crois que vous avez été mal informé ; moi qui vous parle, je suis le Chef du Gouvernement, je suis musulman ; Monsieur Assane Seck qui est Ministre des Affaires Etrangères est musulman, Monsieur Ousmane Camara, Ministre de l'Enseignement Supérieur est musulman. D'ailleurs je ne vois pas où est le problème. De tels phénomènes n'existent pas au Sénégal ; nous réglons les problèmes en tenant compte de l'intérêt général de la Nation, sans nous préoccuper de divisions religieuses, professionnelles, ou confrériques* ». A la fin de mon intervention, Assane Seck et Ousmane Camara prirent le relais. On expliqua à Kadhafi comment Senghor était devenu Président de la République du Sénégal, grâce à l'appui non pas de l'Eglise catholique, mais de celle des confréries religieuses musulmanes. C'est alors que Kadhafi nous demanda pardon, en reconnaissant avoir été mal informé.

Par la suite, j'ai fait des visites en Lybie, comme Président de la République. Je me souviens de la visite officielle que j'ai effectuée dans ce pays en 1989.

A mon arrivée, nous eûmes un tête à tête. D'entrée, je lui dis : « mon cher Mouamar, je voudrais vous parler en frère. Je suis surpris de voir que vous dépensez beaucoup d'argent pour soutenir le terrorisme, et tuer des innocents ». Il essaya d'infirmer ce que je lui disais en répondant que ces prétendus terroristes n'étaient rien d'autre que des gens qui aspiraient à défendre leur liberté. Je revins à la charge pour lui dire que s'il voulait soutenir des gens combattant pour leur liberté, il devait le faire de façon pacifique, par les voies de la diplomatie ; mais s'il aidait les terroristes à tuer, il tuait des innocents, ce qui n'était pas normal. C'est alors qu'il me dit : « *ah oui vous avez raison ; bon je vais revoir ma position* ». Est-ce une coïncidence ou pas, en tout cas j'ai constaté que par la suite, il n'a pas participé au financement d'actes terroristes. Bien entendu, d'autres personnes peuvent avoir un avis contraire. C'est vrai qu'il y a eu Lockerbie, mais c'était bien avant notre entretien. Durant ce voyage, j'avais soigneusement évité d'aller visiter la maison bombardée par les Américains.

Il avait l'habitude de faire visiter à tout chef d'Etat de passage en Libye, cette sorte de mausolée. Mais pour ce qui me concerne, j'avais évité ce cérémonial, en demandant à Moustapha Cissé de faire en sorte que je ne sois pas conduit dans cette ville, prétextant un agenda trop chargé.

En dépit de cette méfiance vis-à-vis de cet homme, je ne pouvais, en tant que Président en exercice de l'OUA, refuser de le recevoir comme chef d'Etat africain, surtout que c'est lui qui le demandait.

Comme d'habitude, une visite du guide libyen ne passe pas inaperçue. Mais pour ne pas me faire doubler par l'opposition sénégalaise, qui allait l'accueillir, je ne pouvais rester sans demander aux militants de mon Parti de ne pas s'investir dans l'accueil. Je voyais de loin les railleries et critiques que l'opposition allait me faire, au cas où je ne l'aurais pas fait. Kadhafi reçut donc du peuple sénégalais un accueil très populaire.

Lorsque je le reçus, nous discutâmes du conflit qui l'opposait au Tchad. Je conseillai alors aux deux antagonistes d'aller à la Cour internationale de Justice. Après notre entretien, Kadhafi me dit : *« j'ai toujours soutenu votre opposition et Wade ; mais maintenant que je vous ai vu, que nous avons discuté, je vais vous soutenir »*.

Et pourtant, j'ai déjà expliqué comment je l'ai empêché d'organiser en Lybie le Sommet de l'OUA en 1984, et donc de devenir Président de l'organisation continentale.

Les Américains virent d'un très mauvais œil cette visite de Kadhafi au Sénégal. Dans une note très dure, ils manifestèrent leur étonnement de voir un pays ami recevoir un ennemi des Etats-Unis, adepte du terrorisme, dont les actes faisaient des victimes parmi leurs enfants. Je ne pus me retenir devant une telle attitude.

En effet, sur un ton très ferme, je fis aux Américains une lecture des réalités politiques de mon pays, qui dictaient avant tout ma conduite. Cette mise au point fut bien comprise, puisqu'après, les relations entre notre pays et les Etats-Unis continuèrent sans heurts. J'en veux pour preuve les honneurs que je reçus par la suite d'Universités américaines, sous forme de prix ou de Docteur Honoris Causa, et la seconde visite d'Etat que j'effectuai en 1991 dans ce pays, sur invitation du Président Georges Bush Père.

Le problème de la RASD fut un des plus difficiles que j'eus à gérer, comme Président de l'OUA. Pourtant, rien au départ ne présageait ces difficultés. En effet, m'inscrivant dans la dynamique de Senghor, j'ai toujours soutenu la position du Maroc. Lorsqu'un certain nombre d'Etats décidèrent de reconnaître la RASD, le Sénégal resta sur ses positions initiales. Pour

nous, la RASD n'était pas un Etat, même si par ailleurs des résolutions de l'OUA lui reconnaissaient ce statut.

Lorsque je devins Président de l'OUA dont la RASD était membre, je dus assumer cette situation. Le Sénégal n'avait toujours pas reconnu la RASD, et devant une question qui risquait de diviser l'Afrique, je saisis les Nations Unies.

Sur mon initiative, une résolution fut votée, dans laquelle je demandais que cette question fût posée au niveau mondial. Des divergences apparurent aux Nations Unies, où une majorité d'Etats reconnurent la RASD.

Aussi devant une telle situation, le Secrétaire Général de l'OUA admit sans débats, que la RASD siège à l'OUA. Il notifia à tout le monde l'existence de la RASD comme Etat. Le Sénégal bien entendu resta sur ses positions, en s'insurgeant contre cette reconnaissance. Nous étions pourtant favorables à ce qu'on trouve une solution. Il faut dire que déjà en 1982 à Nairobi, le Roi du Maroc lui-même affirmait son souhait d'organiser un référendum sur le Sahara. Mais à ce jour, ce référendum ne s'est pas encore tenu. Donc en tant que Président de l'OUA, je dus gérer une situation qui me mettait sur la corde raide. Il me fallait concilier deux faits contradictoires, d'un côté la position de mon pays, opposé à la reconnaissance de la RASD, et de l'autre celle des autres Etats, dont la forte mobilisation déboucha sur son installation au sein du bureau de l'OUA.

Il y eut des tentatives pour résoudre le problème. Une réunion eut lieu, où je me fis représenter par Médoune Fall, mon Ministre des Forces armées de l'époque, Ibrahima Fall, alors Ministre des affaires étrangères, étant rejeté par les Marocains. Son seul tort a été de défendre, bien avant d'être d'ailleurs nommé Ministre, dans un travail universitaire que j'ignorais, le droit de la RASD à l'indépendance, au grand dam des Marocains qui virent en lui un pro algérien. La position défendue par Ibrahima Fall rendit ainsi nos relations avec les Marocains difficiles, en dépit de la grande admiration et de l'affection que j'avais pour le Roi Hassan II. Nous avons continué à entretenir des relations avec le Royaume chérifien, en dépit de cela. Mais le hic, c'est qu'il y avait des Sénégalais qui faisaient des déclarations sur la question, en prenant souvent des positions ambiguës. Certains d'entre eux se prononçaient d'ailleurs pour l'indépendance de la RASD. J'étais ainsi obligé à chaque fois de faire des rappels à l'ordre.

Un jour, un Sénégalais dit dans un discours, *qu'il fallait voir cette question dans toutes ses dimensions*. Cela laissait des sous entendus, parce derrière l'expression *toutes les dimensions*, les Marocains comprirent que le Sénégal reculait par rapport à sa position traditionnelle. Or il n'en était rien. L'auteur de ces propos, Aly Dioum, qui était aussi ambassadeur du Sénégal au

Maroc, oubliait qu'il était représentant d'un Chef d'Etat, en même temps Président de l'OUA. Il faut dire qu'il en faisait trop, et ses sorties dérangent le Roi. Mes rappels à l'ordre restèrent sans effets, puisque l'atmosphère entre le Maroc et le Sénégal fut délétère. J'en veux pour preuve ce coup de téléphone rageur que je reçus un jour du Roi Hassan II, qui resta sourd à mes tentatives d'explication, pour ramener le calme. Les déclarations fusai de partout, et un jour d'ailleurs, le Premier Ministre français Jacques Chirac prit contact avec moi au téléphone, pour s'inquiéter de la détérioration des relations entre le Maroc et le Sénégal, et me proposer son aide pour jouer la médiation. J'acceptai bien entendu.

En lieu et place du Ministre des Affaires Etrangères, j'envoyai auprès du Roi une délégation familiale, composée de mon épouse, du Ministre des Forces Armées Médoune Fall, qui se trouvait être un homme sage.

Le choix d'impliquer mon épouse ne relevait pas du hasard, car je savais la grande estime que le Roi Hassan II avait pour sa personne. Les résultats d'une telle démarche furent probants. En effet, le calme revint. La rencontre permit au Roi d'évacuer ses ressentiments. Il commença par rappeler à la délégation sénégalaise l'affection qu'il avait pour la Première Dame du Sénégal, et surtout les relations d'amitié et d'alliance multiséculaire entre les Marocains et les Sénégalais. C'était aussitôt pour regretter le fait que le Président Diouf n'ait pas pris la décision de faire remplacer sans attendre un ministre, qui manifestait de l'hostilité vis-à-vis du Maroc. En tout cas lui, Roi du Maroc, n'aurait pas hésité à procéder de la sorte, si le Président Diouf l'informait de l'hostilité d'un ministre marocain vis-à-vis du Sénégal.

Le problème est que je n'étais point en monarchie, mais dans une République. Je ne pouvais d'ailleurs pas sévir contre un ministre qui observait un silence total sur le problème posé. J'ai laissé Ibrahima Fall à la tête du ministère des Affaires Etrangères jusqu'en 1990, pour le faire remplacer par Moustapha Niasse, qui était d'ailleurs très proche du Roi du Maroc.

L'Algérie profita beaucoup de cette période trouble entre le Sénégal et le Maroc, pour approfondir ses relations avec notre pays. Elle alla même jusqu'à financer des projets de développement au Sénégal. Je peux citer la cité des enseignants dite Cité Bendjedid.

Au mois de novembre 1985, j'effectuais une visite officielle en France.

L'accueil que me réserva le Président François Mitterrand montra la qualité exceptionnelle des relations franco-sénégalaises. A mon arrivée à Paris, il vint me prendre accompagné de son épouse à la descente de l'avion, où les honneurs militaires furent rendus. De l'aéroport, un

hélicoptère nous amena jusqu'au champ de Mars, puis à l'Hôtel Marigny, où nous fûmes traités avec beaucoup d'égards.

Les retombées de cette visite furent très importantes. En effet, nous étions à un moment où le Sénégal avait toujours des problèmes de trésorerie avec le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale. Le Sénégal avait impérativement besoin de 5 milliards de francs CFA pour boucler sa table des opérations financières avant le 31 décembre.

J'exposai alors le problème au Président Mitterrand, en lui signifiant que j'avais besoin non pas d'un prêt, mais d'une subvention. Mitterrand accéda positivement à cette demande et donna des instructions.

A la fin de la visite, le jour de mon départ de Paris, le Ministre des Finances Mamadou Touré, qui suivait dans le cortège avec à ses côtés Christian Nucci, ministre français de la Coopération, reçut de ce dernier l'information selon laquelle le Sénégal était bénéficiaire d'un don de 5 milliards de francs. Et cela était bien écrit sur un papier, signé par Mitterrand. Sur le chemin du retour, alors que l'avion était en escale à Palma de Majorque, le ministre Mamadou Touré m'appela au téléphone, pour m'informer d'une décision prise lors d'une réunion en cours dans l'après-midi même à l'Élysée, et qui refroidissait notre enthousiasme.

En effet, les collaborateurs du Président Mitterrand venaient de lui faire comprendre que le Sénégal, en raison de sa qualité de pays intermédiaire, ne pouvait avoir droit à une subvention, mais à un prêt. Cette décision était lourde de conséquence, puisque un prêt est comptabilisé par le FMI comme débit, ce qui jouerait en notre défaveur.

Je demandai à Mamadou Touré d'accepter les termes qu'on lui proposait, comptant régler le problème plus tard.

Quelques jours après, au mois de décembre, se tint le Sommet des Chefs d'Etat de France et d'Afrique. Dès qu'il me vit, le Président Mitterrand me mit au courant de la violation faite à la décision qu'il avait prise, accordant au Sénégal une subvention de 5 milliards de francs CFA. C'était bien entendu pour s'en offusquer, et me réaffirmer que sa décision sera respectée. Je l'informai alors que le Sénégal avait déjà reçu le versement des 5 milliards, déjà comptabilisés comme don.

J'avoue que cet épisode me permit d'apprécier les qualités du Président Mitterrand, qui était un homme de parole, et respectait tous ses engagements. J'eus à le vérifier d'ailleurs plus tard, en 1995, lors des négociations des dettes.

Ces relations n'étaient en fait que la traduction de la qualité des liens qui unissaient le Sénégal et la France. Aucune ombre n'a jamais plané sur ces relations.

Ce n'est qu'en 1985 que je dus gérer un malentendu avec la France, lors de l'élection de Babacar Ndiaye à la présidence de la BAD. Je préfère utiliser le terme malentendu, parce que la France, qui a toujours été du côté du Sénégal dans les instants difficiles, n'était pour rien dans une affaire pour laquelle les autorités sénégalaises mirent du temps pour réagir.

En effet, au départ, je n'avais pas l'intention de présenter la candidature de notre compatriote Babacar Ndiaye, un des vice-présidents de la BAD, à la tête de l'institution financière. C'est par la suite que ce dernier, au cours d'une audience que je lui ai accordée, finit par me convaincre de soutenir sa candidature au poste de Président. Je répondis favorablement à sa demande, non sans lui avoir rappelé que les Burkinabés étaient déjà dans la course. Je me mis néanmoins à prendre contact avec mes amis. Entre temps, Jacques Delors, ministre français de l'Economie, avait proposé la candidature du Burkinabé Pierre Clavier Damiba.

Ainsi pour la première fois, la France n'allait pas voter pour un candidat présenté par le Sénégal. Lorsque j'intervins auprès de l'Elysée, les autorités françaises me répondirent que la France était déjà bien engagée aux côtés de Damiba. Ils me promirent cependant de voter pour le candidat du Sénégal au second tour, si ce dernier arrivait en tête à l'issue du premier tour. Un fait inédit se produisit et changea le cours des choses.

Les Etats-Unis attendaient toujours le second tour de l'élection à la BAD, pour porter leur vote sur le candidat le mieux placé. Mais pour le scrutin en cours, les autorités de ce pays me saisirent une première fois pour me dire que le candidat Babacar Ndiaye n'avait aucune chance de passer, comme venait de le démontrer un article du journal Jeune Afrique, qui donnait Damiba gagnant. Bien entendu, je leur fis part de mes réserves sur les conclusions de cette analyse de Jeune Afrique, et leur signifiai que mon candidat avait de réelles chances de passer. Plus tard, Charles Bray, alors ambassadeur des Etats-Unis à Dakar après avoir téléphoné au Département d'Etat, revint me voir pour me dire que son pays, contrairement à une tradition, allait voter pour le candidat du Sénégal dès le premier tour de l'élection. D'autres pays vinrent en soutien à notre candidat. Je peux citer le Maroc, et la Lybie. C'est ainsi que Babacar Ndiaye devint président de la BAD.

A part la tenue à Dakar au mois de février de la 3^{ème} session du Conseil général de l'Internationale socialiste et de la Conférence panafricaine au début du mois de septembre, l'année 1986 fut une année sans remous.

Cependant, il y eut la tenue du premier Sommet de la Francophonie. On ne saurait bien entendu parler de la Francophonie, sans évoquer le nom du Président Léopold Sédar Senghor. Avec Hamani Diori et Habib Bourguiba, il fut un de ceux qui voulurent *regrouper les pays nouvellement indépendants, désireux de poursuivre avec la France des relations fondées sur*

des affinités culturelles et linguistiques. Sa conviction restait la création d'une sorte de convergence de la langue française.

Après la création de la CONFEMEN (Conférence des ministres de l'Education nationale des pays francophones), le Président Senghor œuvra à la création en 1961, à Montréal, de l'AUPELF (Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française), devenue AUPELF-UREF, et ensuite AUF (Association des Universités de Langue Française). En 1967, il y eut la création de l'AIFLF (Association internationale des Parlementaires de Langue Française), devenue plus tard APF (Assemblée Parlementaire de la Francophonie). Enfin, Senghor favorisa la création de l'UPF (Union de la Presse francophone).

Le Président Senghor par ailleurs s'investit beaucoup pour la Francophonie institutionnelle. C'est sur sa demande que fut élaboré le premier projet de ce qui allait devenir le Sommet de la Francophonie. Christian Valentin, Fralon, ancien administrateur en chef de la France d'Outre mer, devenu ensuite conseiller à la Présidence de la République, et moi-même fûmes chargés de la préparation de ce projet.

Il y eut des écueils dans l'édification de la Francophonie. Au pessimisme affiché par certains chefs d'Etat africains, s'ajoutaient les blocages d'ordre politiques. Je pense en particulier aux contradictions internes à l'ensemble Canada-Québec qui ont souvent déteint sur la bonne marche de la Francophonie. Le Président Senghor me disait à souhait « *Que pouvons nous faire quand les grands Blancs ne s'entendent pas ?* » La tenue du premier Sommet ne put se faire pour le grand bonheur de tous les Francophones, qu'en 1986, lorsque Brian Mulroney du Québec et Pierre Marc Johnson du Canada signèrent une entente. Je me rappelle, c'est le Président Mitterrand en personne qui me rapporta au téléphone l'entente entre le Canada et le Québec, qui balisait la route vers le Sommet.

Le I^{er} Sommet de la Francophonie se réunit à Versailles en France, le 17 février 1986. 42 Chefs d'Etat et de Gouvernement se retrouvèrent autour du Président Mitterrand. Le Sénégal fut particulièrement honoré, avec la présence de L.S.Senghor, drapé dans sa tenue d'académicien, et de moi-même, son successeur à la tête de l'Etat sénégalais. Nous fûmes partie des rares orateurs à prendre la parole lors de la cérémonie d'ouverture.

Etant à l'époque Président en exercice de l'OUA, je me sentais le devoir, devant la tribune politique qu'est aussi le Sommet de la Francophonie, de parler de l'Apartheid, au grand dam d'un journaliste français, Jacques Soustelle, qui m'indexa comme trouble fête. Ce furent bien entendu les paroles d'un homme qui traînait un contentieux avec moi depuis plusieurs années. En effet, lorsque j'étais Premier Ministre, j'eus à dénoncer l'Apartheid, et sa politique de développement séparé, symbolisé par la création des Bantoustans, dont le Transkei. Un jour,

Jacques Soustelle arriva à Dakar, accompagné du Ministre de l'Education nationale du Transkei. Ils furent tous les deux reçus par le Président Senghor, qui me demanda ensuite d'en faire de même. Fort de mes convictions sur l'Apartheid, et catégoriquement contre cette approche de développement séparé, je signifiai à M. Soustelle que je ne pouvais le recevoir, même si le Président Senghor l'a fait par gentillesse.

Ce fut donc pour relever ce qu'il considérait comme un affront que Jacques Soustelle présenta dans le *Journal de France*, mon discours au Sommet de Versailles comme les propos d'un trouble fête. En effet pour lui, un tel discours n'avait pas sa place, suite à ceux pétris de sagesse que venaient de prononcer le Président François Mitterrand, le Premier Ministre du Québec, le Président du Niger, et le Premier Ministre de Tunisie. Selon Soustelle, les propos tenus par ces orateurs restaient dans le cadre de la magnificence de la Francophonie, qui au-delà de la langue, était traduction de valeurs, de liberté, de dignité, de justice, d'équité, de diversité et de solidarité.

A la lecture de l'article de Soustelle, j'eus mal, réaction tout à fait normale, et j'en parlai à mon épouse. Mais dans la minute d'après, je lui disais percevoir la réaction de ce journaliste comme une *médaille* . Après tout, le fait que ce dernier revînt avec autant de verveur sur des propos tenus plusieurs années auparavant, me confortait dans ce que je pensais à l'époque.

Durant ma présidence en exercice de l'OUA, mes pairs m'avaient aussi confié la responsabilité de provoquer aux Nations Unies un sommet sur la situation économique critique de l'Afrique. Quand en septembre ou octobre 1985, j'ai annoncé la nouvelle dans mon discours aux Nations Unies, le Président américain Ronald Reagan fut le Premier Chef d'Etat à m'avoir donné son accord. Ce fut à l'occasion d'une réception qui nous était offerte par le Président des Etats-Unis ; au moment où je passais devant lui pour les salutations d'usage, le Président Reagan me dit « *Ah ! Président Diouf, nous sommes d'accord sur votre proposition d'une session spéciale consacrée à la situation critique de l'Afrique* ». Cette session a eu lieu en avril-mai 1986. Il y avait les Américains bien sûr et les Français aussi parce que c'est le Président Giscard d'Estaing qui a été désigné comme le Président de cette réunion.

En dehors de l'Apartheid, j'essayai aussi d'apporter ma médiation dans le cadre d'autres conflits. Le chemin de la paix semblait cependant long à se dessiner dans beaucoup de cas. L'exemple type est le conflit du Tchad, où ma tentative d'organiser en 1986 une rencontre entre Hissène Habré et Goukouni Weddeye se solda par un échec.

Au plan national, l'actualité fut assez chargée en cette année 1986.

D'abord, au mois de juin, l'Université et le monde politique sénégalais furent en deuil, avec le décès de Cheikh Anta Diop. J'ai déjà raconté comment j'ai connu cet homme, et les relations que nous entretenions. Iba Der Thiam, qui était à l'époque ministre de l'Education Nationale, voulut lui donner le nom de l'Université de Dakar. Il n'hésita pas à user de la manipulation, comme d'ailleurs il eut à le faire sur d'autres dossiers, pour arriver à ses fins.

Je n'étais pas a priori opposé à l'idée, mais la grande artère longeant l'Université, et l'IFAN venaient d'être baptisés du nom de Cheikh Anta Diop. Je reçus par la suite beaucoup de télégrammes d'intellectuels et d'associations, allant dans le sens de la proposition faite par Iba Der. Et ce dernier n'arrêtait pas de me dire que je ne pouvais faire autrement, au risque de me déconsidérer aux yeux de l'opinion internationale. Je dus ainsi accéder à cette demande.

Cependant, un des faits les plus marquants de l'actualité nationale en 1986, fut sans conteste l'affaire dite de la chapelle de Tivaouane, dont la gravité m'amena à m'impliquer directement. Cette affaire qui aurait pu déboucher sur une guerre religieuse fut des plus délicates, car impliquant à la fois le Khalife Abdou Aziz Sy et Monseigneur Thiandoum, respectivement chefs de la confrérie tidiane et de la communauté catholique du Sénégal.

La qualité des relations que j'avais avec ces deux hommes contribua beaucoup à la résolution du problème. J'ai déjà décrit mes rapports avec le Khalife Abdou Aziz Sy et avec le Cardinal Thiandoum.

Dans cette délicate affaire de la chapelle de Tivaouane, Serigne Abdou Aziz Sy, homme de bien avec qui j'ai entretenu d'excellents rapports comme je l'ai déjà évoqué, estimait avoir été abusé, et même d'avoir fait l'objet d'un manque de respect. Il faut dire que sa réputation d'homme pondéré fut rudement mise à l'épreuve par des extrémistes, qui lui avaient fait comprendre que personne n'oserait poser un tel acte à Touba. Mieux, le Khalife disait se sentir mal à l'aise à expliquer à ses amis arabes, la construction d'une mosquée dans sa ville.

Pourtant, l'Abbé Sène maître d'œuvre de la construction de cette chapelle, a dit avoir bien vu Abdou Aziz Junior pour l'informer du projet. Ce dernier lui aurait alors dit que le Khalife était bien d'accord. Par la suite, l'Abbé Sène nous a avoué que Junior l'évitait, et n'hésitait pas à changer de trottoir chaque fois qu'ils se croisaient dans la rue. C'est au moment de l'inauguration de la chapelle, lorsque le Khalife marqua sa surprise à la réception d'un carton d'invitation à la cérémonie, qu'on sut clairement qu'il n'a été en réalité jamais informé.

Le Cardinal Thiandoum saisi de l'affaire partagea notre avis, lorsque je l'informai de ma décision de faire exproprier le terrain sur lequel devait être érigée la chapelle, et de faire tout arrêter. En retour, il subit la colère d'extrémistes catholiques qui ne furent pas avarés

d'insanités à son égard. Des catholiques allèrent même voir le Président Senghor, pour se plaindre de Jean Collin et de moi-même. Mais Senghor resta égal à lui-même, en leur répondant partager ma position et celle du Cardinal Thiandoum. Il leur tint le même discours sur le risque de verser dans une guerre religieuse. La suite lui donnera raison, puisque quelque temps après, les Layènes à leur tour s'opposèrent à la construction d'une église à Cambérène, et pourtant les données du problème n'étaient pas les mêmes. J'insistai pour que les catholiques construisent leur église. Ce fut fait.

Pour l'affaire de Tivaouane, je finis donc par envoyer une délégation conduite par le Ministre de la Justice de l'époque, Seydou Madani Sy qui rencontra le Khalife des Tidianes, dans son lieu de retraite à Diacksao. Et après, tout rentra dans l'ordre. Je revenais de loin, parce que l'actualité en Inde et au Pakistan nous montre le danger que représentent les conflits de religion dont on ne sait jamais limiter ni la durée, ni les conséquences.

Au mois de janvier 1987, à ma grande surprise, le 7^e Sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique, réunie à Koweït, décida de confier au Sénégal l'organisation du Sommet de 1990. Cette décision fut une première, car à cette date, jamais un Sommet islamique ne s'était tenu dans un pays en Afrique au sud du Sahara. La surprise était d'autant plus grande que je n'avais rien fait pour bénéficier de cet honneur. En effet, au moment où la décision était prise par consensus, je me trouvais hors de la salle, entrain de parler avec quelqu'un d'autre. C'est de l'extérieur qu'on m'informa de la décision qui venait d'être prise, alors que je demandais l'origine des applaudissements qui faisaient vibrer la salle. C'était donc un honneur de plus pour le Sénégal dont le Chef d'Etat présidait de façon permanente la commission Culture et Information du Comité Jérusalem Al Qods, présidée alors par le Roi Hassan II. La Malaisie et le Pakistan étaient membres de ce Comité. La décision de confier l'organisation d'un Sommet de l'OCI au Sénégal était sans doute la consécration de l'engagement du Sénégal auprès des pays arabes, et de la Umma islamique.

Je dois d'ailleurs rappeler l'historique des relations entre le Sénégal et les pays arabes, pour bien comprendre l'origine de cette marque de confiance.

Je me suis toujours inscrit en droite ligne de la politique que le Président Senghor mena en direction des pays arabes. Il jouissait auprès d'eux d'un très grand respect, et entretenait d'excellentes relations avec Hassan II, et les autres pays d'Afrique du nord, tout comme les régimes arabes, et la Jordanie. Ces différents pays appréciaient beaucoup ses qualités d'homme de culture, en particulier lorsqu'il théorise l'Africanité comme synthèse de la Négritude et de l'Arabité.

C'est en vertu des liens d'amitié réciproques existant entre le Sénégal et l'Arabie Saoudite, que le Roi Fayçal y effectua une visite en 1973, j'étais alors Premier Ministre.

L'engagement du président Senghor pour la résolution du problème israélo-arabe était sans pareil. Avec Mobutu, le Général Gowon du Nigéria, et Ahmadou Ahidjo du Cameroun, il travailla sans relâche dans les instances de l'OUA, sur le problème du Moyen Orient. D'ailleurs la solution préconisée par Senghor pour la paix, fut acceptée dans un premier temps par Madame Golda Meir, Premier Ministre d'Israël, avant qu'elle ne se rétractât, le jour même où son ministre des Affaires Etrangères, M. Abba Ebban devait la présenter à l'ONU en 1971. Cet échec ne découragea point Senghor qui continua son action. Dans ce cadre, il reçut le suédois Gunnar Jarring, à l'époque Secrétaire général des Nations Unies.

D'autres exemples illustrent l'engagement du Président Senghor auprès des pays arabes. Ainsi sous son impulsion, le Sénégal abrita une conférence des ministres arabo-africains. Comme Premier ministre, j'eus le privilège de recevoir à mon bureau au building administratif tous les chefs de délégation.

Instruit à aussi bonne école, je me résolus à perpétuer cette tradition de bonnes relations et de coopération avec les pays arabes. Je me rappelle ce voyage que j'effectuai à Djeddah en 1972, et l'honneur qu'on me fit en m'ouvrant les portes de la Kaaba. Les relations que j'avais tissées à l'époque avec le royaume d'Arabie Saoudite se renforcèrent par la suite.

Musulman de confession, j'entendais donc maintenir ces relations au même niveau, à défaut de pouvoir les renforcer. L'OCI est donc un cadre idéal pour l'expression de l'engagement du Sénégal auprès de la Umma islamique.

Le Sénégal adhéra en 1969 à cette organisation, qui venait d'être créée, après l'incendie de la mosquée Al Aksa. Il fallut pour cela toute la détermination et la lucidité du Président Senghor qui, en Bureau politique de l'UPS, prit la défense de cette adhésion. Là où certains, catholiques comme musulmans, avançaient pour argument, la laïcité de l'Etat sénégalais, pour justifier leur opposition à l'adhésion à une organisation dont les fondements sont la charia islamique, Senghor eut vite fait de présenter l'OCI comme une organisation à vocation purement politique.

Le Québec accueillit le deuxième Sommet francophone en 1987. Celui-ci peut être considéré comme le Sommet de la créativité. C'est en effet à ce Sommet que je réussis à faire passer l'idée de la création d'une chaîne de télévision qui *permettrait au sud de parler au nord*, comme le disait si bien Jean Louis Roy, ancien Secrétaire Général de l'ACCT. Ma conviction était que la Francophonie ne peut se faire sans le support d'un médium. La chaîne

francophone TV5 vit ainsi le jour. Dans le sillage, le Premier Ministre du Maroc convainquit les délégations de la nécessité pour la Francophonie de se doter de jeux, à l'image des jeux olympiques, des jeux asiatiques, ou de ceux du Commonwealth. Les jeux de la Francophonie furent ainsi portés sur les fonts baptismaux.

Le Sommet de Québec fut important à plus d'un titre pour le Sénégal. En effet, les délégations devaient se prononcer sur le prochain pays organisateur. La logique voudrait que le Sénégal, dont l'ancien Président, Léopold Sédar Senghor, fut un des pères fondateurs de la Francophonie, fût désigné. C'était cependant sans compter avec la convoitise d'un autre pays, le Zaïre qui manœuvrait en coulisses pour décrocher l'organisation du Sommet de 1988. *Attention Président Diouf, le Président Mobutu est en train de vous faire un enfant dans le dos*, me confia gentiment le Président Mitterrand dans le couloir. C'est alors que j'apostrophaï ce dernier, pour lui reprocher amicalement d'exagérer, en voulant disputer au pays de Senghor l'organisation d'un Sommet de la Francophonie. Il renonça sans broncher à son projet, et me demanda l'appui du Sénégal pour organiser le Sommet suivant.

Hélas, la joie que nous apportaient les succès diplomatiques du Sénégal fut ternie par des avatars intérieurs. Surtout, le Sénégal connut pour la première fois une révolte des forces de l'ordre. Au mois d'avril, deux policiers furent condamnés par le Tribunal de Dakar, pour coups et blessures ayant entraîné la mort d'un citoyen sénégalais. Suite à cette condamnation, les policiers organisèrent une marche de protestations, en déclamant des slogans hostiles au régime. On frôla le pire, puisqu'ils se retrouvèrent à un moment face aux gendarmes appelés pour le contrôle de la situation. Il fallut beaucoup de sang froid pour éviter le bain de sang. Je ne pus laisser passer un tel acte de désobéissance, venant de corps dont la mission première est de faire régner l'ordre. Aussi dès le lendemain de la marche, je limogéais le ministre de l'Intérieur Ibrahima Wone, et pris la décision de suspendre 6265 policiers. Bien entendu, je prévoyais une réintégration au cas par cas.

L'année 1988 fut marquée par la politique, avec l'organisation des élections présidentielle et législatives. Je fus naturellement le candidat du Parti socialiste qui venait d'être réorganisé. Les résultats nous furent favorables, puisque en dehors de ma réélection, le Parti socialiste remporta les élections législatives, avec 103 sièges sur 120.

Pour ces élections, j'eus avec moi des mouvements de soutien. Je note en passant que Iba Der fut le précurseur de ces mouvements de soutien. Après mon accession au pouvoir, c'est lui et

un autre, Thierno Ba, qui mirent en place un groupe, dont l'objectif était de réfléchir sur les problèmes de la Nation. On ne parlait pas à l'époque de mouvement de soutien, puisque ce groupe ne se positionnait ni pour le Gouvernement, ni pour l'opposition, mais était mû par les seuls intérêts nationaux. Certaines personnes partie prenante de ce groupe étaient néanmoins mues par des intérêts particuliers.

Pour les élections de 1988, j'eus donc le soutien de deux mouvements, Abdo niou doy, et le MSRA.

Abdo niou doy fut créé dans un contexte assez particulier. En effet, le comportement à la limite de plus en plus extravagant d'Iba Der Thiam dans sa gestion de l'Education nationale me gênait de plus en plus. En plus de cela, il entretenait des relations exécrables avec Jean Collin. Je me rappelle même les sanctions qu'Iba Der eut à prendre à l'endroit de Mariane Collin, l'épouse de ce dernier, à l'époque professeur de russe. Au bout de cinq ans, je pensais sérieusement mettre fin à mon compagnonnage avec Iba Der, d'autant plus que je trouvais qu'il avait fait son temps.

Un jour, je lui dis : « *Iba Der, je ne vous demande pas d'adhérer au Parti socialiste, eu égard au respect que je voue à la liberté d'autrui. Cependant vous siégez au Gouvernement. Si vraiment vous croyez en moi, si vous pensez que je dois continuer, vous devez trouver une forme de soutien à votre Président* ». Il me répondit alors « *Ah oui, oui ; j'y ai déjà pensé* ». C'est ainsi que fut lancé le mouvement de soutien « Abdo niou doy ».

Le MSRA (mouvement de soutien pour la réélection d'Abdou Diouf) fut mis sur pied par Serigne Cheikh Ahmet Tidiane Sy avec qui j'entretenais à l'époque des relations privilégiées. Il me considérait comme son frère. Il m'a soutenu de toutes ses forces, tout le temps, même si par la suite nos relations se sont dégradées.

J'avoue que l'intention de ces mouvements de soutien était louable, car ils permettaient dans une certaine mesure de ratisser plus large, en dehors des frontières du Parti. Malheureusement, dans leur mode de fonctionnement, ils m'ont plutôt créé des difficultés. Ils n'étaient pas toujours en phase avec le parti.

En effet, ces mouvements pour l'essentiel, étaient tous animés par des militants ou d'anciens militants du Parti socialiste ; on y trouvait des intellectuels qui disaient venir soutenir non pas le parti socialiste, mais Abdou Diouf ; certains allaient même jusqu'à justifier leur adhésion

au mouvement de soutien par les liens du sang. C'était le cas de mon cousin Papa Assane Diop. Pour les autres mouvements de soutien, j'ai l'impression qu'il y avait quelque opportunisme dans la démarche de leur créateur. Pour le COSAPAD par exemple, je sais qu'Ahmet Saloum Boye qui l'a créé avait certainement des idées derrière la tête. Je le dis en pensant à la déception qu'il a ressentie, quand je ne l'ai pas choisi comme Ministre dans le gouvernement, à la fin des élections. Certains signes ne trompent pas. Ainsi, pendant qu'il avait créé son mouvement il avait épousé une femme en secondes noces. Cette dernière, du nom de Gilda est venue me voir après, en me disant « *Monsieur le Président, je suis venue vous voir pour vous apporter mon soutien* ». Cependant, à la fin des élections, Ahmet Saloum Boye qui n'a pas été nommé Ministre, a été bien déçu ; mais moins que son épouse qui accusa vraiment le coup. D'ailleurs par la suite, elle a divorcé.

D'une façon générale, plutôt que d'unir leurs efforts, ces différents mouvements de soutien se livrèrent à des rivalités, en particulier Abdo no doi, et le MSRA.

Jean Collin, qui comme je l'ai raconté plus haut, avait un contentieux avec Iba Der, se rangea du côté du mouvement de mon ami Cheikh Tidiane. J'avais la nette impression que Collin voyait d'un très mauvais œil l'engagement d'Iba Der à mes côtés. Il avait sans doute peur que ce dernier n'en tirât des dividendes après les élections, en occupant une position plus importante.

Pour l'élection de 1988, je bénéficiai aussi d'un très fort soutien du Khalife général des Mourides, Abdou Ahad Mbacké. Il donna un ndigueul dont les termes sont encore présents dans beaucoup d'esprits. « *Celui qui ne soutiendra pas le Président Abdou Diouf aux prochaines élections aura trahi le fondateur de la confrérie mouride, Cheikh Ahmadou Bamba* », lança t-il. J'avoue franchement que ce que Abdou Ahad a fait, personne ne l'a jamais fait pour moi-même, Falilou ne l'a pas fait pour Senghor. A la limite, il me couvait comme son propre fils.

D'ailleurs, lorsque j'étais Premier Ministre, les gens me suspectaient d'être mouride. Dieu sait que j'appartenais à une famille tidiane, mais Abdou Ahad ne m'a jamais demandé d'être mouride. Pour mettre fin à la rumeur sur mon appartenance à la confrérie mouride, il a fallu que le Khalife Abdou Ahad réagisse lui même, pour faire comprendre que j'étais de laïcité positive ouverte, et que je voulais soutenir toutes les religions et confréries. N'empêche, notre très grande proximité n'échappait à personne. Le Président Senghor avait de son temps

beaucoup contribué à forger cela, car c'est lui-même qui m'avait demandé de faire une visite trimestrielle à chacun des Khalifes généraux de confréries, Abdou Ahad et Abdoul Aziz.

Fort de ces soutiens, je remportai donc l'élection présidentielle, alors que le Parti socialiste sortit majoritaire des législatives, avec 103 sièges sur 120.

Loin de susciter une euphorie, ces résultats sonnèrent pour les observateurs politiques les plus attentifs, comme une alerte. En effet, par rapport aux précédentes élections législatives, on enregistrait un net recul du Parti socialiste. Une réaction s'imposait alors. Surtout que la période post électorale fut très tumultueuse.

L'opposition avait créé une atmosphère de révolution. Le pays était à feu. Des citoyens ont eu leurs véhicules et biens détruits ; l'Etat lui-même perdit énormément d'argent. Suite à des actes de sabotage à Dakar et à Thiès, les principaux leaders de l'opposition furent arrêtés pour atteinte à la sûreté de l'Etat. Tout pouvait arriver. C'est d'ailleurs le moment que choisit le Général Tavares pour essayer de faire un coup d'Etat.

J'ai nommé Tavares à la tête des Forces Armées en 1984 ; il était alors Secrétaire général de l'ANAD où je l'avais placé quelques mois plutôt. Sa nomination intervint à un moment où je cherchais à régler un problème avec l'armée.

Je dois dire que quand je suis devenu Président de la République, l'armée sénégalaise ne m'a pas facilité la tâche. Lorsque j'étais Secrétaire Général de la Présidence de République, c'est le Général Amadou Fall qui a commencé à forger cette armée ; ensuite le général Jean Alfred Diallo prit le relais, après les événements de 1962. A mon arrivée à la Primature, c'est lui qui était chef d'Etat-Major Général et Haut-Commandant de la Gendarmerie. Je ne peux dire que du bien de lui. A vrai dire, c'était quelqu'un de nickel, le Général Diallo ; il ne mérite que des félicitations. Alors, au moment où il devait prendre sa retraite, j'ai dit au Président Senghor : *« on ne peut plus avoir quelqu'un de la carrure du Général Diallo, il faut qu'il y ait un ministre des forces armées qui n'ait que ça à faire »*. Je proposai alors au Président Senghor d'enlever Magatte Lo du Conseil Economique et Social et de me le donner, pour que j'en fasse un ministre d'Etat, ministre des Forces Armées. Il a été nommé mais à ce moment-là, le président Senghor avait déjà, dans sa tête, trouvé un successeur au Général Diallo. C'était Idrissa Fall. A l'époque, celui-ci n'était que commandant, et il devait succéder à un Général de Division. En fait dans la tête du Président Senghor, il y avait des lieutenants colonels plus

anciens, parce que l'adjoint direct du Général Diallo était Salif Silèye Hanne, qui était lieutenant colonel. Il fallait donc promouvoir Idrissa Fall et au tableau d'avancement je crois que c'est au début 71-72, le Général Diallo n'avait pas mis ce dernier. Il l'a laissé Commandant. J'ai regardé le tableau d'avancement. La tradition est que le Président Senghor et moi, ne touchions pas à ce document quand il était préparé par le Général Diallo qui connaissait mieux l'armée que nous.

Je me souviens, c'était au mois de juin, où le Général Diallo faisait d'habitude sa cure médicale. Il revenait ensuite au Sénégal, avant de prendre son congé le mois suivant son retour. Au moment de partir pour sa cure, il nous a laissé le tableau des avancements. Lorsque je présentai le tableau au Président Senghor, il refusa de l'accepter, en me faisant comprendre qu'Idrissa Fall devait passer Lieutenant Colonel. Je souligne qu'Idrissa Fall a été à plusieurs reprises aide de camp de Senghor, comme Belal Ly, les Généraux Abdoulaye Dieng, et Wone. Devant le mécontentement du Président Senghor, je lui proposai de refaire le tableau des avancements. Il refusa et me demanda plutôt de retransmettre le tableau au Général Diallo, et de lui faire part de ma volonté. Il poursuit en disant que la tradition veut que la proposition vienne du Général Diallo lui-même, et me demanda de voir le problème avec ce dernier.

Le Général étant toujours en cure, je lui fis transmettre une lettre manuscrite par mon Chef de Cabinet, du nom de Lamine Sow, un homme dont je n'ai plus entendu parler d'ailleurs. Lorsque le Général Diallo reçut ma lettre sur son lieu de cure, il m'a renvoyé le tableau avec une lettre dans laquelle il me disait « *Monsieur le Premier Ministre, je regrette beaucoup, avec tout le respect que je vous dois, mais je ne peux valider ce tableau. Je raisonne en militaire, je ne peux pas le proposer. Que Monsieur le Président le fasse, mais moi je ne peux pas le faire* ».

Je rapportai donc la réponse du Général Diallo au Président Senghor, avec le tableau d'avancement. Il me dit « *je vois que le Général Diallo nous oblige à aller contre nos principes ; change moi le tableau* ». Idrissa Fall devint ainsi Lieutenant Colonel, et quand le Général Diallo prit sa retraite à la fin de l'année 71, le Président Senghor nomma Idrissa Fall Chef d'Etat Major avec le grade de Lieutenant colonel, et quelque temps après, on l'a bombardé colonel, puis général de brigade. Il resta longtemps Chef d'Etat Major des Armées, et j'en fis le constat à un certain moment, d'autant plus que les gens lui prêtaient certaines intentions. En effet un jour, Ndiouga Kébé est venu à mon bureau en me disant : « *Méfie-toi de Idrissa Fall* ». Lorsque je lui demandai ce qui se passait, il réitéra sa mise en garde et me raconta une anecdote. Un jour, me dit-il, *je roulai dans la circulation en direction de je ne sais où, lorsque j'ai entendu des sifflets. On me demanda de m'arrêter, et je me demandai qui*

pouvait bien m'arrêter. Voyant qu'il ne s'agissait ni du Président de la République, ni du Premier Ministre, je continuai ma route. On me força alors à m'arrêter. Idrissa Fall descendit de voiture et me dit : « toi tu as refusé de t'arrêter ; tu verras quand je serai Président de la République ». Voilà des propos que je tiens de Ndiouga Kébé en personne. Certes les gens caricaturaient, et comme il avait l'habitude de tenir la main d'une certaine manière, sous le veston, les gens voyaient en lui quelqu'un de dangereux, car se prenant pour Napoléon. C'est vrai que détenteur d'une licence d'histoire, il aimait beaucoup l'histoire. Nous étions en 1984 ou 1985, et je pris la décision de nommer Tavarez, qui était à l'ANAD.

Cependant, dès que je l'ai nommé, quelqu'un attira mon attention sur le fait que l'homme était réputé comme étant un adepte du coup d'Etat. Cette mise en garde ne me fit pas changer de décision. Je gardais ma confiance en l'homme, surtout que je l'avais tiré d'affaire il y a quelque temps. En effet, un jour, le ministre des Finances Mamoudou Touré vint m'informer vouloir faire faire par ses services un ordre de recette très important à Tavarez. La raison était que ce dernier, durant tout son temps de service à l'ANAD, continuait de percevoir son salaire de l'Armée sénégalaise.

Lorsque j'interrogeai Tavarez, il me répondit avoir agi en toute bonne foi, partant d'une tradition qui voulait qu'on ne peut abandonner un salaire d'un certain niveau pour un salaire inférieur, à l'occasion d'une nomination. Telle était sa situation, puisque le salaire qu'il percevait à l'ANAD était moins élevé que celui qu'il percevait au Sénégal.

Je laissai donc passer. Mais comme on dit, «Ku Yar Sa Mbër Ba Nopi Ci Yow Lay Dal»³⁷. Tavarez me fut d'une grande utilité en 1988, alors que Wade était en prison. En effet, il me rendait régulièrement compte des discussions qu'il avait avec un Français qui n'avait cesse de l'encourager à faire un coup d'Etat. Selon ce Français, la situation insurrectionnelle du pays était tout à fait favorable à une telle opération qui d'ailleurs s'avérait être l'unique solution, pour sortir le pays de la crise. Après chaque rencontre avec cet homme, Tavarez informait le ministre des Forces Armées, qui à son tour me rendait compte. Nous en fûmes ainsi arrivés à reconnaître en Tavarez quelqu'un de loyal. Plus méticuleux dans ses renseignements, il nous informa avoir mis à la disposition du Français, qui le demandait, une voiture de l'Armée et un sergent, pour aller voir Wade en prison. Ces visites ont eu lieu à chacun des passages du

³⁷ Quand vous avez engraisé un lutteur, vous serez sa première victime

Français à Dakar. Et à la fin, elles se terminaient toujours par ces encouragements au coup d'Etat. Les choses prirent cependant rapidement une autre tournure.

En effet un jour, alors que j'étais débordé de travail, mon secrétaire Aloïse Mbengue me transmet une demande d'audience de Madame Andrézia Vaz, de la Cour d'Appel. Madame Vaz insistait pour me rencontrer dans la journée. Je marquai mon étonnement devant cette demande, le fait étant rare de faire une telle demande à un Chef d'Etat. Lorsqu'Aloïse Mbengue est revenu à la charge une deuxième, puis une troisième fois, suite à l'insistance de Madame Vaz, je lui ai demandé de fixer l'audience à 19 heures. En ce moment précis, j'ai pu vérifier ce qu'on dit sur la grandeur de Dieu. En effet, en refusant ce rendez vous à Madame Vaz, j'aurais pu complètement passer à côté. Et pourtant, j'ai longuement réfléchi sur l'objet d'une demande d'audience venant de Madame Vaz. Je trouvais rapidement un début de réponse à mon interrogation.

En effet, j'avais été informé quelque temps auparavant de la mise aux arrêts de rigueur d'Assane Mbodj, qui se trouve être le mari de Andrézia Vaz. Il se trouvait en prison au dessus du bureau de Tavarez. Je ne poussai pas loin dans cette direction, en me disant qu'après tout, Andrézia n'allait pas me demander de m'immiscer dans des histoires militaires, surtout si son mari a commis des bêtises.

En remontant le temps, je conclus que cette piste dans laquelle je m'engageais n'était pas la bonne. En effet, je connais Andrézia depuis très longtemps, en 1960, en même temps que Diatou Camara, la mère de mon fils Pedro. Elle était en classe de première, et moi-même en terminale. Mais elle ne m'a jamais rien demandé. Elle a fait ses études, ensuite sa carrière avec le parcours qu'on connaît, sans m'avoir rien demandé. La seule fois où elle l'a fait, c'était dans un cadre collectif, en 1988, quand elle était avec l'Association des Magistrats. Je ne pense donc pas qu'elle vienne me demander une grâce en faveur de son mari, qu'elle connaît d'ailleurs mieux que quiconque.

Lorsque je reçus Madame Vaz, elle me mit au courant de la préparation d'un coup d'Etat par Tavarez. Très surpris de cette information, je la mis au courant du comportement de Tavarez, qui nous rendait régulièrement compte. Madame Vaz me confirma l'arrêt de rigueur d'Assane Mbodj, au dessus du bureau de Tavarez, et ne manqua pas de souligner qu'elle restait en dehors de cette affaire. Elle se mit plutôt à raconter les préparatifs du coup d'Etat.

Selon elle, Tavarez avait convoqué le colonel Gomis, le chef des Paras, pour lui demander son appui pour le coup d'Etat. Gomis devait sauter sur le Palais pour s'assurer de ma personne et de ma famille. Gabard Diop, chef des Blindés, fut aussi invité à participer à l'opération. Mais ni l'un, ni l'autre, ne donnèrent une réponse ferme, mais plutôt un accord de principe. Tavarez sollicita aussi Bampassi, chef des commandos, qui donna son accord. Je rappelle que Bampassi fut l'aide de camp du Président Senghor après le départ de ce dernier de la tête de l'Etat. Un grain de sable finit par enrayer la machine, ce qui nous sauva du reste.

En effet, Gomis parla de l'affaire à sa femme. Cette dernière, prise de panique, s'en ouvrit à Madame Vaz, avec qui elle était presque toujours. Madame Gomis craqua à l'idée de voir son mari entraîné dans un engrenage qui pouvait lui coûter cher. C'est donc pour voler au secours de son amie, l'épouse de Gomis, que Andrésia Vaz choisit de venir me voir, après l'avoir calmée.

Dès que j'ai fini d'écouter l'exposé de Madame Vaz, je convoquai immédiatement Jean Collin et Médoune Fall, à l'époque Ministre des Forces Armées, pour partager avec eux l'information, et recueillir leur avis. Coumba Diouf Niang, mon aide de camp, assistait à la rencontre. Ils me suggérèrent alors de mettre Tavarez en confiance, et de bloquer la manœuvre. Les choses n'étaient pas aussi simples, parce que nous ne disposions pas de preuves sur ce qui venait de nous être rapporté. Je convoquai donc Tavarez immédiatement dans mon bureau.

Quand nous nous retrouvâmes tous les deux seuls, je lui dis *Mon Général, j'ai vu toutes les lettres que vous avez envoyées au Ministre des Forces Armées. J'admire votre loyauté.* Je me rappelle, lors des émeutes, j'avais convoqué tous les chefs militaires pour leur signifier que quelles que soient les circonstances, il leur était interdit de tirer sur les foules. Tous les officiers présents, dont le Chef d'Etat Major Mountaga Diallo, acquiescèrent. Tavarez fut le seul à avoir élevé la voix pour me dire que la situation qui prévalait justifiait qu'on tirât sur les foules. Il fallut que je lui rappelle que j'étais responsable de mon peuple, et que quelle que fût la situation, j'interdisais qu'on tire sur les gens. Ce rappel me semble nécessaire pour montrer davantage le type de personnage auquel j'avais à faire.

Donc quand j'ai fini de rassurer Tavarez, je lui fis comprendre que je comptais sur lui. Je lui demandai de neutraliser l'intendant Oumar Ndiaye, principal instigateur de cette opération, et de me rendre compte. Mais entretemps, j'avais discuté avec mes collaborateurs, mon aide de

camp particulier, mon Secrétaire général, et le Chef d'Etat Major Général adjoint Doudou Diop, qui d'ailleurs se trouvait être mon propre cousin. Ainsi tout fut bloqué. On ne fournit de l'essence ni aux blindés, ni aux commandos, ni aux parachutistes. Les véhicules restèrent ainsi cloués au garage.

Pour revenir à Tavarez, je lui donnai des garanties pour son avenir, en lui rappelant ce qui était d'habitude réservé à tous les Chefs d'Etat Major qui avaient bien servi. Ils étaient tous nommés Ambassadeurs. A ma question sur l'identité du Français impliqué dans la préparation du coup d'Etat, il ne put apporter de réponse, en ajoutant qu'il ne pouvait pas expliquer d'ailleurs comment ce dernier était venu au Sénégal. Cette précision faite, je le rassurai à nouveau, lui demandai pour une dernière fois de mettre Oumar Ndiaye hors d'état de nuire, de bloquer le processus, et de s'appêter à aller à Bonn comme Ambassadeur.

Sous la houlette de Mamadou Mansour Seck, à l'époque mon chef d'Etat Major Particulier, je fis arrêter le Français. Cette affaire dépassant les limites d'intervention de la police ordinaire, on le mit au bureau de sécurité de la Présidence de la République, après un interrogatoire. Après réception du compte rendu, je fis transmettre un rapport à l'Ambassadeur de France que je prévins au téléphone. Le Français passa bien aux aveux, mais je n'avais aucunement l'intention de lui faire un procès. Mon seul souhait était que l'Ambassadeur lui fasse quitter immédiatement le territoire sénégalais, par le premier avion en partance pour la France. D'ailleurs, il n'était pas dans mes intentions de signer un arrêté d'expulsion. Je raccrochai donc avec l'Ambassadeur, après m'être assuré que les dispositions allaient être prises pour l'expulsion de ce Français.

Il fut effectivement mis dans un avion dans la soirée même, pour la France. A son arrivée, sa voiture l'attendait à l'aéroport. Il se mit au volant, tourna la clé de contact, il y eut une explosion. Tout s'arrêta là. On n'a plus entendu parler de cet homme, dont l'identité et les mobiles nous restent encore inconnus à ce jour.

Ce qui est sûr, c'est que ce Français avait bien reçu des instructions pour fomenter ce coup d'Etat. A l'époque, le Président François Mitterrand était au pouvoir en France. Etait-il au courant ? Je ne saurais le dire. Mais ce qui est sûr, c'est qu'il existait dans les services secrets des éléments non contrôlés, appelés agents doubles, agents triples.

En réfléchissant, j'ai compris que Tavaréz essayait depuis longtemps de nous endormir, et préparait déjà son coup. Comme preuve de cet endormissement, un jour, à l'aéroport de Dakar, j'entendis Jean Collin parler de la création par Madame Tavaréz d'un mouvement de soutien, pour ma réélection. Lorsque j'ai demandé des informations sur cette initiative, entre autres sur la personne qui lui a donné l'autorisation, le Général Tavaréz vint devant moi au garde à vous. Il me dit alors que c'est lui-même qui avait demandé à son épouse de mettre en place un comité de soutien pour ma réélection.

J'ai déjà raconté ce que Tavaréz tramait. Si je n'avais pas fait montre de responsabilité, et laissé impunis ces actes, on allait droit à la catastrophe. D'ailleurs j'ai toujours mal au cœur d'entendre des personnes tresser des lauriers à Wade, pour le combat qu'il a mené pour ses idées, au prix de l'emprisonnement. Voilà de l'affabulation. Je ne connais pas de personne qui ait été emprisonnée au Sénégal pour délit d'opinion, durant tout mon magistère. Toutes les arrestations de Wade furent motivées par des faits précis. Prenons l'affaire Babacar Sèye. Tout le monde sait maintenant ce qui s'est passé.

Pour revenir aux événements post électoraux de 1988, il faut dire que la campagne menée par Wade avait préparé le lit de la contestation. Durant cette campagne, Wade fit, en effet, montre d'une très grande démagogie. Il réussit à taper là où le Sénégalais est particulièrement sensible, le riz, qu'il promit de pouvoir vendre à 60 francs le kilo. Aussi le peuple sénégalais m'attendait sur ce terrain après m'avoir réélu. Durant cette période de turbulence, je reçus un soutien déterminant de l'Ambassadeur des Etats-Unis à Dakar, Lanon Walker. Il vint me voir un jour pour me dire que nonobstant l'importance que les Etats-Unis accordent à l'action du FMI, son administration était d'accord de me venir en aide, en appuyant la réduction des prix des denrées de première nécessité.

Comme pour marquer sa détermination, il me demanda de ne rien faire, en m'assurant qu'il allait s'occuper lui-même de tout auprès de la Banque Mondiale et du FMI. C'est ainsi que je pus réduire le prix du riz, de l'huile, du sucre, etc. Je saisis l'occasion du jour de la Korité pour annoncer toutes ces mesures aux populations. Dans le même discours, je tendis la main à Abdoulaye Wade.

L'Ambassadeur Lanon Walker s'était d'ailleurs illustré autrement. C'est lui qui intervint pour que je reçoive le prix Hunger Project en 1987. Je fus le premier Africain à avoir reçu cette distinction. En tout cas, le rôle décisif qu'il joua dans la résolution de la crise de 1988 illustre à merveille le poids que les Ambassadeurs peuvent jouer dans la politique des pays d'accueil.

Le dynamisme de Walker durant cette période sociale difficile était tout à l'opposé de la retenue de l'Ambassadeur de France.

Il faut dire que ce dernier était intoxiqué par des informations distillées en permanence par certains de nos compatriotes qui agissaient en véritables imposteurs, et recevaient de l'Ambassade de France, de l'argent. Comme il me le révélera lui-même plus tard, ces gens venaient lui raconter du n'importe quoi, arguant surtout qu'ils venaient de voir le Khalife Serigne Abdoul Ahad. Dieu sait qu'ils étaient incapables de vous indiquer la direction de la maison de Serigne Abdoul Ahad. Ces personnes ignoraient que tout cela était consigné dans les rapports de l'Ambassade de France.

Comme au lendemain d'élections difficiles, le débat sur l'orientation et la direction du Parti reprit de plus belle. Des cadres du parti commencèrent à dénoncer la gestion de Jean Collin. Daouda Sow, qui avait conduit la liste pour les législatives, demanda une nouvelle réforme du Bureau politique, qui comme par le passé, mettrait le président de l'Assemblée nationale comme le numéro deux du parti. Je finis par accéder à cette demande, mais choisis le Congrès pour rappeler la prééminence de la voix du Secrétaire général³⁸.

Ainsi lors du Congrès extraordinaire convoqué au mois de juillet 1988, sans renoncer à l'option de rajeunissement des cadres, j'invitai dans mon discours mes camarades à mettre plus d'accent sur la communication, pour mieux faire comprendre la politique et les orientations du Parti. Après tout, parti de masse, le PS ne pourrait tirer profit de la nouvelle forme de communication jusque là adoptée, trop indirecte, car faite de communiqués. Pendant ce Congrès, je marquai aussi fortement mon adhésion pour les changements à apporter, et qui devraient engager tous les militants du Parti.

La période post électorale fut aussi marquée par une tension terrible, opposant en particulier les membres du GER (Groupe d'Etudes et de Recherches) aux personnes qui me soutenaient jusque là, dont Iba Der Thiam et Abdo niu dooy. Initiateur d'un courant de rénovation, le GER réclamait avec insistance le renouvellement des hommes. Je ne pouvais bien entendu rester sourd à ce débat qui prenait de jour en jour de l'ampleur.

A partir de là, la confrontation devint plus intense au sein du Parti, par clans interposés. Jean Collin parvint à retourner en sa faveur certains membres du GER. Daouda Sow fut la victime de cette nouvelle alliance, en cette même année 1988. Comme Habib Thiam quelques mois plus tôt, il fit face à une crise parlementaire fomentée par des proches de Jean Collin, qui le

³⁸ Discours du Président Diouf lors du Congrès extraordinaire du PS", Quotidien le Soleil, 1er août 1988.

contraignirent à démissionner au mois de décembre. Il garda cependant son mandat de député, contrairement à Habib Thiam qui avait tout lâché.

Après la démission de Daouda Sow, Abdou Aziz Ndaw, un proche de Collin devint Président de l'Assemblée nationale. Du coup Jean Collin entra à nouveau au Bureau du Parti socialiste, qui vit aussi l'arrivée des membres du GER. Il s'activa à partir de ce moment pour la préparation du Congrès extraordinaire dit de rénovation. Pour maintenir la cohésion du Parti, je me résolus à dissoudre le Comité central, pensant ainsi trouver une solution définitive aux luttes de clans, néfastes à l'ensemble du Parti³⁹. Du coup, Jean Collin se retrouva seul maître à bord, avec ses hommes. Le Parti s'enlisa dans une lutte permanente, opposant cette fois conservateurs et rénovateurs.

J'ai pourtant l'habitude de le dire, il n'y a pas de parti plus démocratique que le PS. La vie du parti a de tout temps été régulièrement rythmée par la vente des cartes, le renouvellement des comités, sous-sections, coordinations, unions régionales. Le Congrès, le Conseil national et les différentes instances sont aussi régulièrement convoqués.

Cependant, l'esprit de clans, avec comme corollaire les complots et autres intrigues de couloir, constitue la tare congénitale dont a toujours souffert le Parti socialiste. D'ailleurs, c'est cela qui l'a conduit à sa perte. Pourtant quand on y regarde de près, tout cela est la traduction d'ambitions personnelles. Les gens agissent non sur la base de la doctrine ou du programme, mais à partir de leur propre ego. Aussi nombreux sont les pièges et traquenards posés par des hommes masqués.

Dans ce contexte difficile pour mon parti, je me résolus à me séparer d'Iba Der, comme ministre de l'Education. Comme je le notai, la gestion populiste qu'il menait à la tête du département de l'Education nationale, et ses rapports difficiles avec Collin, rendaient notre compagnonnage difficile. Le fait qu'il ait mis en place un mouvement pour me soutenir n'y faisait pas grand-chose. Cependant, nous gardâmes de bonnes relations après son départ du Gouvernement. Aussi, lorsqu'un jour, le Président Houphouët Boigny me téléphona pour me dire son intention de mettre Iba Der Thiam dans le Comité exécutif du Prix de la Paix, dont j'étais le parrain, je donnai mon accord sans hésiter, en disant beaucoup de bien de lui à Houphouët.

³⁹ Contribution préliminaire du camarade Abdou Diouf», Quotidien le Soleil, 16 février 1989.

Iba Der commença véritablement à prendre ses distances après la création de son propre parti politique. Je me rappelle, c'est Habib Thiam qui m'avait informé de la naissance de ce parti. Un jour, un ami commun vint me voir, et m'expliqua les véritables raisons qui avaient amené Iba Der à s'éloigner de moi. En fait, il s'agissait surtout d'un ensemble de griefs à mon égard. D'après lui, Iba Der a tout fait pour me rester fidèle, et me convaincre de le garder dans mon équipe, sans être payé de retour. Il m'en a ainsi voulu pour avoir marié ma fille Yacine, en omettant de l'inviter, alors que selon lui tout le Sénégal avait été convié à cet évènement. Pourtant il n'en était rien. J'avais personnellement défendu aux membres du Gouvernement de faire le déplacement pour la cérémonie du mariage à Louga. Le choix de cette ville ne dépendait pas de moi, mais plutôt de mon oncle Djily Mbaye.

Très malade à l'époque, ce dernier avait tenu néanmoins à célébrer lui-même le mariage, mais à Louga. Et je répète qu'aucun membre de mon Gouvernement n'avait fait le déplacement, sur ma demande. La deuxième cause de frustration pour laquelle Iba Der m'en a voulu est aussi bien indépendante de ma volonté. C'était au retour de Paris, où j'étais parti avec une délégation, pour le prix Houphouët Boigny. Comme j'étais le parrain de ce prix, le Président Houphouët Boigny avait insisté pour que j'aie moi-même présider la première cérémonie de remise du prix à Nelson Mandela, et à Frederik de Klerk. Comme l'avion de commandement était en maintenance, le Président Houphouët mit à ma disposition un Fokker.

Ceux qui me connaissent bien savent que je ne supporte pas la climatisation. Aussi je fis vite d'attraper un rhume terrible, avec l'espace climatisé du Fokker. C'est donc assez fatigué que je pus présider la cérémonie.

Sur le chemin du retour de Paris, sous l'emprise de la fatigue, je me suis mis dans un coin pour dormir. Pendant ce temps, à mon insu, Bruno Diatta, le chef du protocole, avait demandé à un certain nombre de personnalités de venir s'installer dans le salon de l'avion, dont la disposition interne n'était pas la même que celle de notre avion présidentiel. Iba Der, qui ne fit pas partie de ces personnalités, m'en porta grief. Il énuméra même paraît-il d'autres situations, toutes faites de frustrations, qui le poussèrent à créer son propre parti. J'avoue maintenant que nos rapports restèrent corrects. En effet, au sein de l'opposition, il joua toujours un rôle modérateur, dans les moments de tourmente. Il était le porte-parole de l'opposition, lors des rencontres que j'avais avec celle-ci. Il assumait cette tâche avec beaucoup de respect. Lorsque j'ai fait créer l'ONEL, ce fut avec lui que j'ai discuté sur les personnalités aptes à jouer un rôle dans cette structure de consensus. Nos rapports s'arrêtèrent là.

En dépit de toutes les péripéties internes de cette année 1988, je m'acquittai normalement de mes obligations internationales, en répondant entre autres à des invitations extérieures.

J'effectuai ainsi, au mois de juillet 1988, une visite d'Etat au Japon, sur invitation de l'Empereur. Je fus accueilli par le Prince héritier. Cette invitation n'était pas fortuite, puisque je sus plus tard que les autorités japonaises l'avaient programmée depuis plusieurs années. Après le décès de l'Empereur Hiro-Hito, je me rendis donc au Japon pour assister au couronnement du nouvel empereur, celui là même que j'avais accueilli au Palais à Dakar. Lors de la réception officielle, le nouvel Empereur laissa tous les hôtes pour venir discuter avec moi. A chaque personnalité qui passait, il demandait si elle me connaissait, et l'informait de l'accueil que je lui avais réservé lors de son passage au Sénégal, en le logeant surtout au Palais, un geste d'une très grande importance pour eux.

Au mois de novembre, je reçus une invitation pour faire une visite d'Etat en Angleterre. Ce fut après la guerre des Malouines. La Reine d'Angleterre, qui était invitée à Paris pour le 11 novembre, préféra envoyer le Prince de Galles. Ce fut pour m'accueillir, aux côtés de sa mère et de son mari. L'accueil qui eut lieu à la gare de Babington se déroula dans un grand faste. La Reine était entourée de toute la famille royale, du gouvernement avec en tête Mme Margaret Thatcher. Pendant tout le trajet menant à Birmingham Palace, résonnait l'hymne national anglais. La Reine organisa en notre honneur un dîner, durant lequel je prononçais un discours. Par la suite, j'offris en l'honneur de la Reine, un dîner à l'Automobile Club. Ce voyage en Angleterre fut une véritable réussite. Le fait marquant fut surtout la mobilisation de toute la cour royale : la Reine, les Lords, les officiers généraux.

C'était leur façon à eux de remercier le Sénégal pour le concours que nous leur avons apporté durant la guerre des Falklands. Ce que je retins surtout pour cette visite, c'est la réception à déjeuner que nous réserva Margaret Thatcher. Le fait, paraît-il, était rare, pour être souligné. Au cours du déjeuner, elle se leva pour porter un toast très chaleureux, et à la fin du toast, elle annonça l'octroi au Sénégal d'une forte somme d'argent, comme soutien à l'ajustement structurel. Pourtant, le Sénégal n'a jamais eu de relations financières avec l'Angleterre, même si ce pays réalisa quelques années auparavant au Sénégal plusieurs forages, en particulier un à Touba.

Je consacrai une grande partie de l'année 1989 à régler des questions d'ordre diplomatique. D'abord, je saisis l'occasion d'une visite officielle en Lybie, pour parler en frère à Mouammar

Kadhafi du dossier du terrorisme. Je lui faisais cas de ma surprise de le voir dépenser beaucoup d'argent pour soutenir le terrorisme, et tuer des innocents.

Il me répondit alors que ces gens qu'on affublait du qualificatif de terroristes n'en étaient pas. Il s'agissait plutôt de personnes qui se battaient pour leur liberté. Je lui marquai ma désapprobation en lui signifiant qu'il était possible de soutenir un combat pour la liberté, mais en usant des voies de la diplomatie. Faire autrement en soutenant des terroristes, c'est tuer des innocents, ce qui n'est pas normal. Kadhafi finit par me donner raison, et me promit de revoir sa position. Coïncidence ou pas, mais j'ai remarqué que par la suite, Kadhafi ne s'est plus engagé dans le soutien à des actes de terrorisme. Il y eut entretemps l'affaire Lockerbie. D'autres que moi l'ont-ils vu ? Je ne saurais le dire. Mais toujours est-il que le soutien de Kadhafi au terrorisme fut moins évident. J'ai toujours évité d'aller visiter la maison bombardée par les Américains, lors de mes voyages en Libye. J'insistais auprès de l'Ambassadeur Moustapha Cissé, pour qu'il fasse en sorte que je ne passe pas par cette villa, devenue mausolée, et dont la visite par les chefs d'Etat hôtes du guide libyen, était devenue un rituel chez lui.

C'est aussi en 1989 que je pris la décision de mettre fin à la Confédération de la Sénégalie. L'événement majeur de l'année 1989 fut cependant la grave crise entre le Sénégal et la Mauritanie, qui aurait pu déboucher sur l'irréparable. A l'origine, il y eut un incident entre des agriculteurs sénégalais du village frontalier de Djawara, et des bergers mauritaniens. Des Sénégalais furent alors arrêtés sur le territoire national, et emprisonnés à Sélibabi en Mauritanie. L'affaire aurait pu se tasser, s'il n'y avait eu les propos malheureux et inopportuns du ministre mauritanien de l'Intérieur, qui, dépêché au Sénégal, minimisa l'incident, dans une déclaration faite à la presse.

Pourtant, le Sénégal n'a jamais eu de relation conflictuelle avec la Mauritanie du temps du Président Moctar Ould Dadah, en dehors d'un petit litige sur l'île de Todd. Les présidents Ould Dadah et Senghor, pendant deux années, se échangèrent des amabilités, chacun revendiquant la propriété de l'île. Il fallut une intervention du Président malien Moussa Traoré qui leur fit remarquer le péril d'inondation qui menaçait l'île, avec la prochaine mise en service des barrages, pour faire retomber la tension.

Avec le Président Taya, il y eut un premier couac, quand le Sénégal mit en place son programme des vallées fossiles. Nous avions alors demandé au Haut Commissaire de l'OMVS qui à l'époque était mauritanien, de mettre à notre disposition un certain nombre d'informations pour le projet. Celles-ci n'avaient rien de confidentiel, mais le Président Ould Taya qui était opposé au projet des vallées fossiles, releva le Haut Commissaire de ses

fonctions, le rappela en Mauritanie, où il fut jugé pour haute trahison, et condamné pour au moins dix ans.

C'est à partir de ce moment là que les autorités mauritaniennes commencèrent à mener une campagne contre le Sénégal, coupable selon elles, de vouloir accaparer l'eau du fleuve. Pourtant, des études avaient prouvé qu'après la construction des barrages, il y en aurait une importante perte, avec la quantité qui devrait se jeter en mer. C'est le dixième de cette eau que le Sénégal voulait récupérer pour revitaliser et fertiliser des vallées mortes. Cela ne pouvait porter à conséquence, surtout, faut-il le rappeler, c'est le surplus d'eau qui provoquait les inondations à Saint-Louis. Il fallait pour y remédier, ouvrir les barrages pour laisser échapper ce surplus.

Je rappelle que la basse vallée du Ferlo, qui était complètement aride, redevint un cours d'eau, avec des poissons. Les Israéliens construisirent sur ce site une ferme expérimentale. Nous n'avions aucune arrière-pensée en lançant le projet des vallées fossiles. Mais elles furent hélas un facteur de blocage des relations entre le Sénégal et la Mauritanie, le Président Taya ne voulant rien entendre.

Il faut dire que ce problème des vallées fossiles ne constituait qu'un premier, dans les heurts qui marquèrent nos relations avec la Mauritanie. Il y eut aussi, la question du transport de l'électricité, après la réalisation du barrage de Manantali.

Lorsque les bailleurs de fonds étudièrent le projet, ils conclurent sur la nécessité de mettre en place une ligne de transport d'électricité de haute tension en territoire sénégalais. Le principe retenu était par la suite d'alimenter la Mauritanie en électricité à partir de là. Les Mauritaniens rejetèrent ce schéma, et exigèrent que les lignes de transport d'électricité passent par la Mauritanie, avant de revenir au Sénégal. C'est cela qui pouvait leur apporter l'assurance que la Mauritanie était bien considérée, comme partie prenante du projet.

Après avoir évalué le coût de la proposition mauritanienne, je demandai aux Mauritaniens de revenir sur leur choix. Ce fut cependant pour me heurter à leur refus. Ils insistèrent même pour la satisfaction de leur demande, déclarant que le Sénégal allait les rouler, et recueillir toute l'électricité produite par le barrage. Ils n'hésitèrent d'ailleurs pas à faire la comparaison avec le projet des vallées fossiles, dans lequel le Sénégal les aurait déjà trompés. Il nous fallut donc négocier avec le Gouvernement mauritanien. Les bailleurs de fonds acceptèrent de donner un financement complémentaire, pour la construction de lignes de transport qui hélas, augmenta les coûts.

Je n'ai jamais reçu les réfugiés mauritaniens, acte qui aurait été un facteur de conflit entre nos deux pays. C'était surtout une question de principe. En effet, je ne voulais pas du tout apporter

mon soutien à des gens opposés à leur gouvernement. Cependant en leur qualité de réfugiés, ils étaient pris en charge, et nourris. A l'occasion, mon Etat major particulier, ou le Ministre de tutelle les recevait.

Il fallut donc ces malheureux événements de Djawara pour vicier les rapports entre les deux pays, et surtout assombrir les excellentes relations que nous entretenions jusque là avec le Président Ould Taya. Il faut d'ailleurs dire que la qualité de nos relations, faites de complicité, aida beaucoup à calmer le jeu, lors de cet épisode de l'histoire de nos deux pays. S'il n'y avait pas à la tête des deux Etats Maouwiya Ould Taya et Abdou Diouf, la situation aurait été beaucoup plus grave. Certes, il y eut des personnes tuées des deux côtés de la frontière, mais nous avons pris tous les deux la décision de rapatrier les personnes qui étaient en danger. Tous les ressortissants mauritaniens furent regroupés dans l'enceinte de la Foire de Dakar, et grâce à l'appui de nos amis français, nous avons pu envoyer des convois réguliers à Nouakchott. Le Président Taya en fit de même de son côté.

Beaucoup de chefs d'Etat africains et arabes essayèrent de trouver une solution au problème, mais sans succès. Le Président Taya et moi-même avons nos faucons. Cependant, j'ai pu me défaire plus facilement des miens que lui. Je cite l'exemple de la tentative de médiation initiée par le Président Moubarak, après celle du Président Moussa Traoré qui n'avait pas été concluante. Lors d'un passage que je fis en Egypte, le Président Moubarak me proposa un plan de règlement du conflit. Un certain nombre de points de ce plan ne m'agréaient pas du tout, mais après lecture du texte, je lui donnai mon accord. Je me disais que l'amorce d'un dialogue était nécessaire pour sortir de cette crise.

Le Président Moubarak parla donc du plan avec son ministre des Affaires Etrangères Boutros Ghali, et appela ensuite le Président Taya pour le lui exposer. Dans l'approche, il commit néanmoins ce que je crus être une erreur tactique. En effet, Moubarak, dans sa conversation téléphonique avec Taya, lui fit comprendre que j'étais dans son bureau, et que j'étais d'accord avec le plan proposé. Ce dernier dut certainement se dire qu'il y avait un piège quelque part, et se garda bien de donner une suite à cette tentative de médiation.

La situation put être réglée grâce à l'intervention d'un de mes camarades de promotion de l'ENFOM, M. Belaz, qui est d'ailleurs de la même promotion que Christian Valantin, Babacar Ba et Cheikh Hamidou Kane. Ce médiateur était à l'époque Directeur de la DGSE.

Il prit contact avec moi un jour pour me dire *Cher frère, je vois que tous ceux qui ont essayé de régler ce problème ont échoué. Personne n'y arrivera tant que vos déclarations respectives seront médiatisées, parce que vous avez vos opinions publiques derrière vous et ce sera toujours une impasse. Moi je vous propose une solution de confidentialité. Chacun de*

vous nomme un représentant personnel et ils viennent tous les deux à la Piscine pour qu'on se réunisse. Nous partirons du point le plus facile, vers le plus difficile et je pense que c'est comme cela que nous arriverons à régler le problème.

Je donnai mon accord à cette proposition, et commis un émissaire auprès du Président Taya. Il accepta aussi la proposition. La machine fut ainsi lancée.

J'envoyai mon chef d'Etat major particulier, et le Président Taya, son conseiller diplomatique. Ils se rencontrèrent en toute confidentialité, et aplanirent toutes les difficultés, sans que personne ne le sache. C'est bien après que le Quai d'Orsay fut mis dans le coup. Lorsque nos deux gouvernements donnèrent leur accord, nous envoyâmes nos deux ministres des Affaires Etrangères pour faire une déclaration à Bissau, et signer l'accord de reprise des relations diplomatiques, aériennes, etc. C'est ainsi que nous avons pu sortir de cette crise, et je rends vraiment hommage à M. Belaz, qui a eu cette idée qui en fin de compte mena au règlement d'un douloureux problème.

Je dois avouer avoir eu beaucoup de difficultés avec les Sénégalais de la vallée du fleuve Sénégal, sur ce problème sénégal-mauritanien. Ils n'avaient de cesse de demander qu'on revoie tout, notamment le problème des terrains de culture. Certains ressortissants de la vallée, qui étaient d'ailleurs mes amis, m'ont traîné dans la boue au cours de meetings, en disant que si je voulais la paix, c'est tout simplement parce que j'étais lâche. Je pense en particulier à deux personnes pour lesquelles j'avais pourtant la plus grande estime, le docteur Amath Ba, qui était mon aîné, et qui m'a critiqué dans tous les meetings où il eut à intervenir. Il n'était pas seul à agir de la sorte, puisque parmi mes détracteurs d'alors, je comptai aussi Aly Bocar Kane que j'admirais beaucoup lorsque j'étais jeune lycéen, et membre du Conseil de la Jeunesse du Sénégal, lui étant Président du Conseil de la Jeunesse de l'AOF. Tous les deux, gagnés par la passion qui avait pris le dessus sur la raison, m'avaient vraiment traîné dans la boue. Ils n'étaient cependant pas les seuls va-t-en-guerre, dans ce contexte de crise. On en comptait même beaucoup.

Je me rappelle les propos de certaines personnes qui me disaient : « *Monsieur le Président, ce que la Mauritanie a fait est inacceptable, et il faut leur déclarer la guerre* ». De telles suggestions venaient même du côté de la France, où des personnes me disaient : « *Qu'est ce que vous attendez après tout ce qu'ils vous ont fait ? Vous êtes obligés de déclarer la guerre, parce que vous ne pouvez faire autrement* ».

Etant un homme épris de paix, je n'ai jamais cédé à de telles exhortations. Surtout, je sais que quand on commence une guerre, on ne peut jamais dire avec certitude, le moment où on va

l'arrêter. C'est donc fort de cette conviction que, dans cette histoire avec la Mauritanie, j'ai toujours écarté la solution de la guerre, pour miser sur une issue pacifique.

Cette option me semblait la plus bénéfique pour le Sénégal. En effet, après le conflit, lorsque tous les esprits retrouvèrent le calme, nous apprîmes que les Forces armées mauritaniennes étaient beaucoup plus armées que les militaires sénégalais. Saddam Hussein les avait équipées en missiles, et selon leur plan, ils devaient détruire Saint-Louis, et ensuite Dakar, si le Sénégal bougeait. J'ai eu la confirmation du soutien de l'Irak à la Mauritanie de l'Ambassadeur du Sénégal Massamba Sarré, qui lui-même a eu l'information de l'Ambassadeur d'Irak à Paris.

Ce dernier, lors d'une rencontre dans la capitale française, après s'être désolé de la situation entre les deux pays frères, lui affirma qu'au cas où il y aurait eu une guerre entre le Sénégal et la Mauritanie, son pays l'Irak aurait été du côté de la Mauritanie. La raison en était que ce pays faisait partie de la nation arabe. Il s'agissait donc d'un soutien basé non pas sur la religion, mais plutôt sur l'idéologie du parti Baas, qui est le nationalisme arabe. Le parti de Saddam Hussein a une idéologie laïque, et les Américains ont commis l'erreur d'avoir oublié cet aspect. Saddam Hussein ne pouvait être l'allié d'Al-Qaïda, son idéologie laïque ne pouvant le mettre en accord avec des intégristes.

C'est pourtant dans ce climat de conflit sous régional que le III^e Sommet de la Francophonie, le premier en terre africaine, eut lieu à Dakar du 24 au 26 mai 1989. Le Sénégal était toujours en difficulté avec la Mauritanie, mais réussit le défi de l'organisation, en remplissant le cahier des charges qui lui était soumis. Je me rappelle encore mon discours d'ouverture. J'y présentai le Sommet comme celui *de la consolidation, de l'élargissement, de la maturité et de l'enracinement en terre africaine*. Les 41 Chefs d'Etat et de Gouvernement annoncés furent tous présents.

Le moment le plus fort de cette rencontre fut celui où le Président François Mitterrand annonça la décision de la France d'effacer la dette publique de 35 pays d'Afrique. Je mis au premier plan le problème de l'éducation. Les chefs d'Etat et de gouvernement décidèrent aussi de mettre en exergue les questions d'Etat de droit, de justice, de droits de l'homme. Cela se traduisit concrètement par la mise sur pied d'un champ de coopération juridique et judiciaire.

Certaines décisions pratiques prises lors du précédent Sommet de Québec furent reprises, pour une amélioration. Ainsi dans le domaine de la communication, le Sommet décida l'extension de TV5 en Afrique, et la diffusion de Canal France International.

Bien entendu, le Sommet ne manqua pas d'évoquer le différend opposant le Sénégal et la Mauritanie, qui était absente du Sommet. Dans un souci de conciliation, j'affirmai devant tous les délégués la volonté du Sénégal, qui ne voulait pas de la guerre, de négocier.

Les participants au Sommet de Dakar se quittèrent sur des notes d'optimisme. Le prochain rendez vous fut fixé en 1991 à Kinshasa.

Au mois de juin 1989, le Sénégal fut hélas en deuil, avec le rappel à Dieu du Khalife général des Mourides, Serigne Abdou Ahad Mbacké. Avec lui, disparaissait celui qui, depuis 1968, à la suite d'El Hadj Falilou Mbacké, veillait avec clairvoyance et rigueur sur l'héritage de son vénéré père Cheikh Ahmadou Bamba, fondateur du mouridisme. Serigne Abdou Ahad est surtout connu comme le Khalife des grands travaux, avec d'ambitieux projets de lotissement de Touba, la capitale du mouridisme, la rénovation de la mosquée, la construction d'une bibliothèque recelant une riche collection pluridisciplinaire. Je ressentis personnellement la disparition de Serigne Abdou Ahad avec douleur, en raison des relations que nous entretenions.

Je ne saurais passer sur l'année 1990 sans évoquer l'arrivée de Hissène Habré au Sénégal. J'avoue que je ne savais rien de ce qui lui est reproché aujourd'hui. Cependant, il est toujours bon pour comprendre cette affaire d'en reconstituer la trame. Tout commença par un coup de fil du Président Paul Biya un soir à 23 heures, qui m'informa de l'arrivée au Cameroun comme réfugié du Président Hissène Habré du Tchad, mis en déroute par les troupes d'Idriss Deby. Biya me fit part de l'impossibilité de garder Habré en territoire camerounais, en raison du voisinage entre les deux pays. Le problème pour lui était d'autant plus prégnant, qu'aucun des Présidents africains contactés n'a voulu accueillir Habré. C'est suite à tous ces refus que Biya a pris contact avec moi, pour me demander d'accorder l'asile politique à ce dernier. Je lui donnai mon accord, et lui demandai de me préciser la date d'arrivée de Habré, pour que je puisse prendre les dispositions nécessaires.

Contre toute attente, Biya me répondit que Habré serait à Dakar le lendemain de notre conversation téléphonique, à 06 heures du matin. Pris de court, je donnai illico presto des instructions à Médoune Fall, ministre des Forces armées pour qu'il organise l'accueil à l'aéroport. D'entrée, Habré ne nous facilita pas la tâche. Il voulut d'abord garder l'avion de commandement qui l'a amené à Dakar, en avançant comme argument l'avoir reçu comme un don personnel. Je réagis rapidement et avec fermeté, pour lui faire comprendre que cet avion était propriété du Tchad, et non de son Président. Pour le convaincre de son erreur, je lui ai cité comme exemple le Méridien Président. Au moment de le construire, le Roi Fahd m'avait

remis directement le chèque. Pourtant c'est un hôtel enregistré dans le patrimoine immobilier du Sénégal, et non de son Président. A court d'arguments sans doute, Habré recula sur le problème de l'aéronef.

Plus tard, Idriss Deby, qui approuva positivement l'asile politique accordé à Habré, m'informa que ce dernier disposait d'un téléphone satellitaire, et continuait de donner des instructions à ses partenaires au Tchad, lui créant ainsi des problèmes. Une mise au net s'imposait donc, et j'en chargeai Médoune Fall. Dans notre entendement, l'asile politique devait rimer avec la discrétion, ce qui excluait toute immixtion dans la vie politique du Tchad. Bien entendu, Habré nia les accusations de Deby, présentées comme des *histoires*. La mise au point fit en tout cas son effet, puisqu'après, tout revint au calme. Ce n'est que plus tard que le problème de son procès sera posé.

Nous organisâmes en 1990, le 7^e Sommet de l'OCI qui fut confié au Sénégal lors du Sommet de Koweït de 1987. Les Saoudiens m'apportèrent l'aide la plus significative pour la préparation du Sommet de Dakar. Je reçus du Roi Fahd un chèque d'un montant de 100000000 de dollars. Les autres pays arabes y allèrent aussi de leur contribution : Abu Dhabi, le Qatar, Oman dont le Sultan qui me reçut lors d'une escale que j'y fis, sur la route de l'Inde, me donna une rallonge significative, alors que son pays avait déjà donné sa contribution.

Le Sommet se tint à un moment où la situation n'était pas du tout favorable. Le monde venait de sortir de la guerre du Golfe, et les blessures n'étaient pas encore cicatrisées. Les meurtrissures de la guerre faisaient que les gens évitaient de se rencontrer. Aussi les défections à ce Sommet furent nombreuses. Le Roi Hassan II, les Présidents Ben Ali et Mubarak décidèrent de ne pas venir. Heureusement, la présence du Roi de Jordanie, celle de l'émir du Koweït, et du prince héritier d'Arabie Saoudite, représentant le Roi Fahd déjà malade, firent oublier la série de défections du côté arabe. Il y eut en revanche des présences remarquées comme celle du sultan du Brunei, qui fit son premier déplacement pour un Sommet, tout comme celle de Chefs d'Etat africains.

La Conférence faillit cependant se terminer sur un malentendu sénégallo-palestinien. En effet, Yasser Arafat, au moment des séances plénières, voulut que le mot Djihad fût mentionné dans le texte de la déclaration finale de la Conférence ministérielle. Celle-ci avait choisi délibérément de ne pas évoquer un tel mot, qui pourrait heurter, à un moment où la diplomatie internationale s'activait pour le règlement de la question israélo-palestinienne. La Conférence de Madrid pour la paix au Moyen Orient devait démarrer le 30 octobre 1991. Elle devait

marquer le début du processus de paix, et devait se prolonger à Oslo en 1993. C'est dire que le moment était mal choisi, pour radicaliser le discours. D'ailleurs les Etats arabes présents dans les commissions avaient bien compris cela.

N'ayant pu se faire entendre, Yasser Arafat décida de quitter la conférence. Il fallut l'intervention d'Omar Bongo, celle du ministre algérien qui siégeait après le départ de Chadli, et surtout le talent de l'Ambassadeur Moustapha Cissé pour éviter ce départ, plein de risques. L'image du Sénégal et de sa diplomatie dans le monde était en jeu. Une fois de retour dans la salle de réunion, Arafat refusa de serrer la main à Djibo Ka alors Ministre des Affaires Etrangères du Sénégal, à qui il reprochait de n'avoir pas fait prévaloir ses idées. C'est alors que je l'ai interpellé : « Abu Iyad, il faut saluer ton frère ». Il lui tendit alors la main.

Cet incident montre à quel point il est difficile de connaître le véritable visage d'un homme. Le Sénégal a de tout temps été aux côtés du peuple palestinien. Notre engagement pour la cause palestinienne nous valut souvent des campagnes de dénigrement au niveau des organisations internationales. Ce fut le cas lorsqu'un journal distilla l'information comme quoi moi, président de l'OCI, comptais parmi les plus grands alliés des Arabes, en lutte contre Israël. Les relations avec Yasser Arafat n'ont pas pour autant été aussi faciles. Il lui arrivait souvent de mettre en avant ses intérêts particuliers, quitte à fouler aux pieds notre liberté d'action. Aussi, me reprocha-t-il la décision du Sénégal d'ouvrir une ambassade en Israël, alors que son Président occupait la présidence de l'OCI. Cela ne m'empêcha pas d'aller jusqu'au bout, au nom des intérêts du Sénégal, et en dépit des campagnes de dénigrement venant aussi bien des Arabes, que des Israéliens. D'ailleurs, avant la fin de mon mandat à l'OCI, je repris les relations diplomatiques avec Israël.

Le fait le plus important de l'année 1990 fut ma séparation avec Jean Collin. Personne ne pouvait l'imaginer, après le long compagnonnage que j'eus avec cet homme.

Je faisais tellement confiance à Jean Collin que je n'ai pas hésité à l'impliquer dans mon mariage. Nous savons tous que dans la religion musulmane, une femme de confession catholique ne peut épouser un musulman. Cependant, l'Islam autorise un homme à épouser n'importe quelle fille du livre. Donc pour mon mariage avec Elisabeth, seule la bénédiction musulmane a été donnée par Seydou Nourou Tall. Le mariage civil a été enregistré, mais il restait la bénédiction par l'Eglise catholique. Pour lever les obstacles, le Cardinal Thiandoum alla en personne voir le Pape Jean Paul II, qui nous accorda une dispense. Le mariage religieux put ainsi se faire au Palais de la République, et je choisis justement comme témoins

Jean Collin et son épouse Marianne. Je cite cet exemple pour montrer combien je faisais confiance à Collin.

Mais nos relations commencèrent à se détériorer vers les années 1983.

Tout s'accéléra à partir de son mariage avec Marianne Turpin, qui joua un grand rôle dans la dégradation de mes relations avec Jean Collin. Ma collaboration avec ce dernier continua, jusqu'au jour où je remarquai de grands changements. A un moment donné, Collin voyageait sans cesse. Presque chaque semaine, il me demandait l'autorisation d'aller faire une croisière ; tantôt c'était pour la Grèce, tantôt pour Naples. Les tentatives d'explication de ces voyages allaient bon train.

Certains évoquaient des problèmes de santé, alors que d'autres parlaient carrément d'espionnage. Toujours est-il que la tâche m'était rendue difficile.

Les choses se précipitèrent en 1986, lors d'une rencontre avec Jacques Chirac, Premier Ministre sous la cohabitation en France. Après une séance de travail avec mes collaborateurs, il m'invita en aparté pour une minute. Lorsque nous nous retrouvâmes seuls, Chirac me demanda de me séparer de Jean Collin, car ce dernier était espion des Soviétiques. Et il attira mon attention sur la fréquence des voyages de ce dernier, avec une femme qu'il venait d'épouser. J'essayai d'expliquer ces voyages par des raisons médicales, Chirac revint à la charge, pour me dire qu'il n'en était rien. En réalité selon lui, Collin allait rencontrer ses mandataires à différents points d'Europe, pour des missions confidentielles.

Je m'interrogeai alors sur les raisons qui pouvaient pousser Collin à mener de tels actes, lui à qui j'ai pourtant tout donné. Les choses restèrent en l'état jusqu'en 1987, au Sommet de la Francophonie de Québec. Je reçus à cette occasion à déjeuner le Président Senghor qui me demanda à son tour de faire partir Jean Collin, ce dernier, communiste, était de surcroît un agent des Soviétiques. Je m'évertuai alors à prendre la défense de Collin, en faisant observer au Président Senghor qu'il était impossible d'agir de la sorte vis-à-vis de quelqu'un qui a pris votre défense avec loyauté pendant des années. Peu convaincu de mes arguments, le Président Senghor me répondit : « *non, non c'est un bandit. Méfie toi de lui, c'est un bandit* »⁴⁰. Il poursuivit en me rappelant ce que le Président Chirac et Michel Aurillac, à l'époque ministre français de la Coopération avaient déjà dit.

Tout cela remettait donc en question l'information comme quoi les voyages de Collin étaient purement d'ordre médical, le ministre d'Etat se faisant traiter du cœur et des reins. J'ai compris plus tard, lorsque j'ai quitté le pouvoir, les véritables raisons qui poussèrent Senghor

⁴⁰ *Say Say la » « Wotu Ko Say Say la*

à demander le limogeage de Collin qui n'avait pas été toujours délicat à son endroit. J'ai déjà évoqué les difficultés qu'il rencontrait auprès de Collin pour le renouvellement du personnel d'encadrement à Verson.

Nous en étions à ces tergiversations sur les voyages de Jean Collin, au moment même où se développa cette histoire idiote des *Amis de Jean Collin*. Le devant de la scène fut alors occupé au Sénégal par toute une série d'opportunistes dont Aïda Ndongue, qui après l'Alternance a rallié le camp de Wade. Les meetings se suivaient à une cadence infernale. Je connais bien les mouvements de soutien, pour en avoir bénéficié, mais j'ai su les canaliser. Ainsi, je n'ai jamais reçu ceux qui avaient créé le COSAPAD, plus de deux fois. Il faut dire que je n'accordais pas beaucoup d'importance à ce mouvement qui existait depuis 1981, d'autant plus que je savais que son initiateur, Ahmet Saloum Boye, pensait trouver là la voie idéale pour devenir ministre. Je sais qu'il a été bien déçu par la suite, tout comme d'autres personnes d'ailleurs.

Dans ma perception des choses, les gens sont libres de me soutenir s'ils le veulent, mais je ne donnais en retour aucun privilège, sous forme de prêt bancaire ou autre. Beaucoup de personnes le savaient d'ailleurs. Hélas, telle n'était pas la vision des *Amis de Jean Collin*. A un moment, on avait l'impression de l'existence de deux pouvoirs au Sénégal, incarné l'un par Collin, et l'autre par Abdou Diouf. Il y eut même des ramifications dans les relations de nos épouses.

Mon épouse, connue pour sa grande discrétion, avait l'habitude d'aller présider la kermesse de Ziguinchor. Ce geste s'inscrivait dans le cours normal des activités de l'épouse du chef de l'Etat. Une fois, en y allant, elle trouva déjà sur place Madame Collin qui était arrivée avec une kyrielle de dames, constituant sa garde d'honneur. Mon épouse elle, s'était rendue à la cérémonie avec son protocole et la sécurité. A la coupée de l'avion, Madame Collin ne vint pas à son accueil. On ne saurait le lui reprocher, le fait ne revêtant aucune gravité. Par contre, c'est pendant la kermesse qu'il y eut des faits vraiment déplacés.

En effet, Madame Collin s'arrangea pour constituer son propre groupe, qui faisait face à celui de mon épouse. Le soir, au cours du dîner chez le Gouverneur de région, mon épouse invita Madame Collin à venir à sa table. Celle-ci déclina l'invitation, en lui faisant comprendre qu'elle avait sa table, avec ses invités.

Lorsque mon épouse me raconta ces faits, je commençai à trouver les choses bizarres, surtout quand je faisais le rapprochement avec d'autres.

Dans le cadre de notre politique sociale, il nous arrive de prendre en charge les soins sanitaires de certaines personnes, simples citoyens, ou des hommes politiques. Lorsqu'elles ne sont pas soignées à l'Hôpital Principal, ces personnes sont évacuées dans des structures sanitaires en France. Un jour, les responsables de l'Hôpital Principal me firent savoir que les frais d'hospitalisation de toutes les personnes que j'y ai fait traiter n'étaient pas payés. Pourtant de telles dépenses devaient être prises en charge par les fonds politiques, gérés alors par Jean Collin. Lorsque je me suis renseigné, j'appris que ce dernier réglait, dans les délais, les frais médicaux de toutes les personnes qui venaient à l'Hôpital Principal sur sa recommandation.

Voilà donc une bizarrerie de plus, qui m'incitait davantage à ouvrir les yeux. Surtout que le comportement de Collin devenait insoutenable. Certains jours, il avait le masque tout à fait fermé ; d'autres fois, il affichait le sourire. Ce qui devait arriver arriva.

Un jour, mon épouse et moi, étions à Popenguine, devant le poste de télévision. A l'époque, la télévision nationale faisait passer énormément de meetings des *Amis de Jean Collin*. Et c'est justement en suivant le passage d'un de ces meetings que j'ai décrypté qu'il se tramait quelque chose d'anormal. En effet, à la fin d'une intervention, un orateur, Hadj Malick Thiam, qui est un cousin de Habib Thiam lança, *Vive Collin, Vive Abdou Diouf*. Mon épouse qui n'en revenait pas, voulut casser la télévision. A partir de ce moment, je n'avais plus de dessin pour comprendre que ça devenait sérieux.

A plusieurs reprises, après les élections de 1983, puis celles de 1988, Jean Collin m'avait signifié son intention de prendre sa retraite politique. Je lui ai toujours opposé un refus, en lui faisant comprendre avoir encore besoin de lui. Je suis persuadé qu'il tenait de tels propos, repris encore en 1988, pour me mettre à l'aise. J'avoue que cette année là, il m'avait bien aidé à gérer la situation.

Je saisis une opportunité en 1990 pour le libérer. En effet, au moment où je formais le gouvernement, Collin ne manifesta aucun désir de démissionner. Mais de mon côté, j'en avais assez. Mon collaborateur Philippe Bas, conseiller juridique du Gouvernement me dit avoir l'impression que le ministre d'Etat ne voulait plus rester au Gouvernement. Philippe Bas va

même plus loin, en rapportant que Collin lui aurait dit être toujours forcé à rester par le Président, alors que son seul souhait était d'aller se reposer. Je sautai donc sur cette occasion, appelai Jean Collin pour lui dire : *Philippe Bas m'a fait ta commission ; je te libère*. Il ne me dit rien.

Collin me remercia. Par respect, je lui lis la liste des membres du nouveau gouvernement. Sur la liste figurait le nom de Famara Sagna, qui a été ministre de l'Industrie, puis ministre du Développement Rural. Je le nommai ministre de l'Intérieur dans le nouveau Gouvernement, avec comme arrière-pensée l'aide qu'il pourrait apporter pour la solution du problème casamançais. Je rappelle que dès le début de la rébellion casamançaise, Famara Sagna fut le premier à venir nous voir, Jean Collin et moi-même, pour se mettre patriotiquement à nos côtés. Jean Collin lui-même m'a toujours poussé à mettre Famara dans le Gouvernement. Mais pour cette fois, lorsqu'il vit sur la liste que je lui montrais le nom de celui-ci comme ministre de l'Intérieur, Collin me fit la remarque comme quoi je connaissais suffisamment l'homme, pour lui faire une telle promotion. Je lui fis alors comprendre que telle était ma décision. J'avais besoin de mettre André Sonko, jusque là en charge du ministère de l'Intérieur, au Secrétariat général de la Présidence. Je mis donc Famara Sagna à l'Intérieur, où il fut très bon. Je n'aurais d'ailleurs jamais dû l'enlever de ce poste après.

Lorsque Jean Collin finit de prendre connaissance de ma décision, il quitta mon bureau. La couleur rouge de son visage montrait qu'il était bien fâché. Par la suite, il s'empara dans un silence total, et refusa de répondre aux nombreux coups de téléphone que je lui destinai. A chaque tentative, on me répondait qu'il était sorti, ou alors était occupé à autre chose. En fin de compte, je ne pus voir Jean Collin jusqu'à son départ du Sénégal pour la France. Je me résignai alors à tourner la page, en me disant l'attendre au tournant.

C'est à son retour de France, des mois après, qu'il me parla au téléphone depuis Louga, où il était de passage. Il rentrait de Saint-Louis où il était allé voir un commerçant du nom d'Amadou Ka. Ce coup de fil n'était pas fortuit, puisqu'il le passa de la maison de Djily Mbaye, qui le força presque à le faire. Il se limita alors à me remercier à nouveau, et dit beaucoup de bien en mon endroit.

Après, je ne le revis plus. Cela ne m'empêcha pas d'intervenir une fois en sa faveur.

En effet, lors d'un séjour qu'il fit en Normandie, Jean Collin fut convoqué par la police française, qui voulait l'interroger sur la destruction de preuves. Il s'agissait du Sentex, explosif que détenaient les Libyens qui avaient été arrêtés au Sénégal. Ces derniers avaient été

piégés par Ahmed Khalifa Niasse qui les avait d'abord conduits au Bénin, avant de les amener au Sénégal, en prenant soin de nous prévenir. Nous avons pu ainsi les arrêter dès leur arrivée pour les envoyer à Kadhafi, qui émit des protestations. Ces Libyens avaient peut-être reçu des instructions depuis longtemps, et en étaient à la phase d'exécution. Toujours est-il que cette affaire rebondit avec la convocation devant la police, en France de Jean Collin.

En effet, il se trouvait que le produit saisi sur les Libyens était le même qui avait servi dans l'attentat perpétré le 19 septembre 1989, contre le DC10 d'UTA reliant Brazzaville à Paris via Ndjamena, au dessus du désert du Ténéré au Niger. Parmi les victimes, on dénombrait alors 54 ressortissants français.

Lorsqu'au Sénégal le dossier des agents libyens fut confié à la Cour de Sûreté de l'Etat, Abdoulaye Bâ dit Zeund officiait comme Commissaire du Gouvernement. C'est lui qui en réponse aux enquêteurs français qui demandaient qu'on leur remette ces preuves, avait dit les avoir détruites, sur instruction du ministre d'Etat Jean Collin. C'est ce qui valut à ce dernier la convocation devant les enquêteurs français, qui lui firent un interrogatoire pendant toute une journée à Caen. C'est sur le tard que je fus informé de la situation par une tierce personne. Je téléphonai alors sur le champ à l'Ambassadeur de France à Dakar, pour lui faire comprendre que les relations franco-sénégalaises étaient en danger, du fait de l'arrestation par la police française pour interrogatoire, de mon ancien collaborateur Jean Collin. Je lui signifiai mon désir de voir tout cela cesser immédiatement, sinon, j'allais en tirer les conséquences. Bien entendu, Jean Collin fut relâché dans la journée même. Depuis ce jour, je ne reçus d'autre nouvelle de lui, jusqu'à son décès.

Donc le 27 mars 1990, après une présence de près de trois décennies dans les sphères du pouvoir et de l'administration, Jean Collin quitta la scène politique sénégalaise.

Je terminai néanmoins l'année sur une note plus gaie, avec l'inauguration de l'Université Léopold Sédar Senghor d'Alexandrie, au mois de mai. Je pris part à cette cérémonie comme Président d'un grand pays francophone, mais aussi en ma qualité de Président en exercice de l'OUA. Les présidents Hosni Moubarak d'Egypte, François Mitterrand, Mobutu Sese Seko, S.A.R le Prince Héritier du Royaume de Belgique, assistaient à la cérémonie. On notait aussi la présence de représentants des gouvernements canadien, québécois, ceux de la Communauté Française de Belgique, et de l'ensemble du corps diplomatique francophone en Egypte. Le Président Léopold Sédar Senghor, parrain de cette Université était aussi présent.

Nous gardons un bon souvenir de cette inauguration qui en dehors de l'émotion suscitée par la réception d'une œuvre dont rêvait toute une communauté, nous donna un moment de frayeur. Alors que nous faisons le tour des bâtiments qui en réalité n'étaient pas tout à fait terminés, survint une panne d'ascenseur.

Le président François Mitterrand, pour détendre l'atmosphère, nous racontait des histoires, dont une mésaventure du même type qu'il vécut à New York. Une fois sortis de la cage d'ascenseur, nous empruntâmes un escalier encore en chantier. Nous descendîmes les marches lentement à la lueur d'un briquet allumé par un ministre canadien. Je tenais par le bras le président Senghor, et tout se termina bien. Bien entendu, le Président Moubarak, très en colère, donna la consigne de ne rien dire à nos épouses, pour ne pas les effrayer. Il n'en fut rien. Car, lorsque nous fûmes arrivés à la grande Université d'Alexandrie où devait se tenir la cérémonie protocolaire, mon épouse, qui était détachée auprès de la Première Dame d'Egypte me parla de cette panne d'ascenseur. Mobutu était passé par là.

CHAPITRE 9**Le retour d'Habib Thiam dans le Gouvernement (1990-1998)**

Le 27 mars 1990, après une présence de près de trois décennies dans les sphères du pouvoir et de l'administration, Jean Collin quitte la scène politique sénégalaise. En effet, cette fois-ci, je l'ai pris au mot quand, par Philippe Bas, j'ai été informé de sa volonté de ne plus faire partie du gouvernement.

Après son départ, je n'ai pensé ni à une réinstauration du poste de Premier Ministre, ni à un appel à l'opposition, même si à partir de ce moment, j'étais beaucoup plus exposé. Cependant, les élections municipales du 25 novembre 1990 ayant été boycottées par l'opposition, j'ai voulu décrier la situation politique du pays.

C'est cela qui explique mon appel du 31 décembre en faveur d'une concertation avec les partis de l'opposition.

Les discussions efficacement menées par Famara Ibrahima Sagna devaient aboutir à l'entrée du PDS, le parti d'Abdoulaye Wade, dans le gouvernement.

Cependant, avec l'entrée du PDS, je pensais que la nature de l'attelage du prochain gouvernement serait très délicate, et la gestion plus difficile. Il y avait non seulement une gestion technique et administrative mais encore une gestion politique plus compliquée. Pour avoir la liberté d'esprit nécessaire dans la gestion politique de cet attelage, j'avais besoin de quelqu'un pour me seconder dans la coordination de l'ensemble. Ainsi, dès qu'on a commencé à franchir les différentes étapes devant mener à ce gouvernement de Majorité Présidentielle élargie et avant même que la procédure ne fût officialisée, je fis savoir à mon ami Habib Thiam que je voulais rétablir le poste de Premier Ministre et que c'est à lui que je pensais. Personne d'autre ne le savait, sinon lui et moi.

La réforme constitutionnelle fut faite, et c'est seulement après l'adoption de tous les textes constitutionnels et leur promulgation, que je l'ai officiellement consulté comme Premier Ministre.

Donc, le 07 avril 1991, Habib Thiam, contre tous les pronostics qui étaient faits par les observateurs et analystes de la scène politique sénégalaise, devint pour la seconde fois, Premier Ministre du Sénégal. Personne ne le donnait revenant à la tête du gouvernement ; certains pensaient à Moustapha Niassé, d'autres à Médoune Fall, ou encore à Famara Sagna. On a pensé à tout le monde sauf à Habib. Quand il est arrivé d'ailleurs au Palais le jour où je l'ai convoqué pour le nommer, certains journalistes de la Radio y ont tout de suite vu l'arrivée

de l'ami de toujours à qui on va certainement demander son avis avant de prendre une décision

Encore une fois donc, j'ai fait appel à Habib, car je savais que je pouvais compter sur sa fidélité et son amitié, même s'il n'avait pas apprécié en son temps, la manière dont il avait dû quitter le poste de Premier Ministre en 1983 pour se retrouver à l'Assemblée nationale.

En tout état de cause, huit ans après son départ de la Primature, Habib revint à la tête du gouvernement du Sénégal et nous entamons cette fois-ci une expérience jusque là inédite : ce que nous avons appelé un « Gouvernement de Majorité Présidentielle élargie ».

Les années 90 ont été sur le plan économique, très dures pour le Sénégal, même si, au cours de ma deuxième visite aux Etats-Unis d'Amérique en septembre 1991, j'ai pu décrocher l'annulation d'une dette de 42 millions de dollars.

Je peux dire que les Etats-Unis m'ont vraiment toujours choyé. J'y ai obtenu non seulement beaucoup de prix, mais encore de nombreuses Universités m'y ont décerné le titre de Docteur Honoris Causa.

je signale d'ailleurs que, c'est sur leur demande que nous avons été à la première guerre du Golfe, et plus tard aussi, nous nous sommes impliqués dans le conflit libérien, même si cette fois ci, ils ont dû insister beaucoup plus parce que j'avais vraiment hésité à y envoyer des soldats sénégalais. Cependant, comme ils ont insisté et ont promis de fournir l'équipement et tout le nécessaire, j'ai finalement accepté.

Charles Taylor lui-même dans une déclaration avait fait savoir que les troupes sénégalaises étaient les seules qu'il acceptait pour le contrôle de la zone tampon. Avec l'aide des Américains, j'ai alors envoyé mes hommes. Quand ces derniers y sont arrivés et ont essayé d'y remettre de l'ordre, les gens de Taylor en ont tué six. Je les ai tous rapatriés et c'est pourquoi d'ailleurs Charles Taylor n'a jamais osé mettre les pieds au Sénégal, même pour les réunions de l'OUA ou de la CEDEAO.

Les troupes sénégalaises ont eu aussi à participer en 1994, à l'opération « Turquoise » aux côtés de la France au Rwanda ; mais là, nous avons accepté d'y accompagner la France, parce que c'était une opération à but humanitaire.

Cela n'avait rien à voir avec le génocide ; nous voulions aider les populations rwandaises. Et Edouard Balladur l'a d'ailleurs affirmé à l'Assemblée Nationale française, quand il a parlé du vieux compagnonnage qui liait la France et le Sénégal et qui est à l'origine de la présence de ce dernier dans cette coopération militaire à but humanitaire, avec des médecins de l'Infanterie, du Génie, mais aussi des médecins militaires qui devaient contrôler les hôpitaux.

En fait, au plan international, le Sénégal était réellement présent aussi bien au niveau des rencontres que du leadership du continent.

Au niveau du continent africain, la présidence de l'OUA m'échut une deuxième fois en 1992 dans des circonstances particulières. Le Togo qui devait initialement abriter le Sommet, en proie à des problèmes politiques, était en pleine conférence nationale, et renonça. L'OUA décida alors de confier le Sommet de 1992 au Sénégal. Le pays venait d'organiser le Sommet islamique, et disposait ainsi de toute l'infrastructure nécessaire. Je devenais ainsi pour la deuxième fois Président de l'OUA, rejoignant Kenneth Kaunda et Hosni Moubarak.

La lutte contre l'Apartheid avait marqué mon premier mandat. Plutôt que de continuer par des condamnations du régime de l'Afrique du Sud, qui restaient sans effet, nous avons décidé d'adopter une nouvelle approche. Suite à des démarches entreprises à l'époque par Benoît Ngom et l'écrivain sud africain Breyten Breytenbach, je donnai mon accord pour l'organisation à Dakar d'une réunion patronnée par la Fondation France Liberté de Danièle Mitterrand, l'Ipadas (Institut pour une alternative démocratique en Afrique du sud) et l'ANC (Congrès national africain). Cette réunion à laquelle prirent part les Libéraux blancs, eut plus d'effet que toutes les campagnes de dénonciation jamais faites sur l'Apartheid. La preuve en est qu'à leur retour en Afrique du Sud, les Libéraux blancs qui prirent part à la réunion furent l'objet de menaces. En tant que président de l'OUA, je dus saisir le Président Reagan pour qu'il demandât au Président Botha de faire cesser la campagne de représailles. Je peux dire que cette réunion fut déterminante dans la lutte contre l'Apartheid.

Peu de temps après, Nelson Mandela fut libéré et par la suite, je reçus lors d'une brève escale à Dakar, Frederik De Klerk. Il revint au Sénégal en 1992 prendre part au sommet de l'OUA. Nous eûmes une autre rencontre la même année au Botswana.

En 1992 aussi, nous avons reçu du 19 au 22 février, le Pape Jean Paul II. En ce qui concerne ce voyage d'ailleurs, il n'est pas inutile de rappeler que le Cardinal Thiandoum s'était lié d'amitié avec le Cardinal Voïtila qui, en 1978, est devenu Jean Paul II. Dès que le Pape a été élu, le Cardinal Thiandoum s'est précipité dans le bureau de Senghor : « Monsieur le Président nous devons être, en Afrique, les premiers à recevoir le nouveau Pape, d'autant que c'est mon ami. ; Senghor lui a alors dit « jamais ; jamais ; tant que je serai président, il ne viendra pas visiter le Sénégal ». Il faut, en effet, se mettre à la place de Senghor. Il était catholique et sa réaction était la bonne. Par la suite, il a dit « Quand un président musulman sera à la tête du Sénégal, il l'invitera ». De ce côté il me causait des difficultés cependant. Sa réaction était bonne et la phrase qui l'accompagnait n'était pas tombée dans l'oreille d'un

sourd, en l'occurrence, celle du Cardinal Thiandoum. Senghor avait aussi, volontairement ou involontairement, fait passer le message aux Khalifes Généraux des confréries pour leur dire : « bon voilà, Thiandoum voulait que j'invite le Pape mais j'ai refusé ». Ainsi, quand je suis devenu Président et que j'ai voulu inviter le Pape, les gens m'ont dit : « Ce que Senghor avait refusé, toi tu veux l'imposer, il n'en est pas question ». Ce à quoi, je répondais « il vous avait bien fait dire qu'il a refusé parce qu'il était catholique et que le jour où il y aurait un président musulman, ce dernier pourrait le faire.. » Cette position de Senghor ne m'a pas facilité la tâche pour la gestion de cette affaire. C'est pourquoi, le Pape n'a pu venir au Sénégal qu'en 1992.

Quand la visite était en gestation, j'ai demandé au fils de serigne Saliou Mbacké de venir me voir à Popenguine. Il faut rappeler que quand Serigne Abdou Ahad a été rappelé à Dieu, le 29 juin 1989, Serigne Abdou Khadre qui lui a succédé est resté trop peu de temps, moins d'une année (14 mai 1990) pour nouer un véritable dialogue avec le Gouvernement. Ainsi Serigne Saliou succéda à Serigne Abdou Khadre. Dès l'entame de son khalifat, il mit fin aux rencontres trimestrielles que j'avais jusqu'alors, eues avec les autorités de Touba. Il se passa aussi de porte-parole officiel, chargeant plutôt son fils de missions ponctuelles auprès du Gouvernement. Ainsi, il m'envoyait son fils que je recevais toujours d'ailleurs en présence de Famara Sagna, qui avait de bons rapports avec eux. Donc, quand Serigne Moustapha Saliou vint à Popenguine, je lui annonçai la nouvelle de la venue du Souverain Pontife ; il me dit que C'est un problème qui avait été évoqué du temps de Serigne Abdou Ahad, mais qu'on avait mis en veilleuse ; on verra bien me dit- Il⁴¹.

Il est alors parti sur Dakar et, quelque deux heures après, le téléphone sonne et Famara Sagna me dit « De la part de Serigne Moustapha Saliou ». Ce dernier me dit : « Président, je dois dire qu'il m'est arrivé une chose ; Quoi donc ?

Quand j'ai dépassé Diamniadio en allant vers Dakar, Serigne Touba m'est apparu et m'a dit : ce qu'on t'a proposé tout à l'heure, là d'où tu viens, si tu y adhères, je romprai tout lien avec toi⁴²

Je lui dis que Serigne Touba se trouvant dans la Maison de la Vérité (celle du Vrai) et nous, dans celle du Mensonge (le fallacieux), je ne crois pas qu'il puisse avoir cette attitude vis-à-

⁴¹ « koku problème bougnou yekativone ci temps wou Serigne Abdou Ahat niou tégat ko ci souf. Waw, bakh na»

⁴² « ah Président mande lingama wakh sankh dafa am loumasi dal » maméko lanla ? mone bima guéné ba Diamniadio dieum si Dakar Serigne Touba dafma feniou ni ma loolu niu la wax legui fofou nga demon, boosi andé rek man ak yow dogonaniu. » Manéko Serigne bi déféna Serigne Touba famou nek legui mongui ci negou deugue nioune gnongui ci neggu féen déféna dina guissé yeuf yi nenéen »

vis du problème que nous avons évoqué⁴³ ; il a une largeur de vue, une ouverture d'esprit qui dépasse ce que nous pauvres humains encore sur cette terre nous avons. Il répond alors : « Je vous ai dit les choses telles qu'elles se sont passées⁴⁴ ». Je lui fis alors remarquer que le Pape est un chef d'Etat comme moi et en plus, il est le chef de l'Eglise Chrétienne Catholique. Je dois donc le recevoir à un double titre d'autant que nous avons une minorité catholique dans le pays que j'ai le devoir de protéger. Notre conversation s'est arrêtée là. Puis, j'ai reçu le Pape du 19 au 24 février 1992 et c'était une très belle visite. Quelques mourides y ont été associés et le Pape a reçu des chefs religieux à la chambre de commerce de Dakar. Cependant ce différend est resté entre le Khalife des mourides et moi-même et il l'avait gardé en lui-même puisqu'en 1998 ou 99 il me l'a encore rappelé : « La visite qu'il a rendue au Sénégal n'a pas plu à tout le monde. »⁴⁵ Je lui répondis que cela m'étonnait puisque ce pays, nous le partageons avec d'autres qui y ont leur part. « Certes, me dit-il mais je pense que chacun doit garder sa part » et il poursuit : « je ne les accable pas, mais force est de reconnaître que nous n'avons pas la même religion. » Je lui réponds : « c'est certes vrai mais j'ai le devoir d'honorer toutes les communautés de ce pays ».

Nous avons donc une intense activité diplomatique, même s'il me fallait parfois prendre des décisions qui pouvaient fâcher certains des guides avec lesquels nous partageons cette barque qu'est le Sénégal. J'avoue que ce n'était pas toujours facile.

J'avais cependant de bons rapports avec Serigne Mansour et Abdou Aziz Sy Junior. Mais c'est avec Cheikh Ahmet Tidiane Sy que j'entretenais des relations privilégiées. Il me considérait comme son frère. Il m'a soutenu de toutes ses forces, tout le temps. Au demeurant, à l'occasion de l'élection présidentielle de 1988, il avait créé un mouvement de soutien à ma candidature, dénommé MSRA (mouvement de soutien pour la réélection de Abdou Diouf). Mais brusquement, en 1993, il devait avoir une audience, parce que tous les mois, je le recevais au Palais, toujours dans mon appartement c'est-à-dire au deuxième étage, dans mon salon et nous passions notre temps à parler de tout : philosophie, astronomie, métaphysique, tradition, culture. Cheikh est vraiment un homme très agréable, très cultivé, quand bien même on ne peut pas être d'accord sur tout. Alors nous avons une audience prévue en décembre et j'ai eu un empêchement car je devais aller en Arabie Saoudite en voyage et l'audience a été reportée et devait avoir lieu en janvier. Quand je suis revenu de voyage, on a fixé l'audience et il a dit qu'il était occupé. Or, la campagne électorale devait commencer en

⁴³ Manéko Serigne bi déféna Serigne Touba famou nek legui mongui ci negou deugue nioune gnongui ci neggu féen déféna dina guissé yeuf yi nenéen »

⁴⁴ « man dal nimalako wakhé nonu la »

⁴⁵ « Gneuw bi mou fi gneuwone daal amna niou bari Dafleen meti ba légu »

janvier et jusque là, pas la moindre nouvelle de lui. Alors, je commence la campagne. Un jour, alors que j'étais à Saint-Louis, je me suis réveillé dans la nuit vers quatre heures du matin et mon épouse, aussi, s'est réveillée. Je lui dis alors « Elisabeth, je sens que Cheikh Tidiane SY m'a quitté parce que son silence m'inquiète. Dans mon sommeil, il y a une chose qui m'a traversé l'esprit, je crois qu'il m'a trahi » et ça n'a pas raté. En effet, un ou deux jours après, son fils Moustapha Sy a fait des conférences pour me traîner dans la boue, m'a insulté ; c'était la manœuvre. Et lui, a attendu le dernier moment, pour faire des cassettes en demandant à tous les tidianes de voter pour Abdoulaye Wade. Il fait dire à Junior « J'ai rompu tout lien avec Abdou Diouf ; Il faut soutenir Abdoulaye Wade.⁴⁶ » et là, je rends hommage à Junior puisqu'il lui a dit :

« Non, tu nous avais dit de soutenir Abdou Diouf, aujourd'hui tu nous demandes de lui tourner le dos, dis moi ce qu'il t'a fait pour que tu n'aies plus confiance en lui »⁴⁷ Il lui dit « Fais simplement ce que je te dis de faire »⁴⁸

Il lui répondit alors : « J'ai toujours fait ce que tu me demandais de faire mais cette fois je ne puis obtempérer⁴⁹ ». Junior a donc refusé et a lancé un appel contraire.

Quant à son fils et à son mouvement des Moustarchidines, je n'ai jamais su si c'était Cheikh Tidiane Sy qui lui donnait des directives ou bien si c'était le fils qui manipulait son père.

Il faut cependant dire qu'au plan économique, la situation du pays était très préoccupante, au point d'ailleurs que les rumeurs d'une dévaluation du franc CFA devenaient de plus en plus persistantes.

En effet, le Sénégal a vu l'interruption de l'aide de la Banque Mondiale arrivée à échéance en juillet 1993 et en plus de cela, dès septembre 1993, nous avons reçu une lettre d'Edouard Balladur nous disant (je veux dire les Etats de l'Afrique de l'Ouest Francophone), que la France ne pourrait pas continuer à aider ceux d'entre nous qui n'auraient pas signé un accord avec le FMI.

Nous avons tenté de résister, mais c'est comme si on nous poussait fortement à la dévaluation. Je me demandais comment nous allions pouvoir nous en sortir, si la dette publique devait être multipliée par deux ; si les factures à payer en CFA pour les produits alimentaires importés, en particulier le riz, étaient elles aussi doublées.

⁴⁶ doggona ak Abdou Diouf nànu diapalé Abdoulaye WADE .

⁴⁷ non, non yama vakhon nanu diap Abdou Diouf Tay ngane ma nanu kobayi wakhma loumula def batay wolo toko

⁴⁸ mouné ko défal limala wakh rek

⁴⁹ muneko massumala bagnal dara wa yé bi mom doumako man

J'avoue que j'étais abattu et cela m'a amené à prendre les mesures d'urgence de 1993, en l'occurrence le plan « Sakho-Loum » comme on disait. Je pensais qu'au moins, en réduisant de 15% les salaires, peut être j'allais échapper à la dévaluation ; mais, non seulement tous les autres pays ne l'ont pas fait, mais encore le Fonds Monétaire considérait que ce n'était pas suffisant. Je me souviens à cet effet d'un entretien téléphonique que j'ai eu avec Monsieur Camdessus ; il m'a téléphoné chez moi vers 22 heures, et nous avons eu au moins une heure d'échanges. Mon épouse allait d'une chambre à une autre, rangeant des choses par ci par là. Au début, elle croyait que c'était un entretien amical, mais quand elle vit que le ton durcissait, elle s'est assise dans un fauteuil pour prier, se disant certainement que son mari avait un problème.

Monsieur Camdessus m'a fait savoir que malgré les efforts surhumains que nous avons faits, cela ne suffisait pas. *Vous avez atteint la limite de l'ajustement réel* me dit-il, *la seule chose qui peut vous aider, c'est l'ajustement monétaire* ; je n'en étais pas convaincu car j'avais quelque part aussi, l'impression qu'on voulait nous pousser à la dévaluation, parce que cela réglait les problèmes de la Côte d'Ivoire. Puisque depuis plusieurs années, Houphouët ne vendait plus ; le café et le cacao étaient stockés et la Côte d'Ivoire étouffait et cela ne pouvant plus continuer, il n'y avait que la dévaluation qui pouvait la sauver et une dévaluation très forte, d'au moins cinquante pour cent.

Avec ces mesures d'urgence, nous eûmes à faire face aux syndicats. Mademba Sock de l'UNSA nous a alors empoisonné la vie, prenant en otage le peuple. Sans énergie, tout est par terre et on ne peut pas vivre. Il a été d'une cruauté et d'une méchanceté extraordinaires ; parce que quand il y'avait une grève, on pouvait amener les militaires, pour maintenir les installations, faire venir de force quelques agents de maîtrise pour contrôler et les accompagner, c'était facile ; mais quand il faisait la grève, il faisait du sabotage en retirant des pièces et quelqu'un d'autre qui ne connaissait pas la maison ne pouvait rien faire fonctionner sous peine de tout faire exploser. Il mettait même en place des pièges sous peine de tout faire exploser si on les touchait. C'était criminel. Même quand, bien après cette période, le Sénégal est devenu performant, mais que la consommation d'électricité augmentant, nous avons voulu, non pas procéder à une privatisation, mais faire en sorte que la direction commerciale soit confiée à un consortium, Sock et son syndicat nous ont créé énormément de difficultés. C'est pourquoi je les ai fait arrêter, j'en ai fait condamner certains, j'en ai expulsé d'autres et j'ai mis Mademba Sock à la porte. D'ailleurs par la suite, il s'est présenté à la présidentielle ; il s'est adressé à moi en des termes méchants, disant n'importe quoi. Il m'a même dénié mon origine lougatoise. Avant cela, il avait joué le jeu de la

séduction avec moi, il venait me voir jusqu'au moment où j'ai mis le doigt dans la sélection d'un partenaire stratégique pour appeler à la privatisation comme j'ai fait avec la SONATEL. Malheureusement, dans la sélection, il a joué son jeu, amenant le nouveau régime à revenir sur la privatisation, ce qui a été même une perte financière pour le pays. En effet, nous pouvons dire que finalement, nous avons roulé les acquéreurs puisque l'instrument ne valait pas ce qu'ils ont pris et il s'en sont rendus compte après, mais c'était déjà fait. Cependant, grâce aux efforts qu'on avait faits sur l'ajustement, on avait de l'argent et on allait accompagner une recapitalisation de la société, ainsi que l'achat de nouveaux groupes.

Donc, en 1993, il y a eu la grève générale et le gouvernement a négocié avec les syndicats. Comme cela tournait en rond, Madia Diop qui à ce moment là était en France a téléphoné à Assane Diop qui est venu me délivrer son message ainsi libellé : *« Ce que le Président Diouf a fait, il l'a fait en conscience, je lui demande d'appliquer les mesures et moi je continuerai de jouer mon rôle de syndicaliste mais, modérément ; je l'aiderai ».*

Finalement, après la dévaluation, quand le climat social est devenu plus calme, les 15% ponctionnés leur ont été rendu.

En fait, avec Madia, j'ai toujours eu de très bons rapports. Je me rappelle que c'est juste au moment où je suis devenu Président, précisément en 1982 qu'il a créé au sein de la CNTS un comité de Rénovation pour dire qu'il n'y avait pas de démocratie interne, puisque disait-il, Babacar Diagne confisquait le pouvoir. On a été obligé de trouver des solutions pour les mettre ensemble. Nous avons un comité syndical au sein du parti qui se chargeait de ces problèmes et nous avons essayé de discuter avec les uns et les autres ; C'est à la suite de cela qu'on a décidé de faire un congrès extraordinaire de la CNTS et Madia Diop a été élu.

A ce moment là, on était encore à la période transitoire de la présidence constitutionnelle et j'ai l'impression que certains syndicalistes de même que tous les mécontents, allaient voir le Président Senghor et lui racontaient beaucoup d'inexactitudes. Quand j'ai été le voir un jour pendant cette période, je l'ai trouvé le visage fermé et il ne put s'empêcher de me dire : *« vraiment moi, un de mes grands regrets c'est de ne pas avoir exclu Madia Diop du parti avant de quitter le pouvoir ; je suis sûr que Babacar Diagne, qui est d'une loyauté sans faille ne t'aurait pas créé tous les problèmes que Madia te pose ».*

Malgré mes dénégations, il a persisté dans cette certitude. En fait, le Président Senghor n'a jamais aimé Madia à qui il reprochait sa participation aux violences électorales de 1963. A la suite de celles-ci, Madia s'était même enfui au Mali.

Senghor aimait bien Doudou Ngom et se plaisait à parler de la différence de comportement à la tête de la CNTS entre ce dernier et Babacar Diagne d'un côté et Madia de l'autre. Les deux

premiers ont immédiatement pantouflé dans le gouvernement, alors que Madia n'y est jamais entré, préférant rester à l'Assemblée, ce qui pour moi était une bonne chose. C'est comme quand certains me disaient de ne pas prendre Wade dans le gouvernement de majorité présidentielle élargie ; je disais alors : *« non, j'ai besoin de Wade à côté de moi dans le gouvernement »*.

Nous avons donc continué à travailler avec la CNTS et chaque fois qu'il y avait un problème sérieux je recevais Madia. Quand par exemple, il a fallu faire une modification du code du travail pour y mettre un peu plus de souplesse de façon à bien attirer les investisseurs, il était contre, comme d'ailleurs il le sera quand il s'agira des conditionnalités de la Banque Mondiale ; cependant, à chaque fois, je lui demandais de venir me voir et on discutait. Cela durait des fois toute la journée mais à la fin on trouvait un accord et souvent d'ailleurs je menais seul la discussion.

Certains de mes ministres par manque d'habileté amenaient parfois les syndicats à se braquer ; une fois par exemple, Monsieur Djibo Ka avait tellement mal parlé avec eux que Madia Diop s'est levé en disant : *« heureusement que ce n'est pas Djibo Ka le président de la République, parce que si c'était le cas, le pays serait à feu et à sang »*.

Donc, j'ai toujours calmé le jeu et mes relations avec Madia ont dans l'ensemble été très bonnes. Je me souviens ainsi d'un débat qu'il y'a eu à l'Assemblée nationale à propos d'un texte que l'Etat devait faire passer (c'était dans le cadre de l'ajustement) ; Abdoulaye Wade a dit à Madia Diop : *« il faut que tu choisisses ton camp »* et Madia de répliquer : *« Monsieur le député Wade, j'ai déjà choisi mon camp »*. Madia et les militants de son syndicat étaient restés loyaux et en même temps ils défendaient leurs intérêts. Pour nous c'était important qu'ils défendent leurs intérêts parce que s'ils ne le faisaient pas, tous les travailleurs allaient les abandonner pour aller dans les syndicats rivaux.

Ainsi, une autre fois, il y avait un texte vraiment difficile à digérer, mais là aussi, j'ai appelé Madia seul dans mon bureau pour lui parler : *« Je vous comprends, lui dis-je, ce texte vous ne pouvez pas l'accepter, mais moi en tant que chef de l'Etat, gérant de l'ensemble des intérêts nationaux, je suis obligé de le faire passer ; nous avons une majorité assez large à l'assemblée et je te permets non seulement de t'abstenir mais vous pouvez voter contre, comme ça, vous relayez au moins la classe ouvrière sénégalaise. La seule chose que je demande, c'est que vous ne fassiez pas de manifestations hostiles... Parlez durement, défendez vos positions, mais arrêtez-vous là parce que la violence verbale peut suffire, pas de violence physique dans la rue »*. Il a donc voté contre, le texte a quand même été adopté et je l'ai promulgué et appliqué sans émeutes dans la rue. Madia avait su garder ses troupes et son

étoile a brillé de mille feux. Au niveau du Parti, certains camarades ont voulu qu'il soit sanctionné parce que disaient –ils, avec la discipline de Parti, il ne devait pas voter contre le texte. Il m'a fallu gérer tout cela et je me suis prononcé en leur disant que : « *même si je ne l'approuve pas, je comprends sa position et puisque notre texte est adopté, tournons la page et avançons* ».

Quand j'ai décidé de quitter la Direction du parti aussi, c'est Madia et son groupe qui sont venus me voir en délégation pour me dire de ne pas le faire parce que ce serait la débandade. C'est alors que de fil en aiguille, l'idée de président et premier secrétaire du parti s'est imposée.

Il y avait dans notre rapport une sorte de complicité. Quand par exemple après avoir essayé en vain d'avoir certains de mes collaborateurs au téléphone pour régler un problème, Madia, de guerre lasse, se décidait à m'appeler, ou bien il m'avait tout de suite, ou dans le cas contraire, dès qu'on me le disait je le rappelais. Je sais que cela le touchait beaucoup puisqu'il me disait souvent : « *président vous êtes le seul à agir comme vous faites ; les autres on ne peut pas les avoir au téléphone mais vous, quand on vous appelle, on vous a tout de suite ou alors vous rappelez* ».

Nous avons vraiment une relation de confiance et même après l'alternance, je crois qu'il est de ceux qui, nostalgiquement ont souhaité très vivement que je revienne ; en tout cas c'était dans son esprit et je l'ai remarqué parce que quand je suis venu au décès du Président Senghor, en Décembre 2001, j'ai vu tous les sages du parti, nous avons discuté et il a pris la parole pour dire, exhumant le fond de sa pensée : « *Président je pense que vous avez entendu les messages du parti, vous avez entendu le message du peuple sénégalais, vous ne pouvez pas vous dérober à vos responsabilités* ». Je n'ai pas répondu.

Donc en 1993, après avoir fait face aux grèves des syndicats et passé des journées entières à discuter avec eux sans résultat, j'ai commencé sérieusement à réfléchir à la situation et à me dire que : d'abord, je n'ai pas le choix, puisque c'est la lutte du pot de terre contre le pot de fer, ensuite sur le plan de la solidarité africaine, comme j'avais cru comprendre que tous les Etats avaient donné leur accord sauf deux (le Sénégal et le Gabon), il fallait se résoudre à la dévaluation.

Michel Roussin, quelqu'un de très bien, était ministre français de la Coopération à l'époque et je me suis placé avec lui, sur le terrain des mesures d'accompagnement au plan social et autres. C'est d'ailleurs à partir de là que la Banque Mondiale m'a aidé à créer l'Agence d'exécution des travaux d'intérêt public (AGETIP) ; il y avait vraiment beaucoup de mesures d'accompagnement.

Après tout cela, nous nous sommes dit qu'une dévaluation, on ne l'annonce pas d'avance. Si on avait dit qu'on allait dévaluer à telle période, les transferts auraient été encore plus massifs ; donc notre tactique a été de dire qu'il n'était pas question qu'on dévalue ; on me l'a d'ailleurs reproché après, mais je ne pouvais faire autrement, je suis un homme d'Etat.

On a tenu comme ça jusqu'en janvier 1994, lors d'une réunion sur Air Afrique.

C'était le but officiel de la réunion et je vois encore le sourire de mon ami Blaise Compaoré, avec son humour habituel, quand je lui dis :

- *alors tu as des solutions pour Air Afrique ?*
- *Qui est venu pour Air Afrique ?* me dit-il.

Nous avons commencé la réunion et on a parlé d'abord d'Air Afrique, c'était très difficile.

Le premier soir, Camdessus est venu, de même que Michel Roussin et on a parlé de la dévaluation. Michel Roussin a été formidable, il a été très compréhensif dans cette affaire là, malgré les va et vient qu'il eut à faire, accompagné de Christian Noyer, à l'époque, Directeur du Trésor de France. Cette première session a été vraiment très difficile et à un moment d'ailleurs, j'ai dû demander qu'on suspende la séance pour que je parle avec Bongo.

Je lui ai parlé, mais il n'était pas totalement d'accord parce qu'il trouvait que son opinion publique était contre.

Tandis qu'en ce qui concerne l'opinion publique sénégalaise, beaucoup de gens étaient acquis à la dévaluation, même parmi les milieux économiques et dans la presse.

Donc c'est quand on s'est retrouvé le lendemain, au cours de la deuxième nuit, que j'ai pu convaincre Bongo et ainsi, on a pu avancer.

A ce moment là d'ailleurs, j'ai dit que, puisque nous venions de poser un acte négatif, il fallait qu'il y ait à côté un acte positif. J'ai fait donc adopter et signer séance tenante, le traité créant l'UEMOA (L'union Economique et Monétaire de l'Ouest Africain).

En fait, ce traité avait déjà été préparé bien avant cette rencontre de janvier 1994.

Il est un peu le résultat d'un entretien que j'eus avec le Président François Mitterrand en juin 1990 lors du Sommet de la Baule.

Vous avez la chance, m'avait t-il dit, nous, Européens, nous faisons notre intégration et c'est presque au terme de ce processus que nous arriverons avec une monnaie commune, vous, vous avez la chance d'avoir déjà une monnaie commune donc il est facile pour vous de faire l'intégration.

C'est à partir de là que je me suis dit que je vais essayer de convaincre mes collègues chefs d'Etat.

Dès que je suis rentré à Dakar, j'ai appelé Alassane Ouattara qui était encore Gouverneur de la BCEAO et je lui ai fait part de la réflexion du Président Mitterrand. Il me dit : *Monsieur le Président vous voulez que je prépare un traité de l'Union Economique et Monétaire ?* Jusque là nous avions l'UMOA mais pas l'UEMOA ; donc, c'est à ce moment qu'il a préparé les textes, on les a étudiés avec les experts et c'était prêt à la signature.

Un seul Chef d'Etat a voulu ne pas signer en disant qu'il n'avait jamais vu le projet et on lui a fait remarquer que son ministre avait été l'un des plus dynamiques dans la préparation de ces textes et on l'a forcé à signer. Nous nous étions dit que nous n'allions pas sortir ainsi après avoir fait la dévaluation sans poser cet acte positif de création de l'Union Economique et Monétaire. Nous avons aussi demandé à nos amis d'Afrique Centrale de faire la même chose, ce qui a abouti à la création de la communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

Il est vrai que la dévaluation a été très dure pour les peuples de la zone Franc. Je peux même dire qu'au Sénégal, il y'a eu des dégâts collatéraux puisque le front social a continué à être en ébullition, ce qui a abouti à l'épisode dramatique de l'assassinat des six policiers au cours des violentes émeutes du 16 février 1994 à Dakar.

La dévaluation a été comme un électrochoc pour nous.

De 1994 jusqu'en fin 1995, nous avons travaillé d'arrache pied pour maîtriser l'inflation qui au moment de la dévaluation était de 37,5% .tandis que celui de la croissance était de 1,5 %. L'année 1995 a été la période des réajustements mais également des annulations de dettes. S'agissant de l'apurement de la dette privée du Sénégal, il y'avait un décompte de 85% à 15%. La Banque Mondiale ayant racheté les 15%, les créanciers (la Suède, les Pays -Bas, la France) devaient renoncer aux 85% restants. Quand au sommet de Cotonou en décembre 1995, on me fit savoir que, pour le rachat de la dette privée du Sénégal, la Banque Mondiale les Pays-Bas et la Suisse avaient confirmé leur accord et qu'il ne restait que celui de la France qui apparemment se faisait tirer l'oreille, j'ai tout de suite vu le Président Chirac pour lui en parler.

Comme le Président Mitterrand avait fait en son temps, le Président Chirac a lui aussi donné des instructions et immédiatement le problème a été réglé.

Je dois, à la vérité, de dire que les relations entre le Sénégal et la France n'ont jamais réellement connu de tension. Elles ont toujours été excellentes et dans toutes les fonctions que j'ai occupées, du temps du Président Senghor jusqu'à maintenant, j'ai toujours senti un soutien très fort de la France.

Quand par exemple, après son accession à la Présidence de la République en juin 1969, Georges Pompidou entreprit son premier voyage en Afrique en février 1971, j'ai vraiment ressenti l'amitié qui le liait au Président Senghor. Pompidou a visité plusieurs pays dont en particulier, la Côte d'Ivoire et le Sénégal. D'ailleurs, c'est là seulement qu'on peut dire qu'il y'a eu quelques petits nuages entre les Présidents Pompidou et Senghor. A Dakar, en effet, Pompidou a été très chaleureux avec Senghor et son discours très amical. J'ai moi-même, Premier Ministre à l'époque, vu combien les deux couples étaient proches. A table, ils parlaient souvent de leur amitié ancienne et de leurs relations quand ils étudiaient ensemble en France.

Cependant, quand il a été en Côte d'Ivoire, il a été bien sûr très chaleureux avec Houphouët mais en parlant de lui, il l'a qualifié de génie politique, ce qu'il n'avait pas dit à propos de Senghor et je crois que cela a un peu froissé ce dernier.

La France a toujours tenté de ménager les susceptibilités entre les dirigeants des deux Etats. On m'a raconté que lorsque le Président Mitterrand a programmé sa visite officielle de mai 1982 en Afrique, il y avait deux camps à l'Elysée : pour le premier, c'est par la Côte d'Ivoire qu'il fallait commencer, alors que pour le deuxième, c'était plutôt par le Sénégal. Finalement ils ont trouvé un compromis : le Président Mitterrand va commencer par le Niger, ensuite il fera la Côte d'Ivoire comme cela le Président Houphouët sera content puisqu'on aura fait la Côte d'Ivoire avant le Sénégal, mais comme on va finir par le Sénégal, le Président Abdou Diouf sera content parce qu'il pourra dire qu'on l'aura laissé pour la bonne bouche comme on dit, parce que c'est lui qui aura conclu le voyage. Plus tard, quand j'en ai eu connaissance, je leur ai dit : « si vous m'aviez consulté, je n'aurais pas eu de problème, je vous aurais tout simplement dit de commencer par la Côte d'Ivoire. » C'est comme pour le statut de doyen des chefs d'Etat ; le plus ancien dans les fonctions de Chef d'Etat c'est Senghor et non Houphouët.

C'est donc lui qui devait être considéré comme le doyen des Chefs d'Etat parce que Doyen, en matière de Chef d'Etat, c'est celui qui est plus ancien, mais le Général De Gaulle lui a demandé de laisser sa place de doyen à Houphouët. Senghor a dit qu'il n'avait aucun problème à ce sujet, Houphouët étant son aîné, il lui laissait volontiers la place ; voilà pourquoi Houphouët est considéré comme le doyen des Chefs d'Etat mais Senghor était plus ancien que lui dans les fonctions.

Il faut aussi comprendre que dans la tradition des discours français aux chefs d'Etat Africains, on avait souvent l'impression qu'Houphouët Boigny était considéré non seulement comme le doyen en âge, mais encore comme le premier, en matière d'habileté politique. On le perçoit

d'ailleurs dans les « Mémoires d'espoir » du Général De Gaulle. Quand il parle de Senghor, c'est du *Président qui gouverne avec constance, qui est fier de sa négritude et de sa culture française*, ce qui en fait, est un peu factuel à côté des propos tenus sur Houphouët Boigny, *chef politique, de premier ordre*. En interrogeant la trajectoire suivie par les deux hommes, j'interprète cette perception comme la conséquence des alliances que les deux hommes ont nouées dans leurs cursus politiques. Senghor n'a été qu'une seule fois ministre avec Edgar Faure, comme Secrétaire d'Etat Chargé de la Recherche Scientifique, alors qu'Houphouët a été plusieurs fois ministre et même au retour du Général De Gaulle, Ministre d'Etat. Houphouët a donc été toujours considéré comme plus politique, alors que Senghor était perçu comme l'intellectuel en politique.

En fait, fondamentalement les relations avec la France ont toujours été au beau fixe, même si de temps en temps nous disions qu'elle devrait nous aider un peu plus, qu'elle devrait nous financer tel ou tel autre projet, mais dans l'ensemble les relations étaient bonnes.

Elles ont été beaucoup plus froides entre Giscard D'Estaing et Senghor, mais entre les deux Etats, elles ont continué à être fortes et importantes. Et pourtant, j'ai déjà dit dans quelles conditions en 1980, la France nous vint en aide.

Si dans les relations entre la France et l'Afrique, le Président Chirac ne pouvait s'empêcher de consulter le Président Houphouët qu'il considérait comme son père, le Président Mitterrand lui, ne consultait pratiquement que moi seul. En 1989, lors du quinzième sommet du G7 qui s'est tenu juste après le bicentenaire de la Révolution française, Mitterrand a demandé à quelques cinq chefs d'Etat du Tiers-monde de venir le voir pour lui confier après discussion, un mandat des pays du Sud vers les pays du Nord. Il y'avait un chef d'Etat par grande partie du tiers monde. Rajiv Gandhi de l'Inde, Carlos Santos Perez du Pérou, Hosni Moubarak de l'Egypte, pour l'Afrique Noire, Robert Mugabe du Zimbabwe et moi-même. Nous devions lui donner une déclaration et le charger de défendre les pays du Tiers monde. Avec les pays du G7, il a organisé à l'Elysée un déjeuner auquel il nous a conviés. Chacun d'entre nous avait pour charge de convaincre un Chef d'Etat du G7. Rajiv Gandhi devait par exemple parler à Helmut Kohl, Carlos Santos Pèrez à Margeret Thatcher avec comme arrière pensée que le charme latin allait jouer sur la dame, moi j'avais une tâche facile parce que j'avais à convaincre Bryan Mulroney du Canada tandis que Robert Mugabe avait en charge le Premier Ministre du Japon. Tout le monde s'est bien tiré de sa mission, hormis Carlos Santos Perez qui n'est pas arrivé selon ses mots, « à bout de la citadelle ». En partant, on entendait

Margaret Thatcher dire : *vous savez Monsieur Perez, quand je vais chez mon épicier, je n'achète pas plus que ce que j'ai dans mon porte-monnaie*. En fait, comme Rajiv Gandhi l'a dit après, on a commis une erreur, car, c'est lui-même qu'on aurait dû désigner pour parler à Margaret Thatcher ; il fallait selon lui, quelqu'un de l'Empire. Finalement, même s'il y'a eu quand même des avancées, l'attitude assez difficile de Margeret Thatcher a été un facteur bloquant.

Avec la France donc, les relations entre les dirigeants au sommet ont toujours été à l'image de la coopération entre les deux Etats.

Elle nous a toujours accompagné et le discours de la Baule en juin 1990, n'a été qu'une étape dans ce processus. Le Président Mitterrand y avait demandé aux Etats africains de s'engager sur la voie de la démocratie. Comme ce qu'on leur demandait, nous, nous l'avions fait depuis 1981, le Sénégal était pratiquement la vedette au Sommet de la Baule. C'était déjà dans notre constitution, ensuite le Président Senghor a fait les lois sur les courants et en 1981, je suis venu tout élargir. Nous étions donc les vedettes du Sommet et c'est pourquoi nous avons donné beaucoup d'interviews, chacun voulant connaître les détails de l'expérience sénégalaise. Je n'ai d'ailleurs pas la même lecture de ce discours que les autres. Le Président Mitterrand dans son discours, n'avait pas demandé aux dirigeants africains de se précipiter, mais d'y aller chacun à son rythme, dans sa propre voie. Il n'a pas dit que ceux qui ne s'y engageraient pas seraient pénalisés ; il a évidemment dit que la France accompagnerait ceux qui iront vers la démocratie. C'était un discours très remarquable. Après bien sûr, ce fut la période des Conférences nationales dans beaucoup de pays africains, pendant qu'en France, ce fut la première cohabitation entre Mitterrand et Chirac. Je pensais que ce serait pour moi une période difficile, mais contrairement à ce que je croyais, cela s'est très bien passé, de même que la deuxième cohabitation au cours de laquelle il y'a eu la dévaluation. Malgré l'épisode dur de cette dévaluation, nos relations avec la France sont restées quand même très fortes, avec une grande complicité entre les chefs d'Etat.

Après le départ de Mitterrand, le Président Jacques Chirac choisit Dakar pour rencontrer les Chefs d'Etat de la sous-région. C'était sa première visite officielle en Afrique comme Chef d'Etat. Cette visite devait le conduire à Libreville, Abidjan, et Dakar. A Libreville, il devait rencontrer les pays d'Afrique centrale francophone, à Abidjan les pays de l'Entente, et à Dakar, les pays de l'OMVS. Je me souviens bien de ce voyage, car c'est la seule fois où j'ai eu un problème avec Alpha Oumar Konaré, avec qui j'ai toujours eu de bons rapports. Pour la visite de Chirac, les Présidents Ould Taya et Konté acceptèrent de venir à Dakar. Pour Konaré, le Président Compaoré m'avait averti : « *j'étais à côté de Konaré à Addis-Abéba* me

dit-il *et il a dit qu'il ne venait pas*». A deux jours de l'arrivée de Chirac, je reçois une délégation conduite par un envoyé spécial de Konaré, qui était un conseiller dans son cabinet avec rang de ministre. C'était une dame qui a fait ses études à l'Université de Dakar en même temps que moi. Je crois que quand j'étais en 2^e année de Droit, elle était en première année de Lettres.

Cette dame me dit que le Président Konaré ne pouvait faire le déplacement, et connaissant nos relations, il l'avait choisie pour venir le représenter à Dakar. J'ai appelé immédiatement Alpha qui me dit : « *Abdou, J'étais sur le point de partir et mon cortège était lancé, mais quand on m'a dit que c'était toi, je suis remonté* ». Il enchaîna pour me dire « *Tu peux m'appeler à 03 heures du matin pour me dire Alpha viens me voir je prendrai n'importe quelle voie de locomotion, pour venir. Mais je ne peux pas accepter que Jacques Chirac me convoque à Dakar comme un Gouverneur Colonial* ». Je lui répondis que c'est moi qui lui demandais de venir, pour qu'ensemble nous recevions Chirac. En dépit de cette précision, il me dit « *non, non ; vraiment je ne peux pas le faire. Si je le fais ici au Mali personne ne va comprendre* ». Je lui fis part de ma surprise devant son attitude, et Jacques Chirac lui en a beaucoup voulu jusqu'au bout. C'est vrai qu'il y a toujours eu des relations passionnelles entre ancien colonisateur et colonisé. Mais par rapport à ce que je demandais à Konaré, il y a bien eu un précédent. En effet, lors de la visite que Bryan Mulroney, Premier Ministre du Canada effectua à Dakar, il avait manifesté le souhait de rencontrer les autres Chefs d'Etat de la sous région à Dakar, et ces derniers étaient tous venus vers moi, pour recevoir Mulroney. A l'époque, c'est Moussa Traoré qui était à la tête du Mali, lui dont le Président Senghor soulignait la fierté. D'ailleurs, il disait que chez les peuples des Etats soudano sahéliens, la susceptibilité et l'honneur l'emportaient sur tout. Il disait aussi que de tous ces peuples, les Maliens faisaient montre de plus de susceptibilité, et il donnait pour finir l'exemple de Moussa Traoré à propos de qui il disait dans le style poétique qui était le sien : Moussa Traoré « *plutôt la mort que la honte*⁵⁰ ». Pourtant Moussa Traoré en des circonstances pareilles est venu, ce qui n'a pas été pas le cas de Konaré.

Cette complicité avec la France dont je parlais plus haut ne nous a pas malgré tout empêché d'élargir le champ de la coopération et d'en diversifier les partenaires, d'autant plus que les pays occidentaux ne voulaient plus, dans le cadre des accords de coopération, construire des équipements administratifs. Or, j'avais, à ce moment là, non seulement le Palais de Justice qui menaçait de s'écrouler, mais encore d'autres bâtiments administratifs

⁵⁰ Sacartu Mussally

qu'il fallait construire ou rénover ; il me fallait quand même trouver un pays qui puisse m'aider à faire face à ce problème d'urgence.

C'est dans ce sens que je me suis adressé à l'Ambassadeur de la Chine Populaire pour que son pays nous aide à la reconstruction du Palais de Justice qui était dans un état tel que j'étais obligé de reloger les magistrats dans l'immeuble du bloc des Madeleines.

Comme après un certain temps, je n'avais toujours pas de réaction de la part du gouvernement de ce pays, j'ai encore convoqué l'Ambassadeur pour m'enquérir de la situation. Il me fit alors savoir que pour son gouvernement, maintenant, c'est « Trade but not Aid ».

Mais Monsieur l'Ambassadeur lui dis-je alors, c'est tout ce que vous avez à me répondre après la requête que je vous ai adressée !

Oui, c'est ce que mon gouvernement m'a demandé.

Et vous n'êtes pas venu me le dire ?

Si, j'allais venir, mais vraiment, on ne peut pas.

Comme j'en avais discuté avec le Président Blaise Compaoré et qu'il m'avait conseillé d'aller avec Taïwan, j'ai commencé à y réfléchir, d'autant plus que le Président Nino Vieira et d'autres encore m'avaient dit la même chose.

La Chine de Taïwan a beaucoup de choses et elle aide sans conditionnalité, je suis sûr qu'elle va t'aider, m'avait assuré le Président Compaoré.

Je me suis alors dit, Taïwan est quand même un Etat et j'ai besoin d'aider mon pays et puisque les Chinois de Pékin ne veulent pas m'aider, je vais aller avec Taïwan sans rien leur dire ; comme je les connais, dès que nous aurons des relations avec Taïwan, ils rompent avec nous.

J'avais pris la précaution de recueillir l'avis de mes partenaires du Gouvernement de Majorité Présidentielle Elargie, en consultant aussi bien le Président Abdoulaye Wade qu'Abdoulaye Bathily ; tous m'avaient donné leur accord. Voilà comment je suis allé avec Taïwan.

J'ai recommencé avec elle l'opération « Vallées Fossiles », malheureusement ça n'a pas marché ; pour ce qui me concerne, j'étais déterminé parce que je pense que c'était une très bonne chose pour le Sénégal, puisque la basse vallée du Ferlo avait déjà commencé à reverdir. Quand la construction du Palais de Justice a commencé, j'envisageais à son achèvement, de rendre le Musée dynamique à la culture, et de construire un Musée national, et une Maison des Archives Nationales (le Directeur me l'avait toujours demandé). Les terrains étaient là, et j'avais aussi pensé à une Bibliothèque Nationale, puis que nous n'en avons pas une ; ce qui en tient lieu actuellement, c'est la Bibliothèque Universitaire. J'ai voulu construire des arènes de

lutte puisque c'est le Sport national sénégalais, ainsi qu'un hippodrome. Vraiment avec la coopération Taïwanaise, beaucoup de perspectives étaient ouvertes.

Avec le cours de l'histoire, je reconnais cependant que mon successeur a eu raison de retourner avec la Chine de Pékin parce qu'aujourd'hui elle est incontournable. Je crois que si j'avais été élu Président en 2000, au bout de quelques temps, compte tenu de ce que fait la Chine actuellement, je suis sûr que j'aurais renoué avec elle.

En 1995 cependant, nous étions tous d'accord d'aller avec Taïwan. Seul Amath Dansokho n'avait pas été consulté parce qu'il n'était plus dans le gouvernement.

J'avais toujours eu de bons rapports avec Dansokho. Dans les moments de crise, il venait me voir, souvent avec Magatte Thiam ou avec Sékou Pathé Gueye et ensemble, ils me donnaient des conseils. Dansokho est un homme d'un esprit très positif. C'est pourquoi d'ailleurs il a dit, parlant de son séjour en prison en 1988 : *« on nous a mis en prison en 1988, mais nous l'avons mérité parce que nous avons fait des bêtises »*. Il le dit honnêtement. Je pense vraiment qu'il avait beaucoup d'affection envers moi. Il m'a appris d'ailleurs qu'en fait, s'il est allé à l'école, c'est grâce à mon oncle Mbagnick Diouf (petit frère de mon père ; on l'appelait Mbagnick parce qu'il est né après la mort du grand père qui s'appelait Mbagnick). C'est donc Mbagnick qui l'a fait entrer à l'école, à Kédougou, et qui était aussi son correspondant quand il est venu au Lycée Faidherbe à Saint Louis. C'est pour cela qu'il était vraiment reconnaissant. En 1991, avant que je ne forme le gouvernement de majorité présidentielle élargie, Dansokho a demandé à me voir : *« Monsieur le Président, je voudrais faire une tournée à travers le pays pour dénoncer Abdoulaye Wade parce que je veux que le pays sache qui il est »*.

Je lui dis : *« mais, vous êtes allés ensemble en 1988, vous avez travaillé ensemble contre moi et vous venez me dire une telle chose »*.

« Oui ! Oui ! Me dit-il mais il y a beaucoup de choses que le pays doit connaître sur lui et moi je veux faire une tournée pour le dénoncer ».

Finalement j'ai réussi à le convaincre et il n'a pas fait sa tournée.

Quant à Abdoulaye Bathily, j'avoue qu'avec lui je n'ai pas non plus eu de problème, même si ce n'était pas évident à cause de la différence de notre vision politique. Il n'a pas toujours été tendre avec moi, mais il y'a quand même une certaine sympathie entre nous. Il y'a aussi le fait que j'aimais beaucoup son beau-père Samba Cor Sarr qui est mort maintenant. Quand j'étais Gouverneur du Sine Saloum, Samba Cor Sarr y était Inspecteur Régional de l'élevage, et faisait partie des hauts fonctionnaires de grande qualité que je fréquentais. D'ailleurs, nos relations s'étaient nouées depuis Saint Louis, avec son épouse

Madeleine Bathily. Leur fille Anna, considérait ma femme comme sa seconde mère. Donc, j'avais vraiment de la sympathie pour Bathily. Au moment où il devait passer comme Maître de conférences à l'Université, Iba Der a voulu s'y opposer en me disant qu'il n'était pas au niveau requis.

Bathily ayant fait ses études en Angleterre, n'a pas eu son troisième cycle comme dans le système français, mais sa thèse d'Etat a quand même été soutenue à Dakar. Je ne sais pas ce qui s'est passé, mais Iba Der a demandé à ses agents de ne pas me transférer le projet de décret pour le nommer Maître de Conférences. Finalement, c'est quand j'ai demandé au Recteur Madani Sy de trouver une solution qu'Iba Der a compris qu'il ne pouvait pas aller contre la volonté du Président de la République et Bathily a donc pu être nommé.

Le même problème s'est d'ailleurs posé au niveau du Conseil de l'Université quand Sémou Pathé Guèye a soutenu sa thèse de Doctorat. Le Conseil a refusé qu'on le nomme et là aussi, j'ai demandé au Recteur Souleymane Niang, de m'envoyer le décret parce que je voulais le nommer et cela a été fait.

Je ne sais pas pourquoi, mais Iba Der semblait vraiment avoir une fixation sur la Ligue Démocratique. C'est ainsi qu'il a voulu révoquer Mamadou Ndoye, quand ce dernier qui était Inspecteur de l'Enseignement est allé en réunion syndicale à l'extérieur du pays et est rentré avec du retard. Il a voulu en profiter pour le sanctionner en le révoquant. Je m'y suis opposé à l'époque.

La ligue Démocratique avait refusé de discuter avec moi en 1988 et c'est seulement après les élections de 1993, que Bathily a demandé à me voir. Il a demandé une audience et je l'ai reçu la nuit, comme je le faisais dans le salon du Palais. Alors qu'en 1988 il avait refusé, en 1993, il est venu spontanément offrir ses services ; c'est absolument remarquable. Evidemment, on a rompu ensuite, mais en 2000, après que j'ai reconnu la victoire de Wade, Bathily m'a appelé au téléphone.

Avec Landing Savané aussi, j'avoue que les relations n'ont jamais été heurtées, même s'il n'a participé à aucun gouvernement de majorité présidentielle élargie. Dans les années soixante dix, on disait que Landing était responsable du journal « Kharebi », qu'il faisait des choses anormales mais on n'a jamais eu de preuves le concernant ainsi que pour Marie Angélique qui deviendra son épouse.

En 1988, Landing n'était pas très proche de Wade, puisqu'And Jéf n'a pas fait partie des grandes Alliances de cette époque, entre le PDS, la LDMPT et le PIT.

J'ai pensé le nommer quand en 1995, j'ai voulu faire le Gouvernement de Majorité Présidentielle élargie ; je l'ai alors appelé et lui faisant savoir que Wade aussi allait entrer dans le gouvernement, je lui ai demandé qui de lui ou de Marie Angélique allait y venir.

Il a dépassé la question en me disant : « *Président vous avez besoin d'une opposition crédible. Vous ne pouvez pas mettre tout le monde dans le gouvernement, sinon qui est ce qu'on aura à l'Assemblée Nationale* »? Je n'ai pas insisté parce qu'effectivement, je ne voulais pas un gouvernement monstre qui ferait l'unanimité, comme je l'avais quelques jours avant, fait savoir à Mbaye Niang du PLP, quand, après une audience avec les gens de son parti, il m'avait demandé ce que je leur offrais.

Pour Landing cependant, je trouvais que compte tenu de mes relations aussi bien avec lui qu'avec Marie Angélique, j'avais le devoir de lui poser la question et je dois avouer que sa réponse m'a soulagé.

And Jéf n'est donc pas entré dans le gouvernement en 1995 alors qu'entre 1992 et 1993 Dansokho et Bathily y étaient déjà et que le PDS nous rejoignit après la libération de Wade.

Il me faut d'ailleurs m'arrêter à l'année 1992 qui, sur le plan de l'évolution institutionnelle du pays est un repère important. Il y'a eu non seulement la réforme du système judiciaire mais encore l'élaboration d'un code électoral consensuel.

Quand j'ai pris les réformes de 1992, c'est Assane Bassirou Diouf, qui était à ce moment à la Cour Suprême. C'est un excellent magistrat que je connais depuis le Lycée, où il était mon ancien d'environ 2 ans.

Je l'avais donc nommé à la Cour Suprême mais après, il a développé une attitude que je n'ai pas appréciée. A la rentrée des Cours et Tribunaux de 1991, il a fait un excellent discours sur le Président (il m'a vraiment passé la pommade sur le dos), mais en même temps devant Serigne Lamine Diop le ministre de la Justice, il a demandé la suppression du dit ministère.

J'ai dit il n'en était pas question parce que dans tous les pays du monde, il y a un ministère de la justice, aussi bien dans les grandes démocraties comme en Angleterre, qu'aux Etats-Unis où il y a un attorney, équivalent du ministre de la justice. Il faut y ajouter aussi que, le ministère de la justice c'est non seulement l'administration de la justice, mais encore la position politique du Gouvernement. De mon point de vue il fallait donc absolument le maintenir.

En 1999, j'ai mis en place la Cour des Comptes ; certes avant, nous avions la Cour Suprême, mais dans les démocraties modernes, il faut qu'il y'ait une Cour des Comptes qui gère les comptes de l'Etat, et c'est pourquoi j'ai fait ces réformes introduisant aussi un Conseil Constitutionnel, un Conseil d'Etat et la Cour de Cassation.

Bien sûr, je sais qu'aujourd'hui, la question se pose, mais les réformes sont faites pour être évaluées après un certain temps. Peut être que si j'étais encore en place, aujourd'hui j'aurais réaménagé ces réformes de 1992. Ce qui est sûr cependant, c'est que j'aurais maintenu la Cour des Comptes ainsi que le Conseil Constitutionnel. Je pense qu'en effet, il faut absolument une Cour des Comptes pour assurer la transparence de la gestion financière de l'Etat et des Collectivités Locales et un Conseil Constitutionnel pour se pencher sur les lois. Lorsque j'ai fait la réforme constitutionnelle sur laquelle j'ai recueilli son avis, j'ai demandé à Kéba Mbaye s'il voulait être le Président du Conseil Constitutionnel. Il m'a répondu qu'il n'y voyait aucun problème.

Il a donc accepté, et c'est autour de lui que tous les partis se sont retrouvés pour le code électoral consensuel.

J'ai accepté ce code à 100% et n'ai pas voulu y changer une virgule. Avec le recul, je pense cependant que je n'aurais pas dû accepter de laisser les partis politiques être les seuls acteurs à décider ; chaque parti avait un représentant à la commission électorale et, non seulement le Ps était seul contre tous les autres partis, mais en cas de blocage il fallait prévoir l'intervention d'un acteur à équidistance des principaux protagonistes.

Au moment des élections de 1993, il y a eu des blocages et la proclamation des résultats a été elle aussi bloquée. Ne sachant que faire, la Cour d'Appel a renvoyé le dossier au Conseil Constitutionnel et ce dernier après étude, le lui a renvoyé.

Kéba Mbaye m'appelle alors en me disant : « *Monsieur le Président, j'ai étudié le dossier et l'ai renvoyé à la Cour d'Appel avec des directives, mais moi je démissionne.* » Devant mon étonnement, il me dit : « *oui, oui, Monsieur le Président je démissionne, et c'est irrévocable* ».

Ce jour là, j'avais terminé le Conseil des ministres assez tôt à 11 heures, et j'ai immédiatement appelé le Premier Ministre pour l'en informer et lui dire qu'il fallait absolument qu'on trouve une solution.

J'ai fait appeler Youssou Ndiaye à qui j'appris la nouvelle. « Je suis abasourdi » me dit-il.

« *Est-ce que tu peux être Président du Conseil Constitutionnel Youssou* » lui demandais-je alors ?

« *Oui Monsieur le Président de la République, je suis à votre disposition, mettez moi là où vous voulez me mettre* », me répondit-il. C'est donc comme cela que Youssou Ndiaye est devenu Président du Conseil Constitutionnel.

Je me pose toujours des questions sur les raisons de cette démission de Kéba. Je n'ai jusque là pas d'explication, et je n'en ai jamais d'ailleurs eue.

La principale question c'était surtout pourquoi il me lâche au milieu du gué.

J'essaie de trouver des explications et il semblerait qu'il aurait dit, qu'on lui aurait demandé des choses qu'il ne pouvait pas faire. « Ce n'est pas le Président, aurait-il dit, mais quelqu'un de son entourage a voulu faire pression sur moi ».

Pour moi, cela n'a pas de sens parce que je ne vois pas pour quel intérêt on aurait fait pression sur lui puisque ces élections je les avais gagnés.

Il a voulu donner presque l'impression que c'est quelqu'un qui refuse, qui résiste au pouvoir. Le plus dur pour moi c'est que quand il a démissionné les gens de l'opposition sont allés vers lui pour le féliciter, comme si vraiment c'était un opposant au Pouvoir. Ça je ne peux pas le comprendre ; ou alors peut-être qu'il a reçu des menaces (quand on voit la suite des événements avec ce qui est arrivé après), au point d'avoir pris peur, je n'en sais rien. Ce qui est constant, c'est qu'il a quitté au milieu du gué et ça, je ne l'ai pas oublié.

On a alors voulu faire une légende autour de cette histoire.

Ainsi, quand il y'a eu des problèmes à Médina Gounass, dans le département de Vélingara, j'ai voulu vraiment qu'on les gère avec intelligence. C'était des problèmes difficiles parce qu'étant des oppositions à la fois politique et religieuse à l'intérieur de la même localité. J'avais donc donné des instructions au Ministre de l'Intérieur en lui demandant de dire à son gouverneur de Kolda de vraiment gérer ces problèmes avec beaucoup de doigté.

Le Gouverneur Pape Bécaye Seck a alors devant des témoins, affirmé qu'il n'était pas là pour « recevoir des instructions comme ça. Kéba Mbaye a bien fait d'ailleurs, a-t-il dit, quand on a voulu lui imposer des choses qu'il ne devait pas faire, il a refusé et pour lui, c'est des exemples comme ça qu'il faut suivre ». Quand cela m'a été répétée, j'ai fait venir les témoins qui me l'ont confirmé. J'ai ensuite demandé à Djibo Ka de le convoquer pour lui demander la confirmation de ses propos. Il les a effectivement confirmés et je l'ai alors relevé de ses fonctions. Je l'ai relevé non pas parce qu'il a fait une faute administrative, mais parce que quand un fonctionnaire de haut niveau peut avoir une pareille pensée, je ne peux avoir en lui une confiance au point de lui confier une région.

Une autre fois, c'est à RFI que j'ai entendu un journaliste Togolais qu'Assane Diop recevait tenir ces propos : « Vous savez il faut bien qu'il y ait en Afrique des gens comme Kéba Mbaye, puisque, lorsqu'on a voulu lui imposer disons, le point de vue du gouvernement, il a refusé et a démissionné ». J'ai alors pris mon téléphone et appelé Assane Diop. « Je ne fais pas de démenti, mais mettez les choses au point puisqu'elles ne se sont pas passées comme ça, je n'ai jamais donné des instructions à personne et il faut absolument rétablir la vérité ».

J'ai cessé depuis de recevoir Kéba jusqu'au moment où on a mis en place l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique). Il avait travaillé sur le dossier avec le Président, Gentot et Martin Kirsch.

Quand ils ont terminé, comme ils se réunissaient au Sénégal et que c'est moi-même qui y avait lancé l'idée de l'OHADA, je les ai alors reçus tous les trois et les ai décorés. Comme Kéba, était déjà Grand Croix de l'ordre National du Lion, je les ai fait tous les trois Grand Croix de l'Ordre National du Mérite. Dans le discours qu'il a prononcé, Kéba a dit : « Vous ne m'avez jamais rien demandé », pour faire certainement allusion à ce qui s'était passé en 1993. Moi j'ai pris acte et nos relations ont continué. Je l'ai même recommandé à des Chefs d'Etat ; à Biya, pour le problème de la presqu'île de Bagassi avec le Nigéria et je l'ai aussi recommandé à Bongo, mais malheureusement il est décédé avant que l'affaire ne soit conclue. Nous avons donc gardé le contact et quand j'ai quitté la présidence et que je suis venu à Paris, il m'a rendu visite.

Pour revenir à ces années 1990, il faut dire que si pour le premier gouvernement de majorité présidentielle élargie, Famara Ibrahima Sagna avait joué un rôle important de facilitateur pour l'entrée de Wade, en 1995, c'est Madické Niang et Ousmane Tanor Dieng qui ont négocié rapidement. Ils ont trouvé une solution et j'ai attendu un peu parce qu'on était en pleine négociation avec la Banque Mondiale et je ne voulais pas qu'il y ait un mélange de genre, que les gens puissent dire que c'est grâce à son entrée que les négociations s'étaient conclues. J'ai attendu que les négociations soient conclues avant de le faire entrer dans le gouvernement.

Cette deuxième cohabitation, ou plus précisément, cette deuxième expérience de majorité présidentielle élargie a été peut être plus heurtée parce que la position du PDS vis-à-vis du Premier Ministre Habib Thiam était extrêmement dure. Ils l'ont attaqué très fortement et j'ai dû intervenir d'ailleurs non pas pour prendre parti mais pour rétablir la vérité.

En 1995, j'ai subi une opération au Val-de-Grâce. L'opération avait été loyalement annoncée au pays et tout le monde était au courant. Cependant, quand j'ai quitté le Val-de-Grâce pour faire une rééducation, beaucoup de rumeurs ont commencé à circuler. On n'avait pas de bulletin de santé parce que quand on est en rééducation, il n'y en a pas. C'est donc à ce moment là que les gens ont fait courir toutes sortes de bruits disant notamment que : j'étais malade, que les Français avaient abdicqué, qu'on m'avait envoyé aux Etats-Unis et que j'avais même fait venir des gens de Matam pour me soigner. Je crois que cela a mené à toutes sortes de dérives et Dansokho a pensé que j'étais perdu. Son parti a fait un communiqué dénonçant

la mal gouvernance. Quand je suis revenu, Habib Thiam m'a dit : « *Président il faut faire sortir Dansokho* » Croyant certainement que j'étais à l'article de la mort, il avait fait des déclarations à l'emporte pièce sur la mal gouvernance, alors que lui-même était dans le gouvernement. J'ai jugé cela inacceptable et j'ai donné mon accord à Habib. C'est comme ça qu'il a quitté le gouvernement.

J'ai d'ailleurs beaucoup réfléchi pendant cette période de l'année 1995. Mon opération n'était certes pas vitale, mais j'avais beaucoup souffert de ce lumbago. Après l'opération, j'étais soulagé, mais je me suis dit qu'on était toujours à la merci d'un accident de santé dans cette vie.

Comme le Président Senghor m'avait toujours défendu de donner des noms d'avenues ou de rues à des personnes qui étaient vivantes, parce que selon lui, ce n'était pas républicain ; je n'ai donc jamais voulu le faire pour respecter ses enseignements.

Mais à la suite de cet accident de santé, je me suis dit que j'avais eu une anesthésie et que j'aurais pu mourir sans avoir honoré le Président Senghor ; puisque l'année 1996 coïncide avec son quatre vingt dixième anniversaire, je vais saisir cette occasion pour l'honorer, parce que je ne sais pas ce que feront ceux qui viendront après moi. Je pris alors la décision de lui donner le nom du stade de l'Amitié, et de l'aéroport. Pour l'ancienne Avenue Roume, j'ai évidemment respecté les formes ; j'ai dit à la mairie de Dakar de faire une délibération et c'est ainsi que le même jour, je procédai à l'inauguration de tout.

En fait, je peux dire qu'après mon opération en 1995, j'ai décidé d'avancer sur un certain nombre de problèmes que j'avais laissés en suspens.

La question de la régionalisation qui constitue le dernier jalon de la décentralisation en fait partie.

J'ai toujours considéré que le Sénégal était un pays qui pouvait se développer, se gouverner et s'administrer dans le cadre d'un Etat unitaire, mais à condition que ce soit un Etat unitaire décentralisé.

En matière de décentralisation, le processus avait été enclenché bien avant les indépendances, avec les quatre communes d'abord, ensuite avec des communes de plein exercice. Cependant, c'est à partir de 1972 que débute réellement la première phase de la décentralisation avec la loi instituant les communautés rurales.

Quand on les a créées, les communautés rurales, n'avaient pas encore de statut de collectivité territoriale ; plus tard, j'ai décidé d'en faire des collectivités territoriales à part entière, sur le

même plan que les communes et j'ai augmenté le nombre de communes urbaines ; c'était déjà une politique de décentralisation plus forte.

Le processus a continué et finit par aboutir en 1996, à l'adoption de la politique de régionalisation. En effet, j'ai pensé qu'il fallait faire un effort supplémentaire, en dotant les régions de la personnalité morale et de l'autonomie financière ; j'ai hésité sur la date de mise en vigueur et sur les attributions. Analysant l'expérience de la France, j'ai exclu également de donner la personnalité morale aux départements parce que je considérais que c'était trop compliqué.

Pour moi, il devait y avoir l'Etat unitaire, c'est à dire un Etat central, des régions et à la base, les communes et communautés rurales. Le département devait rester une simple circonscription administrative, mais ne devait pas être une personnalité morale, ou une collectivité territoriale.

Déjà en juillet 1984, par une réforme administrative et territoriale, les anciennes régions de Casamance et du Sine-Saloum disparaissaient pour laisser la place à quatre nouvelles : celles de Ziguinchor, Kolda, Kaolack et Fatick.

Je voulais faire de cette régionalisation, le résultat de négociations avec le MFDC.

Je leur disais toujours que leurs revendications n'étaient pas des revendications contre l'Etat. Bien sûr, il y'avait ceux qui parlaient d'indépendance, mais ils étaient ultra minoritaires et je crois que les Casamançais voulaient surtout pouvoir gérer leurs problèmes locaux, les terres, l'enseignement, la santé, etc....Je leur disais donc qu'avec la régionalisation, tous ces problèmes qui, en fait, sont des problèmes de proximité et qui peuvent être gérés dans le cadre d'une commune ou d'une communauté rurale, sinon dans celui d'une région, seraient résolus. C'est pourquoi j'ai attendu, espérant pouvoir accompagner la Réforme sur les Collectivités Territoriales avec l'aboutissement des négociations avec le MFDC.

Comme il y'avait une dynamique de paix qui avait été enclenchée, je m'étais dit que le moment opportun n'allait pas tarder à se présenter. Mon rêve était de mettre Diamacoune au Sénat si on avait réussi à trouver un accord. Je l'aurais nommé sénateur dans mon quota, comme Marcel Bassène, parce que le quota du Président de la République était une bonne chose puisqu'il permettait de corriger quelques déséquilibres. Je l'ai utilisé de façon non pas sentimentale, mais très objective. J'avais fait une analyse politique et j'envisageais même, si on avait trouvé une solution, de faire de Diamacoune, le Président du Sénat.

Je dois d'ailleurs à ce propos, rendre hommage au Président de la Gambie Yaya Jammeh. Il a été très positif dans la recherche de solution à la crise Casamançaise, contrairement à son prédécesseur Daouda Diawara qui n'a jamais joué le jeu.

Le Président Jammeh nous a apporté un appui très fort, alors que quand il a pris le pouvoir, du fait qu'il était diola, tout le monde disait qu'il fallait faire attention à lui parce qu'il pouvait en sous main aider les rebelles. Je sais que cela n'a jamais été le cas et qu'au contraire il a toujours dit aux rebelles casamançais : « *vous n'êtes pas dans le vrai* ». Une fois d'ailleurs, à une délégation de rebelles partis le voir, pour l'entretenir de leur volonté d'indépendance, il aurait répondu : « c'est hors de question »⁵¹. La conversation m'a été rapportée par quelqu'un qui était dans la délégation. Donc, il nous a soutenu et nous a aidés à créer cette dynamique de paix dont je parlais plus haut. Il a été toujours loyal vis-à-vis de moi, contrairement à DIAWARA qui, même s'il n'a pas été déloyal dans le problème casamançais, n'a rien fait non plus pour m'aider.

Un jour, je me souviens que Lassana KONTE, après une réunion de l'OMVG (Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie) qui s'était tenue à Conakry, nous a dit avec son franc parler : « Maintenant on va parler entre nous ; DIAWARA, NINO, vous ne valez rien ; vous n'aidez pas notre frère Abdou dans la solution de la crise casamançaise ». Je suis quand même intervenu pour lui dire que le Président Nino m'apporte son aide dans cette crise, mais je n'ai rien dit à propos de Diawara.

Donc quand Yaya Jammeh est arrivé au pouvoir, il a été très positif dans la recherche de solution à la crise Casamançaise.

Bien sûr, quand il a pris le pouvoir dans les conditions que tout le monde sait, il y a des gens qui lui ont fait croire qu'il ne devait pas dormir sur ses deux oreilles, car le Sénégal allait l'attaquer. En fait, c'est parce que quand les événements se sont produits, comme c'était une période d'insécurité en Gambie, nous avons mis des forces le long de la Frontière pour nous protéger, ce qui était quand même normal. Heureusement, le Président Jammeh a très vite compris que nous n'avions pas d'intention hostile vis-à-vis de lui. Je lui ai moi-même téléphoné, et après échange de coups de fil, il est venu me rendre visite et je l'ai accueilli comme on le fait pour un Chef d'Etat. On a discuté et ensuite je suis allé lui rendre visite. Vraiment nos relations ont été très bonnes.

Malheureusement, malgré son aide, nous n'étions pas parvenus à trouver une solution à la crise et les négociations ont continué à piétiner.

Puisqu'elles n'avançaient pas, j'ai préféré faire ma réforme, parce que c'est tout le Sénégal qui devait quand même en bénéficier. Je pense que pour le pays, ces réformes sont une avancée. Il me restait à aller plus loin, puisqu'il fallait régler le problème de la fiscalité

⁵¹ « Out of question »

régionale ; je n'ai pas pu le faire tout de suite et c'est pourquoi les régions ont continué à fonctionner sur la base de subvention que leur donnait le pouvoir central qui leur transférait également des services, des lycées, des hôpitaux, et des collèges.

Voilà ce que j'avais conçu pour décharger un peu l'Etat central de ses tâches qui pouvaient être exercées à un niveau régional.

Dans la même lancée, j'ai mis en branle une autre Réforme qui cette fois-ci concernait le Parti Socialiste, dont j'étais le Secrétaire Général.

Je n'étais pas formé au début comme un homme politique et ce n'est pas un militantisme qui m'a amené à prendre les rênes du pouvoir, mais c'est plutôt par la volonté d'un homme que je suis venu à la Présidence. Les charges nationales que j'ai exercées et qui m'ont donné la légitimité, c'est la volonté de Senghor puisqu'il aurait pu choisir quelqu'un d'autre.

En fait, je dois à la vérité, dire que, quelque part, je me suis toujours senti mal à l'aise dans cette fonction de Secrétaire Général du Parti en même temps que Président de la République. Je trouve que j'étais beaucoup plus Président de la République, Chef de l'Etat, que le Secrétaire Général du Parti. C'est pourquoi, déjà, après ma réélection en 1993, j'ai pensé sérieusement à dire, comme dans les grandes démocraties, que je voudrais me décharger de mes fonctions de Secrétaire Général du Parti.

J'ai voulu apparaître non plus comme un chef de parti, mais comme un chef d'Etat au dessus de la mêlée et me consacrer à l'Etat, comme cela se fait dans les grandes républiques.

J'y ai sérieusement pensé pendant toute cette période de 1993 à 1995, mais c'était difficile parce que mes camarades ne voulaient pas en entendre parler.

Quand j'ai eu cet accident de santé en 1995, ils m'ont entouré de beaucoup d'affection et pendant que j'étais à l'hôpital, ils ont décidé que je devais être le candidat du Parti pour l'an 2000. Peut être qu'en temps normal cela ne se serait pas passé de cette manière.

Devant le refus de mes camarades de me décharger des fonctions de Secrétaire Général du Parti, je leur ai alors proposé une solution, consistant à changer les statuts ; je deviendrais alors Président du Parti mais il y aura un Premier Secrétaire.

Il y avait vraiment un consensus pour qu'Ousmane Tanor Dieng qui était coordonateur soit Premier Secrétaire du Parti. Cela ne signifiait pas qu'il était mon dauphin, mais tout le monde l'a interprété comme tel, surtout ceux qui aspiraient aussi peut être à juste titre, à accéder à la tête du Parti, ou à la magistrature suprême après mon départ. C'est comme cela que les choses se sont passées.

Le Congrès de mars 1996 devait formaliser le tout et il avait été minutieusement préparé dans tous les comités, dans toutes les sous sections, les sections, les coordinations, les unions régionales et les mouvements affiliés ou intégrés. Tout le monde avait préparé le Congrès qui ne devait pas prendre beaucoup de temps, car il n'y avait aucun débat à faire, puisqu'il s'agissait seulement de sanctionner ce sur quoi tout le monde était d'accord et cela, depuis 1993. On avait dit depuis cette date, qu'Ousmane Tanor Dieng allait être chargé de la vie du Parti, le Président prendre de la hauteur et faire les grandes orientations. Donc, il n'y avait pas de Congrès sans débats, c'était une formalité à remplir et elle l'a été quand on a modifié les statuts du Parti.

Ce sont les observateurs qui parlent de Congrès sans débats mais moi, j'ai continué à présider les Bureaux politiques, à tenir les Comités centraux et les Conseils nationaux aux dates régulières, j'ai continué à fonctionner en gardant les caractères d'un Parti socialiste, vraiment ouvert sur les problèmes de la Nation. On n'y discutait presque jamais exclusivement des problèmes du Parti mais des problèmes de la Nation et tous les rapports qu'on faisait au Comité central, au Conseil National, au Bureau politique, étaient axés sur les problèmes de la Nation. On parlait des problèmes de l'agriculture : semences, engrais et campagne agricole, des problèmes de l'élevage, ceux de l'industrie ou de l'éducation. Ce sont ces problèmes là qui étaient au centre des discussions même si évidemment, on parlait de renouvellements, de vente des cartes et de la vie du Parti. Cependant, on parlait beaucoup plus de la vie de la nation que de la vie du Parti.

Finalement, je pense que c'est quand Ousmane Tanor Dieng a commencé à présider les Bureaux politiques à ma place, que l'impression a prévalu que j'avais abandonné le Parti en laissant quelqu'un qui devait être mon dauphin aux plans du Parti et de l'Etat le faire.

Mais comme on dit, très souvent les grandes choses ont de petites causes. Un jour, j'ai reçu une lettre d'Iba Der Thiam dont il avait donné d'ailleurs une copie à la presse, ce qu'il faisait très souvent puisque c'est des lettres ouvertes qu'il m'écrivait. Il me disait qu'il trouvait vraiment que ce n'était pas très démocratique que je tiens les réunions de mon Bureau politique à l'Assemblée Nationale. Sur le coup, n'ayant pas beaucoup réfléchi, j'ai dit qu'il avait peut-être raison, même si, après information, j'ai su qu'en France, où nous avons quand même un régime démocratique, les réunions de Parti peuvent se tenir à l'Assemblée Nationale dans les locaux réservés au groupe parlementaire du Parti. Donc, j'ai dit bon d'accord, on fera nos réunions de Bureau politique désormais à la Maison du Parti.

Quand la décision fut connue, je vis dans la presse l'article d'un journaliste disant : *holà là là ils nous font bien du tort ; vous vous rendez compte des difficultés de la circulation, si en*

plus, nous devons avoir le cortège présidentiel depuis le Palais jusqu'à la Maison du Parti tous les mercredis, on est fichu. C'est à ce moment là que j'ai décidé que je ne présiderai plus le Bureau politique, parce que je crois en mon âme et conscience que le journaliste avait raison de dire que j'arrêterai toute la circulation pour une réunion de parti. Alors donc j'ai dit au Premier Secrétaire de présider désormais les réunions du Bureau politique et moi je me déplacerai uniquement pour les Conseils nationaux et peut être pour les Comités centraux. C'est comme cela que les choses se sont passées.

Evidemment il y avait aussi d'autres ambitions et c'est ce qui expliquera le départ de Djibo Ka plus tard.

J'imagine que s'il n'y avait pas eu cette lettre d'Iba Der Thiam et si j'avais continué à présider le Bureau politique et à suivre la vie du Parti, peut être que tout le monde serait resté. On ne peut pas refaire l'histoire. Cependant, à partir de ce moment, se sont posés les problèmes de dauphin, avec la formation de clans pour ou contre au sein du Parti.

Djibo commençait à développer une hargne envers Ousmane Tanor Dieng. J'avais toujours confiance en lui, mais il était fâché qu'on ne lui demande pas de préparer les élections. Comme il était aux Affaires Etrangères, je ne pouvais pas lui demander de continuer de s'occuper du Parti, il était occupé et trop mobile du fait de son poste de ministre des Affaires Etrangères, donc il fallait quelqu'un d'autre. Il lançait ainsi de petites phrases qu'on me rapportait.

Par le biais des services de sécurité, ceux du ministère de l'Intérieur et de la Présidence de la République, j'entendais beaucoup de choses venant de lui.

Ma conviction était que ce n'était pas Ousmane Tanor Dieng qui provoquait mais que c'était lui qui ne pouvait pas supporter qu'Ousmane Tanor Dieng soit à ce poste là, à côté de moi et en quelque sorte soit en position de dauphin.

Pourtant, si j'ai proposé de rester Président du Parti avec un Premier Secrétaire Chargé de la gestion quotidienne du Parti, c'est parce que je pensais qu'il était plus simple que cette gestion quotidienne soit assurée par quelqu'un qui soit à côté de moi.

Evidemment pour Tanor, c'était bien sûr une position en or puisqu'il se retrouvait à la place de celui qui était le plus proche du Chef de l'Etat et qui en même temps, était le collaborateur le plus proche du Chef du Parti. Quand on analyse ça avec le recul, c'est vrai qu'on peut se dire que c'est une double confiance qui conduit tout droit vers ce soit disant dauphin.

Pour moi cependant, même si je me rends compte que les Chefs d'Etat se préoccupent aussi de leur base, ma conception des choses, c'est que le Président ne doit pas être dans la mêlée

politique. Quand on est dans l'action, on se préoccupe de bâtir. Le Président Senghor et moi avons fait nôtre cette assertion et c'est pourquoi d'ailleurs, nous n'avons jamais géré de fonds politiques.

Donc Tanor, proche collaborateur, en même temps Premier Secrétaire du Parti, gérait aussi les fonds politiques puisqu'il était ministre d'Etat Chargé des Affaires Présidentielles.

Avec le recul, je me rends compte que cela pouvait effectivement susciter des interrogations. Djibo n'a pas su garder son sang froid; Il n'est pas venu me parler directement, mais dans son action de tous les jours, il amenait des perturbations et des dysfonctionnements dans l'appareil gouvernemental.

Le point le plus difficile, c'est en 1994, quand il y a eu cette marche. Dans un pays comme le Sénégal, il n'est pas possible qu'une telle marche puisse être organisée sans que le Président de la République, et les services de la Présidence ne soient informés. Là, il y'avait vraiment un problème et j'ai dit non, il faut que cela s'arrête.

Pour moi ce n'était pas pour longtemps, mais il fallait marquer le coup. Il n'a jamais demandé à me voir, mais a continué à militer dans le Parti, même s'il posait beaucoup de problèmes. A un moment donné, il a voulu créer avec Mbaye Diouf et Modou Amar, ce qu'ils appelaient un courant à l'intérieur du Parti. Cheikh Abdou Khadre Cissokho était chargé de régler ce différend, mais à chaque fois qu'on croyait avoir trouvé une solution, un autre blocage surgissait. Finalement, ils ont décidé de sortir du Parti. En fait, Djibo était d'autant moins enclin à accepter que Tanor Dieng joue ce rôle clé près de moi, qu'il considérait qu'il était plus légitime que lui.

Non seulement il a été dans l'UPS, donc il a milité bien avant lui, mais encore, il dit que c'est lui qui a recruté Tanor Dieng. C'était à l'époque où j'étais Premier Ministre, et Djibo directeur de cabinet du Président Senghor. Un jour, j'ai reçu de lui un coup de téléphone et il m'a fait savoir que le cabinet avait besoin d'un deuxième conseiller diplomatique, et que le Président Senghor voudrait qu'on lui affecte un certain Tanor Dieng qui est aux Affaires Etrangères. Djibo m'ayant fait savoir que c'est le Président Senghor qui a décidé, immédiatement j'ai demandé au ministre des Affaires Etrangères d'affecter Tanor Dieng à la Présidence de la République.

C'est ainsi que Tanor Dieng est arrivé à la Présidence de la République. Quand j'ai quitté la Primature, j'ai travaillé avec lui et je l'ai observé. Je ne peux vraiment que me féliciter de son travail. Il faisait toujours à temps le travail que je lui donnais. Je trouvais que c'était un garçon méthodique, sérieux, travailleur et cultivé. J'aime les collaborateurs qui font des discours aérés, avec des citations et c'est son cas. Je l'ai aussi beaucoup apprécié pendant la

campagne difficile de 1990. Presque tous les jours, il m'envoyait un mot d'encouragement, me donnant également des idées sur tel ou tel point. Vraiment, je trouvais que c'est un garçon très bien et quand j'ai nommé Moustapha Ka qui était mon directeur de Cabinet, ministre de la Culture, Collin qui s'était très bien entendu avec Moustapha Ka était toujours Secrétaire Général de la Présidence de la République, mais j'ai constaté qu'il s'était très bien entendu avec Ousmane Tanor Dieng qui l'avait remplacé.

En 1993, il était Directeur de campagne et là aussi, il avait très bien fait son travail et je n'étais pas le seul à penser que c'était un garçon qui pouvait au possible changer la structure du Parti.

Comme le disait le Président Senghor en parlant de moi « je ne l'ai jamais pris en flagrant délit de déloyauté ». Je n'ai vraiment rien eu à lui reprocher.

Je sais qu'il a eu des problèmes non seulement avec Djibo Ka mais aussi avec Moustapha Niasse. Les gens estimaient qu'il se positionnait déjà comme dauphin et cela a dû frustrer certains. Je pense quand même qu'en tant que Premier Secrétaire du Parti, au moment où Djibo était encore dans le Parti, j'aurais été à sa place, j'aurais fait un effort pour le retenir ; je serais même allé lui rendre visite chez lui, parce qu'en général, c'est celui qui est en position de force qui doit accepter d'aller vers celui qui est en position de faiblesse.

Du moment que Niasse aussi se plaignait d'un manque de considération, quand il a senti qu'il y avait des frustrations chez lui, il aurait dû prendre sa voiture, aller lui rendre visite pour le maintenir dans le Parti. Mais j'ai l'impression qu'il s'est un peu comporté comme celui qui pensait que c'était des gens dont on devait se débarrasser et il en a profité, alors que cela nous affaiblissait.

Moi par contre, une seule chose me préoccupait : l'Etat, le cadre macro économique, les infrastructures à mettre en place, le développement et le rayonnement extérieur du Sénégal. En fait, tous les clignotants étaient au vert. Il y'avait un classement des économistes qui établissaient les vingt pays ayant la meilleure croissance au monde et il y avait deux pays africains là-dans : le Sénégal et l'Afrique au Sud. Ce sont ceux qui avaient une bonne croissance, combinée avec un taux d'inflation bas et une saine gestion budgétaire avec enfin un certain nombre de paramètres. Etre parmi les pays ayant la meilleure croissance au monde, c'était déjà un résultat, mais ce n'était pas ce qui pouvait faire pencher la balance, parce que c'est à partir de ce moment là qu'on devait faire face de façon plus résolue à la demande sociale. D'ailleurs, on faisait déjà face à la demande sociale puisqu'avec les Institutions de Bretton Woods, on avait rempli notre contrat et le Sénégal était prêt à s'envoler pour devenir un pays émergent. Le peuple n'a cependant pas su être patient ; mais je crois beaucoup plus

que ce sont les contradictions internes du Parti qui sont à l'origine de nos problèmes. Comme je ne gérais plus le Parti, ils n'ont pas compris et ont pensé que je mettais Tanor en pôle position pour la succession et cela, ils ne pouvaient pas l'accepter ; c'est de là que tous les problèmes sont partis.

Pendant que la vie du Parti continuait son quotidien, je maintenais le cap à la tête de l'Etat. C'est ainsi qu'en avril 1998, je recevais en visite officielle, le Président des USA, le Président Bill Clinton. C'était un temps fort qui venait couronner l'excellence des relations sénégal-américaines, parce que nos rapports ont toujours été excellents, voire chaleureux, sous ma présidence, même si on a pu noter, par moments, des mouvements d'incompréhension vite maîtrisés.

Déjà, le Président Senghor avait toujours eu de bons rapports avec les Etats-Unis même si l'aide venant de la France et de l'Europe était toujours supérieure à celle des USA.

Il faut signaler, malgré tout, qu'au moment de l'indépendance, l'USAID nous a accompagné pour de nombreux projets de développement et que le Corps de la Paix, était déjà présent au Sénégal dès cette époque.

Je n'ai eu d'ailleurs qu'à me féliciter du rôle du Corps de la Paix et la facilité avec laquelle les membres de ce corps s'intégraient dans la société sénégalaise m'a toujours fasciné. Ils avaient déjà leur laboratoire de langues aux Etats-Unis, ce qui facilitait leur maîtrise des langues locales qu'ils apprenaient rapidement. Ainsi, chaque fois qu'il y avait une promotion du Corps de la Paix qui arrivait au Sénégal et qui venait me voir, les membres tenaient à avoir avec moi les entretiens en wolof et quand ils sortaient de mon bureau et qu'on les interviewait, ils rendaient compte à la presse en wolof et c'était toujours d'ailleurs des femmes qui étaient choisies. Ils prenaient les noms de Sénégalais et quand j'allais aux Etats-Unis, il y a en qui venaient me voir. Ils se présentaient sous le nom d'Abdou Diouf et des noms d'autres personnalités du pays ; comme ils étaient nombreux dans le secteur de l'Education, il y en avait très souvent qui s'appelaient Iba Der Thiam.

Le clou de l'excellence de nos rapports fut cependant matérialisé par cette visite du Président Bill Clinton. D'abord c'est Madame Hillary Clinton qui est venue dans des circonstances particulières. Elle a décidé de venir en Afrique et dans son parcours il n'y avait que le Sénégal comme pays francophone, les autres c'étaient des pays d'Afrique centrale et australe. Ma femme s'est alors proposée pour l'accueillir, mais malheureusement l'avant-veille, son mari, en allant rendre visite à un de ses amis golfeurs, a eu un accident et s'est fracturé la jambe. On s'est donc dit que Mme Clinton allait renoncer à son voyage. Mais elle

a envoyé un télégramme disant qu'elle venait quand même, précisant cependant qu'elle ne savait pas à quelle heure de la nuit elle arriverait à Dakar. Par la même occasion, elle demandait à Madame Diouf de ne pas se déplacer pour l'accueillir à l'aéroport. On a donc mis en place la sécurité et le protocole et après, on a su qu'elle est arrivée à quatre heures du matin. Le lendemain, ma femme l'a accompagnée dans l'accomplissement de ses activités. Alors, j'ai fait un raisonnement simple : si durant son voyage, Mme Clinton a visité un seul pays francophone d'Afrique, en l'occurrence le Sénégal, à mon sens, c'est une façon élégante d'honorer ce pays ; pour la visite du Président Clinton, ce sera certainement un autre pays d'Afrique francophone. J'ai donc eu la grande surprise de voir que c'était encore le Sénégal, seul pays d'Afrique francophone qui était choisi pour la visite du Président Clinton. Nous avons reçu le Président Clinton comme il se doit et je dois dire que ce fut une visite inoubliable. C'est chez nous qu'il est resté le plus longtemps. Il a terminé sa visite par le Sénégal, alors que Madame Clinton avait commencé la sienne par Dakar. Pour la petite histoire, c'est le 1^{er} avril, alors qu'il était encore chez nous, qu'on lui annonça le dénouement heureux de « l'affaire Paula Jones ». Au début, il a pensé qu'il s'agissait d'un poisson d'avril, mais la nouvelle lui a été confirmée et on lui a dit alors que le Sénégal lui portait bonheur. Plus tard, il paraît, que quand il y a eu l'affaire Monica Levinsky, tout le monde lui a dit « mais vous devriez refaire une visite au Sénégal parce que les marabouts sénégalais sont très forts. »

Par la suite, aux obsèques du Roi Hassan II, décédé le 23 juillet 1999, je dois signaler deux moments forts qui m'ont frappé. Le premier, c'est quand tous les chefs d'Etat étaient dans le salon et que brusquement je vis quelqu'un qui fendait la foule comme s'il cherchait quelqu'un. En fait, c'était le Président Georges Bush Père et quand il me vit, il me dit « *Eh, mon ami, c'est vous que je cherche* » et vraiment c'était très émouvant ; ensuite quelque temps après, toujours dans le Grand salon du mausolée où on a enterré le Roi Hassan II, je vois le Président Clinton accompagné de sa femme et d'une vieille dame ; tous les chefs d'Etat étaient là ; Jacques Chirac et les autres, il est venu vers moi et me dit « *Président Diouf, je vous présente ma belle- mère et il me l'a présentée. J'étais le seul à qui il a présenté sa belle- mère et jusqu'à présent je n'arrive pas à percevoir le sens de ce geste d'amitié et d'affection* ».

En Juin 1998, le Sénégal a eu à intervenir en Guinée Bissau, ce qu'on a appelé l'opération « Gabu ». Le Président Nino Vieira a été victime d'un coup de force de l'armée bissau- guinéenne, avec le Général Ansouman Mané. Il était évident qu'on pouvait arriver à

une catastrophe, c'est-à-dire non seulement des pertes en vies humaines dont la sienne et la plupart des membres de son gouvernement, mais encore cette opération était un danger aussi pour les institutions et même le Corps Diplomatique, Consulaire et les Etrangers.

Le Président Nino Vieira fit appel à nous en vertu des accords de Coopération et il en fit de même à la Guinée Conakry.

Je me trouvais au Burkina Faso quand le Premier Ministre Habib Thiam m'a téléphoné.

L'armée sénégalaise est intervenue pour sauver le Président Nino Vieira et les membres de son gouvernement et aider à l'évacuation sur le plan humanitaire de tous les diplomates étrangers qui étaient en poste à Bissau. J'ai même eu des lettres de félicitations de la part de tous les pays étrangers qui ont apprécié le rôle de l'armée sénégalaise.

Mais c'est une opération que le Général Mané et ses partisans avaient très bien préparée. On les avait acculés de partout, réussissant même à les déloger du lieu où étaient stockées leurs armes. Cependant, ils avaient réussi à mettre des éléments du côté de l'aéroport et avaient miné la route qui y menait.

Donc, sous peine de perdre mes hommes, je ne pouvais pas me permettre d'aller vers l'aéroport parce que les gens allaient sauter sur les mines. J'ai alors contrôlé ce que je pouvais contrôler. Nous avons sauvé les gens, des diplomates et aidé les fonctionnaires de pays étrangers vivant en Guinée Bissau.

Nous avons aidé le Président Nino Vieira à reprendre le contrôle du pouvoir et juste à ce moment d'ailleurs, la communauté des pays de Langue Portugaise a envoyé également un groupe de négociateurs qui a pu obtenir un cessez-le-feu. A partir de ce moment donc, je devais respecter la légalité internationale et arrêter l'opération que j'avais commencée.

Je dois dire que le Président Nino Vieira m'a dit : « *Monsieur le Président, encore un petit effort et vous allez les battre* », « *Monsieur le Président, lui ai – je répondu, je respecte la légalité internationale, puis que vous avez conclu un cessez-le-feu je n'ai plus rien à faire en Guinée Bissau* » et j'ai renvoyé les troupes à la maison.

L'intervention de l'armée sénégalaise en Guinée Bissau a eu lieu quelques semaines après les élections législatives de mai 1998. Il faut dire que ces dernières ont été une alerte pour notre parti. Nous considérons les résultats comme un signal, en quelque sorte, un avertissement envoyé par les Sénégalais. J'ai donc beaucoup réfléchi, et j'ai aussi reçu des avis selon lesquels je devais faire comprendre aux Sénégalais que j'avais perçu ce signal et allais y répondre.

Puis que la politique ne se résume pas toujours à l'efficacité dans l'action gouvernementale, je me suis dit qu'il faut changer un peu la structure du gouvernement et dans ce cas c'est à la station du Premier Ministre qu'il faut toucher..

Mon premier mouvement était vraiment de garder Habib Thiam jusqu'en l'an 2000, mais ces élections législatives ont un peu changé la donne et j'ai été obligé de lui demander de passer la main pour donner un début de changement par rapport à ce qui s'était passé ; il est donc parti mais ce n'est pas parce qu'il avait des difficultés, au contraire, c'était un Premier Ministre non seulement compétent et travailleur, mais encore courageux parce que n'hésitant pas à prendre ses responsabilités

En 1998, comme nous étions en plein Plan de Stabilisation d'Ajustement Structurel, je me disais que ce qui était le plus important pour les deux années à venir, c'était de parachever le travail qui avait été vraiment bien commencé. J'appréhendais donc de nommer un Premier Ministre qui ne soit pas bien au fait des questions économiques et financières ainsi que des relations avec les institutions financières internationales. Pour assurer la continuité, j'ai décidé de prendre quelqu'un qui non seulement a déjà le contact facile avec ces dernières, mais encore qui est apprécié par elles, pour que les négociations qui étaient déjà pratiquement prêtes à être bouclées, puissent harmonieusement être parachevées.

J'ai alors nommé Mamadou Lamine Loum comme Premier Ministre. Au moment des élections de 1998, Loum était ministre des Finances, poste qu'il occupait en remplacement de Pape Ousmane Sakho qui, ne s'entendant vraiment pas avec Habib Thiam, avait insisté pour quitter le gouvernement. Donc, Loum est passé du poste de ministre délégué chargé du Budget depuis juin 1993, à celui de ministre des Finances en janvier 1998, pour six mois plus tard devenir Premier Ministre.

CHAPITRE 10**L'ARRIVEE DE MAMADOU LAMINE LOUM ET LE DEPART DU POUVOIR
(1998-2000)**

Depuis le remaniement de septembre 1995, Djibo Leïty Ka avait quitté le Gouvernement où il occupait le poste stratégique de ministre d'Etat chargé de l'Intérieur. Dans le parti, suite au congrès que les uns ont voulu qualifier de « congrès sans débats », il était quelque peu marginalisé mais il y occupait encore des fonctions. Cependant, à l'horizon, se profilaient les élections législatives du 24 mai 1998. Le PDS qui avait quitté le Gouvernement de majorité présidentielle élargie depuis mars 1998 s'y préparait. C'est à ce moment que Djibo se décida à quitter le PS et à créer son propre parti l'Union pour le Renouveau Démocratique (URD). Il ne reçut cependant son récépissé que le 30 juillet 1998, ce qui ne fut pas un handicap pour lui puisque son parti fera alliance avec le Jêf-Jël de Talla Sylla.

Les élections furent préparées soigneusement. Il était apparu qu'il fallait augmenter le nombre des députés. Ainsi ils furent portés de 120 à 140. L'Observatoire national des Elections (ONEL) réclamé par l'opposition pour la transparence des élections fut confié au Général Mamadou Niang. Au PS, je confiai la tête de liste à Ousmane Tanor Dieng, Premier secrétaire du parti. La campagne fut rude et, à l'arrivée, le PS l'emportait avec 116 députés (35 sur la liste nationale et 58 sur les listes départementales), le PDS avait 23 députés (13 sur la liste nationale et 10 sur les listes départementales), l'Alliance Jêf-Jël-URD, 11 députés (9 sur la liste nationale et 2 sur les listes départementales), And-Jêf/PADS, 4 députés, la LD/MPT, 3 députés, les autres partis, CDP/Garab-gui, FSD/BJ, PIT, RND, BCG eurent chacun un député.

Certes, la victoire était là mais au décompte des voix, l'avance du parti socialiste s'était beaucoup effritée. Le peuple s'était exprimé. Il fallait faire le bilan et en tirer les conclusions afin de se préparer à affronter l'échéance présidentielle de l'an 2000. Le message du peuple était bien reçu. Il y avait là un coup de semonce et il me fallait donner un signal fort. Fallait-il se séparer de Habib Thiam, l'ami de toujours ? D'autant que le Gouvernement, sous sa direction, avait enregistré des résultats positifs dans tous les domaines et que sa loyauté était totale et entière. Ou fallait-il sanctionner Ousmane Tanor Dieng alors qu'il venait de remporter les élections et dirigeait avec succès le parti ?

Finalement, je me décidai à nommer un nouveau Premier ministre. Ainsi le 3 juillet 1998, Habib Thiam quittait la Primature où je nommais Mamadou Lamine Loum. J'ai connu Mamadou Lamine Loum comme jeune fonctionnaire, inspecteur du Trésor et la première fois que je l'ai vu, il était président de l'amicale des inspecteurs du Trésor et il venait à la tête d'une délégation. Il me dira plus tard que quand j'étais gouverneur du Sine-Saloum, je visitais l'école primaire et cela l'avait frappé de voir le Gouverneur en personne venir dans sa classe. Il a vraiment été un fonctionnaire modèle ; il a bien tenu ce qu'on lui a confié, il a géré la Trésorerie générale et c'est à l'occasion de la formation du gouvernement de 1993 que j'ai décidé de le nommer ministre délégué, chargé du Budget en même temps que je nommais Pape Ousmane Sakho ministre de l'Economie et des Finances.

Loum a fait un travail remarquable surtout dans les rapports avec les institutions, les rapports avec les bailleurs de fonds en général et également dans la gestion de la Trésorerie publique. Ce qui fait que je l'ai apprécié et quand Pape Ousmane Sakho, à la fin de 1997, m'a fait part de son désir de quitter le poste de ministre de l'Economie et des Finances, j'ai tout naturellement pensé à Loum pour le remplacer et il a fait un travail remarquable. C'est ainsi que six mois après les élections de 1998, j'ai pensé à lui pour le poste de Premier ministre. C'est un garçon intelligent, un de ses camarades l'a décrit comme un surdoué, avec un esprit très ouvert. Il est très cultivé, mais en même temps très méthodique, très rigoureux, sans faille. Il menait à bien toutes les tâches qu'on lui confiait.

A vrai dire, Habib prit mal la mesure, estimant qu'il avait rempli son contrat. J'avais également pris soin d'informer Moustapha Niasse, en mission à Abidjan, de ma décision de nommer Mamadou Lamine Loum au poste de Premier ministre. Il le prit bien. Mais, ce qu'il apprécia moins c'est que juste après avoir signé le décret nommant Loum, on me glissa un autre décret que je signai, sans trop réfléchir, qui nommait Ousmane Tanor Dieng, ministre d'Etat, ministre des services et affaires présidentiels. Le décret, en effet, stipulait que M. Ousmane Tanor Dieng est chargé de l'intérim du Premier ministre. Cette nomination et les conditions dans lesquelles elle a été présentée au public ne fut pas acceptée par Moustapha Niasse, qui, de retour d'Abidjan, m'a demandé de le décharger de ses fonctions gouvernementales. Ainsi, il quittait le Gouvernement tout en m'assurant de son soutien.

La suite allait prouver qu'il avait décidé de rompre le compagnonnage que nous avions inauguré sous le Président Senghor. En mars 1999, le Cardinal Hyacinthe Thiandoum, dans

une interview accordée à « Jeune Afrique » disait qu'il voyait en Niasse quelqu'un qui est susceptible d'avoir « un destin présidentiel ». Mais c'est Niasse, lui-même, qui, le 16 juin 1999, lançait un appel qui se concrétisera par la création de l'AFP (Alliance des Forces de Progrès) qui reçut son récépissé le 13 août 1999.

Il y a quelqu'un qui a joué un rôle bizarre dans cet épisode, c'est Sidy Lamine Niasse. Avant que Moustapha Niasse ne publie son texte, Sidy Lamine Niasse est venu me voir soit disant pour autre chose. Pendant 25 minutes on a discuté, on a parlé d'autres choses, de son journal, etc. Juste au moment où j'allais me lever pour le reconduire il me dit « *mais mon cousin-là, il bluffe mais ne lui prêtez pas attention* »⁵². Je dis « *mais il est indépendant* » et j'apprendrais que Moustapha Niasse a dit à quelqu'un « *mais moi avant de faire ça, j'ai envoyé Sidy Lamine Niasse voir le Président pour avoir son point de vue, et le Président a dit il n'a qu'à faire son appel, on lui répondra* ». Ce n'est pas du tout la même chose. S'il m'avait dit qu'il avait été envoyé par Niasse, j'aurais réagi autrement mais comment le faire avec quelqu'un qui, au moment de prendre congé vous dit comme ça, comme si ce n'était pas important « *mon cousin est parti mais ne lui prêtez pas attention* »⁵³ et qui ensuite va dire « *oui tu m'as envoyé voir le Président, je lui ai dit, il a dit que tu peux faire ton appel* ».

Les gens m'ont rapporté que Niasse a dit « *moi je serai avec le Président de la République jusqu'au bout. Si jamais il ne se présente pas, je me présente mais s'il se présente je serai toujours avec lui* ». Magued Diouf, mon frère, me l'a dit, le Général Wane me l'a dit aussi. Je l'avais, en effet, envoyé en mission avec Moustapha Niasse et ce dernier qui lisait le Coran dans la voiture entre Lomé et Cotonou a dit « *je jure sur le Coran que jamais je ne me présenterai contre le Président Diouf* ». Il y a eu des témoignages comme ça et j'étais même sur le point de dire que Niasse aurait pu faire un bon directeur de campagne, lorsqu'il a publié son appel.

Mais si le PS était traversé par des secousses telluriques, le PDS, son principal rival, enregistrait lui aussi des déchirements. Ousmane Ngom rompait avec Abdoulaye Wade et créait en juin 1999 le PLS (Parti Libéral Sénégalais). Il en fut de même pour Jean-Paul Dias qui créa le BCG (Bloc des Centristes/Gaïndé).

⁵² *Mais sama cousin bobu moom xam nga ne day kii røk mais bul ko faale sax*

⁵³ *sama cousin de moom dem na mais buko faale sax*

C'est dans ce climat de forte tension politique que je me rendis à Paris à l'invitation du Président Laurent Fabius pour une réception dans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale, le 21 octobre 1998. Peu de chefs d'Etat, fussent-ils africains ou autres, ont eu cet honneur. Alors que le peuple sénégalais se réjouissait de cette marque d'estime portée à leur chef, une partie importante de l'opposition se déplaça à Paris et se mit à manifester contre ma personne et mon régime. C'était peine perdue. Cependant, c'est à ce moment que je compris combien l'opposition aveugle pouvait amener ses animateurs à la démesure, voire à la haine.

Il s'y ajoute que lorsque Sokhna Maï, la fille cadette de Cheikh Ahmadou Bamba qui avait d'excellentes relations avec ma femme, fut rappelée à Dieu, nous sommes allés, Elisabeth et moi présenter nos condoléances à Touba et en avons profité pour remettre au Khalife Général l'argent que la défunte avait l'habitude de confier à mon épouse. Ce dernier saisit l'occasion pour poser à nouveau le problème de la délimitation du territoire de Touba. En fait, tout le monde sait que quand il m'a demandé avec insistance des terres, je lui ai concédé d'importantes superficies à Khelcom. Ce que je n'avais jamais fait pour Serigne Abdou Ahad, je l'ai fait pour lui mais je dois dire aussi que je ne le regrette pas. Ces terres qui étaient considérées comme une forêt, il les a mises en valeur et je suis vraiment satisfait de la façon dont il les a exploitées. Le Gouvernement l'a accompagné avec l'électrification, les forages, et les pistes ; en somme, nous avons vraiment fait tout ce que nous devions faire. Après cela, il m'a demandé de mettre pratiquement toute la communauté rurale de Touba en titre foncier au nom de Serigne Touba. Là, je lui ai dit « ah non, ça, je ne peux pas le faire ; ce que je peux faire c'est mettre en titre foncier, dans la ville même de Touba, tout ce qui a été mis en valeur par la confrérie; ce qu'au demeurant, le Gouverneur Général de l'AOF n'a pas fait pour Serigne Modou Moustapha, ni Senghor pour Falilou ou pour Abdou Ahad. En revanche, la communauté rurale est une circonscription administrative et je ne peux pas la mettre en titre foncier. On a continué à discuter et ce qui a été malheureux c'est qu'il a fait intervenir mon propre fils Pedro qui est mouride (Maintenant il s'appelle Cheikh Mokhtar Diouf, moi je l'appelle Moukhadam Pedro). Il l'a envoyé auprès de moi, mais je lui ai dit que ce n'était pas possible.

Alors quand le problème ressurgit à nouveau, documents à l'appui, Mamadou Lamine Loum alors Premier ministre, lui expliqua la position du gouvernement, à savoir que nous pouvions mettre en titre foncier vingt pour cent du territoire de Touba.

« Sur tout ce que j'avais demandé, vous ne me concédez que 20% ! Eh bien c'est un baromètre pour mesurer vote degrés de considération à l'égard de seriñ Touba⁵⁴ ». Je lui répondis alors que je ne pouvais aller plus loin.

Cela ne l'a quand même pas empêché de dire plus tard «Quand il a promis de me céder les terres de Khelcom, Abdou n'a pas failli à sa parole⁵⁵». Il l'a dit quand le problème de Doli s'est posé avec l'opposition des éleveurs. Moi, quand je lui cétais les terres de Khelcom, j'avais, à l'époque, parlé à tous les gens concernés, et cela s'était rapidement calmé, ce qui n'a pas dû être fait pour Doli qui, en plus, est une zone de pâturage.

Puis vint l'élection présidentielle du 27 février 2000. Mon parti m'avait investi comme son candidat. Il y eut huit candidats à cette élection, parmi lesquels Moustapha Niasse et Djibo Ka. Pratiquement, une coalition de partis se forma autour de Abdoulaye Wade. De mon côté, je reçus le soutien de nombreux partis dont d'anciens alliés de Wade et même de la gauche communiste. Mais, à l'intérieur de mon Parti, la question du dauphinat continuait à alimenter les débats et à meubler les esprits. Je vous en donne un exemple qui dépeint bien la situation. Un jour, je reçois une lettre de demande d'audience de Oumar Khassimou Dia qui avait été directeur de cabinet de Habib Thiam.

Quand j'étais Premier ministre, Oumar Khassimou Dia avait eu un problème avec Habib Thiam qui l'avait sanctionné. Habib Thiam était alors ministre du Développement Rural. Alors, Oumar Khassimou Dia m'a écrit pour se plaindre. J'ai regardé son dossier, j'en ai parlé avec Habib qui a rapporté la sanction. Et Oumar Khassimou Dia n'était pas loin de blasphémer car il répétait à qui voulait l'entendre : *« ce que Abdou Diouf a fait pour moi, même Dieu ne l'a pas fait pour moi »*. Or, de la part d'un homme croyant, tout vient de Dieu. C'est dire simplement combien il m'était reconnaissant. Et voilà qu'il m'adresse une lettre dans laquelle il me dit *« il faut que je vienne vous voir pour qu'on parle des élections de l'an 2000. Il faut les préparer dès maintenant »*. Je le reçois dans mon bureau, il s'assoit et me dit : *«voilà, je suis venu vous dire que je vais avec Niasse »*. Je lui dis alors : *« je ne te comprends pas et pourquoi ? Tu me demandes une audience pour dire qu'on prépare les élections de l'an 2000, je te reçois et tu me dis que maintenant tu vas avec Niasse»*. Il me dit alors : *« oui, oui, mais j'ai changé d'opinion parce que si je vous aide à être élu, quand vous serez élu, vous allez encore nous imposer Ousmane Tanor Dieng qui ne veut que ma mort ; donc, moi je ne peux pas faire élire quelqu'un qui veut ma mort »*. Je lui dis *« mais tu*

⁵⁴ *Waw, vingt pour cent rek ci lima laajoon, konak ma xamne Seriñ Touba foofu la tolu ci yeen*

⁵⁵ *Abdou Diouf démon bamou ma wakhé Khelcom Diohnamako.*

ne fais pas élire Ousmane Tanor Dieng, tu me fais élire », ce à quoi il répond « oui, oui vous allez le mettre en avant, vous allez lui laisser le pouvoir et moi il va me tuer, donc je vais avec Niasse ». Cet échange résume à lui tout seul à quel point les gens avaient l'esprit complètement piégé.

Une autre personne qui est allée rejoindre Niasse, après les élections, c'est Mata Sy Diallo. Quand j'étais Premier Ministre, ma femme et moi, nous avions besoin d'un répétiteur pour les enfants surtout en matière de mathématiques, et nous avons mis à contribution nos collaborateurs. Badara Diouf, mon frère, a cherché parmi des amis et a trouvé Mata Sy Diallo qui, je crois, était professeur de C.E.G. Mata Sy venait donc à la maison et donnait des cours à mes enfants. C'est en tout cas comme ça qu'elle nous a connus et qu'elle nous a fait par la suite connaître son mari qui, à l'époque, n'était pas encore magistrat et on a sympathisé. Elle aimait bien ma femme et un jour elle lui dit : *« j'aimerais quelques fois vous accompagner quand vous faites des tournées quelque part sur le plan social »*. Ma femme a accepté et puis un autre jour elle lui dit : *« j'aimerais pouvoir vous aider vous et votre mari à faire de la politique dans mon terroir à Kaffrine »*. Ma femme lui dit : *« vous croyez vraiment que c'est une bonne chose, toutes les contraintes que vous allez avoir, vous êtes enceinte, vous allez avoir des tas de problèmes, vous allez perdre toutes vos économies, je ne vous conseille pas de faire de la politique »*. Elle dit : *« Non ! Non !, je veux vous soutenir »*. Ce que je dis là est important car la suite va montrer que ce n'était pas sincère.

Elle est donc allée faire de la politique. Elle a été députée à l'Assemblée Nationale, ministre chargée des émigrés, elle est retournée à l'Assemblée Nationale comme vice présidente. Mais à partir d'un certain moment je ne reconnaissais plus Mata, elle était dans la politique politicienne, en opposition violente avec Assane Diop, le syndicaliste qui est maintenant au BIT. Mon ami Ely Ousmane Sarr est allé faire de la politique là-bas, car il avait quitté la Ligue démocratique pour venir me soutenir. Elle l'a combattu, elle était devenue une femme méconnaissable, elle avait développé une sorte de haine terrible contre Ousmane Tanor Dieng et je crois que beaucoup de problèmes sont venus de là.

Quand Moustapha Niasse est revenu au gouvernement et dans le parti, il a réussi à prendre Nioro. Il y a eu des renouvellements des instances de base du P.S. et à Nioro Niasse a gagné, à Kaffrine Mata a gagné et un jour Ousmane Tanor Dieng me téléphone en me disant : *« Monsieur le Président on va monter l'Union Régionale de Kaolack et nous pensons pour la présidence à Abdoulaye Diack »*, je dis *« où est le problème ? »*. Car

personnellement je ne savais pas que Niasse était intéressé par le poste. C'est après que j'ai compris pourquoi Tanor a fait cette démarche. Il poursuit : « *Monsieur le Président je pense que Abdoulaye Diack a des difficultés avec Mata. Comme Mata a dit qu'elle fait la politique pour vous, si vous pouviez la convaincre à aller du côté de Abdoulaye Diack, ça va aller* ». Je dis : « *il faudra donc le faire* ». Je téléphone à Mata et lui dis « *Mata, pour moi mettez Abdoulaye Diack* », elle dit : « *Président ! Ah d'accord nous allons voter pour lui* ». Je raccroche le téléphone et quinze minutes après Moustapha Niasse me téléphone : « *Monsieur le Président Mata m'a parlé. Puisque c'est ça que vous voulez, c'est ce que nous allons faire* ». Je me dis qu'il y a un problème mais je donne mon accord et alors Abdoulaye Diack est élu. Je me suis dit donc Mata et Niasse sont ensemble et ce que Tanor évitait, c'est que que je laisse le vote se faire normalement. Mata alliée avec Niasse, en effet, l'aurait fait élire responsable de l'Union régionale et ça Tanor ne le voulait pas. C'est après coup que j'ai l'ai compris.

Je dis toujours aux gens que même quand on est Chef d'Etat on est souvent manipulé. Niasse a dû retenir cela. Diack est devenu responsable de l'Union Régionale. Mais tout le monde a vu comment le destin a fait les choses. Niasse m'a trahi et dès que j'ai quitté Abdoulaye Diack est allé avec Wade en disant que c'est moi qui lui ai dit de le faire. Mata aussi est allée avec Niasse en disant que c'est moi qui lui en ai fait la suggestion. Pour Diack je n'ai pas de témoin ; il a vraiment fait de la confusion parce que moi je n'étais pas là pour recruter pour Wade même si dans ma déclaration j'ai dit : « *maintenant tous mes vœux de succès au nouveau Président* » et même si j'ai demandé à tout le peuple de l'aider à réussir sa mission de Chef de l'Etat, cela ne veut pas dire qu'il faut aller dans son parti. J'estime que c'était mon rôle. Quand Abdoulaye Diack est venu me voir, il était encore Président du Sénat, il a dit : « *Oui ! Alors Wade m'a appelé* », je dis : « *Oui, c'est le Président de la République tu dois l'aider à réussir sa mission de Président de la République* ». Il est parti et a fait une déclaration en disant que je lui avais demandé d'aller avec Abdoulaye Wade. Je me souviens que c'est Jacques Baudin qui m'a téléphoné alors que j'étais à Chateauroux avec ma femme en me disant « *Ah ! Monsieur le Président il y a des bruits qui courent qui disent que Wade va recevoir Diack* », je dis : « *s'il n'y en a qu'un qui reste -comme disait Victor Hugo- s'il n'en reste qu'un ce sera Abdoulaye Diack ; c'est moi qui vous le dis* ». Deux heures après Tanor m'appelle en me disant : « *Abdoulaye Diack vient de faire une déclaration pour aller rejoindre le PDS ; il dit qu'il est venu vous voir à Paris et que vous lui avez dit d'aller rejoindre Wade pour l'aider à réussir sa mission et qu'il en a également parlé au premier*

secrétaire du parti ». Tanor m'a dit que c'est cette deuxième partie de sa déclaration qui montre que la première est fautive parce qu'il ne lui en n'a pas parlé du tout.

Pour Mata j'ai un témoin. Mata est venue me voir, elle était seule mais j'étais avec ma femme. Elle dit à ma femme « *eh oui! Tanor, je ne peux pas m'entendre avec lui ; je vais aller travailler avec Niasse* ». Ma femme lui dit : « *Mata, tu n'y penses pas. N'est-ce pas Niasse qui nous a donné un coup de poignard dans le dos ? Et même s'il faut choisir entre Wade et Niasse, choisis Wade mais pas Niasse* ». Je confirme ce que ma femme a dit puisque non seulement Niasse nous a trahis mais les paroles qu'il a osé prononcer à Louga presque devant la porte du domicile de ma mère «*Abdou Coumba Déme na dema dema dem*», je dis que là il a vraiment dépassé les bornes. En plus, il a mis ouvertement en doute le fait qu'on m'ait ouvert la Kaba dans des conditions exceptionnelles, lors de mon voyage à la Mecque, en présentant tout comme un montage. Me souvenant de tous ces faits, je dis à Mata : « *celui-là, jamais* ». Elle me dit alors : « *Monsieur le Président, Madame la Présidente, il vous aime tellement* ». Ma femme lui dit : « *en tout cas, tu n'as pas mon autorisation* ». Elle est partie et a fait une déclaration : « *je suis allée à Paris, j'ai vu Monsieur et Madame Diouf, ils m'ont demandé d'aider Moustapha Niasse* ».

Après coup, elle passait souvent nous voir ; elle sentait que je n'avais plus aucun intérêt à la recevoir, aucun désir.

Je peux comprendre maintenant que, pensant à Ousmane Tanor Dieng, les gens se remémoraient les conditions dans lesquelles le Président Senghor m'avait choisi pour sa succession. C'était un mauvais jugement car le Président Senghor avait choisi un dauphin et dès 1964, il pensait déjà à son successeur. Quant à moi, je n'ai pas voulu choisir un successeur, j'ai seulement voulu aménager les choses de façon telle que le travail d'équipe puisse continuer ; mais c'est la perception qu'en ont eue les gens qui a été mauvaise. Ils pensaient, en effet, que j'avais choisi Ousmane Tanor Dieng comme dauphin. Ce n'était pas exact, ce que je voulais c'était simplement que le travail du Parti continue avec quelqu'un qui était à côté de moi, qui pouvait donc recueillir mes instructions plus facilement.

Je comprenais bien que si je ne passais pas au premier tour, le 27 février, je risquais de perdre au second tour prévu le 19 mars. Il y eut un second tour et j'avoue que je n'ai pas vraiment compris ce qui s'est passé entre les deux tours. On a comme l'impression qu'il n'y a même pas eu de report de voix. Je crois personnellement qu'il y en a eu mais qu'au même

moment il y a eu des retraits ; certainement, il y a des gens qui, ayant vu que je n'étais pas passé au premier tour et pensant déjà que Wade allait gagner, m'ont abandonné en cours de route pour aller vers lui. C'est le cas de Mbaye Jacques Diop. Mais, lui, au moins, il l'a écrit tandis que d'autres l'ont fait en catimini. Quelqu'un m'a dit : *«Monsieur le Président, si vous saviez les gens qui vont chez Maître Wade, qui sont venus ici entre les deux tours, vous seriez étonné »*. Le fils de Wade l'a dit à mon fils. J'en tire la conclusion que beaucoup de gens étaient avec moi, mais en même temps d'autres qui ne voulaient pas de Wade sont venus vers moi, ce qui fait que finalement je suis resté à 41,59%.

Après le 1^{er} tour quand j'ai vu certaines attitudes, certains comportements du peuple, certaines trahisons, certains chantages, j'ai vraiment souhaité, j'ai prié Dieu de perdre les élections. Pendant la campagne électorale, au premier tour, je suis allé à Tivaouane, et on m'a fait recevoir un groupe de personnes. Elles sont entrées avec un paquet de cartes et m'ont dit «Nous voulons un forage et nos cartes iront à celui qui nous en donnera un »⁵⁶ Je leur dis «Merci et au revoir»⁵⁷. C'est devant de tels comportements que je me suis dit *« je n'ai plus envie de diriger ce pays, mon Dieu, je vous en supplie, aidez-moi, enlevez-moi ce fardeau »*. C'est dire dans quel état d'esprit je me trouvais.

Ainsi le pourcentage de mes voix n'a pas bougé entre les deux tours. Je totalisai 41,31% au premier tour, et 41,59% au second tour. Bien sûr, j'ai fait appel à Djibo parce que c'était la seule alliance qui nous restait ; il n'y avait pas d'autre chose à faire mais je sais que lui, il n'a pas pu amener tout le monde qu'il avait derrière lui parce que comme il avait fait une première déclaration calamiteuse, comme quoi il m'a regardé droit dans les yeux pour me dire de partir parce qu'il était le seul à oser me dire qu'il fallait que je parte. Il en est résulté qu'il n'était plus crédible et ainsi beaucoup de gens l'ont quitté. Donc il m'a amené très peu de monde et en plus sa venue a fait partir de mon camp, notamment, beaucoup de gens du PS qui ne l'aimaient pas et qui pensaient que le seul marché possible que j'aie pu faire avec lui avait été de lui promettre le poste de Premier ministre. Or, ils se disaient qu'ils ne voulaient pas être dans un gouvernement où Djibo serait Premier ministre. De toute évidence, ils préféreraient aller avec Wade qu'avec Djibo. Tout cela a fait qu'au deuxième tour, on allait avoir un échec. Avec tous ces éléments négatifs, on aurait pu même régresser.

Il y a eu dans cette affaire des enjeux personnels. Je dois dire qu'à l'intérieur de l'opposition Diouf-Wade, il n'y avait pas vraiment une rivalité personnelle. En revanche, je dois dire qu'il y avait une rivalité personnelle entre Djibo et Niasse. Tout le monde se

⁵⁶ *nun de dañoo bëgg forage, forage bi daal kuñuko defal ñu woteel la, kuñuko defalul nak ñu xam nuñuy def*

⁵⁷ *Jërjërj, jamm ak jamm*

souvent encore de l'histoire du coup de poing que Niasse avait donné à Djibo, lors d'une réunion du bureau politique du parti socialiste. J'en ai déjà parlé mais je ne saurai la vérité que quand Jean Collin est mort en octobre 1993. Je devais aller à la levée du corps et Niasse était dans mon bureau ; en effet, il était revenu dans le gouvernement, en qualité de ministre des Affaires Etrangères. Je lui dis alors « *Moustapha, ça tombe bien, comme tu es là, je te prends dans ma voiture et on va donc à l'enterrement de notre ami Jean Collin* ». Il me dit : « *Monsieur le Président, je ne peux pas aller à l'enterrement de Jean Collin* », je dis « *comment ça, tu plaisantes ?* », il dit « *non, non je ne peux pas, Jean Collin m'a fait trop de mal. Est-ce que vous savez, Monsieur le Président, que ce que j'ai fait à Djibo Ka au bureau politique résulte d'un complot entre Jean Collin et Djibo Ka ?* » Je dis « *Jean Collin est mort, qu'est ce que tu peux me dire sur lui ?* » Il dit « *non, non je vous dis, il a dit à Djibo il faut qu'on le chasse, qu'on amène le Président à chasser Niasse, à le couper du Président et la seule façon de le faire c'est de le provoquer, il est nerveux, il fera une bêtise et le Président le fera partir. Il faut que tu l'insultes de mère, il ne pourra pas le supporter, il va te frapper et le Président va le chasser* ». Je rapporte tels quels les propos de Niasse et il n'est pas allé à la levée du corps de Jean Collin. J'y suis allé, sans lui, à l'Hôpital Principal.

Alors, pour revenir aux élections de 2000, je crois que si Wade ne s'était pas allié avec Niasse, Djibo serait allé avec Wade sans problème, mais Niasse s'étant allié avec Wade et ce dernier lui ayant promis le poste de Premier ministre, Djibo s'est dit : « *je ne vais jamais dans un gouvernement où Niasse sera Premier ministre* ».

Une fois la défaite consommée, je dois dire que Kadhafi m'a téléphoné pendant presque une heure. Il me disait « *tu es Chef d'Etat comme moi* ». Il est considéré comme Chef d'Etat parce qu'il dirige la Révolution Libyenne, mais en fait, il n'est pas Chef d'Etat. Il me disait alors « *maintenant, on pourra travailler ensemble* ». Après quoi, il me dit qu'il allait téléphoner à mon successeur de la même manière. Ce qui m'a touché aussi, à ce moment, ce sont les appels téléphoniques de trois personnes, en l'occurrence, l'Ambassadeur des Etats-Unis, l'Ambassadeur de France, bien sûr, et le Représentant de la Banque Mondiale à Dakar, un Ghanéen Gadman Minth qui avait épousé l'ancienne femme d'Albert Ndiaye. Tout le monde trouvait que c'était très beau. C'est cela qui fait que j'ai été tellement fâché avec le Général Lamine Cissé lorsqu'il publia son livre « *Carnets secrets d'une alternance* » truffé de contrevérités.

J'ai en effet été très surpris quand j'ai vu le Général Cissé dire que c'est lui qui m'a conseillé de faire ce que j'ai fait, que d'ailleurs il était constamment en liaison téléphonique avec mon aide de camp pour savoir qui était dans mon bureau le matin, qui me rendait visite, car il voulait que mon aide de camp lui rende compte des allées et venues de gens susceptibles de me faire renoncer à mon projet de reconnaître ma défaite.

Mon aide de camp a dit que, vraiment, il ne pensait pas qu'un officier général pouvait mentir, et d'ajouter *« je le jure, à aucun moment nous ne nous sommes parlé. Je jure que ce n'est pas vrai ; il a fabriqué ça de toutes pièces. Moi, par loyauté envers le Président je ne vais pas dire qui était dans son bureau »*.

Habib Thiam m'a dit *« mais je ne comprends pas que le Général Cissé écrive ça »*. Il me dit que le Général Cissé lui a téléphoné en lui disant *« Monsieur le Premier ministre, je compte sur vous. Dites au Président Diouf de ne pas reconnaître la victoire de Wade, il faut qu'il attende la proclamation des résultats provisoires, ensuite qu'il fasse des recours et qu'il attende la proclamation définitive »*. Il a dit ça à Habib Thiam qui me l'a répété. Cela veut dire donc qu'il avait des idées derrière la tête. Et il vient dire ensuite que c'est lui qui m'a conseillé. Avais-je besoin d'être convaincu de reconnaître ma défaite. C'est n'est pas d'un homme comme Lamine Cissé que je vais recevoir des leçons de démocratie. J'étais vraiment effaré quand j'ai lu ça.

Comment peut-on inventer des choses comme ça ? Et puis un deuxième mensonge dans lequel il affirme que le Président Chirac m'a déjà demandé d'aller à l'Agence de la Francophonie. Jamais le Président Chirac ne me l'a dit. Dans le télégramme qu'il m'a envoyé il m'a tout juste dit *« Vous voilà maintenant libre pour de hautes fonctions internationales »*, c'est tout ce qu'il a dit. Et quand Chirac et Lionel Jospin m'ont téléphoné- ils m'ont d'ailleurs téléphoné après le 1^{er} tour et après le 2^e tour – c'était pour me manifester leur sympathie, leur amitié, leur affection. C'est tout. On peut rappeler, à cet effet, que pendant les années 90, j'avais été largement sollicité pour prendre la tête du Secrétariat général de l'ONU, mais j'avais toujours objecté que je n'échangerais jamais mes fonctions nationales contre des fonctions internationales, quelque prestigieuses qu'elles fussent. C'est après avoir quitté le pouvoir que j'ai été libre pour la Francophonie.

Ce qui s'est réellement passé durant la nuit du 19 au 20 mars 2000, c'est que j'écoutais les résultats à la radio. J'étais avec Tanor, on discutait. Vers 23 heures, alors que les résultats commençaient à tomber, Babacar Touré m'a téléphoné. Je lui ai dit que c'était perdu. Il m'a

dit « *Monsieur le Président, voulez-vous faire une déclaration ?* » Je dis « *non, ça n'a pas de sens, parce que je ne veux pas faire de déclaration orale, je veux faire une déclaration écrite parce qu'à partir du moment où il y a quelqu'un d'autre qui a gagné, je ne veux plus qu'on entende ma voix. Je suis dans l'ombre, c'est lui qui doit être en pleine lumière* ». Il me dit « *il n'y a aucun problème* ». Je lui dis « *mais demain matin, à la première heure, je vais faire une déclaration* ». Babacar Touré en a d'ailleurs porté témoignage quand je suis devenu Secrétaire Général de la Francophonie dans la rédaction du journal Sud Quotidien.

Le lendemain, je me suis réveillé très tôt et j'ai appelé Wade par correction avant de faire quoi que ce soit. Je l'ai appelé et on m'a dit qu'il dormait, quelque chose comme ça. J'ai reçu Tanor. Entretemps dans la nuit, j'avais parlé avec Habib Thiam qui, lui, me téléphonait régulièrement pour me donner les résultats parce qu'il écoutait plus régulièrement les radios que moi. Je lui ai dit « *il ne faudrait pas que j'attende la proclamation définitive; il faut que, dès à présent, je puisse reconnaître la victoire de Wade; je crois que ça vaut mieux pour calmer le jeu* ». Habib Thiam et Babacar Touré sont les seules personnes avec qui j'ai parlé à ce moment-là.

J'ai ensuite demandé à mon secrétaire d'appeler Wade, mais ce dernier n'a pas rappelé. Je dis « *tu rappelles et tu insistes, il faut absolument que je lui parle et tout de suite* ». Il tombe sur Pape Samba Mboup qui va réveiller Wade. Je lui dis « *félicitations, je te souhaite plein de succès* ». Il me dit « Ah merci ! »⁵⁸. Il avait la voix cassée. C'est à ce moment que j'ai envoyé mon communiqué, donc il n'y a jamais eu d'hésitation de mon côté.

Après avoir reconnu la victoire de Wade, quelques temps après, il fallait organiser le déménagement du Palais de la République. Quand on a habité dans une maison pendant vingt ans, on accumule beaucoup de choses. Ma femme commençait à faire les bagages, et moi je mettais de l'ordre dans mon bureau pour préparer les dossiers à mon successeur. Le lendemain, je reçois un coup de téléphone de ma mère qui me dit « *Ah ! Abdoulaye Wade vient de sortir, il vient de me rendre visite ; je voulais t'en rendre compte, il a dit de bonnes paroles, moi aussi, j'ai dit de bonnes paroles* ».

⁵⁸ Ah ñooko bokk

Après cela, Abdoulaye Wade a demandé à me voir, je l'ai reçu, je l'ai félicité et nous avons échangé des propos pleins de cordialité. A la fin, je lui dis « *mais quand est-ce que tu veux prêter serment ? Je suis en train de me préparer, mon mandat se termine le 03 avril, tu pourras prêter serment mais choisis la date que tu veux* ». Il me dit « *ah oui, oui, je pensais au 31 mars* ». Vous pouvez aussi bien le faire le 1^{er} le 02 ou le 03 avril, lui dis-je et j'ai appelé Bruno Diatta « *il faut préparer l'Assemblée Nationale* » car c'est là qu'on a l'habitude de faire la prestation de serment. Ensuite je dis à Wade « *je suis à ta disposition. Dans mon agenda, c'est toi qui as la priorité. Je suis là, tu es le chef de l'Etat, c'est toi qui as la priorité, fais ce que tu veux* ». Après, il m'a téléphoné pour me dire que finalement il était d'accord pour le 1^{er} avril mais qu'il voulait prêter serment non pas le matin comme nous l'avions toujours fait avec le Président Senghor, mais l'après midi. Il ajouta qu'il voulait que la cérémonie ait lieu non pas à l'Assemblée Nationale, mais au stade. J'ai dit pas de problème. Il a ajouté « *je voudrais aussi qu'on invite quelques chefs d'Etats panafricains* », j'ai dit « *donne moi la liste, je m'en occupe* ». J'ai envoyé des lettres d'invitation à tout le monde et, mieux, j'ai accompagné cela de coups de téléphone, parce que je voulais être sûr que les gens viendraient car ils pouvaient se dire « *ils nous écrivent pour la forme* ». J'ai téléphoné à chacun pour lui dire que je tenais à ce qu'il soit présent. Ensuite Bruno me dit « *Mais il y a un problème, le Conseil constitutionnel refuse en disant que c'est une audience et qu'ils ne peuvent pas tenir une audience dans un stade, cela ne se fait pas, ils refusent, ce sera soit à l'Assemblée Nationale, soit chez eux, au Conseil* ».

J'ai dit « *il ne faut pas qu'ils nous gâchent les affaires, on vient de faire de belles élections, transparentes, loyales, justes et le monde entier nous salue. Si maintenant on se crêpe le chignon pour une histoire de prestation de serment, ce ne sera pas bon* ». J'ai appelé Youssou Ndiaye au téléphone et je lui ai dit « *Youssou, ce n'est pas le Président qui vous parle, c'est le frère et l'ami ; je te supplie à genoux d'accepter ce que veut le Président Wade* ». Il me répondit « *oui Monsieur le Président, mais il faut alors faire des aménagements au stade* ». Je lui dis alors « *tu peux indiquer tout ce que tu veux comme aménagement technique, mais je te supplie à genoux de l'accepter pour ne pas gâcher l'image du Sénégal, c'est tellement bien parti* ». Il a dit « *bon, j'accepte mais il nous faut quelque chose qui nous isole un peu pour qu'il y ait l'impression que nous sommes en audience* » Je lui ai dit qu'il donne le devis et que l'on fasse le nécessaire. Et le nécessaire a été fait. Quand Wade était venu me voir, c'est le calendrier qui l'a fait, devait se tenir au Caire la deuxième édition de la réunion Europe Afrique. Il m'a dit alors « *je ne pourrai pas*

aller à la réunion du Caire, je voudrais que tu ailles me représenter». Je lui dis «Abdoulaye, j'accepte avec plaisir, c'est un honneur, j'accepte avec enthousiasme, je te rendrai compte et je serai très discret »

Quand je suis allé là-bas, j'ai été reçu comme un Chef d'Etat. Je me suis ensuite rendu au Maroc parce que le Roi du Maroc avait envoyé le Prince héritier, avec une lettre par laquelle il m'invitait à venir passer quelques jours dans son pays. Avant cela, j'avais fait la passation de service après la cérémonie de la prestation de serment. Ensuite, nous nous sommes retrouvés au Palais. Wade était là avec sa femme et ses enfants, j'y étais moi-même avec ma femme et mes enfants. Nous avons reçu ceux qui étaient là, nous avons visité le Palais. J'ai présenté à Wade le personnel, le Grand Chancelier de l'Ordre National du Lion et, après cela, j'ai pris congé. J'ai passé en revue la garde présidentielle qui m'a présenté les honneurs, je suis allé à la sortie au Palais et je suis entré dans ma voiture, accompagné par le chef du protocole. A cet instant, il s'est passé quelque chose d'exceptionnel. Quand Wade venait au Palais, j'entendais le cortège venir aux cris de *SOPI, SOPI, SOPI, SOPI*, un slogan que j'entendais encore quand il était à l'intérieur du Palais. Mais quand je suis sorti, les *SOPI* se sont subitement tus. Un de mes camarades, de mes grands frères de Saint-Louis qui était dans le PDS depuis longtemps, Baye Moussa Ba dit Francky a alors quitté la foule pour venir me saluer et, au moment où j'allais entrer dans ma voiture, spontanément, tous ceux qui criaient *SOPI, SOPI* se sont mis à applaudir. Je suis entré dans ma voiture avec ma femme, Bruno nous a dit au revoir mais, partout sur le chemin, ce n'était que des applaudissements. A l'aéroport, il y avait là tous mes camarades étreints par l'émotion. On a été obligé de soutenir Abdoulaye Diack, tellement il pleurait toutes les larmes de son corps.

J'ai écouté l'hymne national pour la dernière fois en tant que Président de la République. C'était le seul moment où j'ai eu les larmes aux yeux, car quand j'allais quelque part ou quand je revenais de voyage, il y avait une cérémonie. J'ai serré la main aux gens qui m'accompagnaient, les gendarmes, les motards, les policiers, les gardes de corps, tout le monde parce que je me disais que c'était la dernière fois que je faisais cela avec eux. J'étais ému, mais c'était par sympathie pour eux. Arrivé au pied de la passerelle de l'avion, j'ai salué la foule et l'avion a décollé.

A mon arrivée au Maroc, j'y ai laissé mon épouse et j'ai poursuivi mon voyage au Caire et là-bas, tous les Chefs d'Etat étaient là. Je dois dire qu'ils m'ont placé à mon rang durant toute la conférence. Ils me disaient « *c'est formidable ce que vous avez fait, vous avez*

notre admiration, notre respect ». Mais ce que j'ai constaté alors, c'est que dans les premiers discours qui ont été prononcés par les Chefs d'Etat, aucun d'eux n'y a fait mention du moins parmi ceux qui ont été les premiers à prendre la parole. C'est le Vice Premier ministre, ministre des Affaires Etrangères du Luxembourg, Madame Lydie Portes, qui a fait un hommage exceptionnel en parlant du formidable exemple du Président Diouf. Tout le monde a applaudi, après quoi, les intervenants suivants lui ont emboîté le pas.

A cette réunion, j'ai pris soin de ne pas parler car pour moi c'était fini, on ne devait plus m'entendre, comme je l'ai déjà relevé, j'étais dans l'ombre, c'est Wade qui était en pleine lumière. Comme je ne pouvais pas parler, j'ai fait un rapport à la fin de la conférence que j'ai remis à mon conseiller diplomatique car je n'avais pas amené de ministres ; ceux-ci, en effet, devaient rester pour les passations de services. Je n'avais amené avec moi qu'un conseiller diplomatique, un agent du protocole et l'équipage de l'avion. Quand je suis revenu à Rabat pour rester avec ma famille, seul l'équipage était resté ; les autres sont repartis et je suis resté une dizaine de jours. Le Roi m'a reçu à diner très gentiment d'ailleurs. Il avait même poussé la gentillesse jusqu'à demander à ma femme qui a joué au golf dans le passé, d'aller faire un parcours sur le green de Rabat.

Après cela, j'ai repris l'avion pour Paris où le même accueil m'a été réservé. J'ai compris que le Président Chirac avait donné des instructions en disant « *je veux qu'on réserve au Président Abdou Diouf un accueil digne* ». A la coupée de l'avion, il y avait le protocole de l'Elysée, le Président, l'Ambassadeur, sa femme et, bien sûr, il y avait l'escorte. Le Président m'a reçu, on m'a logé à la résidence de Marly le Roy. Je suis resté là-bas mais je cherchais quelque chose à louer et c'est le Prince Héritier d'Arabie Saoudite, Abdallah, qui n'était pas encore Roi, qui m'a vraiment aidé, puissamment aidé pour que j'aie les moyens de louer un appartement d'abord, puis d'en acheter un. Cette histoire-là, c'était un véritable tremblement de terre car pour moi c'était impensable qu'après tant d'années que notre parti a passés au pouvoir que j'aie des difficultés à trouver un logement.

C'était difficile. C'est une alternance qui devait s'imposer et c'était forcément très dur pour nous, pas pour partir, mais pour les choses qu'on allait entendre, toutes ces choses que j'ai entendues par la suite, les transhumances, etc. Pour nous, c'était difficile de vivre ça sur place. Je n'avais pas un sou d'économie, car je suis allé très loin pour faire passer les mesures du plan d'urgence. J'avais pris la décision de réduire moi-même mon salaire de moitié ; le Président de la République gagnait sept cent mille Francs CFA (700.000 F CFA), j'ai réduit

ça à deux cent cinquante mille Francs CFA (250.000 F CFA) ; bien sûr que j'avais une prise en charge en tant que Président de la République mais elle était de trois cent cinquante mille Francs CFA (350.000 F CFA). Alors je n'avais pas un sou d'économie et pour les fonds politiques aussi je ne les gérais pas, et même, j'avais dit à Tanor « *attention, nous avons des élections qui vont se terminer heureusement à la fin du premier trimestre mais puisque le Président de la République prête serment au début du deuxième trimestre, je tiens à ce qu'on ne dépense pas plus du quart du montant des fonds politiques parce qu'il faut laisser les trois quarts du montant au successeur pour le cas où on ne reviendrait pas* ». Et même maintenant, il n'y a presque rien dans mon compte ; heureusement d'ailleurs que le Président Wade a augmenté les salaires de la Cour Suprême et comme je suis référencé à la Cour, la pension du Chef de l'Etat qui, au début, était de cinq cent mille Francs CFA (500.000 F CFA) à peu près, y compris l'indemnité de logement, est maintenant passée à deux millions de Francs CFA (2.000.000 F CFA). C'est dans ces conditions matérielles que j'ai vécu tranquillement en France et je ne suis revenu au Sénégal qu'au décès de ma mère, ensuite pour ma visite officielle en 2003 et en 2006 quand je suis allé au Cap-Vert et en Guinée Conakry.

En quittant la Présidence de la République que j'avais occupée pendant vingt ans, je n'étais habité que par un seul sentiment : celui du devoir accompli. Cela, pour plusieurs raisons.

L'Alternance, je l'ai rendue possible parce que ma conviction est que le Sénégal est un pays qui doit s'ancrer dans une démocratie toujours en marche. C'est pourquoi j'ai décidé de retirer la présidence des bureaux de vote aux présidents des communes et des collectivités rurales qui presque toutes étaient gagnées par le PS. Car si ces personnes étaient maintenues à la tête des bureaux de vote, il est certain qu'ils auraient barré la route à l'Alternance. Il en est de même, en ce qui concerne l'entrée des généraux dans l'administration. J'ai voulu la transparence dans les élections et c'est pour cela que j'ai fait appel aux généraux à la retraite, notamment le Général Cissé et le Général Niang, le Général Dieng car il est certain que si j'avais laissé à la tête du Ministère de l'Intérieur des gens comme Djibo Ka ou Abdourahmane Sow, jamais l'Alternance ne serait arrivée. Avec le Code électoral consensuel, en effet, et toutes les difficultés qu'il nous a posées, je pensais absolument qu'il fallait arriver à une démocratie totale et c'est pour cela que je voulais éviter toute suspicion possible. C'est ce qui m'a conduit à faire appel à ces généraux à la retraite. Mon esprit était de faire en sorte que ces personnes

soient des hommes vraiment au dessus de la mêlée, des hommes en qui on peut avoir confiance.

Pendant toute ma Présidence, le Sénégal n'a connu aucun détenu politique. Ceux qui ont été condamnés l'ont été parce qu'ils avaient commis des crimes et des délits quoiqu'on puisse en dire aujourd'hui.

En ce qui concerne la presse je l'ai toujours aidée, fût-elle publique ou privée. Pendant toute ma Présidence, je n'ai jamais fait un procès à un journaliste. Le seul procès que j'ai fait à un journal, c'était contre «*Promotion*» de Boubacar Diop. A l'époque, j'étais Premier Ministre, et c'est le Président Senghor qui m'avait dit «*ah ! Abdou cette affaire là il faut qu'absolument que tu traînes Boubacar Diop devant la justice*» et je l'ai fait parce qu'il fallait laver un affront ; il fallait que je sois absolument et totalement blanchi. A part ce procès, je n'ai jamais traîné la presse devant un tribunal. Je n'ai pas non plus jamais fait de censure, en quoi que ce soit. Par exemple pendant les élections de 1988, Jean Marc Kalflèche du *Quotidien de Paris* avait écrit un papier dans lequel il m'a traîné dans la boue et les gens qui se trouvaient à Paris, se sont dit , en rentrant au pays , qu'ils allaient faire une affaire juteuse, persuadés qu'ils étaient que le journal serait interdit à Dakar. Ils ont, donc, acheté de nombreux exemplaires avec l'espoir de les vendre à prix d'or, une fois rendus à Dakar. Grande fut leur désillusion, car j'avais donné des instructions pour qu'on laisse diffuser le journal et ainsi il a circulé librement et ceux qui voulaient le lire l'ont fait librement. Cependant, je dois avouer qu'à deux reprises, j'ai été amené à m'opposer à l'entrée d'écrits et de films au Sénégal. La première fois, c'était à propos du livre de Salman Rushdie «*Les versets sataniques*». Pour ce cas, j'estimais alors que je ne pouvais, dans un pays à forte majorité musulmane, laisser vendre un tel ouvrage. Et pourtant je n'ai pas pris de texte pour qu'on s'oppose à l'entrée du livre, j'ai simplement demandé aux librairies de ne pas faire venir ce livre à Dakar et, avec beaucoup de compréhension, ils ont obtempéré.

La deuxième fois, bien sûr, c'est le film de Scorsese «*La passion du Christ*». Là également, je ne voulais pas que la communauté chrétienne fût blessée. D'ailleurs, quand ce film est sorti aux Etats-Unis, la salle où il était visionné a été mise à sac, les chaises ont été enlevées, le cinéma était totalement saccagé. Parce que la population chrétienne n'avait pas accepté ce film. J'avais ainsi décidé que ces films là ou ces livres là n'entrent pas à Dakar. Pour le reste, jamais je n'ai proposé, je n'ai fait de censure sur les journaux, jamais. Au contraire, j'ai largement aidé la presse. J'ai soutenu la presse privée et j'ai toujours dit qu'il fallait qu'elle se

mette en place. Non seulement la presse mais également la radio. Lorsque par exemple Babacar Touré et Sidy Lamine Niasse ont voulu avoir des relais dans les régions, la SONATEL, et la RTS, ont traîné les pieds, alors ces patrons de presse sont venus me voir. J'ai pris mon téléphone et je suis passé par-dessus la tête du Premier Ministre, celle du Ministre de l'Information, et j'ai appelé directement Cheikh Tidiane Mbaye et Guila Thiam pour leur dire de prendre les dispositions utiles pour que ces radios puissent installer leurs relais et cela a été fait. Si j'ai agi ainsi, c'est parce que je crois à la liberté d'expression, je crois à la démocratie et je crois à la Presse.

Je dois ajouter qu'une seule fois, j'ai dû réagir contre un article de la presse. Pape Ousmane Sakho, mon ministre des Finances était allé négocier à Washington avec le FMI. A la sortie du conseil des ministres, j'ai pris sur moi de l'appeler comme ça pour venir aux nouvelles. Il me dit alors « Monsieur le Président, j'ai suspendu les négociations, je rentre demain à Dakar » et pourquoi lui dis-je ? Les négociations sont-elles terminées ? » « Non ? Monsieur le Président. Mais à quoi bon continuer de négocier pour un Gouvernement démissionnaire. Chacun des membres du FMI a sur sa table, un exemplaire de *Sud Quotidien* où il est écrit que le Gouvernement de Habib Thiam présentera sa démission cet après-midi ». Je lui dis qu'il n'est question d'aucune démission du Gouvernement et qu'il fallait qu'il poursuive les négociations. J'ai dû alors faire rédiger un communiqué pour rétablir la vérité et le communiqué fut lu à la radio, à la télévision et diffusé dans les journaux.

Avec les patrons de presse, j'ai entretenu d'excellentes relations personnelles. Babacar Touré, en ce qui le concerne, a toujours rempli, à ma grande satisfaction et dans la discrétion, toutes les missions que je lui ai confiées. Quant à Sidy Lamine Niasse, toujours en restant au plan des relations personnelles, ce fut un excellent conseiller, en ce qui concerne nos relations avec le pays arabes et surtout avec l'Iran. Il avait de bons conseils qu'il nous donnait dans nos relations avec ces pays là.

En ce qui concerne le sport, si le football n'a pas répondu à notre attente malgré les investissements consentis par mon Gouvernement en revanche, ce qui m'a le plus apporté de satisfaction, c'est le basket-ball, surtout les basketteuses. C'est pour cela d'ailleurs que je les ai honorées, et ma femme aussi Elisabeth les soutenait beaucoup. Je me souviens que Elisabeth ne parle pas beaucoup et n'a jamais participé ou pris la parole en public, mais lorsque par exemple, comme elle aimait le sport, elle a reçu l'équipe de football, la télévision était là, elle leur a dit entre autres « *bon oui je veux bien, il faut bombarder les camps* » « *bombarder les camps* » et ça, la télévision avait diffusé l'expression par laquelle elle voulait dire « *vous avez une domination stérile, en fait vous ne marquez pas assez* »

Quant aux artistes, j'ai aidé autant que j'ai pu. J'ai créé la Biennale de Dakar que l'on appelle maintenant Dak'art. Pour les artistes, lorsque le Président Senghor a fait une visite officielle en Chine, les Chinois ont vu qu'ils nous donnaient de l'argent et sans hésiter, j'ai mis cet argent à la disposition des jeunes pour la construction d'un stade. Il fallait absolument qu'on crée un stade, un stade de 60000 places parce que c'était la demande des jeunes. Pour la construction du stade, les techniciens chinois avaient créé des abris dans lesquels ils ont vécu. Or, les artistes étaient au camp Lat Dior et à un moment, la décision a été prise de les en déloger, je m'y suis opposé et j'ai donné des instructions pour qu'on leur donne les abris construits par les Chinois et ils ont pu s'y installer.

Il en est de même de la musique qui, tout en s'enracinant, a connu, sous ma Présidence, une éclosion formidable qui l'a ouverte sur le plan international.

Pendant ma Présidence, l'expertise des hommes d'affaires sénégalais m'a donné beaucoup de satisfaction. Ils ont rayonné dans la région. Je veux donner comme exemples l'entrepreneur Aliou Sow et l'architecte Pierre Goudiaby Atépa.

Partout, en effet, où j'ai envoyé Aliou Sow, il a fait un excellent travail ; les gens ont été satisfaits et mes pairs me l'ont rapporté.

Il en est de même de Pierre Goudiaby Atépa. Partout où, je l'ai envoyé il a également fait un excellent travail. Une fois au Sommet France-Afrique, j'avais à côté de moi Madame Nguéma de la Guinée Equatoriale et Elisabeth était à côté du Président Nguéma. Tous les deux, au même moment, ont dit « *ah ! Monsieur le Président, vraiment vous nous avez envoyé quelqu'un qui a fait un excellent travail, vraiment, nous sommes très satisfaits de Pierre Goudiaby Atépa et nous tenions à le dire* ». Cela vraiment fait plaisir quand nous savons que ce sont des Sénégalais que nous avons envoyés, que nous avons mis en relation avec nos pairs.

Durant tout ma Présidence, j'ai tenu à ce que ma famille ne soit pas mêlée à la politique. J'ai toujours dit à mes enfants de ne pas faire de la politique et même de ne pas travailler dans le public. Tous sont dans le privé. En revanche, si mes petits enfants veulent faire de la politique, libre à eux et je suis content de voir que mes enfants m'ont suivi. Bien sûr, on évoque le cas de mon jeune frère Magued Diouf. S'il est entré dans le gouvernement, c'est parce qu'il avait les compétences qu'il fallait ; il a eu les diplômes les plus élevés en informatique, Jean Collin qui l'a proposé comme Délégué à l'Informatique et je l'ai suivi. Au demeurant, même dans l'administration Kennedy, c'est bien son frère Robert Kennedy qui était ministre de la Justice. Ensuite Magued est devenu ministre de la modernisation de l'Etat,

poste pour lequel il était tout à fait compétent et je crois que personne n'a mis en doute ses compétences. Donc pour ça, je suis très à l'aise. Je n'ai pas favorisé ma famille quand bien même certains me l'ont reproché mais ce reproche, je le regarde comme une médaille qui m'honore. Par exemple, à Louga, la maison de ma mère n'était pas différente des autres maisons du voisinage. Tout au plus y mettait-on un policier en faction quand il y avait des événements qui pouvaient dégénérer. Elle n'était pas gardée du tout et il est arrivé qu'au moment d'une campagne électorale, elle ait reçu quelques jets de pierres de troupes mal maîtrisées.

Sur le plan social, à chaque fois que je recevais un prix en numéraires, je l'ai mis à la disposition d'une œuvre. Lorsque par exemple, j'ai reçu le prix Hunger Project, j'ai demandé qu'on mette l'argent au Crédit agricole, car cela pouvait servir à avoir des semences, de l'engrais, pour aider la population rurale. Quand j'ai eu le prix de la Francophonie de l'Académie française j'ai demandé aussi qu'on le mette à la disposition de la Fondation Sport-Vertu de Serigne Lamine Diop.

Enfin, c'est par là que je vais terminer. Au moment où je quittais la Présidence de la République, tous les clignotants de notre économie étaient au vert. J'ai laissé sur place le financement de projets pendant au moins une dizaine d'années, quand bien même je suis conscient qu'il reste toujours des choses à faire. Mais pour des routes, la Maison des Archives, la Bibliothèque nationale, l'Hippodrome national, pour tous ces projets, l'argent était trouvé et disponible.

C'est pourquoi, au soir du 19 mars 2000, j'avais, comme je l'ai encore aujourd'hui, le sentiment du devoir accompli.